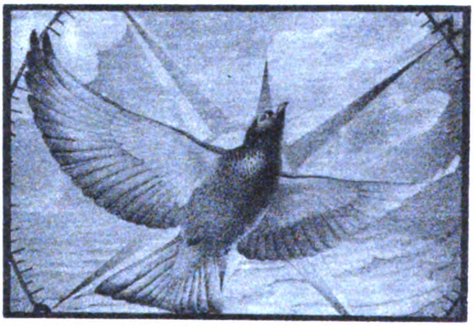


# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

Année 1889. — 1er Semestre.

---

SAIGON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—

Imprimerie Rey & Curiol

—

1889

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

**1889, 1er Semestre.**

---

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

**Année 1889, 1er Semestre.**

---

SAIGON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—

SAIGON. — IMPRIMERIE REY & CURIOL

—

1889

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ÉTUDES INDO-CHINOISES

DE SAIGON

---

# BIBLIOGRAPHIE

DE

# L'INDO-CHINE ORIENTALE

## DEPUIS 1880

---

**NOTE**. — En 1866, M. Barbié du Boccage a publié chez Challamel (Paris) une bibliographie annamite s'arrêtant en 1865.

Une commission spéciale fut chargée, en 1878, par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine, de compléter l'œuvre de M. Barbié du Boccage. Cette commission composée de MM. Esquer, Maurin d'Arfeuille, Corroy, Karl Schrœder Aymonier, Pétrus Ky et Arbod, fit paraître en 1880, avec le concours de M. le marquis de Croizier, la suite de la bibliographie annamite dans le Bulletin du Comité agricole et industriel.

La bibliographie de l'Indo-Chine Orientale n'est que la continuation de celles qui sont mentionnées plus haut. Quelques renseignements concernant l'Annam et le Tonquin et non arrivés à temps feront plus tard l'objet d'un supplément.

# ABRÉVIATIONS

| | |
|---|---|
| A. E. O. | Annales de l'Extrême-Orient. |
| B. | Bulletin. |
| C. R. | Compte-Rendu. |
| B. C. A. I.<br>B. S. I. S. | Bulletin du Comité Agricole et Industriel de Saigon. |
| B. S. E. M. et C. | Bulletin de la Société des Études maritimes et coloniales. |
| B. S. G. C. P. | Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris. |
| B. S. G. P. | Bulletin de la Société de Géographie de Paris. |
| B. S. E. I. C. | Bulletin de la Société des Études Indo-Chinoises, Saigon. |
| C. R. S. G. P. | Compte Rendu de la Société de Géographie de Paris. |
| E. R. | Excursions et Reconnaissances, Saigon. |
| I. G. | Imprimerie du Gouvernement. |
| I. N. | Imprimerie Nationale Saigon. |
| J. O. | Journal Officiel. |
| J. O. C. | Journal Officiel de la Cochinchine. |
| R. G. | Revue de Géographie. |
| R. M. et C. | Revue Maritime et Coloniale. |
| R. E. O. | Revue de l'Extrême-Orient. |
| S. A. I. | Société Académique Indo-chinoise. |

**A B C.** — Bàn dạy chữ mẫu A. B. C. D. cùng phép đánh vần, br. in-18 23 p. p. Saigon I. N. 1884.

**ABACA.** — Note sur le Musa textilis ou Abaca. *B. C. A. I.* 4e série, no 2, 63-65. 1882.

**AFFICHES** (petites) feuille d'annonces, Imprim. Bock, Saigon, du 29 mars au 18 octobre 1888, 30 numéros.

**E. Allavaill.** — Richesses agricoles et forestières du Tonkin. Paris Challemel. broch. in-8.

**ALPHABET CAMBODGIEN**, in-plano Paris, imprim. nat. 1883. *Soc Ac. indo-chinoise.* Mémoires. t. 1.

**Amé.** — La France en Indo-Chine. *R. de France*,. 15 janvier 1882.

**Ahérée** (Dr). — *V. Excursions et Reconnaissances.*

**E André** — Dendrobium eburneum, *R. Horticole*, 1883. p. 132-133, fig,

**ANNAM.** — Voir *Cochinchine, Tonquin.*

— De l'Annam et du rôle de la France dans l'Annam, *China Review,* VIII, p. 383. 1880.

— L'Annam, *R. Britannique*, 15 février 1881.

— Les Douanes Chinoises et l'Annam, *Economiste Français* 9 juin 1883.

— Les Chinois en Annam, *R. Britannique*, août 1883.

— Le Nouveau traité Franco-Annamite, *Economiste Français*, 15 septembre 1883.

— Notes sur l'Annam et le Tongking, *R. Militaire de l'Étranger*, 1883.

— Le traité de Hué, *B. S. G. Bordeaux.* 1883, 556-559, *Exploration* 1883, II 456-457, *A. E. O.* 1883-1884, 145-151.

— The French in Annam and Tonquin, *Edinburg Review*, juillet 1883.

— Traité de paix et de commerce conclu entre la France et le royaume d'Annam (15 mars et 31 août 1874), 16 p. in-8° Saigon I. G. 1883.

— Correspondence respecting the french treaty with Annam and negociations betiween France and China, *Blue Book China* no 1 1886 C. 4655 in-4.

— Mines de l'Anam et du Tonkin par * * * *E. R.* VI 96-132. 1883
— Quinhone et son port. B. S. G. C. P. 1886-1887, p. 86-89. Paris.
— La dorure chez les Annamites. *Cour. Extr. Or.* 24 septembre 1886,
— Notice sur le Phù-yên par M. Ch. Lemire. *Journal officiel* de la Cochinchine, 16 septembre 1886.
— La carte du Ménam et du pays entre le haut Mékong et le fleuve Rouge. B. S. G. C. P. 1886-1887. p. 277-280.
— Le Commerce Européen dans l'Annam. Bulletin Société géogr. commerciale de Bordeaux n° 6, 1887.
— Mœurs et coutumes de l'Annam. Revue scientifique n° 17. 1887.
— La fin d'une révolte en Annam. Saigon, 5 mai 1887 B. S. G. P. 1886-1887 p. 713-716. Paris.
— La rive gauche du Mékông. *Courrier d'Haiphong* 1887.
— Tourane et les nids d'hirondelles. B. S. G. C. P. 1887-1888 p. 306-308. Paris.
— Projet d'exploration du Ba, pour le Dc Colomb. B. S. G. C. P. 1887-1888 p. 309.
— La mort d'un bonze en Annam. Lemire B. S. G, de l'Est, n° 3 1887.
— Essai sur la pharmacie annamite. Bulletin com. d'études. 1887 12e feuille Ha-noi.
— Annam, les cours khiam, avec dessins. Lemire, Rev. éthnogr. 1887, 5-6.
— Souvenirs d'Annam. (*Petite Rev. marit.*, 4. X 1888.)
— Le Khanh-hoa, Annam (*Bull. Soc. G. de l'Est*, 1888, 2e et 3e trim.)
— L'armée de l'Annam et du Tonkin (*Id.*, 6. IX 1888).
— De l'administration annamite. De l'assimilation. (*Bull. Soc. Etudes col. et mar.*, sept 1888.
— Impressions de voyage d'un artiste en Annam et au Tonkin. (*Id.*)
— Souvenirs de l'Extr. Orient. Thi-hai. (*Petite Rev. marit*, 15. XI 1888.
— Les mines de l'Annam et du Tonkin. (*La France com.*, 5. XI 1888.)
— Le royaume des Sedangs. (*Le Cour. d'Hai-phong*, 21 X 1888.)

— Mœurs et coutumes du peuple annamite. (*Bull. Soc. Etudes col. et mar.*, octobre-novembre 1888.) Paris.
— Lettre de M. de Mayréna au Président de la République française. (*Courrier d'Hai-phong*, 4. X. 88.)
— La prise du roi Ham Nghi l'*Avenir du Tonquin* 1888.
Au Binh-dinh. (*Bull. Soc. G. Est*, 88, 4e trim.)
— Annam et Tonkin. Budget des recettes et réformes financières. (*Id.*, 15 XII 88.)
— Note historique sur le Mekong. (*Bull. Soc. G. com.*, 3. XII. 88 )

**ANNUAIRE DE LA COCHINCHINE.** —

1879, 1 vol. in-8o 296 p. Saigon I. G. 1879;
1880, 1 vol. in-8o 118 p. Saigon I. G. 1879;
1881, 1 vol. in-8o 128 p. Saigon I. G. 1880;
1882, 1 vol. in-8o 142 p. Saigon I G. 1882;
1883, 1 vol. in-8o 428 p. Saigon I. G. 1883;
1884, 1 vol. in-8o 432 p. Saigon I. G. 1884;
1885, 1 vol. in-8o 335 p. Saigon I. G. 1885;
1886, 1 vol. in-8o 504 p. Saigon I. G. 1886;
1887, 1 vol. in-8o 531 p. Saigon I. G. 1887;
1888, 1 vol. in-8o 541 p. Saigon I. G. 1888.

**Aster.** — La France représentée au Cambodge, 63 p. in-8o I. *Populus*
— Deuxième partie, 105 p. in-8o I. Populus.

**Aubry** (A.) Hué. — *Exploration*, 1883, 2e semestre, p. 401-404, 433-439, 465-470, 529-537, 560-574 avec carte de la rivière de Hué.

**Aumoitte.** — Excursion dans la province de Lang-son. (Tonquin) *E. R.* IV, 147-166. — *Tirage à part*, 22 p. in-8o 1881.
— De Hanoi à la frontière du Quang-Si, publié par l'*Exploration* 1884, I, 889-905, 1884, II, 9 17, 41-51, 2 grav. 1 carte (Reproduction du précédent avec quelques modifications.) *Tirage à part*, br. in-8o 44 p. 4 grav. 1 carte, 1884.

**Auvray** (Dr A.). — Dix-huit mois à Hué, *B. S. G. Paris* 1883.

**Avenir du Tonquin.** — Journal hebdomadaire, politique, commercial industriel et agricole, paraissant depuis 1884.— Schneider, Hanoi.

**F. d'Avera.** — La France, la haute Birmanie et le Tonkin. *Bull. soc. Acad. Indo-Ch.* juillet 1883.

**Aymonier** (E.) — Chronique des anciens rois du Cambodge, traduite et commentée, *E. R.* II, 149-190, 1880.

— Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmêrs, *E. R.* III, 219-350, IV, 167-186, avec une photographie, 1881. *Tirage à part*, 2 brochures in-8° 34 et 22 pages. Saigon I. N. 1881.

— Lettres sur sa mission, *J. O. C.* 1881 p. 80. Reproduites par l'*Exploration*, 1881, I, 527-528. *J. O. C.* 1882, p. 539-651. — *C. R. S. G. P.* p. 486-490 1883. — *R. D'ethnographie* t. II, p. 179, 1883.

Excursion dans le Cambodge central, *B. S. G. P.* 1882, (avec itinéraires).

— Quelques notions sur les inscriptions en vieux kkmêr, *J. Asiatique* 1883. *Tirage à part*, br. in-8° 98 p. Leroux.

— Rapport adressé au Gouverneur par M. Aymonier, administrateur des affaires indigènes en mission au Cambodge, *J. O. C.* 1884, 206-207.

— Notes sur les coutumes et croyances supertitieuses des Cambodgiens *E. R.* VI, 133-206, 1884.

— Critique du *Royaume du Cambodge* de M. Moura, *E. R.* VI, 207-210, 1884.

— Notes sur l'Annam, I. le Binh-Thuân. Saigon 1885. 1, vol. in-8°.

— Notes sur l'Annam, II le Khânh-Hoa. Saigon 1886 broch. in-8°.

— Notes sur le Laos, Saigon 1885, Saigon 1, vol. in-8°.

— Notes et transcriptions sur les systémes d'écriture. Saigon 1886 1 broch. in-8°

— Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses des Cambodgiens. *E. R.* VI. 133-206. 1883.

— Critique du *Royaume du Cambodge* de M. Moura *E. R.* VI 207-220 1883.

— L'Epigraphie Cambodgienne *E. R.* VIII 253-296, 1885.

— Notes sur le Laos. *E. R.* VIII, 315-386. IX, 5-152, 155-348. 1885.

— Lettre à M. Gouverneur de la Cochinchine *E. R.* IX, 147-155.

— Notes sur l'Annam, le Binh-thuân. *E. R.* X 199-340, le Khanh hoa, XI, 179-218, XII, 5-31, 1886.
— Nos transcriptions (étude sur les systèmes d'écriture en caractères européens adoptés en Cochinchine française) *E. .R* XII, 31-91. 1886

**Azémar.** — Dictionnaires stieng. Recueil de 2500 mots, fait à Bro-lâm en 1865. Saigon, Imprim. Coloniale 1887 1 vol. in-8°
— Dictionnaire stieng *E. R.* XII, 99-146, 251-341, 1886.
— Les Stiengs de Brolam. *E. R.* XII, 147-160, 215-250, 1886

**Badens.** — Rapport sur la situation économique du Cambodge *E. R* XI, 161-168, 1886.

**Balny d'Avricourt**. — La prise de Hai-duong au Tonkin (1873) *C. R. S. G. P.* 1884, 152, 166-169.

**Bandier**. — Note présentée à la Commission chargée d'étudier la réforme de la législation locale sur les alcools, br. in-8° p. p. 26. Saigon I. N. 1883

**BANQUE DE L'INDO-CHINE**. — Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 1881 — Rapport du conseil d'administration, br. in-4° p. p. 24, 1881.
— Ensemble des opérations de la banque d'Indo-Chine, pendant les année 1880-1881 *J. O.* 1881, p. 847.

**BANQUES COLONIALES**. — Rapport adressé au Président de la République sur les opérations des banques coloniales pendant l'exercice 1880-1881.— *J. O.* 1881, p. 841. *Tirage à part*, 40 p. in-4° 1882.

**Barbon**. — Les héros de la France et les Pavillons noirs au Tonquin, 1 vol. in-32, p. p. 384, 64 gravures, portraits et cartes. Paris, Duquesne, 1883.

**Baret**. — La baie d'Halong au Tonkin. *Rev. scientifiques*, 30 mars 1889 Paris.

**Barnier**. — Note sur le vin obtenu avec les vignes sauvages de l'Afrique et de la Cochinchine, *B. S. d'agriculture, d'horticulture et d'acclimation du Var*, 1883, p. 424-426.

**Bartet**. — Documents pour servir à l'histoire de la langue et des mœurs de l'Annam, première partie, *B. S. G. Roche-fort*, tome I, n° 3, p. 219 et 269, 1880.

— Deuxième partie, ibid, 1883.

— Extension nécessaire de la Cochinchine française et développement des intérêts Français en Indo-Chine, *Congrès national de géographie de Bordeaux*, 1882, 14 p. in-8°, Bordeaux Gonnouilhon, 1882.

— Le Maha Nokor Khmêr. L'illustre royaume du Cambodge, *B. S. G. Rochefort*, III, 283-316. *Tirage à part*, 35 p. in-8°, 1882.

— Un culte en honneur à Angcor Vat (Cambodge).

— Etudes complémentaires sur le Maha Nokor Khmêr. *B. S. G. Rochefort* IV, 203-208, 1883.

— Notice sur le Dieu Ganesa, *B. S. G. de Rochefort* 1883.

**Barth**. — L'inscription sanscrite de Han-chey. *J. Asiatique*, XX 195-230, 1883.

**Barthèlémy** (Dr F). — Le Hoang-nan et la rage, br. in-8° p. p. 19. Nantes, imp. Mellinet, 1883. — *Extrait du journal de médecine de l'Ouest*, 3e trimestre 1882. — Voir *Bulletin de thérapeutique*, 15 août 1881, 97-106).

— Du traitement préventif de la rage par le Hoang-nan, br. in-8° p. p. 12. Nantes, Mellinet 1884.

**Basset**. — Voyage en Cochinchine du capitaine Basset. *J. des voyages* 1882.

**Bastide**. — Saigon et les Annamites. *R. Orientale et Américaine*, IV, 1882.

**Bataille**. — V. *Législation*.

**Baude de Maurceley**. — Le commandant Rivière et l'expédition du Tonkin avec une préface de *A. Dumas fils*, 1 vol. in-8°, XII, 223 p. Ollendorf, 1884.

**Baudens**. — Ving-cinq milles dans la rivière Noire. B. S. G. P. 1886. p. 272-280, avec 1 carte Paris.

**Bauer**. — Quelpues notes sur l'élevage du bétail en Cochinchine. *B. C. A. I.* 4e série, n 1, 1882, 101-102.

**Bauermeister**. — Commerce du port de Saigon en 1881, (en italien), *Bollettino Consolare*, août 1881.

**Baux**. — Notice sur le thé, *E. R.* IX, 349-358, 1885.

**Bazangeon**. — Aperçu sur le Royaume de Cambodge. *B. S. G. Lyon*, 1881, nº 22.
— Le commerce du riz en Cochinchine. *Moniteur des consulats et du commerce international*, 1881.

**Beaufils**. — Note sur la topographie de Vinh-long. *Archives de médecine navale*, oct. — nov. 1881, avril, mai 1882.

**Bégin**. — Discours de M. le général Bégin à l'ouverture du Conseil en 1885. Saigon, 1 broch. in-8º.

**Bellanger**- — Histoire et géographie des colonies de la France et des pays placés sous son protectorat, avec carte Paris 1886 Dentu, 1 vol. in-8º.

**Benoist**. — Note au sujet de l'exploitation d'un pêcherie de crevettes à Camau. *E. R.* 1, 27, 1880.
— Note sur l'exploitation des forêts. *E. R.* 1. 30, 1880.
— Note sur la population du Rachgia et du huyên de Ca-mau. *E. R.* 1, 33, 1880.
— Note sur l'exploitation des plumes et la fabrication des éventails. *E. R.* 1, 36, 1880.
— Exploration de la partie déserte comprise entre les inspections de Rachgia, Cantho et Long-xuyên. *E. R.* 1, 44, 1880.

**Bergaigne (A)**. — Les inscriptions sanscrites du Cambodge.
— Examen sommaire d'un envoi de M. Aymonier par MM. Barth, Bergaigne et Sénart. — Rapport à M. le Président de la Société Asiatique par M. Bergaigne. *J. Asiatique*, XX, 139-194. 1882.
— *Tirage à part*, br. in-8º, 60 p. Leroux, 1882.
Chronologie de l'ancien royaume Khmer d'après les inscriptions *J. Asiatique*, 8º série, III, 51-76, 1884. *Tirage à part*, br. in-8º, 30 p. Leroux, 1884.

**Besnard**. — Exploration du Sông-cao et de ses affluents. *E. R.* 1. 60-64, 1880.
— Rapport sur une tournée dans le détroit d'Hainam et sur la côte occidentale de la péninsule Leichow. *E R.* 1, 309-314, 1880.

**Beugnot**. — L'Administration de la Cochichine française, br. in-8º 86 p. Paris 1879, imp. Goupy et Jourdan.

**Bianconi** (F.). — Carte de la Cochinchine et du Cambodge, publication des cartes commerciales 1/1.000.000 Paris-Chaix 1 f.

**BIBLIOGRAPHIE**. — Suits de la Bibliographie Annamite, (publication parue en 1880) *B. C. A. I.* 4e série, nº 1, 1882, 122-126.

— *Bibliographie Annamite.* Livres, recueils périodiques, manuscrits cartes et plans parus depuis 1866. *B. C. A. I.* 3e série, tome I, nº 2, 247-295, 1879.

— Liste des publications pouvant intéresser l'Indo-Chine parues pendant le cours de l'année 1882. *B. S. I. S.* 1, 105-108, 1883.

**BINH-THUAN**. — La province de Binh-thuân. Extraits du *Temps* et lettre de M. Geffroy. *Exploration* 1883 Binh-thuân, nouvelle possession française, *A. E. O.* 1883-1884 I, 475-458 110-111.

**H. Bionne**. — La Cochinchine. *Exploration* nos 67-68.

**BIRMANIE**. — Etude sur la végétation, l'administration et les produits des forêts de la Birmanie anglaise. *E. R.* 491-579. 1883. *Tirage à part* 92 p. in-8º, Saigon I. IV 1883.

**Bizemont** (de).— Notice sur l'importance de la voie commerciale du Song-coï et des richesses du Tongking. *B. S. G. Nancy*, 504-518. 1880

— L'occupation de Tong-king. *Exploration* 1882. II. 33-38.

— La France au Tong-king. *Exploration* 1882. II. 641-643, 1882.

— L'Indo-Chine Française: Basse-Cochinchine, Annam, Tong-king. 1 volume in-8º 176 p. Paris, librairie de la Société bibliographique 1883.

— Les voies de pénétration à la Chine occidentale. *S. G. de Rouen*, 22 février 1884. *C. R. Exploration*. 1884. I, 483-474.

**Biret**. — Inde, Chine, Indo-Chine et Japon. 1 volume. Paris. Migeon 1882.

**Blanc**.— Voyage d'un Marchand de bœufs, au Laos, du 15 août 1880 au 3 mai 1881. *E. R.* IV. 229-266, 1881.

**L. Blanchet**. — Communication sur les voies navigables en Cochinchine et au Cambodge. *C. R. S. G. P.* 1888, nº 12, page 343-345.

**Blank** (le père).— Le Trane-Nigne à l'O. du Tong-king. *B. S. G. P.*, 4e trimestre 1884, p. 434-452, 1 carte.

**Blancsubé**. — Lettre au Ministre de la marine et des colonies, br. in 32, 26 p. Saigon. Nicolier 1879.
— Articles publiés dans l'*Indépendant de Saigon*. (1870 à 1877) 1 volume in-4o, 208 p. Saigon imp. Nicolier S. D. (1880).
— Conférence faite le 30 mars 1881 à la Société des études maritimes et coloniales. *B. S. E. M. C.* 1881. 127-135. Compte rendu *R. de Géographie*, mai 1881, 187-389, par De Bizemont, *Explorations* 1881, 1, 674-675.
— La Politique coloniale de la France en Indo-Chine, conférence à la Société des Études maritimes et coloniales. Bulletin 1881. 276-282.
— Projet d'organisation d'un ministère des colonies, in-16, 36 p. Paris, Imp. Schiller 1883.
— La mission Patenôtre. Lettre à M. Jules Ferry, br. in-16. 54 pages. Paris, Imp, Nouvelle. 26 avril 1884.
— A propos du Tonkin et de l'Indo-Chine, octobre 1886. Paris, brochure in-8o.
— Note sur le projet d'établissement de la douane en Cochinchine. Saigon 1885, brochure in-8o.

**Blée**.— Les mystères du Tonquin ou les pavilions noirs, Paris, toutes les librairies. L'auteur. 1 volume in-18o jésus. 1883.

**Blot**.— Renseignements nautiques sur la baie de Long-Moon (golfe du Tonking) *J. O. C.* 1881, p. 115. Reproduit par l'*Exploration*, 1881, 1, 812-815.

**Bock** (Carl.). — Temples and éléphants or narrative of a journey of exploration through upper Siam and Lao, with coloured plates and numerons wordents, Londres, Sampson Low 1883. 1 volume in-8o.
— Voyage á travers le Haut. Siam et le Laos. *Exploration*, 1883. 1. 8-13.
— Notes sur les populations du Laos occidental. *B. S. d'anthropologie de Paris*, 2e fascicule 1883. 33 p. avec fig.
— Voyage de Bangkok à Xiêng-sen. 1881-1882. *B. S. G. P.* 1883.
— Genom ofre Siam och Lao. *Ymer tidsgrift*. Stockolm, 1884. 49-67.

*Bổn dạy trẻ châu nhưng* (instruction pour les catéchistes.) Br. in-32. 16 p. Tân-dinh, imp. de la Mission, 1881. — Nouvelle édition, 28 p. in-16, 1882.

**Bonnaud**.— Rapport sur un voyage de reconnaissance dans le haut Mékong. *E. R.* III. 444-454.

P. **Bonnetain**.— Au Tonkin. Paris. V. Havard, 1885, 1 volume in-8°.

— Le Monde pittoresque et monumental. L'Extrême Orient (Chine, Japon et Indo-Chine) avec cartes et figures. — Quantin, Paris 1888, 1 volume in-8°.

**Bons d'Anty**. — Mémoire sur l'éthnographie du Tonkin. (Résumé dans le C. R. de la séance du 4 juin 1883 *de la Société d'éthnographie*. V. *Rodanet*.

**Bouillevaux**.— Le Ciampa *A. E. O.* T. II, p. 321, T. III, p. 77, 99, 303, 1879-1881.

— Les premiers princes de l'Annam. *B. S. I.* 1881, I, 109.

— Ma visite aux mines cambodgiennes en 1850, avec introduction du Marquis de Croisier *Mém. Soc. acad. Indo-ch.* T. I.

— Des grandes édifices khmêrs, lettre à M. Bartet. *B. S. G. Rochefort*, IV, 162-164.

— L'Annam, Cambodge et Tong-king. Voyages et notices historiques. Paris Soc. gén. de Libr. cath.

**Bouinais et Paulus**. — La Cochinchine contemporaine, 1 volume in-8°. Paris, Challamel. 1884 (C. R. par Delavaud. *Exploration* 1883, II. 802-805. *Rev. Géogr.* 1884, 73-74).

**Bouinais**.— La Cochinchine contemporaine. *B. S. G. commerciale de Paris* 1883, VI, 9-27.

— La Basse-Cochinchine et les intérêts français en Indo-Chine en 1882, Rouen, imp. Cagnard, 1884 in 4° 55 p.

A. **Bouinais et A. Paulus**. — Le royaume du Cambodge. *Rev. mar. et col.* p. 82, n° 276, septembre 1884, in-8° 76 p. avec table.

— L'Indo-Chine française contemporaine : Cochinchine, Cambodge. Paris, Challamel 1885, 1 volume in 8°.

— L'Indo-Chine française contemporaine, Annam et Tonquin.— Paris, Challamel 1885, 1 volume in-8° et carte.

— La France en Indo-Chine. — Paris, Challamel, 1886. 1 volume in-8°.

**Boulangier.** — Débit du Mékong. *E. R.* III, 495-513, 1881.
— Les mines de fer de Compong-Swai au Cambodge. *E. R.* IV. 191-196.
— Lettre écrite de Tropean-Kantoat le 12 janvier 1881. *J. O. C.* 1881. p. 78 reproduite par *Exploration* 1881, I. 526-527.
— Chasses au Cambodge. *Gazette des bains de mer de Royan.* Juillet-août 1881.
— Le grand lac de l'Indo-Chine, *Revue scientifique*, 26 février 1881.
— Le voyage de M. Boulangier au Cambodge et à Siam. Communications à la *S. G. P.* reproduite par *Exploration*, 1881, II, 447-448.

**P. Bourde.** — De Paris au Tonkin. Paris, Calman Lévy, 1885 1 vol. in-8°.

**Bourru** (Dr H.) — Le Tongking, br. in-8°.

**P. Branda.** — Le haut Mékong et le Laos ouvert. Avec une carte autographe du haut Mékong dressée par M. de Fésigny, Paris 1887, broch. in-8° Fischbacher.
— Çà et là Cochinchine et Cambodge. L'âme Khmer, Angkor. Paris, Fischbacher 1886, 1 vol. in-8°.

**Brenier.** — La prise de Bac-Ninh et ses conséquences. *Exploration*, 21 mars 1884.

**Brichaut.** — Monnaies de Cochinchine. *Revue belge de numismatique* 1882.

**Brien.** — Aperçu sur la province de Battambang. — Saigon, 1886. 1 broch. in-8°.
— Aperçu sur la province de Battambang. *E. R.* X. 341-356, XI. 5-44. 1886.

**Brière.** — Rapport sur la presqu'île de Camau *E. R.* I. 5-25, 1880.
— Note sur les frais d'administration de la perception de Camau *E. R.* I. 35, 1880.

**Alf. Brissaud.** — Dayot, notice biographique, *R. M. et C.* septembre 1888, 519-520.

**Brossard de Corbigny.** — Notice sur les travaux de canalisation de la Cochinchine française. *Extrait de la R. maritime et coloniale*, br. in-8° 30 p. Paris. Berger-Levrault 1879.

**Brousmiche.** — Aperçu général de l'histoire naturelle au Tonkin. *E. R.* XIII. 162-202, 1887.

— Note sur le cay cay (Irvingia harmandiana) *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1887, p. 5-10.

— Notice sur la culture du café Libéria *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1888, p. 37-42.

**Bruel.** — L'ingénieur Bruel. Notice nécrologique, *Exploration* 1884, I. 476.

**P. Brunat.** — Exploration commerciale du Tonkin. Rapport présenté à la Chambre de commerce de Lyon, séance du 18 février 1885, avec une carte du Tonkin. Lyon 1885. br. in-8°.

**Buchard.** — Rapport à M. le Gouverneur sur la mission du Grand Lac. (Géographie, pêche) *E. R.* II. 243-283, 3 planches et 1 carte. 1880.

**BUDGETS.** — *Direction de l'Intérieur*. Budget local, in-4° Imp. du gouvern.

| Exercice | 1879 | Saigon | 1878 | 108 | pages. |
|---|---|---|---|---|---|
| — | 1880 | — | 1879 | 100 | — |
| — | 1881 | — | 1880 | 124 | — |
| — | 1882 | — | 1882 | 144 | — |
| — | 1883 | — | 1883 | 128 | — |
| — | 1884 | — | 1884 | 150 | — |
| — | 1885 | — | 1885 | 136 | — |
| — | 1886 | — | 1886 | 142 | — |
| — | 1887 | — | 1887 | 125 | — |
| — | 1888 | — | 1888 | 75 | — |
| — | 1889 | — | 1889 | 103 | — |

— *Service local*. Compte des recettes et des dépenses, in-4° imp. du gouv.

| Exercice | 1879, | 110 pages. | Saigon | 1880. |
|---|---|---|---|---|
| — | 1880, | 120 | — | 1882. |
| — | 1881, | 136 | — | 1883. |
| — | 1882, | 140 | — | 1884. |
| — | 1883, | 161 | — | 1885. |
| — | 1884, | 160 | — | 1886. |
| — | 1885, | 156 | — | 1887. |
| — | 1886, | 169 | — | 1888. |

*Budget des dépenses du Tonkin* in-4°, Imp. du gouv.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Exercice | 1880, | Saigon | 1880, 20 pages. |
| — | 1881, | — | 1881, 20 — |
| — | 1882, | — | 1882, 20 — |
| — | 1883, services civils, 8 pag. services militaires 10 p. | | |

— *Protectorat du Cambodge.* Exercice 1884, Pnompenh, imp. du gouv. du Protectorat 1883, 6 feuillets imprimés.

— *Municipalité de Saigon.* Budget des recettes et des dépenses in-4°.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Exercice | 1879 Saigon, Nicolier | 1878, | 22 pag. |
| — | 1880 — | 1879, | 32 — |
| — | 1881 — | 1880, | 22 — |
| — | 1882 Saigon, Guill. & Mart. | 1882, | 20 — |
| — | 1883 — | 1883, | XVI 40 pag. |
| — | 1884 — | 1884, | 20 pag. |
| — | 1885 Saigon, Rey & Curiol | 1885, | 32 — |
| — | 1886 — | 1886, | 20 — |
| — | 1887 — | 1887, | 20 — |
| — | 1888 — | 1888, | 22 — |
| — | 1889 — | 1889, | 30 — |

— *Ville de Cholon.* Budget des recettes et des dépenses in-4°.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Exercice | 1880 Saigon, Nicolier | 1880, | 20 pag. |
| — | 1881 — | 1881, | 22 — |
| — | 1882 Saigon, Guill. & Mart. | 1882, | 16 — |
| — | 1883 — | 1883, | 16 — |
| — | 1884 — | 1884, | 14 — |
| — | 1885 Saigon, Rey & Curiol. | 1885, | 16 — |
| — | 1886 — | 1886, | 16 — |
| — | 1887 — | 1887, | 16 — |
| — | 1888 — | 1888, | 16 — |
| — | 1889 — | 1889, | 20 — |

— *Compte rendu des recettes et des dépenses.* Exercice 1880 in-4°. Saigon, Imp. Guilland et Martinon, 1881.

**BULLETIN.** — *Bulletin de la Chambre de Commerce*, in-folio, imp. commerciale. (Nicolier, Guilland et Martinon).

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1879, | 26 nos | et 2 | tableaux. |
| 1880, | 26 | — 2 | — |
| 1881, | 25 | — 2 | — |
| 1882, | 27 | — 2 | — |
| 1883, | 26 | — 2 | — |
| 1884, | 26 | — 2 | — |
| 1885, | 26 | — 2 | — |
| 1886, | 27 | — 2 | — |
| 1887, | 26 | — 2 | — |
| 1888, | 26 | | |

— *Bulletin officiel de la Cochinchine française*, in-8° Saigon, imp. du gouv.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1879, | 328 | pag. et | 72 | pag. de table. |
| 1880, | 682 | — | 84 | — |
| 1881, | 564 | — | 84 | — |
| 1882, | 500 | — | 80 | — |
| 1883, | 458 | — | 84 | — |
| 1884, | 500 | — | 92 | — |
| 1885, | 466 | — | 80 | — |
| 1886, | 389 | — | 68 | — |
| 1887, | 888 | — | 118 | — |
| 1888, | 860 | — | 95 | — |

— *Bulletin de la Direction de l'Intérieur*, in-8°. Saigon, imp. du gouv.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1879, | 148 | pages et | 24 | pages de table. |
| 1880, | 124 | — | 24 | — |
| 1881, | 64 | — | 12 | — |
| 1882, | 86 | — | 16 | — |
| 1883, | 82 | — | 12 | — |
| 1884, | 53 | — | 11 | — |
| 1885, | 76 | — | 15 | — |
| 1886, | 46 | — | 12 | — |
| 1887, | 79 | — | 6 | — |
| 1888, | 63 | — | 15 | — |

— *Bulletin officiel du Protectorat de l'Annam et du Tonkin*, in-8°. Hanoi, imp. du gouv. 1883, 6 numéros, 1882.

**Burck.** — Exploration dans les Padangsche Bovenlanden à la recherche des espèces d'arbres qui produisent la gutta-percha *E. R.* IX. 153-209, 1885.

*Cách dạy nguyện gẫm.* — (De la manière de méditer), 1 vol. in-8, 88 pag. Tân-định, imp. de la Mission, 1880.

**CACAO.** — Notice sur la culture du cacao à Buitenzorg (Indes néerlandaises). *E. R.* XI 222-227.

**CAFÉ.** — Notice sur la culture du café Libéria à Buitenzorg. (Indes néerlandaises) *E. R.* XI. 219-221, 1886.

— *Calendrier agricole et botanique.* — *Annales du jardin botanique et de la ferme des Mares*, 91-100, 1880.

**CAMBODGE.** — Architecture of Cambodia. The Builder, 4 juin 1881.

— Les Codes cambodgiens, (trad. du P. Silvestre) *E. R.* III, 5-130, 175-260, 371-438. — *Tirage à part*, 1 vol. in-8° 284 pag., Saigon, imp. nationale, 1881.

— Note sur le Cambodge. *Exploration* 1881, II. 537-539.

— La mission Delaporte au Cambodge *B. S. G. de Bordeaux*, 1882, 196-198.

— Les réformes au Cambodge. *Explor.* 1883, II, 785-791.

— Le menu ou la fête de la crémation au Cambodge. *Moniteur des Colonies*, 1883, numéro 27.

— Une situation préhistorique au Cambodge. *Revue scientifiqve* 1883, I. 215-216.

— Les plus récentes publications sur le Cambodge (en Allemand) Ausland, août 1883.

— Les Portugais au Cambodge, *E. R.* V. 476-484. *Tirage à part* 12 pag. in-8°. Saigon, imp. du gouv. 1883.

— Le Cambodge, son gouvernement, ses populations, ses ressources et son commerce. *Econ. français*, 27 septembre 1886.

— Les frontières du Cambodge. *Mon. colon.* 27 mars 1887.

— La navigation du Mékong. *B. S. G. C. P.* 1887-1888, p. 61-63 Paris.

— Les rapides du Mékong. P. Branda. *Revue scientifique* 23 juillet 1887.

— Traités et ordonnances royales concernant le Cambodge, broch. in-8°, 20 pag. Saigon, imp. du gouv. 1883.

— Traités, et ordonnances royales, convention, etc., concernant le Cambodge, broch. in-8°, 56 pag. Saigon, imp. du gouv. 1884.
— Organisation du Cambodge (Anonyme) *E. R.* VIII, 205-252 1885.
— Convention conclue le 13 mars 1884 entre S. M. Norodom 1er roi du Cambodge et M. Thomson, Gouverneur de la Cochinchine, relative à la répression de la fraude en matière de contributions indirectes, br. in-8°, 16 pag. Saigon, imp. du gouvernement, 1884.
— Convention conclue entre la France et le Cambodge le 17 juin 1884 pour régler les rapports respectifs des deux pays, 6 pag. in-8°, Saigon, imp. du gouvernement, 1884.
— Le Cambodge son histoire, sa population et ses ressources naturelles. (*Bul. Soc. G. Lille*, sept. 1888).
— Le jeu des trente-six bêtes. (*Ann. Extr. Orient,* 1. XI. 1888).
— Les pêcheries du Cambodge. (*Rev. scientif.*, 17. XI. 1888).

**Camouilly**. — Le cadastre en Cochinchine. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1886. pag. 49-61.
— Le cây cay. *B.S.E.I.C.* de Saigon 1er semestre 1886, p. 62-63.

**P. Campion**. — Voyage de l'aviso l'*Alouette* de Pnom-penh à Sambor. Saigon 1884, 1 broch. in-8°, *E. R.* VIII. 505-513.
— Les îles et les côtés françaises du golfe de Siam. *E. R.* XI. 173-178.

**Candé**. — De la mortalité des Européens en Cochinchine depuis la conquête jusqu'à nos jours, avec une description de la ville de Saigon et des plans de la caserne d'infanterie et de l'hôpital de la marine, br. in-8°, VIII. 68 pag. Paris, Challamel, 1881.
— Quelques recherches sur les helminthes cestoïdes de l'homme en Cochinchine, précédées d'un coup d'œil sur les caractères généraux et la distribution géographique des tœniadés et des bothryocéphalidés, br. in-8°, 32 pag. Paris, Devenue, 1882.

**Canne à sucre**. — Culture de la canne à sucre. *Annales du Jardin botanique*, 1-32 1878-1880.

**Carabelli**. — Discours prononcé par M. Carabelli à la séance du Conseil colonial du 7 février 1885, 1 br. in-8°, Saigon.
— Rapport à MM. les Membres de la Chambre des députés, Saigon 1887, broch. in-8°.

**Carrau** P. — Du commerce et de l'agriculture chez les Moïs, *E. R.* V. 270-293. Reproduit du *J. O. C.* 1882, pag. 554-566. *Tirage à part*, br. in-8°, 26 pag. Saigon I. N. 1882.

**Carrière**. — Coix lachryma et Ma-Yuen. *J. d'agriculture pratique*, 1881, II. p. 187-189. (*V. Romanet du Caillaud*).

— Les vigne tubéreuses de la Cochinchine. *J. d'Agriculture pratique* 1883, I. 308-415.

— Vignes tuberculeuses à Saigon. (Reproduit et commenté une lettre de M. Martin, jardinier du Gouver.) *R. Horticole* 1883 182-183.

— Mussœnda theifera *R. horticole* 1883, 93.

— Vignes tuberculeuses de la Cochinchine à tiges annuelles. *R. horticole* 1883, 438-442 av. fig.

**Caspari**. — Détermination de positions géographiques en Cochinchine (1877-1879), *Annales hydrographiques* 1882, 11 *Tirage à part*, 30 p.

**Castonnet des Fosses**. — Les rapports de la Chine et de l'Annam. *R. de droit international*, XV, n° 5, *Tirage à part* br. in-8° Paris, Duvaud et Pedone, Lauriel.

— Les relations de la France avec le Tonkin et la Cochinchine d'après les documents inédits du Ministère de la marine et des colonies, et des archives du dépôt des cartes et plans de la marine. *B. de la Société académique indo-chinoise*, 2me série, tome II avril 1882. *Tirage à part*, br. in-8°, 38 p. Challamel, 1882.

— Rapports du Tonkin et de la Cochinchine avec la France aux XVIIe et XVIIIe siècle. Conférence faite le 18 juillet 1882 à *la Société de G. commercial de Paris*. B. IV. 1881-1882, 321-333. Reproduit dans *B. de l'Association scientifique de France*, VI, 285-298. 1882 ; *tirage à part*, br. in-8°, Challamel 1883,

— L'Annam au moyen âge. *R. libérale* 1883.

— La suzeraineté de la Chine sur l'Annam. Mémoire lu à la Société académique Indo-chinoise dans la séance du 31 juillet 1883. C. R. *Exploration* 1883, II. 349-352. — Il a paru deux articles sous le même titre dans le *Moniteur universel*, 30 août et 3 septembre 1883.

— Chine et Tonkin. Les forces militaires de la Chine. *Moniteur universel*, 4, 6. janvier 1884.

**Cazeaux.** — Rapport sur l'indigo cultivé et préparé à la Ferme des Mares. *B. C. A.* I. 4e série, no 2, 66-80, 1882.

**Cegani.** — Il Tonchinœ le sue relazioni colla Francia, av. carte *Révista maritima.* Rome, juillet 1883.

**Cérisier.** — Notes sur les colonies. Tableau des relations de la France avec ses colonies. Statistique en couleurs d'après les relevés officiels de 1881 pour 1880.

**Chaigneau.** — V. *Cordier.*

**J. Chailley.** — L'Œuvre de M. Paul Bert au Tonkin. *Rev. polit. et littér.* janvier 1887, Paris.

— La politique religieuse de Paul Bert au Tonkin. *Rev. polit. et littér.* mai 1887, Paris,

— La politique indigènes aux colonies. Conférence faite à l'École des sciences politiques. *Rev. polit. et littér.* mars 1888.

— Le Tonkin et son commerce. Communication faite à la Soc. de géogr. Com. de Paris, 15 mars 1887 *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 371-385.

— Paul Bert au Tonkin, 1 vol. in-12o Charpentier. Paris 1887.

**CHAMBRE DE COMMERCE DE SAIGON.** Bulletin de la Chambre de commerce de Saigon bimensuel.

— *Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce depuis sa création*, situation commerciale pendant l'année 1879, 106 p. in-4o Saigon, imp. Nicolier 1880.— Ensemble : Statistiques commerciales de la Cochinchine française. Année 1879, 38 p. in-4o, Saigon, Nicolier 1880.

— *Statitistiques.* Importations et exportations. Mouvement général maritime et commercial dans les différents ports de la Cochinchine pendant l'année 1881. 112 p. in-4o. Saigon, imp. du Gouv. 1882

— Rapport à M. le Gouverneur sur les exportations de marchandises diverses en 1881. *E. R.* IV, 425 445. *Tirage à part* br. in-8o 24 p. 1882.

— Situation commerciale. Statistiques, importations et exportations. Mouvement général maritime et commercial dans les différents ports de la Cochinchine pendant l'année 1882. br. in-4o 36 pages et 2 tableaux. Saigon, imp. du Gouv. 1884.

— Rapporta dressé à M. le Gouverneur de la Cochinchine sur les

travaux de la Chambre de commerce pendant l'année 1883, br. in-4e, 70 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon 1884.

— *Situation commerciale*:

En 1884 1 broch. in-4o 40 p. Saigon, imp. Commerciale 1886.

— En 1885 1 broch. in-4o 40 p. Saigon, imp. Commerciale 1887.

— En 1886 1 broch. in-4o 40 p. Saigon, imp. Commerciale 1888. (Voir bulletin).

**Chanavat.** — Note sur un gisement de sable situé près de la baie des cocotiers au Cap Saint-Jacques J. *O. C.* 1880, 994-596.

**CHARBON.** — Rapport sur les expériences faites le 22 décembre 18°! avec le charbon de Tourane *J. O. C.* 1882, 33. voir *Fuches et Saladin.*

**Charles.** — Un voyage à la cour du roi Norodom *(sic.)* Lettre sur le Cambodge (Nocor Khmêr) *B. S. G. de Bordeaux* 1881, 491-515.

— La Cochinchine française. ibid. 687-689.

**Charme.** — La politique coloniale. *R des Deux Mondes* 1er novembre 1883.

**D. P. H. Chassériaud.**— Au Tonkin. — Souvenirs médicaux d'une campagne de guerre (1883-1884). Relation précédée d'une étude géographique et d'une carte orographique du pays. Bordeaux, imp. Bellier, 1 vol. in-8o.

**Chanstang** Dr .— Relation de l'épidemie de choléra de 1882 *E. R.* V. 345-388. *Tirage à part* br. in-8o, 46 p. Saigon, I. IV. 1882.

— Instructions relatives aux soins à donner aux cholériques dans les postes. br. in-16, 12 p. Saigon, I. N. 1883.

**A. de Chenclos.** — Huê, l'Annam, et le Tonkin, *Correspondance,* 10 octobre 1882.

**Chéon.** — Bonze et bonzesse. Dialogue annamite. Saigon, 1886 1 broch. in-8o, Rey et Curiol.

— Traductions annamites. Saigon 1888, 1 br. in-8o. Rey et Curiol.

— Bonze et bonzesse (dialogue annamite) *E. R.* XI, 45-98, 1886 *Tirage à part* 1 broch. in-8o Saigon, 1886.

— La dengue — Vers sur la dengue traduction. *B. S. E. I. C.* 1888 Saigon.

— Conseil d'une mère à sa fille traduction *B. S. E. I. C. de Saigon*, 1er semestre 1888 p. 5-36. *Tirage à part.*

— Trương l'imbécile (comédie annamite) *B. S. E. I. C. de Saigon*, 2e semestre 1888, 2e fascicule p. 5-48.

**CHOLÉRA.** — Question adressée par M. Félix Faure sur une épidémie de choléra qui se serait déclarée en Cochinchine. — Réponse de M. Berlet. *J. O.* 1881. Débats parlementaires, 409-410.

**G. D. CLAUBRY.** — Sur les races habitant la Cochinchine française. br. in-8° 15 p. Paris, imp. Hemmyer. *Extrait du B. de la Société d'anthropologie* 1882.

— Casse-cou ou le budget de la Cochinchine en 1882. br. in-8° Paris, Ghio 1882.

— L'instruction publique en Cochinchine *A. E. O.* 193. 1882-1883.

**Clausenitz.** — Eine ent deckimgs fahrt nach den vruinen des reiches Khmêrs. Die wature 4. 8. 8. 10. 14. 1879.

**COCHINCHINE FRANÇAISE.** — Intérêts économiques de la France en Cochinchine *Économiste Français*, 30 juin 1883.

— Introduction à la géographie de la Basse-Cochinchine. *I. O C.* 1882. 546.

— La Coc hinchine française *B. S. G.* de Lille 1883.

— Note sur les possessions françaises en Cochinchine (en allemand) Zeitschrift des Gesellschaf fiir erdkunde zu Berlin XVI.

— Le commerce de la Cochinchine française. Extrait de l'*Indépendant* de Saigon *J. des Chambres de commerce* 1883, 388-398.

— Mouvement commercial en 1882, Cochinchine, ibid, 479.

— La fabrication de l'indigo. — La soie de Cochinchine, ibid. 245.

— Note sur les travaux publics qui seront prochainement exécutés en Cochinchine. *B. S. G. de Marseille* 1880, p. 483.

— La ligne de Cholon à Mytho en Cochinchine. *B. du Ministère des travaux publics*, décembre 1880.

— Conseil colonial de la Cochinchine. Question d'un chemin de fer Séance du 22 novembre 1880. br. in-8°. Paris, Chaix 1881.

— Le chemin de fer de la Cochinchine. *B. S. I.* 1881 1. 363.

— Communication de M. Dutreuil de Rhins sur les grandes voies de communication en Cochinchine *C. R. S. G. P.* n° 13, 1885. 392-393.

— Messageries fluviales de la Cochinchine. Itinéraires, avec tableau de distances entre les divers points desservis par les bateaux de la Cie, 1 fr.

— Collège des interprètes *C. R. S. G. P.* n. 6, p. 180 et 181, 184 et 185.

— Statistique médicale de 1863 et 1870 Saigon, 1885, 1 vol. in-4o

— Zur médicinischen Géographie von Cochinchina u. Tongking. Deutsches Archiv f. Gesch. E. Médecin. Bd 7 h. 2, 1884 p 271-272.

## État de la Cochinchine

En 1878 1 broch. in-4o 36 p. Saigon, imp. coloniale 1879.
En 1879 1 broch. in-4o 120 p. Saigon, imp. coloniale 1880.
En 1880 1 broch. in-4o 174 p. Saigon, imp. coloniale 1881.
En 1881 1 broch. in-4o 160 p. Saigon, imp. coloniale 1882
En 1882 1 broch. in-4o 160 p. Saigon, imp. coloniale 1883.
En 1883 1 vol. in-4o 185 p, Saigon, imp. coloniale 1884.
En 1884 1 vol. in-4o 160 p. Saigon, imp. coloniale 1885,
En 1885 1 vol. in-4o 160 p. Saigon, imp. coloniale 1888.

— Traité entre le Roy et le Roy de la Cochinchine *R. E. O.* II, 268-271, 1883.

— **Mémoires divers sur la Cochinchine.** 1686-1748. (publiés par M. Cordier *R. E. O.* tome II, 305-398, 1884.

1 Extrait de la lettre du Saint Véret à Siam, le 5 novembre 1886.
2 Mémoire sur l'isle de Poulo-Condor surnommée isle d'Orléans en Chine 1744.
3 Mémoire sur la Cochinchine (par P. Poivre).
4 Réflexion sur le mémoire touchant la Cochinchine.
5 Extrait d'un in-4o portant pour titre:
« Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume, évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine en l'année 1740 » par M. Faure, prêtre suisse, etc., à Venise 1746.
6 Extraits de divers endroits de la visite de M. d'Halicarnasse à la Cochinchine en 1740.
7 Extrait de la lettre de M. Friel, écrite à M. de Godechen le 26 janvier 1747 à Pondichéry.
8 Mémoire sur le commerce de Cochinchine — 12 juillet 1748.

9 Quelques réflexions sur le mémoire qui traite du commerce de Cochinchine.
10 Mission de M. Poivre.
11 Addition au mémoire sur le commerce de la Cochinchine en conséquence des réflexions de M. Duvelac.
— Note sur les forêts de la basse Cochinchine *Bulletin min. agric.* juin 1886, Paris.
— Rapport consulaire sur Saigon. *Revue cons. belge.* IV 2.
— Les îles et les côtes françaises du golfe de Siam. *Revue marine et colonie*, novembre 1886, Paris.
— Quelques mots sur les animaux domestiques de la Cochinchine. *Bulletin Soc. nat. acclimatation* Paris, novembre 1886.
— Aperçu sur la Cochinchine française au point de vue de la faune générale ; *Bulletin société nationale d'acclimatation de France*, 3 mars 1887, Paris.
— Des bois de la Cochinchine *Bulletin société de géographie de Rochefort.* 4 trim. 1886.

**LE COCHINCHINOIS**. — Journal politique, commercial et industriel, paraissant le jeudi et le dimanche, a commencé le 15 novembre 1888. Imp. Commerciale. 15 num. en 1888.

**J. M. Collomb**. — Essai sur l'hygiène et la pathologie de l'Annam et du Tonkin par le Dr J. M. Collomb, médecin de la marine, br. in-8° 63 p. imp. Duc et Demaison, Lyon 1883.

**Colombier**. — Rapport sur un essai d'amélioration de la vigne de Cochinchine. *B. S. I. S.* 1. 46 1883.

**COLONIES**. — Les Colonies françaises en 1883, 1 vol. in-8° Paris Berger-Levrault 1883.

**A. R. Colquhoun**. — Across Chrysê. From. Canton to Mandalay-England and France in Asia. 2 vol. in-8° Londres. Samps on Low 1883. — Traduit en Français par Simond sous le titre : La Chine méridionale. De Canton à Mandalay. 2 vol. in-12. 60 grav. et 1 carte. Paris Oudin 1884.
— The prospectsof trade extension between Burmah, the Shan country and the S. W. China. With map of Indo-China (*spécial supplément to the Chamber of commerce journal* (nov. 1882) br. in-4°

— The truth about Tonquin, *being the Times spécial correspondance.* London Field and Tuer. 1 vol. in-12. V. Les Anglais au Tonkin. Exploration 1884 1. 679-681.

— Les frontières du Tonkin traduit de l'anglais par Ch. Simond 1 vol. in-12 illustré, Paris 1884, Lecène et Oudin.

**Combier.** — Rapport sur les grands travaux projetés en Cochinchine. br. in-4° 28 p. à 2 colonnes, publiée par *l'Indépendant de Saigon.* ( Extrait du journal 1881. 8-22 septembre.)

**COMITÉ AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE LA COCHINCHINE.** — *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine.*

— Tome 1. n° 1. 26 novembre 1865, réimprimé en 1875 à Paris par P. Dupont, 1 fascicule in-8° 100 p.

— N° 2. 1866 réimp. en 1875. 1 fasc. in-8° 72 p.

3. 1866 Saigon, imp. impériale 1 fasc. in-8° 68 p.

4. 1866 Saigon, imp. impériale. 1 fasc. in-8° 32 p.

5. 1867 réimp. en 1875 par P. Dupont .1 fasc. in-8° 72 p.

— Tome II. 6 novembre 1866, septembre 1868. Saigon, imp. impér. 1869, 1 fasc. in-8° 48 p.

— 7. Septembre-décembre 1868. Paris imp. P. Dupont. 1872 1 fasc. in-8° 48 p.

— 8. Janvier-décembre 1869, Paris P. Dupont 1872 1. fasc. in-8° 84 p.

— 9. 1er trimestre 1870, Paris P. Dupont 1872. 1 fasc. in-8°, 90 p. — (Le 2e trimestre n'a pas de titre il commence à la p. 55).

— Tome III. n° XI, 2e semestre 1870, année 1871. Table des matières de 1865 à 1871, Paris P. Dupont 1872. (Continue la pagination du tome II.)

*Deuxième série.*

— Tome I. n° 1. année 1872, Paris, imp. P. Dupont 1872 p. 1-52.

N° 2 année 1873 Paris, imp. P. Dupont, 1875 p. 53-132.

3 — 1874 Paris, imp. P. Dupont, 1875 p. 133-185.

4 — 1875 Paris, imp. V. Goupy, 1876 p. 185-228.

5 — 1876 Paris, imp. V. Goupy, 1877 p. 229-376.

6 — 1877 Paris, Challamel.......1878 p. 377-488.

*Troisième série.*

— Tome I. n° 1. année 1878, Paris imp. Goupy et Jourdan. 1879, 1-174.

— 2. Année 1879. Paris imp. Goupy et Jourdan. 1880, 175-230 avec 5 planches, 1 carte, 9 tableaux, un tracé météorologique, 1 tracé pluviométrique.

*Quatrième série.*

— Tome I. n° 1. 1880, Challamel 1882, 126 p. in-8°, 15 tableaux 3 planches, tracées pluviométriques.

— N° 2. 1881, Challamel 1882, 92 p. in-8°.

— Procès-verbaux, des séances du *Comité agricole et industriel* en 1882 et 1883, *B. S. I. S.* tome I. 1-42, 1883.

— La Cochinchine Française en 1878, 1 vol. in-8°, IV. 351 p., 3 planches, 2 cartes. Paris, Challamel 1878.

**CONSEIL COLONIAL**. — *Rapports au Conseil colonial* 1880, LX. 496 p. et la table des matières, 1 vol. Saigon, IV, 1880.

— 1881, Session extraordinaire du 8 février (*mise en régie de l'opium*) Saigon I. IV. 1881, br. in-8°, 38 p.

1881, LII-368 p. 1 vol. in-8° Saigon, I. IV. 1881.

1882, LII-308 p. et la table des matières, 1 vol. in-8°, Saigon, I.IV. 1882.

— 1883, ( Session extraordinaire du 18 juin 1883 *Câble de Haiphong*) br. in-8°, 6 p. imp. du Gouv. 1883.

— 1883. Deuxième session extraordinaire (*Binh-thuân, crédit foncier*) br. in-8°, 12 p. imp. du Gouv. 1883.

1883, LXIV 258 p. 1 vol. in-8°, Saigon, imp. du Gouv. 1883.

1884, 1 vol. in-8°, 210 pages, Saigon 1884.

1884. Session extraordinaire du 26 mai, 1 vol. in-8°, 16 p. Saigon 1884.

1885, 1 vol. in-8°, 261 pages, Saigon, 1885.

1886, 1 vol. in-8°, CCXCIII+293 p. Saigon, 1886.

1887, 1 vol. in-8°, CXX+193 p. Saigon, 1887.

1888, 1 vol. in-8°, CXII+160 p. Saigon, 1888.

1889, 1 vol. in-8°, p. Saigon, 1888.

— *Procès-verbaux des séances du Conseil colonial*, in-4° à 2 colonnes. Saigon, imprimerie du gouvernement:

Session ordinaire de 1880, 136 p.

Session extraordinaire du 8 février 1881, 25 p.

Session ordinaire de 1881, 138 p.

Session ordinaire de 1882, 242 p.

Première session extraordinaire de 1883 } ensemble 18 p.
Deuxième session extraordinaire de 1883 }

Troisième session extraordinaire de 1883 } ensemble 228 p.
Session ordinaire de 1883........... }

Session ordinaire de 1884-1885, 238 pages.
Session ordinaire de 1885-1886, 240 p.
Session ordinaire de 1886-1887, 266 p.
Session extraordinaire de 1887, 11 p.
Session ordinaire de 1887-1888, 140 p.
Session ordinaire de 1888-1889, p.

**De Contenson**. — Chine et Extrême-Orient, 1 volume in-18, Plon 1884.

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**. — *Ferme de l'opium et des alcools de riz*. — Rapport au Directeur de l'intérieur. Projet de cahier des charges, 40 p. in-8°, Saigon, I. IV 1880.

— Rapport et statistique de la Régie des alcools, 18 p. in-8°, Saigon, I. IV 1882.

— Rapport et statistique de la Régie des alcools, 2e semestre 1882, Saigon imp. Guilland et Martinon, 1883.

— Rapport au Conseil de surveillance dans sa séance du 31 juillet 1882, 10 p. in-8°, 1882.

— Rapport au Conseil de surveillance dans sa séance du 3 novembre 1882, 12 p. in-8°, I. IV 1882.

— Rapport au Conseil de surveillance dans sa séance du 19 novembre 1883, br. in-8, 32 p. Saigon imp. Guilland et Martinon. 1883.

**H. Cordier**. — *Bibliotheca Sinica*, dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire Chinois, 2 vol. in-8°. Leroux (*Publication de l'École des langues orientales vivantes*). En cours de publication depuis 1878. Le second fascicule du tome II vient de paraître avec la date de 1884.

— Conférence faite le 9 décembre 1882 au cercle Saint-Simon sur la question du Tonkin, *B. de la Société historique et Cercle Saint-Simon* 1883.

— Le conflit entre la France et la Chine, étude d'histoire coloniale et de droit international. Br. in-18, 48 p. Paris, Cerf. 1883.

— Le consulat de France à Hué sous la restauration, documents extraits des archives des affaires étrangères et de la marine.

(*Correspondance officielle de Chaigneau et de son neveu*) *R. E. O.* II 139-267, 1883. *Tirage à part,* br. in-8°. Leroux. Voir *Cochinhine*

**A. Cornu.** — De la piastre en Cochinchine, Saigon 1885. 1 broch. in-8°.

**A. Corre.** — Rapport sur les objets de l'âge de la pierre polie et du bronze à Son Ron Sen. (Cambodge. *E.R.* 1. 95-124. 1880.

— Note annexe sur des instruments en pierre polie et en bronze trouvés aux environs de Saigon et recueillis par M. Jugant, photographe à l'arsenal. *E. R.* I. 125-126.

— Rapport sur de nouvelles recherches relatives à l'âge de la pierre polie et du bronze en Indo-Chine. *E. R. I.* 361-584, 1880.

— Note sur la pêche de commencement d'année à Phnom-Penh (Cambodge.) *E. R.* II. 393-404, 1880.

— Préhistorique Combodgien. *R. d'éthnographie* II. 90.

— Traîté des fièvres bilieuses et typhiques des pays chauds. Paris Doin in-8°, VIII 568 p. avec tracés de température 1883.

— Voir Harmand Labarte. Landes.

**Corroy.** — Note sur un textile présenté au comité (*Eriodendron aufractuosum*) *B. C. A. I.* 4e série n° 1. 85-87, 1882.

— Observations météorologiques pour les années 1879 et 1880 ibid. 90-99 an. 3 tracés graphiques.

— Notice sur les travaux du Comité agricole et industriel depuis sa fondation *B. C. A. I.* 4e série n° 2, 81-87, 1882.

— Plantes indigènes et exotiques de grande culture expérimentées à la ferme des Mares. *Annales du jardin botanique* 1870-1880, 101-140.

**Cosserat.**— Mission du Tonkin occidental. Missions catholiques. 1882, 591-592.

**A. Coste.** — Petit manuel d'hygiène coloniale à l'usage des Européens habitant le Tonkin, l'Indo-Chine et tous les autres pays chauds. Paris, 1887, 1 vol. in-8°.

**E. Cotteau.** — Lettre sur son voyage en Chine et au Tonkin. *C. R. S. G.* 1882, 35-37.

— Un séjour au Tonkin. *R. politique et littéraire* 5 mai 1883.

— Un touriste dans l'Extrême-Orient. Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin, août 1881—24 janvier 1882. 1 vol. in-16, 448 p. avec portrait. Paris, Hachette 1884.

— Questions coloniales (Indo-chine) P. B. publiées par *les Tablettes des deux Charentes*. Rochefort 9, 8 mai 1886.

— French in Indo-china with a narrative of Garniers explorations in Cochinchina, Annam and Tonkin, with, 33 ill. Nelson 1884 in-12, 258 p.

— La situation et le budjet de l'Indo-chine à la chambre des députés, *Revue française* 1888 p. 304-320, Paris.

— Les frontières du Siam. Lethel et Seroy, *Econom. français* 5 mai 1888, Paris.

— La situation de l'Indo-chine française. *Econom. francais*, 10 novembre 1888, Paris.

— Les produits française en Indo-chine. *La France com.* 5 septembre 1888.

— Voir *Annam*, *Cambodge*, *Cochinchine* *Tonkin*.

**INDO-CHINE FRANÇAISE**. — Organe des intérêts politiques et commerciaux de la Cochinchine paraissant toutes les semaines, 24 numéros du 18 février au 29 juillet 1882, Paris.

**INDO-CHINOIS**. — Journal politique commercirl et industriel, commence le 12 janvier 1887, paraissant le dimanche, imp. Rey et Curiol, Saigon.

## J

**J. R. Jackson** — Funéral rites in Cochinchina. Notes and queries. n° 186, juin 21, 1883 p. 44-45.

**L. Jacquet**. — Lettre sur le Tonkin *C. R. S. G. P.* 1884,

**James (Henri)**. — Quelques cas de Morphiuomanie chez les animaux. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1887 p. 25-28.

**Jamieson**. — The tributary nations of China. *China Review* XI, 1884, 94-109.

**Janneau**. — Essai sur l'origine de la langue annamite, précédé d'une notice sur Janneau et son œuvre. *B. S. I. S.* 1883184-200.

**JARDIN BOTANIQUE**. — Annales du jardin botanique et de la ferme des mares. 3 fascicules, in-4e, 252 p. 1878-1880 imp. nationale, Saigon.

— Catalogue général des plans existant au jardin botanique et à la ferme expérimentale des mares, le 1er janvier 1878. Annales 33-90, Saigon.

**Josselme**. — Rapport sur la culture du rocou. *B. S. I. S.* 1. 73-79, 150-158 1883.

— A propos de la castration des mâles de l'espèce bovine par la ligature élastique. B. S. E. I. C. de Saigon, 2e semestre 1888, 2e fscicule, p. 103-107 110-112.

**JOURNAL OFFICIEL DE LA COCHINCHINE FRANÇAISE.** — Paraissant le mercredi et le samedi, F. in-4° Saigon, imprimerie nationale.

1879-1880 numéros 15-128, pp. 896, table alphabétique 20 p. Les numéros 1-14 ont paru sans le titre courrier de Saigon.

— La nouvelle dénomination commence à partir de 26 juillet 1879

1881 106 numéros 928 p. 16 p. de table.
1882 105 numéros 1244 p. 18 p. de table.
1883 104 numéros 1216 p. 22 p. de table.
1884 104 numéros 1376 p. 11 p. de table.
1885 104 numéros 1540 p. 22 p. de table.
1886 184 numéros 1220 p. 23 p. de table.
1887 104 numéros 1200 p. 19 p. de table.
1888 185 numéros 1164 p. 35 p. de table.

**Journal de Saigon.** — Commercial, agricole, politique et d'annonces avec supplément commercial les lundis, mercredis, et vendredis, in-4 imp. Nicolier. 1-171 numéros du 15 juin 1880 au 31 décembre 1881, 172-313 du 1er janvier 1882 au 16 juin 1884.

**F. Julien.** — Lettre d'un précurseur. — Doudard de Lagrée au Cambodge et en Indo-chine. 2e édition, Paris Challamel 1886, 1 volume in-8°.

## K

**H. K.** — The province of Yun-nam. Recommandation in favour of the free transit of the Red river (Annam) in order to search the markets of western China. *China Review*.IX 1881 350-362.

**Kaori.** — Le Kaori de la nouvelle Calédonie *J. O. C.* 1883, page 1158.

**Kaulek.** — Décortication mécanique de la ramie par Kaulek fils, ingénieur constructeur in-8° 36 p. Paris, imp. Morris et fils

**A. H. Keane.** — Monograph on the relations of the Indo-chinese and inter-oceanic races and languages reprinted from *journal Anthrological institute* br. 36 p. Londres Trübner.

— The Indo-chinese and oceanie races. Types and affinities. Nature (de Londres). Joder 1880, 12, 20 janvier 1881. Extrait sous le titre de : The Aryan origin of the Cambodians, *China Review* IX p. 256.

— Rapports éthnologiques et linguistiques des races indo-chinoises et indo pacifiques (traduction de Grémiaux) *A. E. O.* 1882-1883, 238-264. (*V lettre de Harmand*, VI, 1883-1888 p. 62.

**and R. Temple**. — Asia Compendium of géography and travel 1 vol. 723 p. et 12 cartes. Londres, Stanford, 1882.

**Kergaradec**. — Lè commerce du Yum-nam par la voie du Fleuve Rouge *E. R.* 1. 349-360 1880.

— Rapport sur le commerce du port d'Haiphong pendant l'année 1880 *E. R.* III. 261-276 *Tirage à part* 18 p. in-8° 1881.

— Deux lettres sur le Tonkin. Congrès national des Sociétés françaises de géographie, Lyon 1881 44-49.

— Le commerce du port d'Haiphong, ibid. 292-306.

— Notes de voyages de Hanoi à Bac-ninh et à Thai Nguyên. *E. R.* IV 81-98. 1881.

— Note sur les inscrustations du Tonkin *E. R.* VI. 280-286 1881.

**H. Kern**. — Inscriptions cambodgiennes *A. E. O.* mai. 1880.

— L'époque du roi Suryavarman *A. E. O.* janvier 1882.

— Le français au Tonkin. Conférence. *C. R.* par Ch. Picard. *B. S, des études colon. et marit.* 1881. 392-395.

**Kiepert R.** — Tonkin. Meyers conversation Lexikon 3 aufl. B. 21. 1884, p. 902-911, 1 carte.

**T. W. Knose.** — Adventures of two youths in a journey to Siam and Java with description of Cochinchina, Sumatra, and the Malay archipelago, 1 vol. in-4° 446 p. *Roman géographique.*

**W. Koner**. — Sur la carte du Tonkin (en allemand), Geselschaft fur 'erdkunde zu Berlin Qeitschift. XVIII. 3. 4-5 1883.

**H. Kospsch.** — Botanical notes. (Canelle de l'Annam).

# L

**Ch. Labarthe**. — Limites du Tonkin et de la Chine avec carte *R. G.* mai 1883.

— L'administration actuelle du Tonkin sous la domination annamite. *R. G.* XII. 435-443 juin 1883.

— Les Annamites et les Chinois au Tonkin *R. G.* XIII. 37-49 juillet 1883. C. R. par Corre *R. d'éthnographie* II. 534, 1883.

— Hanoi *R. G.* août. 1883.
— Qui-nhon et la province de Binh-dinh, condition d'existence de Hué *R. G.* sept. 1883.
— Les environs d'Hanoi avec carte *R. G.* oct. 1883.
— Pakhoi et Hoi-how. Entre Chine et Tonkin. *R. G.* 1884 8-15.
— La frontière nord du Tonkin, Langson Cao bang, Thai-nguyên *R. G.* mai 1884, 321 334.

**Labussière.** — Etude sur la propriété foncière rurale en Cochinchine et particulièrement dans l'inspection de Soctrang *E. R.* I. 331-348. 1880.
— Rapport sur les Chams et les Malais de l'arrondissement de Chaudoc *E. R.* II. 373-380 avec carte, 1880.

**Réné de Laferté.** — L'état Khmer. L'*Artiste.* mars 1880.

**J. Lafitte.** — La vérité sur le Tonkin, l'Annam le Cambodge et la Cochinchine. 1 broch. in-8°. Paris, Challamel.

**Laforgue.** — Lettre sur la mission du Laos. Tonkin oriental. Missions catholiques, 1882. 229-232.

**Lahaye.** — Rapport sur le régime forestier de la Cochinchine. *B. S. I. S.* I. 123-141. 1883.

**Lamette. Ch.** — La voie du Fleuve Rouge. Le Yunnan et le *Bul. S. Norm. de* G. 1884. VI. n° 1 pag. 1-19.

**A. Landes.**— Renseignements sur la prostitution et le commerce d'enfants à Cholon. *E R.* II. 145-146. 1880.
— La commune annamite. J. *O.* C. 1880. 446-451, 450 469, reproduit dans *E. R.* II. 213-242. 1880.
— Note sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites *E. R.* II. 447-464, III. 137-148, 351-370. VI. 267-279. *Tirage à part* 66 p. in-8°. Saigon, 1880.
— Funérailles *E. R.* V. 250-269 ; 1882. *Tirage à part*, br. in-8°. 22 p. Paris, Leroux.
— Mariage *E. R. V.* 1883. *Tirage à part* in 8° 16 p. Paris Leroux. (C. R. *China Review* IX. X. XI., notice of new books. — *R. d'éthnographie* 11, 454-455 par H. Carre.
— Nhi do mai. Les pruniers refleuris, poëme Tonkinois transcrit par M. Phan duc Hoa, traduit par M. Landes *Ex. R.* N°s 17 et 18. Saigon 1884 t. VII 225-299, 301-383, VIII 43-146.
— Contes et légendes annamites. *E. R.* VIII 297-314, IX 131-153, 359-413, X 39-91, 1885, XI 108-160, 229-322.

— Trân bô (comédie annamite) transcrit par M. Phan duc hoa, lettré au collège des interprètes et traduite par A. Landes *E. R.* XIII 161-214 1886. Contes tjames *Ex. R.* XIII 51-131, 1887.

— Note sur le quoc ngu *B. S. E. I. C.* de Saigon 1er semestre 1886 p. 5-22.

**De Lanessan.** — L'Indo-Chine française étude politique économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin. Paris 1889 1 vol. in 8° F. Alcan.

— L'expansion coloniale de la France 1 vol. in 8° Alcan Paris 1887.

— Conférences de l'association française pour l'avancement des sciences. — L'empire d'Annam. *Revue scientifique* 2 mars 1889 — Paris.

— L'Indo-Chine française. Conférence faite à la société géographie commerciale de Paris 20 décembre 1887 *B. S. G. C. P.* 249-267, 1887-1888.

**A. Langlois.** — Les colonies françaises. *Correspondant* 10, 25 décembre 1882.

**L. Lanier.** — La découverte d'une nouvelle route de commerce dans le Tonkin. (M. Dupuis sur le Fleuve Rouge), conférence faite à la société industrielle d'Amiens le 28 juin 1880 br. in-8°, 41 p. carte coloriée, Amiens imprimerie Jeunel 1883.

**LA LANTERNE INDO-CHINOISE.** — Journal politique, imprimerie Bock, Saigon, paraît du 4 octobre au 15 novembre 1887, 7 nos br. in 8°.

**LAOS.** — Mission du Laos au Tonqin occidental, *An. de la propogation de la foi* 1881, 381-406.

— Le haut Siam et le Laos. *Exploration* 7 décembre 1882.

**Lapeyrère.** — Un projet de chemin de fer en Indo-Chine *B. S. G. de Rochefort,* 3e trim. 1880, tirage à part.

— Note sur l'écorce d'une liane, l'écdysanthera glandulifera (apo cynées) *B. S. G. de Rochefort* III n° 175-79, avec fig. 1881.

**Lasserre.** — Projet de code civil à l'usage des Annamites.

— Exposé des motifs du livre 1er. Des personnes. *E. R.* II. 465-565. *Tirage à part* br. in 8° 103 p. 1880.

— Exposé des motifs du livre II. Des biens et des différentes modifications de la propriété *E. R.* IV 358-435. *Tirage à part* 70 p. in-8° Saigon 1882.

— Exposé des motifs du livre III *E. R.* VI. fasc. 17 1-124. *Tirage à part,* 124 p. in-8° Saigon 1883. (Le fasc. n'a paru qu'en 1884)

— Projet de code civil à l'usage des Annamites.

**Launay Adr.** — Histoire ancienne et moderne de l'Annam, Tongking et Cochinchine, 3e édition Paris, Challamel 1884 in-8° 252 p.

**Lavallée.** — Sur les vignes du Soudan et de la Cochinchine. Communication à la société nationale d'agriculture reproduite dans le *B. de la société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var*, octobre 1883 450-452.

**G. Lavallée.** — La question du Tonquin. *R. des deux mondes* 1er septembre 1883.

**C. Hubert Lavallée.** — Le commerce dans l'Extrême-Orient et la question du Tonquin *Rv. des deux mondes*. Paris, septembre 1883 in-8°.

**Lazard.** — Lettre sur la mission du Cambodge (précidée d'une notice) *Annales de la propagation de la foi* 1882, 163-187.

**Lecœur.** — De Rouen à Saigon *B.* S. *normande de géographie* 1880. — *C. R. Exploration* 23 décembre 1880, 123-125.

**Dr Lecorre.** — Relation des voyages de M. Gauthier (*sic*) lieutenant d'infanterie de marine dans la presqu'île de l'Indo-Chine. *B. S. G. Rochef.* IV. 119-126, octobre, décembre 1882.

**P. Lefèbre.** — Faces jaunes. Souvenirs de l'Indo-Chine, Paris, Challamel. 1 vol. in-8°. 1885.

**P. Le hautcourt.** — Les expéditions françaises au Tonkin publication du *Spectateur militaire*. Paris, in-8° Noirot.

**LÉGISLATION.** — Recueil de la législation et règlementation de la Cochinchine au 1er janvier 1880. 2 vol. in-8° XII. 610 et 806 p. p. imp. nat. 1880 1881 (par Bataille).

— Recueil de la législation électorale, br. in-4° 120 p. Saigon, imp. nat. 1881.

**Ch Lemire.** — L'Indo-Chine-Cochinchine française, royaume du Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin. Nouv. éd. 1 vol. in-8° Paris, Challamel 1884.

— Indo-Chine, Cochinchine, Tonquin, Cambodge conférences. Feuilleton du pilote de la Somme, nov. 1882.

— Exposé chronologique des rélations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France jusqu'à ce jour 1 vol.

— Cochinchine française et royaume du Cambodge avec les itinéraires de Paris en Indo Chine avec cartes, 6e édition. 1887. Challamel. 1 vol. in-8°.

— Les provinces Binh dinh et du Phuyen avec cartes. *B.S.G.C.P.* 1886-1887, p. 576-588.

— Voyages de deux Annamites de Braké (Phuyen) à Samboc (Cambodge) *B. S. G. C. P.*, p. 588-590. Paris, 1887.

— Excursion dans les provinces de Quang-nghia et Binh dinh en Annam par Ch. et Fanny Lemyre. *B.S.G.C.* Paris, 1887-1888, p. 144-162. Paris.

**J. Lemoine**. — Les routes commerciales vers la Chine. *R. générale Belge*, sept., oct., déc. 1883, janv. 1884.

**Lemosoff**. — Liste bibliographique des travaux relatifs au Tonkin publiés de 1867 à 1883. *R. G.* juillet 1883.

— Bibliographie du Tonkin. *R. G*, sept. 1883.

— La France, l'Annam et la Chine. *Nouvelle Revue*, 15 déc. 1883. 863-876.

**Le Myre de Vilers**. — Des frais de premier établissement et l'administration aux colonies. Résumé d'une conférence faite le 14 janvier 1884 à la *Soc. des Études marit. et col.* B. 1884, n° 1.

**Léonard**. — Note sur l'huile de poisson provenant de la dernière pêche faite à Pnom-penh. *E. R.* II. 403-404, 1880.

— Du Rocou. *B. C. A. I.*, 4e série, n° 2. 47-57, 1882.

— Conservation des fleurs à la façon cambodgienne. *B.S.E.I.C.* de Saigon, p. 66-68. 1er semestre 1886.

**Lesserteur**. — Le Hoàng nàn, remède tonquinois contre la rage, la lèpre et autres maladies. 1 vol. in-8°, au bureau des Missions catholiques. 1881. *C. R.* dans *R. médicale* reproduit par Missions catholiques 1882. 47-48.

— Le Hoàng nàn, réponse à la *R. du monde catholique*. Missions catholiques. 1881, p. 312.

— Lettre sur le typhon du Tonkin occidental. Missions catholiques, 1881. 589-590.

— Des progrès de la Mission catholique au Tonquin occidental. *Extraits des Missions catholiques*, 16 p. in-8°. Lyon.

— Les premiers prêtres indigènes de l'église du Tonkin. Missions catholiques, avril 1883. *Tirage à part*, br. in-8°. 44 p. Illustrations. Lyon, Mougin Ruraud. 1883.

— Réponse à M. Desaint. *Annales de philosophie chrétienne*, nov. 1883.

**E. C. Lesserteur**. — Rituel domestique des funérailles en Annam. Paris. Chaix. 1885, br. in-8°.

— Projet de code civil à l'usage des Annamites.

**Launay Adr.** — Histoire ancienne et moderne de l'Annam, Tongking et Cochinchine, 3e édition Paris, Challamel 1884 in-8o 252 p.

**Lavallée.** — Sur les vignes du Soudan et de la Cochinchine. Communication à la société nationale d'agriculture reproduite dans le *B. de la société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var*, octobre 1883 450-452.

**G. Lavallée.** — La question du Tonquin. *R. des deux mondes* 1er septembre 1883.

**C. Hubert Lavallée.** — Le commerce dans l'Extrême-Orient et la question du Tonquin *Rv. des deux mondes*. Paris, septembre 1883 in-8o.

**Lazard.** — Lettre sur la mission du Cambodge (précidée d'une notice) *Annales de la propagation de la foi* 1882, 163-187.

**Lecœur.** — De Rouen à Saigon *B. S. normande de géographie* 1880. — *C. R. Exploration* 23 décembre 1880, 123-125.

**Dr Lecorre.** — Relation des voyages de M. Gauthier (*sic*) lieutenant d'infanterie de marine dans la presqu'île de l'Indo-Chine. *B. S. G. Rochef.* IV. 119-126, octobre, décembre 1882.

**P. Lefèbre.** — Faces jaunes. Souvenirs de l'Indo-Chine, Paris, Challamel. 1 vol. inl-8o. 1885.

**P. Le hautcourt.** — Les expéditions françaises au Tonkin publication du *Spectateur militaire*. Paris, in-8o Noirot.

**LÉGISLATION.** — Recueil de la législation et réglementation de la Cochinchine au 1er janvier 1880. 2 vol. in-8o XII. 610 et 806 p. p. imp. nat. 1880 1881 (par Bataille).

— Recueil de la législation électorale, br. in-4o 120 p. Saigon; imp. nat. 1881.

**Ch Lemire.** — L'Indo-Chine-Cochinchine française, royaume du Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin. Nouv. éd. 1 vol. in-8o Paris, Challamel 1884.

— Indo-Chine, Cochinchine, Tonquin, Cambodge conférences. Feuilleton du pilote de la Somme, nov. 1882.

— Exposé chronologique des rélations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France jusqu'à ce jour 1 vol.

— Cochinchine française et royaume du Cambodge avec les itinéraires de Paris en Indo Chine avec cartes, 6e édition. 1887. Challamel. 1 vol. in-8o.

— Les provinces Binh dinh et du Phuyen avec cartes. *B.S.G.C.P.* 1886-1887, p. 576-588.

— Voyages de deux Annamites de Braké (Phuyen) à Samboc (Cambodge) *B. S. G. C. P.*, p. 588-590. Paris, 1887.

— Excursion dans les provinces de Quang-nghia et Binh dinh en Annam par Ch. et Fanny Lemyre. *B.S.G.C.* Paris, 1887-1888, p. 144-162. Paris.

**J. Lemoine.** — Les routes commerciales vers la Chine. *R. générale Belge*, sept., oct., déc. 1883, janv. 1884.

**Lemosoff.** — Liste bibliographique des travaux relatifs au Tonkin publiés de 1867 à 1883. *R. G.* juillet 1883.

— Bibliographie du Tonkin. *R. G*, sept. 1883.

— La France, l'Annam et la Chine. *Nouvelle Revue*, 15 déc. 1883. 863-876.

**Le Myre de Vilers.** — Des frais de premier établissement et l'administration aux colonies. Résumé d'une conférence faite le 14 janvier 1884 à la *Soc. des Études marit. et col.* B. 1884, n° 1.

**Léonard.** — Note sur l'huile de poisson provenant de la dernière pêche faite à Pnom-penh. *E. R.* II. 403-404, 1880.

— Du Rocou. *B. C. A. I.*, 4e série, n° 2. 47-57, 1882.

— Conservation des fleurs à la façon cambodgienne. *B.S.E.I.C.* de Saigon, p. 66-68. 1er semestre 1886.

**Lesserteur.** — Le Hoàng nàn, remède tonquinois contre la rage, la lèpre et autres maladies. 1 vol. in-8°, au bureau des Missions catholiques. 1881. *C. R.* dans *R. médicale* reproduit par Missions catholiques 1882. 47-48.

— Le Hoàng nàn, réponse à la *R. du monde catholique*. Missions catholiques. 1881, p. 312.

— Lettre sur le typhon du Tonkin occidental. Missions catholiques, 1881. 589-590.

— Des progrès de la Mission catholique au Tonquin occidental. *Extraits des Missions catholiques*, 16 p. in-8°. Lyon.

— Les premiers prêtres indigènes de l'église du Tonkin. Missions catholiques, avril 1883. *Tirage à part*, br. in-8°. 44 p. Illustrations. Lyon, Mougin Ruraud. 1883.

— Réponse à M. Desaint. *Annales de philosophie chrétienne*, nov. 1883.

**E. C. Lesserteur.** — Rituel domestique des funérailles en Annam. Paris. Chaix. 1885, br. in-8°.

— Paul Bert au Tonkin et les missionnaires. *Revue française*, 1888. p. 102-119. Paris.

**Le Verdier H. et H. Maubryan.** — Scènes de la vie annamite. Khi-hoa. Paris. Ollendorf. 1884, in-8°. 227 p.

**Levré.** — Rapport sur la fabrication de l'alcool de riz en Cochinchine. *B. S. E. I.* S. 1. 128-131. 1883.

**LICH ANNAM** thông dụng trong sáu tỉnh Nam-kỳ. (Almanach de la Basse-Cochinchine).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tuê thu Kỷ mẫu. | 1879, | br. in-8° | 128 pages. |
| Canh thìn. | 1880, | — | 118 — |
| Tân tị. | 1881, | — | 91 — |
| Nhâm ngọ. | 1882, | — | 146 — |
| Quí mùi | 1883, | — | 128 — |
| Giáp thân | 1884, | — | 94 — |
| Ất dậu | 1885, | 1 volume | 157 — |
| Bính tuất | 1886, | — | 135 — |
| Đinh hợi | 1887, | — | 148 — |

**LICH DIA PHAN** đàng trong bên tây năm Chúa giáng sinh 1883, năm Annam Quí-mùi. (Almanach de la Mission pour 1883), br. in-16°. 16 p. Tân-định. Imp. de la Mission 1882. (Il paraît tous les ans un almanach de genre).

**Lieusson.** — Tonkin. Notes de voyages, mars 1885, d'Haiphong à Hanoi. Paris. Chaix, 1886, br. in-8°.

**Loti P.** — Pagodes souterraines. *Revue des deux mondes*. t. 64. 15 juillet 1884, p. 418-426.

**E. Lœventhal.** — La vérité sur la guerre du Tonkin. 1 page. in-folio à 2 colonnes. Paris, imp. Cossin. 1883.

**A. j. Loftus.**— Notes of a journey accross the isthmus of Kra, made with the French gouvernement survey expédition, january-april 1883, with explanatory map and section and appendix. Singapore. 1 vol. in-8° 1883.

**Lourme.** — Rapport au sujet de la vigne sauvage de Cochinchine *J. O. C.* 1882 p. 123 *B. C.* A. I. 4e série, n° 2. 58-62. 1882. *B. S. G. de Bordeaux*. 1882, 304-306.

— Sur les courants terrestres. (Analyse d'une étude de M. Hissink). *B. S. I. S.* 1. 174-177. 1883.

**Louvet.** — La mission de la Cochinchine occidentale. *Missions catholiques* 1883, juin, août.

**Louvet** (le père). — La Cochinchine religieuse. Paris, Challamel. 2 vol.

**Lucy Fossorieu.** — Les codes de la Cochinchine et du Cambodge. *C. R.* d'une conférence faite le 4 juin 1883 à la Société d'ethnographie de Paris, par M. Dubard. *A. E. O.* 1883-1884, p. 21.

# M

**H. Mager.** — Le Tonkin. *Progrès français.* 1883.

**Dr Maget** Quelques mots sur le Tonkin. *B. S. G. de Rochefort.* 1881. 188-195.

— Climat et valeur sanitaire du Tonkin, br. in-8°. 30 p. Paris, 1881 (*Extrait des Archives de médecine navale*). t. XXXV.

— Note sur le nord du Tonkin. *E. R.* III- 483-493. 1881.

**A. Mahé de la Bourdonnais.**— La route française du Tonquin. Canal de Malacca. Avant projet de percement de l'isthme de Kra ou de Malacca, avec une carte, in-8°. Paris, Challamel, 1883.

**Maisonneufve Lacoste.**— Création d'un musée Indo-Chinois à Saigon, br. in-8°. Tulle. 1881.

**MANUEL DE CONVERSATION FRANÇAIS E ANNAMITE.**— 1 vol. in-8°. 210 p. Tân-Dinh, imp. de la Mission. 1882.

**G. Marcel.**— Le Kambodj et le protectorat français. *R. Scien.* 7 f. 1885, in-4°.

**LE MARGOUILLAT.** — Journal semi-hebdomadaire, caricaturiste humouristique, satirique et non politique. Autographié. (Il n'aparu qu'un numéro de 4 pages). 5 décembre 1880.

**Masseau.**— Les Ronzinelli. Commerce de vieux filets *J. O. C.* 1882 p. 326·

**Massie.** — Considérations botaniques et agricoles. *Bull. com. d'étude de l'Annam et du Tonkin.*

— Etude de la route de terre de Lang-son à Nacham et exploration du Song-ki-Hong. *Bull. com. étude*, feuille 19e. Hanoi.

**J. Mathieu.** — Le commerce des riz, *B. S. G. de Marseille* avril, juin 1883.

**V. Mayolle.** — Réflexions sur une épidemie de choléra en Cochinchine en 1882, br. in-8° 32 p. Paris, imp. Davy. 1883.

**Dr C. E. Martin.** — La suzeraineté de la Chine sur le Tonkin *R. G.*, octobre 1883.

**Martin.** — Vignes de la Cochinchine à racines tuberculeuses (Lettre à MM. Vilmorin Audrieux et Cie). *B. S. des études col. et mar.* 1883, 19-23.

**Maunoir.** — Indo-China. Encylopédié Britannique.

— Les missions géographiques du ministère de l'instruction publique. *J. O.* 18 avril 1884. Reprod. *B. S. G. Bordeaux*, 19 mai 1884 (mission Aymonier et Néis, p. 106).

**Mazenod.** — Note sur un voyage en chaloupes à vapeur dans le Mékong. *C. R. S. G. P.* 1886, no 16, p. 499-501.

**MÉDECINE.** — L'art médical en Cochinchine. *A. E. O.*

**MÉKONG.** — Voir *Cambodge* et *Annam*.

— Le Mékong doit être français. *B. S. G C. P.* 1887-1888, p. 782.

**P. Melon.** — Le Tonkin. Les événements de 1873 et 1874. Causes qui ont amené notre première intervention ; nécessité d'une occupation immédiate et définitive, br. in-8o, 40 p. Paris. Rouvier. 1881.

**F. Méré.** — Une promenade de Saigon à Battambang et à Angkor. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1888, 3e fascicule, pages 5-42.

**Méridiès.** — Le protectorat français au Tonkin. *Exploration* 1882. II. 897-992 I. 109-113.

— Etymologie du mot de Gow-tow. *Exploration.* 21 juillet 1881.

**W. Mesny.** — Tonkin, Hongkong 1884 C. R. *China Review* XII. 447. *Temps*, 5 juin 1884. Analyse et extraits, nouv. édition. 1 vol. in-8o. Sampson Low. 1884.

**Messier.** — Lettre sur le commerce du port de Quinhon. *J. O. C.* 1882, p. 101.

**Meyners d'Estray.** — Inscriptions cambodgiennes, communication au Congrès des Soc. sav. Françaises Session de 1883. C. R. *A E. O.* VI 376.

**Ab. des Michels.** — Tam tu kinh ou le Livre des phrases de trois caractères, avec le grand commentaire de Vuong am than. Texte, transcription annamite et chinoise et traduction complète, par A. des Michels. 1 vol. gr. in-8o, XI, 271 et 186 p. autographiés. Paris, Leroux 1882. *Publication de l'école des langues orientales.* XVII.

— Les poèmes de l'Annam. Luc vân tiên ca diên, texte en caractères figuratifs, transcriptions en caractères latins et traduction. 1 vol. p. in-8°. XVI, p. 106 et 10 pages autographiées. Paris, Leroux. 1883. *Publication de l'école des langues orientales*. XIX.
— Mémoire sur l'origine de la langue annamite lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 25 avril 1884. C. R. *J. O.* 1884, p. 23-82.
— Les poèmes de l'Annam. Kim-vân-Kiêu tân truyên. Publié et traduit pour la 1re fois. *Ecoles des langues orientales vivantes*. 2e série, 1 vol. XIV et XV. Tome I.-II. 2e partie. Paris, Leroux, 1884. 1 vol. in 8°.
— Mémoire sur les origines et le caractère de la langue annamite et sur l'influence que la littérature chinoise a exercé sur le mouvement intellectuel en Cochinchine et au Tonkin. *Mémoire acad des inscriptions*, t. X. Paris X. 1887, br. in-8°.
— Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et les Chinois. Amyot 1869. Paris, br. in-8°.

**Millot.** — L'ouverture du Fleuve Rouge. *A. E. O.* 1881. La politique française au Tonkin. *B. S. française pour la protection des indigènes des colonies*. sept. 1882. 164-166.
— Le Tonkin et la voie commerciale du Fleuve Rouge, br. in-4°, 42 p. avec grav. et cartes. *Extrait du C. de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires*. 4 déc. 1882. C. R. *Temps*, 27 nov. 1882.
— Le Tonkin, *R. scientifique* 2 juin 1883.
— La question du Tonkin. *B. S. géographique de Lille*. 1883.
— Le Tonkin et la voie commerciale du Fleuve Rouge. Conférence faite le 7 mars 1883 à la *Soc. des études col. et mar.* B. 1883, 131-154.
— Conférence sur le Tonkin. *B. Soc. de protection des voyageurs de commerce*, juin 1887. Paris, in-4°.
— Conférence sur le Tonkin (*Union nationale du commerce et de l'industrie*. Paris, 9 juillet 1887).
— Le Tonkin, son commerce et sa mise en exploitation. Paris, Challamel, 1888 1 vol. in-8°.

**MISSION.** — Sách tam thập nhứt điều tư lương. L'exercice sur trente et un articles de la foi, mars 1884.
— **Phép đánh vần, août 1884.**
— **Lịch quốc ngữ, năm 1885, août 1884.**

— Les Pruniers refleuris (Nhị độ Mai) vãn, septembre 1884.
— Elément d'arithmétique, janvier 1885.
— Inê tử đạo (vân), mai 1885.
— Sách tứ chung yêu lý, août 1885.
— Circulaire du vicaire apostolique de Saigon aux Européens, septembre 1885.
— Circulaire de la sœur supérieure, hôpital de Thị-nghè, sept. 1885.
— Lịch địa phận đàng trong bên bắc, 1885.
— Sách dạy các đấng làm thầy xét mình riêng, avril 1886.
— Chơn đạo dẫn giải, mai 1886.
— Thơ chung địa phận đàug trong bên tây, mai 1886.
— Lịch địa phận đàng trong bên tây, octobre 1886.
— Thơ Nam ký.
— Sách giáng sanh (vãn), octobre 1886.
— Lịch địa phận đàng trong bên bắc, septembre 1886.
— Thiên chúa tháng giáo; Nhựt khóa, septembre 1886.
— Tangia cap thanh Hài đàng Hôi, avril 1887.
— Linh mục phước Danh, avril 1887.
— Sách tháng Đ. C. Bà Maria, juin 1887.
— Hội đồng tú giáo, juillet 1887.
— Notice sur le Martyrs de la Cochinchine occidentale, par l'évêque de Saigon, août 1887.
— Sách mẹo latin, octobre 1887.
— Lịch địa phận đàng bên tây, novembre 1887.
— Tháng giáo yên lý, novembre 1887.
— Manuel de conversation française-annamite, janvier 1888.
— Ca ngợi D. C. Giêgiu Khirixitô, avril 1888.
— Sách thầy giãng, juin 1888.
— A-lê-xụ truyện, juillet 1888.
— Tứ tuần Mùa Ap-ven-to, août 1888.
— Brevis discutio sinensium, août 1888.
— Thinh nư hằng phải nhớ mà giữ luôn, octobre 1888.
— Lịch địa phận đàng trong bên tây, novembre 1888.
— Sách minh kính...truc, 21 novembre 1888.
— Sách hạnh các thánh 1 vol., décembre 1888.

**L. de Milloué.** — Catalogue descriptif et raisonné du musée Guimet, tome I. Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon. 1 vol. in-8°. 388 p, 1883.

**Mœvus.** — Barême pour la convertion des piastres en monnaie française depuis le taux de 4 fr. 50 jusqu'à 4 fr. 95 inclusivement. 1 vol. in-16°, 92 p. Saigon, imp. Nationale, 1884.

**MOIS.** — Sur les Moïs (sauvages de la Basse-Cochinchine). *Soc. G. Com. de Bordeaux*, p. 590 ann. 7.

**Moisy.** — Etude sur les contributions et recettes locales. *E. R.* II, 49-93, 1880.

**A. T. Mondière.** — Statistique des naissances et des décès dans la population annamite de la Cochinchine française pendant les 6 années 1872 à 1876(?) br. in-8°, 24 p. Paris, Masson, 1881. *Extrait des Annales de démographie internationales.*

— Monographie de la femme de Cochinchine. Femme Annamite, Chinoise, Minh huong, Cambodgienne. Anthropométrie, physiologie, position sociale. *Extraits des mémoires de la Société d'Anthropologie*, 2e série. tome II. br. in-8°, 80 p. Paris, Masson, 1882.

**C. Morice.** — La Cochinchine française. Conférence faite à la Société de géogr. de Lyon, le 3 juin 1880 *B. S. G. Lyon*, avril, mai, juin 1880. 289-319, avec carte du ressort des tribunaux français. *Tirage à part*, br. in-8°, 35 p. Lyon. Ceorg. 1881.

**Morin.** — Mémoire sur le sulfatage des céréales. *B. S. I. S.* 1. 102-104. 1883.

**L. Morlet.** — Description d'espèces nouvelles de coquilles recueillies par M. Pavie au Cambodge. *J. de conchyliologie*, XXIII 104-110, 1 pl. 1883.

**Mouchez.** — Rapport sur le prix Delalande-Guérineau décerné à M. Dupuis. *C. R. de l'Académie des sciences*, mars 1881.

**Mougeot.** — Un rapide voyage chez les Moïs. *B. S. E. I. C.* de Saigon. 1er semestre 1887. p. 29-44.

— Uue plantation en Cochinchine. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1888, 2e fascicule, p. 65-102.

**Mouhot.** — Voyage dans les royaumes de Siam, du Cambodge, du Laos et autres parties centrales de l'Indo-chine — *Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur*, par F. de Lanoye, 4e édition, 1 vol. in-18° j. VII, 335 pag. 1 carte, 18 gravures. Hachette. Biblio. rose illustrée, 1883.

**Moura.** — Note sur Saigon et Cholon. *B. S. G. de Bordeaux* 1881, 628.

— De Pnom-penh à Pursat en compagnie du roi du Cambodge. *R. E. O.* I. 84-112 247-310. 1882.

— Le royaume du Cambodge. Conférence faite à la Société de Géographie de Bordeaux le 24 avril 1882. *Bulletin*, 1882. 300-304 335-343, 397-397, 437-444 450-462, avec carte.

— Le royaume du Cambodge. 2 vol. gr. in-8° avec plans, carte en couleur. VIII-522 et 487 p. Paris, Leroux 1882 1883.— C. R, par Gén. Bovet. *C. R. S. G. P.* 1883. 166-268. — Rodel *B. S. G. de Bordeaux* 1883, 367-371. — Dr Hamy. *R d'ethnographie*, t. II. 1883. — Aymonier *E. R.* VI 207-220.

— Le Cambodge préhistorique. *R d'ethnographie*, t. II. 1883.

— Les Canchos ou Candios, 2 p. av. fig. *R. d'ethnographie*, t. II. 1883.

**LE MOUSTIQUE COCHINCHINOIS**, organe bi-mensuel de la gaîté coloniale. Imp. Commerciale, Saigon, paraît du 15 novembre 1887 au 2 février 1888, 6 nos.

**A. Mutteau.** — Une société secrète en Indo-chine. Paris, P. Arnould, 1887, br. in-8°.

# N

**Navelle.** — De Thi-Nai au Bla (notes et impressions). *E. R.* XIII. 131-160, 211-342, avec carte. 1887.

**P. Néis.** — Rapport sur une excursion scientifique faite chez les Moïs de l'arrondissement de Baria. du 15 mai au 15 juin 1880. *E. R.* II. 405-435. *Tirage à part.* 30 p. in-8° Saigon. 1880.

— Rapport sur une excursion faite chez les Moïs du 1er novembre 1880 au 8 janvier 1881. *E. R.* IV. 5-14. 1881. — Reproduit par l'*Exploration* sous le titre de : Première excursion du dr Néis chez les Moïs. 1882.

— Excursion en Cochinchine en 1880 et 1881, les Moïs. *B. S. G. commerciale de Paris*, IV. 289-293. 1881-1882.

— Explorations du pays des Moïs. *B. S. bretonne de géographie.* 1. 1882.

— Explorations chez les sauvages de l'Indo-Chine à l'est du Mékong. *C. R. S. G. P.* 1882 I. 305. *B. S. G. P.* 481-504, 1883. (avec itinéraires dans l'Indo-Chine aux sources du Dông-naï à Binh-thuân et au Sésane, par le Dr Néis et les lieutenants Septans et Gauroy, 1 feuille).

**Septans.** — Rapport sur un voyage d'exploration aux sources du Dông-nai par M. le Dr P. Néis et le lieutenant Septans. *E. R.* IX. 15 80. 1881. — Reproduit par l'*Exploration*. Deuxième excursion du Dr Néis chez les Moïs, 1882.

— Fouilles dans les ruines de Stung-treng. *R. d'ethnographie*, t. II. Correspondance, 1881.

— Excursion au Laos. Lettres au Dr Harmand. *C. R. S. G. P.* 1884. 58-64, 208-213.

— Note sur le pays des Phonong. *C. R. S. G. P.* 295-301.

— Lettre sur le voyage du Dr Néis dans le haut Mékong. *B. S. bretonne de géographie*, mars, avril. 1884 86-102.

Voyage au Laos, 1883-1884. *B. S. G. P.* 1885I p. 368-394, avec cartes.

**Dr. P. Néis.** — Sur la frontière du Tonkin. — Tour du monde. Paris, 1888, in-4o avec cartes.

*NHỰT. TRÌNH NAM KỲ.* — Le *Journal de Cochinchine* paraissant tous les samedis (rédigé en français et en annamite). Saigon, imp. Guilland et Martinon. 4 nos, du 1 au 22 janvier 1883.

**A. Nicolle.** — Mort au Tonkin (vers), 4 p. in-8o. Paris, imp. Wattier, 1883.

**Niederbergher.** — Lettre sur les riz de Cochinchine. *J. O. C.* 1880. 824-825.

**Norman.** — Tonkin or France in the Far East. *C. R. Athenæum*, 1er mars 1884.

**Norman C. B.** — Le Tonkin ou la France dans l'Extrême-Orient, Paris. Hinrichsen, 1884. in-8o, VI. 319 p.

**Cel Normand.** — Lettre du Tonkin. De novembre 1884 à mars 1885. Correspondance de Réné-Alexandre-Louis-Victor Normand, sous-lieutenant. Paris, Ollendorf, 1886. 1 vol. in-8o.

**Norodom.** — Le roi Norodom. *Annale de l'E. O.* t. VIII. p. 85-87.

**Noulet.** — L'âge de la pierre polie au Cambodge d'après les découvertes de M. Moura, 10 p. in-8o. Toulouse, imprimerie Douladouse.

— L'âge de la pierre polie au Cambodge d'après les découvertes de M. Moura. 34 p. in-4o avec planches. *Achives du musée d'histoire naturelle de Toulouse*, 1879.

**Ch. de Nozeille.** — Rapport au sujet d'une machine à décortiquer la ramie. *J. O. C.* 1881. 756.

**Nouet.** — Rapport sur les forêts. *J. O. C.* 1882. p. 300, 335, 350, 375, 666 (en tout huit colonnes) *Tirage à part*, br. in-8° 1884.

— Excursion chez les Moïs du Nord-Est. *E. R.* VIII. 5-26, 1884. *Tirage à part*, 1 br. in-8° Saigon. 1885.

## O

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.** — *J.O.C.* 1883. Relevé par quinzaine. V. la table du journal.

**OBSERVATIONS PLUVIOMÉTRIQUES** de 1880. *B. C. A. I.* 4e série, n° 1, 12 tableaux non paginés. V. *Corroy, Schrœder.*

**Ordoñes y Ortega Melchor.** — Una mision diplomatica en la Indo-China — Descripcion del viage de la légacion espécial de Espâna al Imperio de Annam y reino de Siam. Madrid 2e édition. Est. tif de Puente 1884 gr. 4°. 603 p.

**le P. d'Orléans.** — Histoire de M. Constance, 1er ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet Etat. Nouvelle édition. Lyon, Duplain 1754, 1 vol. in-12° *S. G. P.*

## P

**PAPIER.** — Note sur la culture des principaux arbustes à papier du Japon. *J. O. C.*

**Pardon.** — Le système financier de la Cochinchine. Econom. franç. 14-1-1888.

— Aperçu sur la situation réelle des budgets de l'Indo-Chine. Paris, Chamerot 1888.

— Exploration des cataractes de Khon, haut Mékong. *C. R. S. G. P.* 1887, n° 13, p. 435-439.

**Parès.** — A travers l'empire annamite. La fille du Dragon rouge. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 159 p. 1802.

— Voyage à travers le Tonkin. Le palais de marbre. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 190 p. 1883.

**C. Paris.** — Le Tonkin. Itinéraire en Annam et au Tonkin — Les noms géographiques de l'Indo-Chine. *Bull. soc. géographie de l'Est* n° 1. 1887.

— Questions coloniales (Indo-chine) P. B. publiées par *les Tablettes des deux Charentes*. Rochefort 9, 8 mai 1886.
— French in Indo-china with a narrative of Garniers explorations in Cochinchina, Annam and Tonkin, with, 33 ill. Nelson 1884 in-12, 258 p.
— La situation et le budjet de l'Indo-chine à la chambre des députés, *Revue française* 1888 p. 304-320, Paris.
— Les frontières du Siam. Lethel et Seroy, *Econom. français* 5 mai 1888, Paris.
— La situation de l'Indo-chine française. *Econom. francais*, 10 novembre 1888, Paris.
— Les produits française en Indo-chine. *La France com.* 5 septembre 1888.
— Voir *Annam*, *Cambodge*, *Cochinchine Tonkin*.

**INDO-CHINE FRANÇAISE**. — Organe des intérêts politiques et commerciaux de la Cochinchine paraissant toutes les semaines, 24 numéros du 18 février au 29 juillet 1882, Paris.

**INDO-CHINOIS**. — Journal politique commercirl et industriel, commence le 12 janvier 1887, paraissant le dimanche, imp. Rey et Curiol, Saigon.

## J

**J. R. Jackson** — Funéral rites in Cochinchina. Notes and queries. n° 186, juin 21, 1883 p. 44-45.

**L. Jacquet**. — Lettre sur le Tonkin *C. R. S. G. P.* 1884,

**James (Henri)**. — Quelques cas de Morphinomanie chez les animaux. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1887 p. 25-28.

**Jamieson**. — The tributary nations of China. *China Review* XI, 1884, 94-109.

**Janneau**. — Essai sur l'origine de la langue annamite, précédé d'une notice sur Janneau et son œuvre. *B. S. I. S.* 1883184-200.

**JARDIN BOTANIQUE**. — Annales du jardin botanique et de la ferme des mares. 3 fascicules, in-4°, 252 p. 1878-1880 imp. nationale, Saïgon.
— Catalogue général des plans existant au jardin botanique et à la ferme expérimentale des mares, le 1er janvier 1878. Annales 33-90, Saigon.

**Josselme**. — Rapport sur la culture du rocou. *B. S. I. S.* 1. 73-79, 150-158 1883.

— A propos de la castration des mâles de l'espèce bovine par la ligature élastique. B. S. E. I. C. de Saigon, 2e semestre 1888, 2e fscicule, p. 103-107 110-112.

**JOURNAL OFFICIEL DE LA COCHINCHINE FRANÇAISE.** — Paraissant le mercredi et le samedi, F. in-4° Saigon, imprimerie nationale.

1879-1880 numéros 15-128, pp. 896, table alphabétique 20 p. Les numéros 1-14 ont paru sans le titre courrier de Saigon.

— La nouvelle dénomination commence à partir de 26 juillet 1879

1881 106 numéros 928 p. 16 p. de table.
1882 105 numéros 1244 p. 18 p. de table.
1883 104 numéros 1216 p. 22 p. de table.
1884 104 numéros 1376 p. 11 p. de table.
1885 104 numéros 1540 p. 22 p. de table.
1886 184 numéros 1220 p. 23 p. de table.
1887 104 numéros 1200 p. 19 p. de table.
1888 185 numéros 1164 p. 35 p. de table.

**Journal de Saigon.** — Commercial, agricole, politique et d'annonces avec supplément commercial les lundis, mercredis, et vendredis, in-4 imp. Nicolier. 1-171 numéros du 15 juin 1880 au 31 décembre 1881, 172-313 du 1er janvier 1882 au 16 juin 1884.

**F. Julien.** — Lettre d'un précurseur. — Doudard de Lagrée au Cambodge et en Indo-chine. 2e édition, Paris Challamel 1886, 1 volume in-8°.

# K

**H. K.** — The province of Yun-nam. Recommandation in favour of the free transit of the Red river (Annam) in order to search the markets of western China. *China Review* IX 1881 350-362.

**Kaori.** — Le Kaori de la nouvelle Calédonie *J. O. C.* 1883, page 1158.

**Kaulek.** — Décortication mécanique de la ramie par Kaulek fils, ingénieur constructeur in-8° 36 p. Paris, imp. Morris et fils

**A. H. Keane.** — Monograph on the relations of the Indo-chinese and inter-oceanic races and languages reprinted from *journal Anthrological institute* br. 36 p. Londres Trübner.

— The Indo-chinese and oceanic races. Types and affinities. Nature (de Londres). Joder 1880, 12, 20 janvier 1881. Extrait sous le titre de : The Aryan origin of the Cambodians, *China Review* IX p. 256.

— Rapports éthnologiques et linguistiques des races indo-chinoises et indo pacifiques (traduction de Grémiaux) *A. E. O.* 1882-1883, 238-264. (*V lettre de Harmand*, VI, 1883-1888 p. 62.

**and R. Temple**. — Asia Compendium of géography and travel 1 vol. 723 p. et 12 cartes. Londres, Stanford, 1882.

**Kergaradec.** — Le commerce du Yum-nam par la voie du Fleuve Rouge *E. R.* 1. 349-360 1880.

— Rapport sur le commerce du port d'Haiphong pendant l'année 1880 *E. R.* III. 261-276 *Tirage à part* 18 p. in-8° 1881.

— Deux lettres sur le Tonkin. Congrès national des Sociétés françaises de géographie, Lyon 1881 44-49.

— Le commerce du port d'Haiphong, ibid. 292-306.

— Notes de voyages de Hanoi à Bac-ninh et à Thai Nguyên. *E. R.* IV 81-98. 1881.

— Note sur les inscrustations du Tonkin *E. R.* VI. 280-286 1881.

**H. Kern**. — Inscriptions cambodgiennes *A. E. O.* mai. 1880.

— L'époque du roi Suryavarman *A. E. O.* janvier 1882.

— Le français au Tonkin. Conférence. *C. R.* par Ch. Picard. *B. S. des études colon. et marit.* 1881. 392-395.

**Kiepert R.** — Tonkin. Meyers conversation Lexikon 3 aufl. B. 21. 1884, p. 902-911, 1 carte.

**T. W. Knose.** — Adventnres of two youths in a journey to Siam and Java with description of Cochinchina, Sumatra, and the Malay archipelago, 1 vol. in-4° 446 p. *Roman géographique.*

**W. Koner.** — Sur la carte du Tonkin (en allemand), Gesellschaft fur 'erdkunde zu Berlin Qeitschift. XVIII. 3. 4-5 1883.

**H. Kospsch.** — Botanical notes. (Canelle de l'Annam).

## L

**Ch. Labarthe.** — Limites du Tonkin et de la Chine avec carte *R. G.* mai 1883.

— L'administration actuelle du Tonkin sous la domination annamite. *R. G.* XII. 435-443 juin 1883.

— Les Annamites et les Chinois au Tonkin *R. G.* XIII. 37-49 juillet 1883. C. R. par Corre *R. d'ethnographie* II. 534. 1883.

— Hanoi *R. G.* août. 1883.
— Qui-nhon et la province de Binh-dinh, condition d'existence de Hué *R. G.* sept. 1883.
— Les environs d'Hanoi avec carte *R. G.* oct. 1883.
— Pakhoi et Hoi-how. Entre Chine et Tonkin. *R. G.* 1884 8-15.
— La frontière nord du Tonkin, Langson Cao bang, Thai-nguyên *R. G.* mai 1884, 321-334.

**Labussière.** — Etude sur la propriété foncière rurale en Cochinchine et particulièrement dans l'inspection de Soctrang *E. R.* I. 331-348. 1880.
— Rapport sur les Chams et les Malais de l'arrondissement de Chaudoc *E. R.* II. 373-380 avec carte, 1880.

**Réné de Lafertè.** — L'état Khmer. *L'Artiste.* mars 1880.

**J. Lafitte.** — La vérité sur le Tonkin, l'Annam le Cambodge et la Cochinchine. 1 broch. in-8°. Paris, Challamel.

**Laforgue.** — Lettre sur la mission du Laos. Tonkin oriental. Missions catholiques, 1882. 229-232.

**Lahaye.** — Rapport sur le régime forestier de la Cochinchine. *B. S. I. S.* I. 123-141. 1883.

**Lamette. Ch.** — La voie du Fleuve Rouge. Le Yunnan et le *Bul. S. Norm. de* G. 1884. VI. n° 1 pag. 1-19.

**A. Landes.** — Renseignements sur la prostitution et le commerce d'enfants à Cholon. *E R.* II. 145-146. 1880.
— La commune annamite. J. *O.* C. 1880. 446-451, 450 469, reproduit dans *E. R.* II. 213-242. 1880.
— Note sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites *E. R.* II. 447-464, III. 137-148, 351-370. VI. 267-279. *Tirage à part* 66 p. in-8°. Saigon, 1880.
— Funérailles *E. R.* V. 250-269 ; 1882. *Tirage à part*, br. in-8°. 22 p. Paris, Leroux.
— Mariage *E. R. V.* 1883. *Tirage à part* in 8° 16 p. Paris Leroux. (C. R. *China Review* IX. X. XI., notice of new books. — *R. d'éthnographie* 11, 454-455 par H. Carre.
— Nhi do mai. Les pruniers refleuris, poëme Tonkinois transcrit par M. Phan duc Hoa, traduit par M. Landes *Ex. R.* N°s 17 et 18. Saigon 1884 t. VII 225-299, 301-383, VIII 43-146.
— Contes et légendes annamites. *E. R.* VIII 297-314, IX 131-153, 359-413, X 39-91, 1885, XI 108-160, 229-322.

— Trân bô (comédie annamite) transcrit par M. Phan duc hoa, lettré au collège des interprètes et traduite par A. Landes *E. R.* XIII 161-214 1886. Contes tjames *Ex. R.* XIII 51-131, 1887.
— Note sur le quoc ngu *B. S. E. I. C.* de Saigon 1er semestre 1886 p. 5-22.

**De Lanessan.** — L'Indo-Chine française étude politique économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin. Paris 1889 1 vol. in 8° F. Alcan.
— L'expansion coloniale de la France 1 vol. in 8° Alcan Paris 1887.
— Conférences de l'association française pour l'avancement des sciences. — L'empire d'Annam. *Revue scientifique* 2 mars 1889 — Paris.
— L'Indo-Chine française. Conférence faite à la société géographie commerciale de Paris 20 décembre 1887 *B. S. G. C. P.* 249-267, 1887-1888.

**A. Langlois.** — Les colonies françaises. *Correspondant* 10, 25 décembre 1882.

**L. Lanier.** — La découverte d'une nouvelle route de commerce dans le Tonkin. (M. Dupuis sur le Fleuve Rouge), conférence faite à la société industrielle d'Amiens le 28 juin 1880 br. in-8°, 41 p. carte coloriée, Amiens imprimerie Jeunel 1883.

**LA LANTERNE INDO-CHINOISE.** — Journal politique, imprimerie Bock, Saigon, paraît du 4 octobre au 15 novembre 1887, 7 nos br. in 8°.

**LAOS.** — Mission du Laos au Tonqin occidental, *An. de la propogation de la foi* 1881, 381-406.
— Le haut Siam et le Laos. *Exploration* 7 décembre 1882.

**Lapeyrère.** — Un projet de chemin de fer en Indo-Chine *B. S. G. de Rochefort*, 3e trim. 1880, tirage à part.
— Note sur l'écorce d'une liane, l'écdysanthera glandulifera (apo cynées) *B. S. G. de Rochefort* III n° 175-79, avec fig. 1881.

**Lasserre.** — Projet de code civil à l'usage des Annamites.
— Exposé des motifs du livre 1er. Des personnes. *E. R.* II. 465-565. *Tirage à part* br. in 8° 103 p. 1880.
— Exposé des motifs du livre II. Des biens et des différentes modifications de la propriété *E. R.* IV 358-435. *Tirage à part* 70 p. in-8° Saigon 1882.
— Exposé des motifs du livre III *E. R.* VI. fasc. 17 1-124. *Tirage à part*, 124 p. in-8° Saigon 1883. (Le fasc. n'a paru qu'en 1884)

— Projet de code civil à l'usage des Annamites.

**Launay Adr.** — Histoire ancienne et moderne de l'Annam, Tongking et Cochinchine, 3e édition Paris, Challamel 1884 in-8o 252 p.

**Lavallée.** — Sur les vignes du Soudan et de la Cochinchine. Communication à la société nationale d'agriculture reproduite dans le *B. de la société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var*, octobre 1883 450-452.

**G. Lavallée.** — La question du Tonquin. *R. des deux mondes* 1er septembre 1883.

**C. Hubert Lavallée.** — Le commerce dans l'Extrême-Orient et la question du Tonquin *Rv. des deux mondes.* Paris, septembre 1883 in-8o.

**Lazard.** — Lettre sur la mission du Cambodge (précidée d'une notice) *Annales de la propagation de la foi* 1882, 163-187.

**Lecœur.** — De Rouen à Saigon *B. S. normande de géographie* 1880. — *C. R. Exploration* 23 décembre 1880, 123-125.

**Dr Lecorre.** — Relation des voyages de M. Gauthier (*sic*) lieutenant d'Infanterie de marine dans la presqu'île de l'Indo-Chine. *B. S. G. Rochef.* IV. 119-126, octobre, décembre 1882.

**P. Lefèbre.** — Faces jaunes. Souvenirs de l'Indo-Chine, Paris, Challamel. 1 vol. in1-8o. 1885.

**P. Le hautcourt.** — Les expéditions françaises au Tonkin publication du *Spectateur militaire*. Paris, in-8o Noirot.

**LÉGISLATION.** — Recueil de la législation et réglementation de la Cochinchine au 1er janvier 1880. 2 vol. in-8o XII. 610 et 806 p. p. imp. nat. 1880 1881 (par Bataille).

— Recueil de la législation électorale, br. in-4o 120 p. Saigon, imp. nat. 1881.

**Ch Lemire.** — L'Indo-Chine-Cochinchine française, royaume du Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin. Nouv. éd. 1 vol. in-8o Paris, Challamel 1884.

— Indo-Chine, Cochinchine, Tonquin, Cambodge conférences. Feuilleton du pilote de la Somme, nov. 1882.

— Exposé chronologique des rélations du Cambodge avec le Siam, l'Annam et la France jusqu'à ce jour 1 vol.

— Cochinchine française et royaume du Cambodge avec les itinéraires de Paris en Indo-Chine avec cartes, 6e édition. 1887. Challamel. 1 vol. in-8o.

— Les provinces Binh dinh et du Phuyen avec cartes. *B.S.G.C.P.* 1886-1887, p. 576-588.
— Voyages de deux Annamites de Braké (Phuyen) à Samboc (Cambodge) *B. S. G. C. P.*, p. 588-590. Paris, 1887.
— Excursion dans les provinces de Quang-nghia et Binh dinh en Annam par Ch. et Fanny Lemyre. *B.S.G.C.* Paris, 1887-1888, p. 144-162. Paris.

**J. Lemoine.** — Les routes commerciales vers la Chine. *R. générale Belge,* sept., oct., déc. 1883, janv. 1884.

**Lemosoff.** — Liste bibliographique des travaux relatifs au Tonkin publiés de 1867 à 1883. *R. G.* juillet 1883.
— Bibliographie du Tonkin. *R. G* , sept. 1883.
— La France, l'Annam et la Chine. *Nouvelle Revue,* 15 déc. 1883. 863-876.

**Le Myre de Vilers.** — Des frais de premier établissement et l'administration aux colonies. Résumé d'une conférence faite le 14 janvier 1884 à la *Soc. des Études marit. et col.* B. 1884, n° 1.

**Léonard.** — Note sur l'huile de poisson provenant de la dernière pêche faite à Pnom-penh. *E. R.* II. 403-404, 1880.
— Du Rocou. *B. C. A. I.*, 4e série, n° 2. 47-57, 1882.
— Conservation des fleurs à la façon cambodgienne. *B.S.E.I.C.* de Saigon, p. 66-68. 1er semestre 1886.

**Lesserteur.** — Le Hoàng nàn, remède tonquinois contre la rage, la lèpre et autres maladies. 1 vol. in-8°, au bureau des Missions catholiques. 1881. *C. R.* dans *R. médicale* reproduit par Missions catholiques 1882. 47-48.
— Le Hoàng nàn, réponse à la *R. du monde catholique.* Missions catholiques. 1881, p. 312.
— Lettre sur le typhon du Tonkin occidental. Missions catholiques, 1881. 589-590.
— Des progrés de la Mission catholique au Tonquin occidental. *Extraits des Missions catholiques*, 16 p. in-8°. Lyon.
— Les premiers prêtres indigènes de l'église du Tonkin. Missions catholiques, avril 1883. *Tirage à part*, br. in-8°. 44 p. Illustrations. Lyon, Mougin Ruraud. 1883.
— Réponse à M. Desaint. *Annales de philosophie chrétienne*, nov. 1883.

**E. C. Lesserteur.** — Rituel domestique des funérailles en Annam. Paris. Chaix. 1885, br. in-8°.

— Paul Bert au Tonkin et les missionnaires. *Revue française*, 1888. p. 102-119. Paris.

**Le Verdier H. et H. Maubryan**. — Scènes de la vie annamite. Khi-hoa. Paris. Ollendorf. 1884, in-8°. 227 p.

**Levré**. — Rapport sur la fabrication de l'alcool de riz en Cochinchine. *B. S. E. I.* S. 1. 128-131. 1883.

**LICH ANNAM** thòng dụng trong sáu tỉnh Nam-kỳ. (Almanach de la Basse-Cochinchine).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tuê thu Kỷ mão. | 1879, | br. in-8° | 128 pages. |
| Canh thìn. | 1880, | — | 118 — |
| Tân tị. | 1881, | — | 91 — |
| Nhâm ngọ. | 1882, | — | 146 — |
| Quí mùi | 1883, | — | 128 — |
| Giáp thân | 1884, | — | 94 — |
| Ất dậu | 1885, | 1 volume | 157 — |
| Bính tuất | 1886, | — | 135 — |
| Đinh hợi | 1887, | — | 148 — |

**LICH DIA PHAN** đàng trong bên tây năm Chúa giáng sinh 1883, nam Annam Quí-mùi. (Almanach de la Mission pour 1883), br. in-16°. 16 p. Tân-định. Imp. de la Mission 1882. (Il paraît tous les ans un almanach de genre).

**Lieusson**. — Tonkin. Notes de voyages, mars 1885, d'Haiphong à Hanoi. Paris. Chaix, 1886, br. in-8°.

**Loti P**. — Pagodes souterraines. *Revue des deux mondes*. t. 64. 15 juillet 1884, p. 418-426.

**E. Lœventhal**. — La vérité sur la guerre du Tonkin. 1 page. in-folio à 2 colonnes. Paris, imp. Cossin. 1883.

**A. j. Loftus**.— Notes of a journey accross the isthmus of Kra, made with the French gouvernement survey expédition, january-april 1883, with explanatory map and section and appendix. Singapore. 1 vol. in-8° 1883.

**Lourme**. — Rapport au sujet de la vigne sauvage de Cochinchine *J. O. C.* 1882 p. 123 *B. C. A.* 1. 4e série, n° 2. 58-62. 1882. *B. S. G. de Bordeaux*. 1882, 304-306.

— Sur les courants terrestres. (Analyse d'une étude de M. Hissink). *B. S. I. S.* 1. 174-177. 1883.

**Louvet**. — La mission de la Cochinchine occidentale. *Missions catholiques* 1883, juin, août.

**Louvet** (le père). — La Cochinchine religieuse. Paris, Challamel. 2 vol.

**Lucy Fossorieu**. — Les codes de la Cochinchine et du Cambodge. *C. R.* d'une conférence faite le 4 juin 1883 à la Société d'ethnographie de Paris, par M. Dubard. *A. E. O.* 1883-1884, p. 21.

# M

**H. Mager**. — Le Tonkin. *Progrès français*. 1883.

**Dr Maget** Quelques mots sur le Tonkin. *B. S. G. de Rochefort*. 1881. 188-195.

— Climat et valeur sanitaire du Tonkin, br. in-8°. 30 p. Paris, 1881 (*Extrait des Archives de médecine navale*). t. XXXV.

— Note sur le nord du Tonkin. *E. R.* III- 483-493. 1881.

**A. Mahé de la Bourdonnais**.— La route française du Tonquin. Canal de Malacca. Avant projet de percement de l'isthme de Kra ou de Malacca, avec une carte, in-8°. Paris, Challamel, 1883.

**Maisonneufve Lacoste**.— Création d'un musée Indo-Chinois à Saigon, br. in-8°. Tulle. 1881.

**MANUEL DE CONVERSATION FRANÇAIS E ANNAMITE**.— 1 vol. in-8°. 210 p. Tân-Dinh, imp. de la Mission. 1882.

**G. Marcel**.— Le Kambodj et le protectorat français. *R. Scien.* 7 f. 1885, in-4°.

**LE MARGOUILLAT**. — Journal semi-hebdomadaire, caricaturiste humouristique, satirique et non politique. Autographié. (Il n'aparu qu'un numéro de 4 pages). 5 décembre 1880.

**Masseau**.— Les Ronzinelli. Commerce de vieux filets *J. O. C.* 1882 p. 326.

**Massie**. — Considérations botaniques et agricoles. *Bull. com. d'étude de l'Annam et du Tonkin*.

— Etude de la route de terre de Lang-son à Nacham et exploration du Song-ki-Hong. *Bull. com. étude*, feuille 19e. Hanoi.

**J. Mathieu**. — Le commerce des riz, *B. S. G. de Marseille* avril, juin 1883.

**V. Mayolle**. — Réflexions sur une épidemie de choléra en Cochinchine en 1882, br. in-8° 32 p. Paris, imp. Davy. 1883.

**Dr C. E. Martin.** — La suzeraineté de la Chine sur le Tonkin *R. G.*, octobre 1883.

**Martin.** — Vignes de la Cochinchine à racines tuberculeuses (Lettre à MM. Vilmorin Audrieux et Cie). *B. S. des études col. et mar.* 1883, 19-23.

**Maunoir.** — Indo-China. Encylopédié Britannique.

— Les missions géographiques du ministère de l'instruction publique. *J. O.* 18 avril 1884. Reprod. *B. S. G. Bordeaux*, 19 mai 1884 (mission Aymonier et Néis, p. 106).

**Mazenod.** — Note sur un voyage en chaloupes à vapeur dans le Mékong. *C. R. S. G. P.* 1886, no 16, p. 499-501.

**MÉDECINE.** — L'art médical en Cochinchine. *A. E. O.*

**MÉKONG.** — Voir *Cambodge* et *Annam.*

— Le Mékong doit être français. *B. S. G C. P.* 1887-1888, p. 782.

**P. Melon.** — Le Tonkin. Les événements de 1873 et 1874. Causes qui ont amené notre première intervention ; nécessité d'une occupation immédiate et définitive, br. in-8o, 40 p. Paris. Rouvier. 1881.

**F. Méré.** — Une promenade de Saigon à Battambang et à Angkor. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1888, 3e fascicule, pages 5-42.

**Méridiès.** — Le protectorat français au Tonkin. *Exploration* 1882. II. 897-992 I. 109-113.

— Etymologie du mot de Gow-tow. *Exploration.* 21 juillet 1881.

**W. Mesny.** — Tonkin, Hongkong 1884 C. R. *China Review* XII. 447. *Temps*, 5 juin 1884. Analyse et extraits, nouv. édition. 1 vol. in-8o. Sampson Low. 1884.

**Messier.** — Lettre sur le commerce du port de Quinhon. *J. O. C.* 1882, p. 101.

**Meyners d'Estray.** — Inscriptions cambodgiennes, communication au Congrés des Soc. sav. Françaises Session de 1883. C. R. *A. E. O.* VI 376.

**Ab. des Michels.** — Tam tu kinh ou le Livre des phrases de trois caractères, avec le grand commentaire de Vuong am than. Texte, transcription annamite et chinoise et traduction complète, par A. des Michels. 1 vol. gr. in-8o, XI, 271 et 186 p. autographiés. Paris, Leroux 1882. *Publication de l'école des langues orientales.* XVII.

— Les poèmes de l'Annam. Luc vân tiên ca diên, texte en caractères figuratifs, transcriptions en caractères latins et traduction. 1 vol. p. in-8°. XVI, p. 106 et 10 pages autographiées. Paris, Leroux. 1883. *Publication de l'école des langues orientales*. XIX.

— Mémoire sur l'origine de la langue annamite lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 25 avril 1884. C. R. *J. O.* 1884, p. 23-82.

— Les poèmes de l'Annam. Kim-vân-Kiêu tân truyên. Publié et traduit pour la 1re fois. *Ecoles des langues orientales vivantes*. 2e série, 1 vol. XIV et XV. Tome I.-II. 2e partie. Paris, Leroux, 1884. 1 vol. in 8°.

— Mémoire sur les origines et le caractère de la langue annamite et sur l'influence que la littérature chinoise a exercé sur le mouvement intellectuel en Cochinchine et au Tonkin. *Mémoire acad des inscriptions*, t. X. Paris X. 1887, br. in-8°.

— Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et les Chinois. Amyot 1869. Paris, br. in-8°.

**Millot.** — L'ouverture du Fleuve Rouge. *A. E. O.* 1881. La politique française au Tonkin. *B. S. française pour la protection des indigènes des colonies*. sept. 1882. 164-166.

— Le Tonkin et la voie commerciale du Fleuve Rouge, br. in-4°, 42 p. avec grav. et cartes. *Extrait du C. de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires*. 4 déc. 1882. C. R. *Temps*, 27 nov. 1882.

— Le Tonkin, *R. scientifique* 2 juin 1883.

— La question du Tonkin. *B. S. géographique de Lille*. 1883.

— Le Tonkin et la voie commerciale du Fleuve Rouge. Conférence faite le 7 mars 1883 à la *Soc. des études col. et mar*. B. 1883, 131-154.

— Conférence sur le Tonkin. *B. Soc. de protection des voyageurs de commerce*, juin 1887. Paris, in-4°.

— Conférence sur le Tonkin (*Union nationale du commerce et de l'industrie*. Paris, 9 juillet 1887).

— Le Tonkin, son commerce et sa mise en exploitation. Paris, Challamel, 1888. 1 vol. in-8°.

**MISSION.** — Sách tam thập nhứt điều tư lương. L'exercice sur trente et un articles de la foi, mars 1884.

— Phép đánh vần, août 1884.

— Lịch quốc ngữ, năm 1885, août 1884.

— Les Pruniers refleuris (Nhị độ Mai) vân, septembre 1884.
— Elément d'arithmétique, janvier 1885.
— Inê tử đạo (vân), mai 1885.
— Sách tứ chung yêu lý, août 1885.
— Circulaire du vicaire apostolique de Saigon aux Européens, septembre 1885.
— Circulaire de la sœur supérieure, hôpital de Thị-nghè, sept. 1885.
— Lịch địa phận đàng trong bên bắc, 1885.
— Sách dạy các đàng làm thầy xét mình riêng, avril 1886.
— Chơn đạo dẫn giải, mai 1886.
— Thơ chung địa phận đàug trong bên tây, mai 1886.
— Lịch địa phận đàng trong bên tây, octobre 1886.
— Thơ Nam ký.
— Sách giáng sanh (vân), octobre 1886.
— Lịch địa phận đàng trong bên bắc, septembre 1886.
— Thiên chúa tháng giáo, Nhựt khóa, septembre 1886.
— Tangia cap thanh Hải đàng Hôi, avril 1887.
— Linh mục phước Danh, avril 1887.
— Sách tháng Đ. C. Bà Maria, juin 1887.
— Hội dồng tú giáo, juillet 1887.
— Notice sur le Martyrs de la Cochinchine occidentale, par l'évêque de Saigon, août 1887.
— Sách mẹo latin, octobre 1887.
— Lịch địa phận đàng bên tây, novembre 1887.
— Tháng giáo yên lý, novembre 1887.
— Manuel de conversation française-annamite, janvier 1888.
— Ca ngợi D. C. Giêgiu Khirixitô, avril 1888.
— Sách thầy giãng, juin 1888.
— A-lê-xù truyện, juillet 1888.
— Tứ tuần Mùa Ap-ven-to, août 1888.
— Brevis discutio sinensium, août 1888.
— Thinh nư hằng phải nhớ mà giữ luôn, octobre 1888.
— Lịch địa phận đàng trong bên tây, novembre 1888.
— Sách minh kính...truc, 21 novembre 1888.
— Sách hạnh các thánh 1 vol., décembre 1888.

**L. de Milloué.** — Catalogue descriptif et raisonné du musée Guimet, tome I. Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon. 1 vol. in-8°. 388 p, 1883.

**Mœvus**. — Barême pour la convertion des piastres en monnaie française depuis le taux de 4 fr. 50 jusqu'à 4 fr. 95 inclusivement. 1 vol. in-16°, 92 p. Saigon, imp. Nationale, 1884.

**MOIS**. — Sur les Moïs (sauvages de la Basse-Cochinchine). *Soc. G. Com. de Bordeaux*, p. 590 ann. 7.

**Moisy**. — Etude sur les contributions et recettes locales. *E. R.* II, 49-93, 1880.

**A. T. Mondière**. — Statistique des naissances et des décès dans la population annamite de la Cochinchine française pendant les 6 années 1872 à 1876(?) br. in-8°, 24 p. Paris, Masson, 1881. *Extrait des Annales de démographie internationales.*

— Monographie de la femme de Cochinchine. Femme Annamite, Chinoise, Minh huong, Cambodgienne. Anthropométrie, physiologie, position sociale. *Extraits des mémoires de la Société d'Anthropologie,* 2e série. tome II. br. in-8°, 80 p. Paris, Masson, 1882.

**C. Morice**. — La Cochinchine française. Conférence faite à la Société de géogr. de Lyon, le 3 juin 1880 *B. S. G. Lyon*, avril, mai, juin 1880. 289-319, avec carte du ressort des tribunaux français. *Tirage à part,* br. in-8°, 35 p. Lyon. Georg. 1881.

**Morin**. — Mémoire sur le sulfatage des céréales. *B. S. I. S.* 1. 102-104. 1883.

**L. Morlet**. — Description d'espèces nouvelles de coquilles recueillies par M. Pavie au Cambodge. *J. de conchyliologie,* XXIII 104-110, 1 pl. 1883.

**Mouchez**. — Rapport sur le prix Delalande-Guérineau décerné à M. Dupuis. *C. R. de l'Académie des sciences*, mars 1881.

**Mougeot**. — Un rapide voyage chez les Moïs. *B. S. E. I. C.* de Saigon. 1er semestre 1887. p. 29-44.

— Uue plantation en Cochinchine. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1888, 2e fascicule, p. 65-102.

**Mouhot**. — Voyage dans les royaumes de Siam, du Cambodge, du Laos et autres parties centrales de l'Indo-chine — *Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur*, par F. de Lanoye, 4e édition, 1 vol. in-18° j. VII, 335 pag. 1 carte, 18 gravures. Hachette. Biblio. rose illustrée, 1883.

**Moura**. — Note sur Saigon et Cholon. *B. S. G. de Bordeaux* 1881, 628.

— De Pnom-penh à Pursat en compagnie du roi du Cambodge. *R. E. O.* I. 84-112 247-310, 1882.

— Le royaume du Cambodge. Conférence faite à la Société de Géographie de Bordeaux le 24 avril 1882. *Bulletin*, 1882. 300-304 335-343, 397-397, 437-444 450-462, avec carte.

— Le royaume du Cambodge. 2 vol. gr. in-8° avec plans, carte en couleur. VIII-522 et 487 p. Paris, Leroux 1882 1883.— C. R, par Gén. Bovet. *C. R. S. G. P.* 1883. 166-268. — Rodel *B. S. G. de Bordeaux* 1883, 367-371. — Dr Hamy. *R d'ethnographie*, t. II. 1883. — Aymonier *E. R.* VI 207-220.

— Le Cambodge préhistorique. *R d'ethnographie*, t. II. 1883.

— Les Canchos ou Candios, 2 p. av. fig. *R. d'ethnographie*, t. II. 1883.

**LE MOUSTIQUE COCHINCHINOIS**, organe bi-mensuel de la gaîté coloniale. Imp. Commerciale, Saigon, paraît du 15 novembre 1887 au 2 février 1888, 6 nos.

**A. Mutteau.** — Une société secrète en Indo-chine. Paris, P. Arnould, 1887, br. in-8°.

# N

**Navelle.** — De Thi-Nai au Bla (notes et impressions). *E. R.* XIII. 131-160, 211-342, avec carte. 1887.

**P. Néis.** — Rapport sur une excursion scientifique faite chez les Moïs de l'arrondissement de Baria. du 15 mai au 15 juin 1880. *E. R.* II. 405-435. *Tirage à part.* 30 p. in-8° Saigon. 1880.

— Rapport sur une excursion faite chez les Moïs du 1er novembre 1880 au 8 janvier 1881. *E. R.* IV. 5-14. 1881. — Reproduit par l'*Exploration* sous le titre de : Première excursion du dr Néis chez les Moïs. 1882.

— Excursion en Cochinchine en 1880 et 1881, les Moïs. *B. S. G. commerciale de Paris*, IV. 289-293. 1881-1882.

— Explorations du pays des Moïs. *B. S. bretonne de géographie.* 1. 1882.

— Explorations chez les sauvages de l'Indo-Chine à l'est du Mékong. *C. R. S. G. P.* 1882 I. 305. *B. S. G. P.* 481-504, 1883. (avec itinéraires dans l'Indo-Chine aux sources du Dông-naï à Binh-thuân et au Sésane, par le Dr Néis et les lieutenants Septans et Gauroy, 1 feuille).

**Septans**. — Rapport sur un voyage d'exploration aux sources du Dông-nai par M. le Dr P. Néis et le lieutenant Septans. *E. R.* IX. 15 80. 1881. — Reproduit par l'*Exploration*. Deuxième excursion du Dr Néis chez les Moïs, 1882.

— Fouilles dans les ruines de Stung-treng. *R. d'ethnographie*, t. II. Correspondance, 1881.

— Excursion au Laos. Lettres au Dr Harmand. *C. R. S. G. P*. 1884. 58-64, 208-213.

— Note sur le pays des Phonong. *C. R. S. G. P.* 295-301.

— Lettre sur le voyage du Dr Néis dans le haut Mékong. *B. S. bretonne de géographie*, mars, avril. 1884 86-102.

Voyage au Laos, 1883-1884. *B. S. G. P.* 1885I p. 368-394, avec cartes.

**Dr. P. Néis**. — Sur la frontière du Tonkin. — Tour du monde. Paris, 1888, in-4° avec cartes.

*NHỰT TRÌNH NAM KỲ*. — Le *Journal de Cochinchine* paraissant tous les samedis (rédigé en français et en annamite). Saigon, imp. Guilland et Martinon. 4 nos, du 1 au 22 janvier 1883.

**A. Nicolle**. — Mort au Tonkin (vers), 4 p. in-8°. Paris, imp. Wattier, 1883.

**Niederbergher**. — Lettre sur les riz de Cochinchine. *J. O. C.* 1880. 824-825.

**Norman**. — Tonkin or France in the Far East. *C. R. Athenæum*, 1er mars 1884.

**Norman C. B.** — Le Tonkin ou la France dans l'Extrême-Orient, Paris. Hinrichsen, 1884, in-8°, VI. 319 p.

**Cel Normand**. — Lettre du Tonkin. De novembre 1884 à mars 1885. Correspondance de Réné-Alexandre-Louis-Victor Normand, sous-lieutenant. Paris, Ollendorf, 1886. 1 vol. in-8°.

**Norodom**. — Le roi Norodom. *Annale de l'E. O.* t. VIII. p. 85-87.

**Noulet**. — L'âge de la pierre polie au Cambodge d'après les découvertes de M. Moura, 10 p. in-8°. Toulouse, imprimerie Douladouse.

— L'âge de la pierre polie au Cambodge d'après les découvertes de M. Moura. 34 p. in-4° avec planches. *Achives du musée d'histoire naturelle de Toulouse*, 1879.

**Ch. de Nozeille.** — Rapport au sujet d'une machine à décortiquer la ramie. *J. O. C.* 1881. 756.

**Nouet.** — Rapport sur les forêts. *J. O. C.* 1882. p. 300, 335, 350, 375, 666 (en tout huit colonnes) *Tirage à part*, br. in-8° 1884.

— Excursion chez les Moïs du Nord-Est. *E. R.* VIII. 5-26, 1884. *Tirage à part*, 1 br. in-8° Saigon. 1885.

## O

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.** — *J.O.C.* 1883. Relevé par quinzaine. V. la table du journal.

**OBSERVATIONS PLUVIOMÉTRIQUES** de 1880. *B. C. A. I.* 4e série, n° 1, 12 tableaux non paginés. V. *Corroy*, *Schrœder*.

**Ordoñes y Ortega Melchor.** — Una mision diplomatica en la Indo-China — Descripcion del viage de la légacion espécial de Espàna al Imperio de Annam y reino de Siam. Madrid 2e édition. Est. tif de Puente 1884 gr. 4°. 603 p.

**le P. d'Orléans.** — Histoire de M. Constance, 1er ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet Etat. Nouvelle édition. Lyon, Duplain 1754, 1 vol. in-12° *S. G. P.*

## P

**PAPIER.** — Note sur la culture des principaux arbustes à papier du Japon. *J. O. C.*

**Pardon.** — Le système financier de la Cochinchine. Econom. franç. 14-1-1888.

— Aperçu sur la situation réelle des budgets de l'Indo-Chine. Paris, Chamerot 1888.

— Exploration des cataractes de Khon, haut Mékong. *C. R. S. G. P.* 1887, n° 13, p. 435-439.

**Parès.** — A travers l'empire annamite. La fille du Dragon rouge. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 159 p. 1802.

— Voyage à travers le Tonkin. Le palais de marbre. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 190 p. 1883.

**C. Paris.** — Le Tonkin. Itinéraire en Annam et au Tonkin — Les noms géographiques de l'Indo-Chine. *Bull. soc. géographie de l'Est* n° 1. 1887.

**Paulus.** — Le Cochinchine contemporaine. Conférence à la *Soc. des études col. et mar. B.* 1883. 461-480. *R. scientifique* 1883 II. 742-749. *Tirage à part*, br. in-8°, 20 p. Paris, Cerf.

**L. Pavie.** — Excursions dans le Cambodge et le Royaume de Siam. *E. R.* III. 455-481. IV. 99-146, 197-212, 515-535. V. 294-304, VII. 386-428. *Tirage à part*, 1 vol. in-8°, 116 p. avec 3 planches d'inscriptions, 3 gr. et 2 photographies (ces dernières ne se trouvent que dans le tirage à part). Saigon, imp. du Gouv. 1881-1884.

— Itinéraire dans le S. O. de l'Indo-Chine orientale (Cambodge et Siam) 1880-1884. Carte publiée d'après les ordres de M. le G. de la Cochinchine 1/500,000. Paris Challamel.

— Exploration Pavie, du Mékong au Fleuve Rouge, par Vou'zie avec carte. *Rev. Franç*, 216-222, 1889. Paris.

**Pavie et Schmitt** — Les deux inscriptions de la pagode de Prakéo à Bankok avec 12 planches. *E. R.* VIII. 429-438, VII. 169-187. 1884. Tirage à part. Saigon 1885.

**D. du Pavillon.** — Le protectorat du Tongkin, br. in-8° 14 p. Rochefort, imp. Théze. 1883.

**Pehéaa.** — Caractères et composition de la graine di dzi. *B. S. d'acclimatation* déc. 1881, reproduit dans *B. S. des ét. col. et mar.* 1883, 31-32.

**J. Pène Siefert.** — La question tonkinoise avant et après le traité avec la Chine, Paris, Lemerre, 1885, broch. in-8°.

**E. Petit.** — Le Tong-king. Histoire, description, mœurs et coutumes, 1 vol. grand in-8° illustré, Paris, 1886. Lecène et Oudin.

**E. Petiton.** — Esquisse géologique de la Cochinchine Française du Cambodge (prov. de Poursat) et du Siam (prov. de Battambang), br. in-8°, 16 p. et carte. Paris, imp. Chaix 1883) (communication à' l'Assoc. Franc. pour l'avancement des sciences. Congrès de la Rochelle, 1882. *C. R. S. G. P.* 1883. 275-276. *Exploration.* 1883 1. 566-568.)

— La Cochinchine Française. La vie à Saigon. Notes de voyage, Conférence faite devant la *S. G. de Lille* le 3 mars 1883, br. in-8°, 72 p. Lille, imp. Danel.

— Exploration gélogique dans l'Indo-Chine, communication au congrés des Soc. sav. de France, session de 1883. C. R. *A. E. O.* VI-377.

— Etude pétrographique des roches de l'Indo-Chine.br. in-8⁰ 12 p. Paris, Chaix 1884 (communication à l'Assoc, franc. pour l'avancement des sciences. Congrès de Rouen 1883.

**Petiton** — Voyage dans l'Indo-Chine. *B. S. G.P.* 1884, p. 364-386. Paris.

**E. Peyrusset**. — Le chemin de fer de Saigon à Pnom-Penh, Section de Tayninh à Pnom-Penh. Résultat de la reconnaissanc. faite sur le terrain en nov. et déc. 1879 par MM. Peyrusset, capitaine d'état-major, Rozée d'Infreville, capitaine d'infanterie de marine, Ricard, médecin auxiliaire de la marine. *E. R.* 1. 155-308. 2 cartes.

**Phares**. — Phares des mers des Indes et de Chine, de l'Australie, de la Tasmanie de la Nouvelle-Zélande et des côtes Sud et Est de l'Afrique, corrigés au 1er mars 1883 (*Dépôt des cartes et plans de la marine*), 1 vol. Paris. Challamel 1883.

**Philip**. — Le typhon du 21 novembre à Hué. *E.R.* V. 485-490, avec planche. *Tirage à part.* 8 p. in-8o. Saigon 1883.

**PHONG HOA DIÊU HANH**. — (Morale en actions), 2e éd. 1 vol. in-16 écu, 90 p. Tân-dinh, imp. de la Mission, 1881.

**E. de Phu-moi**. — Colonisation agricole au Tonkin, *Revue française et Exploration*, Paris 1er septembre 1888, p. 257-268.

**Pinabel** (Le Père). — Notes sur quelques pleuplades sauvages dépendant du Tonkin. *Bull. S. G. P.* 1884, 4e trim. p. 417-433, 1 carte. Paris.

**L. Pierre**. — Note sur les arbres à caoutchouc et à gutta-percha de la Cochinchine et du Cambodge. *E.R.* IV. 213-228. 1882.

— Flore forestière de la Cochinchine, grand in-folio Paris. Doin, fascicules 1-10. 1881-1888.

**Ulysse Pila**. — Le Tonkin et la colonisation Française. Lyon. Soc, d'économie pol. 1884, br. in-8o.

**Plauchut**. — Chine et Tonkin. *R. des Deux Mondes*, 1er mai 1883.

**J. Poirier**. — Description de quelques espèces nouvelles du Cambodge appartenant aux genres Cacunopsis, Jullienia et Pachydrobia, *J. de Conchyliologie*, XXI. 5-19 avec 3 pl. 1881.

**Poivre**. — Voir *Cochinchine*, Mémoires divers.

**J. Porcher**. — La province de Siem-Réap et les ruines d'Angkor, avec carte. *Revue française* 1er 1869. p. 641-653. Paris.

**R. Postel**. — Le Cambodge. *R. du Monde catholique*, 15 août 1881.

— L'Extrême-Orient, Cochinchine, Annam, Tonkin, 1 vol. in-16° VIII, 308 p. Paris, Degorce Cadot, 1882.

— La Cochinchine Française, 1 vol. in-18° j. 176 p. avec vignettes, Paris, Degorce-Cadot. 1885.

— Sur les bords du Mékong. Paris, bib. gén. de vulgarisation, 1884, in-8°, 203 p. avec grav.

**POULO CÉCIR.** — Rapport de mer de M. le capitaine de l'*Antilope*. *J. O. C.* 1881. p. 114. Reprod. par *l'Exploration*, 1881 1,743 744.

**POULO CONDOR.** — Voir *Cochinchine*. Mémoires divers.

**POULO PANJANG.** — *J. O. C.* 1881, p. 40. Reprod. par *l'Exploration* 1881. 1 567-569.

**Praire.** — Rapport adressé au Ministre de la Marine et des Colonies sur la situation commerciale, dans l'Indo-Chine. Paris br. in-4°. Ministère de la Marine et des Colonies.

**E. Prud'homme.** — Excursion au Cambodge. *E. R.* V. 48-72 avec carte. *Tirage à part.* 28 p. in 8°, Saigon 1882 (manque la carte). Reproduit par *l'Exploration* 1882. 11, 681-686.713-719 753-757.

**Puginier** (Mgr.) MM. Fiot et la mission du Laos au Tonkin occidental (Annam), br. in-8°, 14 p. et portrait. *Extrait des Missions catholiques* 1881.

— Lettre sur le typhon du Tonkin occidental. *Missions catholiques* 1882. 85-87 (Portrait de M. Puginer p. 90). — Reproduit par les *Annales de la propagation de la foi*, 1882. 155-162.

— Nécrologie. MM. Perreaux et Tisseau. *Missions catholiques*, 1882. 143.

**P. Puginier.** — Paul Bert au Tonkin et les missionnaires. *Rev. française*, 1888. p. 176-186 et 250-257. Paris.

## Q

**Léo Quesnel.** — La France dans l'Extrême-Orient. La Cochinchine, le Cambodge, l'Annam. *R. politique et littéraire*, 6 novembre 1880.

— L'Indo-Chine. *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, octobre, novembre 1883.

**QUINQUINA.** — Extraits d'un rapport de M. Oliveira, chef du service de santé, sur la culture du quinquina dans l'île de Sants Antao (Archipel du cap Vert) *J. O. C.* 1881. 896.

# R

**Raffegeaud.** — De Saigon à Angkor-What et Angkor-Thom, du 17 décembre 1887 au 5 avril 1888. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1888, p. 43-52.

— Souvenir de la mission Fournereau aux ruines d'Angkor. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2 septembre 1888, 2e fascicule, p. 139-147.

— Remarques sur les types indo-chinois. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2 septembre 1888, 3e fascicule, p. 105-110.

**Rambaud.** — La France coloniale. Paris 1886, 1 vol. Chez Ar. Colin. — Critique par A. Leroy, député. *B. S. G. C. P.* 1889-1887. p. 349-351.

**RAMIE.** — La culture de la ramie dans l'arrondissement de Baria. *J. O. C.* 1881, p. 785.

— La machine à décortiquer la ramie. *J. O. C.* 1882, 667.

— Culture de la ramie. *J. O. C.* 1882, 707.

— La ramie au Tonkin. Culture et décortiquage. Ch. Crozat de Fleury. *B.S.G.C.P.* 1887-1888, p. 189-203 Paris. V. Kaulek.

— Notice sur la ramie par H. de Villers. *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 698-700. Paris.

**H. Ravier.** — Dictionarium latino-annamitium completum et novo ordine dispositum cui accedit appendix prœcipuas voces proprias cum brevi explicatione continens. Ninh-Phu, Ex typis Missionis Tonquini occidentalis, 1880. 1 vol. in-4°. XII. 1270 et 72. p.

**Élisée Reclus.** — Nouvelle géographie universelle, tome VIII. L'Inde et l'Indo-Chine. 1 vol. gr. in-8°, 982 p. Paris, Hachette, 1883 (chap. III section VI. Indo-Chine orientale. Bassin du Mékong et du Songkoï, Siam oriental, Tonkin, Annam méridional, Cambodge, Cochinchine Française, p. 839-908, 7 grav. 10 cartes dans le texte, 1 carte en couleurs hors texte).

**O. Reclus.** — Nos colonies, 1 vol. in-8° avec cartes et gravures. Paris, Hachette. 1889.

**RÉCOLTES.** — Stuation des récoltes. *J. O. C.* 1883. Sq. Voir index du journal.

**G. Renaud.** — La France à l'étranger, Tonkin et Madagascar. *R. géographique internationale*, mars 1884.

**J. Renaud.** — Etude sur l'approfondissement du canal de Vinh-té et l'amélioration du poste d'Hatiên. *E.R.* 1. 65-88 3 pl. 1880.

— Rapport sur l'exploitation des carrières de pierre à chaux de Pnom Coulan. *E. R.* I. 89-93. 1880.
— Les mouillages de l'île de Phuquoc. *E. R.* I. 127-145, 2 pl. 1880.
— Etude d'un projet de canal entre le Vaïco et le Cũa tiểu. *E. R.* I. 315-330. 1880.
— Projet de creusement d'un canal sur le banc de corail (Rivière de Saigon). *E. R.* I. 385-390. 1 pl. 1880.
— Etude d'un projet de canal de Mytho au Bassac. *E. R.* II. 191-211, 1 pl. 1880.
— Tracé du canal de Mytho au Bassac. *J. O. C. Rochefort.*
— Les postes du Tonkin: Haiphong, Quang-yen Hone-Gac. *B.S.G. P.* 1887, p. 352-380 avec carte.
— Le port de commerce et les voies de communication au Tonkin Communication faite à la *Soc. Géographique com. de Paris*, 17 mars 1887. *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 564-575.
— La côte nord-est du Tonkin et l'archipel des Fai-tsi-long. *B. S. G. C. P.* 1887-1888. p. 746 et 747. Paris.

**Réné.** — La République au Tonkin, romance patriotique, paroles de M. Réné, musique de M. Debris, in-4° à 2 col. 1. p. Laon. Cortilliot 1884.

**Reveillère Ct.** — Voyage en chaloupe à vapeur dans le Mékong, Saigon, 1886, broch. in-8°.
— Voyage en chaloupe à vapeur dans le Mékong. *E.R.* XII, 92-98.

**REVUE TONKINOISE**, paraissant tous les 15 jours, br. de 20 à 24 pag. Haiphong.

**Dr H. Rey.** — Le Tonkin. Contribution à la géographie médicale. Paris, Doins, 1888, 1 vol. in-8°.

**J. Reynaud.** — Les ports du Tonkin. *Rev. col. et mar.* Paris, Baudouin. 1886, br. in-8°,

**Ricard.** — Suite du rapport sur le grand lac Ton-ly-sap.
— Le lac au point de vue hygiénique. Description des espèces trouvées dans ses eaux. *E. R.* II. 283-319. 1880.

**Rigal.** — Essai d'un échantillon de rocou de Cochinchine. *B. S. I. S.* I. 126-127. 1883.

**F. de Rijk.** — L'arbre à savon (cây bon bon). *R. horticole* 1883, page 11.

**A. Rivière.** — La guerre avec la Chine. La politique coloniale et la question du Tonkin, br. in-8° 24 p. Paris, Ghio, 1883.

**H. Rivière.** (le Ct) Hanoi. *Exploration.* 16 juin 1883.

**Robin.** — La province de Mytho. *Moniteur des Consulats et du commerce international.* 1881.

**Roccassera.** — Lettre sur les recettes des douanes du Tonkin en 1881. *J. O. C.* 1882. 361.

**A. T. de Rochebrune.** — Documents sur la faune malacologique de la Cochinchine et du Cambodge. *B. S. philomatique* de Paris, 1882, 35-74.

— Supplément aux documents, etc., ibid. 90-112.

**P. Rocher.** — La province chinoise du Yun-nam, deux parties, gr. in-8° I. 288 p. et carte du Yun-nam, II. 292 p. 2 pl. carte de la marche de la peste au Yun-nam et un plan de Talifu. Paris, Leroux, 1879-1880.

**L. Rodanet.** — Tonkin et Cochinchine. *Exploration.* II 1883. 11, 132-135 (*Obs. sur le mém. de Bons d'Anty q. v.*)

**A. C. Roget.** — Vingt ans en Annam, ou mémoires du V. Bénigne. Paris. *Œuvre de Saint-Paul*, in-8°. IX. 227 p. 1884.

**Romanet du Cailland.** — Notice sur le Tonkin avec carte. *B. S. G. P.* février 1880.

— Histoire de l'intervention française au Tonkin de 1872 à 1874. avec 1 carte et 4 plans. Paris, 1 vol. in-8°. Challamel. 1880. C. R. par Vossion. *B. S. G. commerciale de Paris.* III. 74-76, 1880-1881.

— Note sur l'i dzi. *B. S. d'acclimatation*, juillet 1881. *Exploration* 1881, II. 273-274. *B.S. des Études col. et mar.* 1883, 29-31.

— Ethnographie du Tonkin. Réponse aux objections de M. le Dr Harmand. *B. G. C. P.* septembre 1881.

— Les produits du Tonkin et des pays limitrophes. *B. S. G. commerciale de Paris,* IV. 26-48, 1881-1882.

— Notes sur le Tonkin. *B. S. G. P.* 3e trimestre 1882. Communication sur les limites du Tonkin et de la Chine. *C. R. S. G. P.* 1883, 85.

— Le Hoàng nàng, remède tonkinois contre la rage, les morsures venimeuses, la lèpre et d'autres maladies. *C. R. S. G. P.* 1883. 416-420.

— Quelques consideration sur le conflit franco-chinois. *C. R. S. G. P.* 1883, 567-571.

— La prise de Ninh-binh. 1873-1883. *C. R. S. G. P.* 1883, 572 573.

— Le système hydrographique du Tonkin septentrional. *C. R. S. G. P.* 1883. 602-610.

— De la conciliation de la suzeraineté chinoise avec le protectorat français sur l'Annam. *Union* 8 juin 1883.

— De la naturalisation des indigènes des pays d'outre-mer soumis à la France ou placés sous protectorat (pétition au Sénat) *B. S. G. commerciale de Paris.* VI. 106-110. 1883.

— Acclimatation de l'encalyptus et du téosinté au Tonkin. *C. R. des Études col. et mar.* 1883, p. 398.

— Solution de la question du Tonkin par une insurection du Yun-nam, *Gazette du Centre.* Limoges, janvier 1884.

— Le guet-apens de Hué et ses conséquences. — La restauration de la dynastie Lê. *Univers* 10 juillet 1885.

— Lettre sur le massacre des chrétiens annamites. *Univers*, 20 août 1885.

— La vraie politique dans les affaires du Tonkin. *Univers*, 7 septembre 1885.

— La question Birmane et les convoitises Anglaises sur l'Yun-nam occidental. *Univers*, 29 octobre 1886.

— De l'armement général des chrétiens annamites. *Univers*, Paris 2. 3 novembre 1885.

— La première chrétienté du Tonkin, 1591. *Missions catholiques*, 1885.

— Le commerce de Limoges et le Tonkin. *Courrier du Centre*, 5 décembre 1885

— L'évacuation du Tonkin et l'honneur de la France. *Univers* 24 décembre 1885.

— Les limites du Tonkin du côté du Yun-nàn. *C. R. S. G.* P. n° 10, p. 287-290.

— La frontière Tonkino-chinoise du côté du golfe du Tonkin. *C. R. S. G.* P. 1888, n° 6, p. 185-186.

— Les martyrs européens au Tonkin au XVIII[e] siècle. *Le Pélerin*, Paris, mars 1888.

**E. Rossigneux.** — Etude sur la réorganisation des douanes au Tonkin, br. in-8°. Hanoï, imp. du gouvenement. 1883.

**P. de Rouziers.** — La colonisation française dans l'Annam et le Cambodge. *Réforme sociale*, 1[er] novembre 1883.

**J. E. Roy.** — La Chine et la Cochinchine. Géographie physique et politique, climat, productions, etc, 1 vol. in-8°, 192 pages. Paris, Lefort.

**J. Roy.** — Les Francs Comtois en Orient. Henri Mouhot, premier explorateur du Loas, 1826-1861. Dole, Vernier Arcelin 1884. in-8° 31 p. illust.

# S

*Sách dạy tập đi đàng nhơn đức trọng lành* (Perfection chrétienne de Rodriguez, traduction en annamite p. M. Sevard, missionsionnaire de la fin du dernier siècle), 2 vol. in-8°, 584, 568 p. Tân định, imp. de la Mission. 1879-1880.

*Sách kể truyện các thánh tu hành* (Vie des Saints). 4 vol. in-18°, p. 332, 282, 332, 412. Tân định, imp. de la Mission. 1882-1883.

**SAIGON.**— Recueil de la législation électorale et organisation municipale de la ville de Saigon, br. in-8°, 34 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon. 1882.

— Saigon pittoresque. *B. S. G. de Dijon*. 1883.

**SAIGON RÉPUBLICAIN.** — Journal des intérêts politiques commerciaux et agricoles de la Cochinchine, commence à paraître le 8 avril 1888, imp. Bock, Saigon, le mercredi et le samedi, 69 n^os^ en 1888.

**SAIGON** (*Musée commercial de*), *B. S. G. de Bordeaux.* 1883, 532-533.

**LE SAIGONNAIS.**— Organe des intérêts politiques agricoles et commerciaux de la Cochinchine, paraissant le mercredi et le dimanche. Saigon, imp. Guilland et Martinon. 1883. 88 n^os^ in-folio, du 25 mars au 31 janvier 1884.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1885 | numéros | 186-288. | |
| 1886 | » | 288-390. | |
| 1887 | » | 291-494. | |
| 1888 | » | 495-510. | Finit de paraître février. |

**R. de Saint-Arroman.** — Les missions scientifiques dans l'Inde française, dans l'Indo-Chine et en Malaisie. *B. S. A. I.* t. 1. 1881.

**Saladin.** — Ciment de Saigon. *J. O. C.* 1881, 786-787.

— Procès-verbal des expériences faites à bord de l'*Antilope* sur le charbon ce Nong-son (Annam) le 22 décembre 1881. *J. O. C.* 1882, pag. 34.

**Saltz-korn.** — Rapport sur le mouvement commercial du district consulaire de Saigon en 1879 — Rapport sur la récolte

de la Cochinchine française et le commerce du port de Saigon en 1880 (en italien) — Bolletina consolare publicato pel cura del ministério per gli affari esteri di S. M. il Re d'Italia 1880-1881.

*Sấm truyền cũ truyện các thánh tổ Tông.* — Récits extraits de l'Ancien Testament, 2e édition, 1 vol. in-16° écu, 226 et 4 p. Tân dinh, imp. de la Mission. 1883.

**E. Sarran.** — Etude sur le bassin houiller du Tonkin suivie de notes sur les gisements métallifères de l'Annam et du Tonkin et du projet de règlement sur les mines de la colonie. Paris, Challamel. 1888, 1 vol. in-8°.

**Savigny et Bischoff.** — Les richesses du Tonkin, les produits à y importer et l'exportation française. Guide administratif, commercial, industriel, agricole, etc., complété à l'aide des derniers renseignements officiels avec une carte de Jean-Dupuis Paris 1885, 1 vol. in-8°, Oudin.

**G. Schlegel.** — Médailles de l'Annam et de la Cochinchine. *R. belge de numismatique*, 4e livraison. 1883.

**Schmitt.** — Inscription de la statue de Civa trouvée par M. Rastnam dans la forêt qui recouvre l'emplacement de l'ancienne ville de Kamphëngphet. *E. R.* X. 33-39, 1885.

— Inscription siamoise du Vat Pamokha au nord de Juthia. *E. R.* XIII. 121-138, avec 7 tableaux. 1887.

— Deux anciennes inscriptions siamoises, 12 plans, 1885 *E. R.* VIII. 429-438 et VIII. 169-187.

— Inscription siamoise du Vat Bavararivet à Bankok. 1886. *E. R.* XI. 99-107.

**Schneïder.** — Aperçu sur le Tonkin. *B. S. G. de Rochefort*, t. III. 139-146 octobre, décembre 1882.

**K. Schrœder.** — Mémoire sur les charbons minéraux de Phuquôc. *B. S. I. S.* 1. 145-149, 1883. Voir *Viénot*.

**Seligmann Lui.** — Note sur le marché de la gutta-percha à Singapore. *J. O. C.* 1882 p. 374.

— Rapport à M. le Ministre des postes et télégraphes sur les origines de la gutta-percha et sur la possibilité de l'acclimater dans la Cochinchine française. *Annales télégraphiques*, septembre, octobre 1883, p. 481-534 novembre, décembre 1883.

— Itinéraire entre Bangkok et Pnom-penh et de Pnom-penh à la mer. *C. R. S. G. P.* 1883. 267-268.

**Ch. de Nozeille.** — Rapport au sujet d'une machine à décortiquer la ramie. *J. O. C.* 1881. 756.

**Nouet.** — Rapport sur les forêts. *J. O. C.* 1882. p. 300, 335, 350, 375, 666 (en tout huit colonnes) *Tirage à part*, br. in-8° 1884.

— Excursion chez les Moïs du Nord-Est. *E. R.* VIII. 5-26, 1884. *Tirage à part*, 1 br. in-8° Saigon. 1885.

# O

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.** — *J.O.C.* 1883. Relevé par quinzaine. V. la table du journal.

**OBSERVATIONS PLUVIOMÉTRIQUES** de 1880. *B. C. A. I.* 4e série, n° 1, 12 tableaux non paginés. V. *Corroy*, *Schrœder*.

**Ordoñes y Ortega Melchor.** — Una mision diplomatica en la Indo-China — Descripcion del viage de la légacion espécial de Espâna al Imperio de Annam y reino de Siam. Madrid 2e édition. Est. tif de Puente 1884 gr. 4°. 603 p.

**le P. d'Orléans.** — Histoire de M. Constance, 1er ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet Etat. Nouvelle édition. Lyon, Duplain 1754, 1 vol. in-12° *S. G. P.*

# P

**PAPIER.** — Note sur la culture des principaux arbustes à papier du Japon. *J. O. C.*

**Pardon.** — Le système financier de la Cochinchine. Econom. franç. 14-1-1888.

— Aperçu sur la situation réelle des budgets de l'Indo-Chine. Paris, Chamerot 1888.

— Exploration des cataractes de Khon, haut Mékong. *C. R. S. G. P.* 1887, n° 13, p. 435-439.

**Parès.** — A travers l'empire annamite. La fille du Dragon rouge. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 159 p. 1802.

— Voyage à travers le Tonkin. Le palais de marbre. Limoges, Ardant, 1 vol. in-8°, 190 p. 1883.

**C. Paris.** — Le Tonkin. Itinéraire en Annam et au Tonkin — Les noms géographiques de l'Indo-Chine. *Bull. soc. géographie de l'Est* n° 1. 1887.

**Paulus.** — Le Cochinchine contemporaine. Conférence à la *Soc. des études col. et mar. B.* 1883. 461-480. *R. scientifique* 1883 II. 742-749. *Tirage à part*, br. in-8°, 20 p. Paris, Cerf.

**L. Pavie.** — Excursions dans le Cambodge et le Royaume de Siam. *E. R.* III. 455-481. IV. 99-146, 197-212, 515-535. V. 294-304, VII. 386-428. *Tirage à part*, 1 vol. in-8°, 116 p. avec 3 planches d'inscriptions, 3 gr. et 2 photographies (ces dernières ne se trouvent que dans le tirage à part). Saigon, imp. du Gouv. 1881-1884.

— Itinéraire dans le S. O. de l'Indo-Chine orientale (Cambodge et Siam) 1880-1884. Carte publiée d'après les ordres de M. le G. de la Cochinchine 1/500,000. Paris Challamel.

— Exploration Pavie, du Mékong au Fleuve Rouge, par Vou'zie avec carte. *Rev. Franç*, 216-222, 1889. Paris.

**Pavie et Schmitt** — Les deux inscriptions de la pagode de Prakéo à Bankok avec 12 planches. *E. R.* VIII. 429-438, VII. 169-187. 1884. Tirage à part. Saigon 1885.

**D. du Pavillon.** — Le protectorat du Tongkin, br. in-8° 14 p. Rochefort, imp. Thèze. 1883.

**Pehéaa.** — Caractères et composition de la graine di dzi. *B. S. d'acclimatation* déc. 1881, reproduit dans *B. S. des ét. col. et mar.* 1883, 31-32.

**J. Pène Siefert.** — La question tonkinoise avant et après le traité avec la Chine, Paris, Lemerre, 1885, broch. in-8°.

**E. Petit.** — Le Tong-king. Histoire, description, mœurs et coutumes, 1 vol. grand in-8° illustré, Paris, 1886. Lecène et Oudin.

**E. Petiton.** — Esquisse géologique de la Cochinchine Française du Cambodge (prov. de Poursat) et du Siam (prov. de Battambang), br. in-8°, 16 p. et carte. Paris, imp. Chaix 1883) (communication à l'Assoc. Franc. pour l'avancement des sciences. Congrès de la Rochelle, 1882. *C. R. S. G. P.* 1883. 275-276. *Exploration*. 1883 1. 566-568.)

— La Cochinchine Française. La vie à Saigon. Notes de voyage, Conférence faite devant la *S. G. de Lille* le 3 mars 1883, br. in-8°, 72 p. Lille, imp. Danel.

— Exploration gélogique dans l'Indo-Chine, communication au congrès des Soc. sav. de France, session de 1883. C. R. *A. E. O.* VI-377.

— Etude pétrographique des roches de l'Indo-Chine. br. in-8° 12 p. Paris, Chaix 1884 (communication à l'Assoc, franc. pour l'avancement des sciences. Congrès de Rouen 1883.

**Petiton** — Voyage dans l'Indo-Chine. *B. S. G.P.* 1884, p. 364-386. Paris.

**E. Peyrusset**. — Le chemin de fer de Saigon à Pnom-Penh, Section de Tayninh à Pnom-Penh. Résultat de la reconnaissanc. faite sur le terrain en nov. et déc. 1879 par MM. Peyrusset, capitaine d'état-major, Rozée d'Infreville, capitaine d'infanterie de marine, Ricard, médecin auxiliaire de la marine. *E. R.* 1. 155-308. 2 cartes.

**Phares**. — Phares des mers des Indes et de Chine, de l'Australie, de la Tasmanie de la Nouvelle-Zélande et des côtes Sud et Est de l'Afrique, corrigés au 1er mars 1883 (*Dépôt des cartes et plans de la marine*), 1 vol. Paris. Challamel 1883.

**Philip**. — Le typhon du 21 novembre à Hué. *E.R.* V. 485-490, avec planche. *Tirage à part.* 8 p. in-8°. Saigon 1883.

**PHONG HOA DIÊU HANH**. — (Morale en actions), 2e éd. 1 vol. in-16 écu, 90 p. Tân-dinh, imp. de la Mission, 1881.

**E. de Phu-moi**. — Colonisation agricole au Tonkin, *Revue française et Exploration*, Paris 1er septembre 1888, p. 257-268.

**Pinabel** (Le Père). — Notes sur quelques pleuplades sauvages dépendant du Tonkin. *Bull. S. G. P.* 1884, 4e trim. p. 417-433, 1 carte. Paris.

**L. Pierre**. — Note sur les arbres à caoutchouc et à gutta-percha de la Cochinchine et du Cambodge. *E.R.* IV. 213-228. 1882.

— Flore forestière de la Cochinchine, grand in-folio Paris. Doin, fascicules 1-10. 1881-1888.

**Ulysse Pila**. — Le Tonkin et la colonisation Française. Lyon. Soc, d'économie pol. 1884, br. in-8°.

**Plauchut**. — Chine et Tonkin. *R. des Deux Mondes*, 1er mai 1883.

**J. Poirier**. — Description de quelques espèces nouvelles du Cambodge appartenant aux genres Cacunopsis, Jullienia et Pachydrobia, *J. de Conchyliologie*, XXI. 5-19 avec 3 pl. 1881.

**Poivre**. — Voir *Cochinchine*, Mémoires divers.

**J. Porcher**. — La province de Siem-Réap et les ruines d'Angkor, avec carte. *Revue française* 1er 1869. p. 641-653. Paris.

**R. Postel**. — Le Cambodge. *R. du Monde catholique*, 15 août 1881.

— L'Extrême-Orient, Cochinchine, Annam, Tonkin, 1 vol. in-16° VIII, 308 p. Paris, Degorce Cadot, 1882.

— La Cochinchine Française, 1 vol. in-18° j. 176 p. avec vignettes, Paris, Degorce-Cadot. 1885.

— Sur les bords du Mékong. Paris, bib. gén. de vulgarisation, 1884, in-8°, 203 p. avec grav.

**POULO CÉCIR.** — Rapport de mer de M. le capitaine de l'*Antilope*. *J. O. C.* 1881. p. 114. Reprod. par *l'Exploration*, 1881 1,743 744.

**POULO CONDOR.** — Voir *Cochinchine*. Mémoires divers.

**POULO PANJANG.** — *J. O. C.* 1881, p. 40. Reprod. par *l'Exploration* 1881. 1 567-569.

**Praire.** — Rapport adressé au Ministre de la Marine et des Colonies sur la situation commerciale, dans l'Indo-Chine. Paris br. in-4°. Ministère de la Marine et des Colonies.

**E. Prud'homme.** — Excursion au Cambodge. *E. R.* V. 48-72 avec carte. *Tirage à part.* 28 p. in 8°, Saigon 1882 (manque la carte). Reproduit par *l'Exploration* 1882. 11, 681-686.713-719 753-757.

**Puginier** (Mgr.) MM. Fiot et la mission du Laos au Tonkin occidental (Annam), br. in-8°, 14 p. et portrait. *Extrait des Missions catholiques* 1881.

— Lettre sur le typhon du Tonkin occidental. *Missions catholiques* 1882. 85-87 (Portrait de M. Puginer p. 90). — Reproduit par les *Annales de la propagation de la foi*, 1882. 155-162.

— Nécrologie. MM. Perreaux et Tisseau. *Missions catholiques*, 1882. 143.

**P. Puginier.** — Paul Bert au Tonkin et les missionnaires. *Rev. française*, 1888. p. 176-186 et 250-257. Paris.

## Q

**Léo Quesnel.** — La France dans l'Extrême-Orient. La Cochinchine, le Cambodge, l'Annam. *R. politique et littéraire,* 6 novembre 1880.

— L'Indo-Chine. *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, octobre, novembre 1883.

**QUINQUINA.** — Extraits d'un rapport de M. Oliveira, chef du service de santé, sur la culture du quinquina dans l'île de Sants Antao (Archipel du cap Vert) *J. O. C.* 1881. 896.

# R

**Raffegeaud.** — De Saigon à Angkor-What et Angkor-Thom, du 17 décembre 1887 au 5 avril 1888. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1888, p. 43-52.

— Souvenir de la mission Fournereau aux ruines d'Angkor. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2 septembre 1888, 2e fascicule, p. 139-147.

— Remarques sur les types indo-chinois. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2 septembre 1888, 3e fascicule, p. 105-110.

**Rambaud.** — La France coloniale. Paris 1886, 1 vol. Chez Ar. Colin. — Critique par A. Leroy, député. *B. S. G. C. P.* 1889-1887. p. 349-351.

**RAMIE.** — La culture de la ramie dans l'arrondissement de Baria. *J. O. C.* 1881, p. 785.

— La machine à décortiquer la ramie. *J. O. C.* 1882, 667.

— Culture de la ramie. *J. O. C.* 1882, 707.

— La ramie au Tonkin. Culture et décortiquage. Ch. Crozat de Fleury. *B.S.G.C.P.* 1887-1888, p. 189-203 Paris. V. Kaulek.

— Notice sur la ramie par H. de Villers. *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 698-700. Paris.

**H. Ravier.** — Dictionarium latino-annamitium completum et novo ordine dispositum cui accedit appendix prœcipuas voces proprias cum brevi explicatione continens. Ninh-Phu, Ex typis Missionis Tonquini occidentalis, 1880. 1 vol. in-4o. XII. 1270 et 72. p.

**Élisée Reclus.** — Nouvelle géographie universelle, tome VIII. L'Inde et l'Indo-Chine. 1 vol. gr. in-8o, 982 p. Paris, Hachette, 1883 (chap. III section VI. Indo-Chine orientale. Bassin du Mékong et du Songkoï, Siam oriental, Tonkin, Annam méridional, Cambodge, Cochinchine Française, p. 839-908, 7 grav. 10 cartes dans le texte, 1 carte en couleurs hors texte).

**O. Reclus.** — Nos colonies, 1 vol. in-8o avec cartes et gravures. Paris, Hachette. 1889.

**RÉCOLTES.** — Stuation des récoltes. *J. O. C.* 1883. Sq. Voir index du journal.

**G. Renaud.** — La France à l'étranger, Tonkin et Madagascar. *R. géographique internationale*, mars 1884.

**J. Renaud.**— Etude sur l'approfondissement du canal de Vinh-té et l'amélioration du poste d'Hatiên. *E.R.* 1. 65-88 3 pl. 1880.

— Rapport sur l'exploitation des carrières de pierre à chaux de Pnom Coulan. *E. R.* 1. 89-93. 1880.
— Les mouillages de l'île de Phuquoc. *E. R.* 1. 127-145, 2 pl. 1880.
— Etude d'un projet de canal entre le Vaïco et le Cửa tiểu. *E. R.* 1. 315-330. 1880.
— Projet de creusement d'un canal sur le banc de corail (Rivière de Saigon). *E. R.* 1. 385-390. 1 pl. 1880.
— Etude d'un projet de canal de Mytho au Bassac. *E. R.* 11. 191-211, 1 pl. 1880.
— Tracé du canal de Mytho au Bassac. *J. O. C. Rochefort.*
— Les postes du Tonkin: Haiphong, Quang-yen Hone-Gac. *B.S.G. P.* 1887, p. 852-380 avec carte.
— Le port de commerce et les voies de communication au Tonkin Communication faite à la *Soc. Géographique com. de Paris,* 17 mars 1887. *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 564-575.
— La côte nord-est du Tonkin et l'archipel des Fai-tsi-long. *B. S. G. C. P.* 1887-1888. p. 746 et 747. Paris.

**Réné.** — La République au Tonkin, romance patriotique, paroles de M. Réné, musique de M. Debris, in-4° à 2 col. 1. p. Laon. Cortilliot 1884.

**Reveillère Ct.** — Voyage en chaloupe à vapeur dans le Mékong, Saigon, 1886, broch. in-8°.
— Voyage en chaloupe à vapeur dans le Mékong. *E.R.* XII, 92-98.

**REVUE TONKINOISE**, paraissant tous les 15 jours, br. de 20 à 24 pag. Haiphong.

**Dr H. Rey.** — Le Tonkin. Contribution à la géographie médicale. Paris, Doins, 1888, 1 vol. in-8°.

**J. Reynaud.** — Les ports du Tonkin. *Rev. col. et mar.* Paris, Baudouin. 1886, br. in-8°,

**Ricard.** — Suite du rapport sur le grand lac Ton-ly-sap.
— Le lac au point de vue hygiénique. Description des espèces trouvées dans ses eaux. *E. R.* II. 283-319. 1880.

**Rigal.** — Essai d'un échantillon de rocou de Cochinchine. *B. S. I. S.* 1. 126-127. 1883.

**F. de Rijk.** — L'arbre à savon (cây bon bon). *R. horticole* 1883, page 11.

**A. Rivière.** — La guerre avec la Chine. La politique coloniale et la question du Tonkin, br. in-8° 24 p. Paris, Ghio, 1883.

**H. Rivière.** (le Ct) Hanoi. *Exploration.* 16 juin 1883.

**Robin**. — La province de Mytho. *Moniteur des Consulats et du commerce international.* 1881.

**Roccassera**. — Lettre sur les recettes des douanes du Tonkin en 1881. *J. O. C.* 1882. 361.

**A. T. de Rochebrune**. — Documents sur la faune malacologique de la Cochinchine et du Cambodge. *B. S. philomatique* de Paris, 1882, 35-74.

— Supplément aux documents, etc., ibid. 90-112.

**P Rocher**. — La province chinoise du Yun-nam, deux parties, gr. in-8° I. 288 p. et carte du Yun-nam, II. 292 p. 2 pl. carte de la marche de la peste au Yun-nam et un plan de Talifu. Paris, Leroux, 1879-1880.

**L. Rodanet**. — Tonkin et Cochinchine. *Exploration*. II 1883. 11, 132-135 (*Obs. sur le mém. de Bons d'Anty q. v.*)

**A. C. Roget**. — Vingt ans en Annam, ou mémoires du V. Bénigne. Paris. *Œuvre de Saint-Paul*, in-8°. IX. 227 p. 1884.

**Romanet du Cailland**. — Notice sur le Tonkin avec carte. *B. S. G. P.* février 1880.

— Histoire de l'intervention française au Tonkin de 1872 à 1874. avec 1 carte et 4 plans. Paris, 1 vol. in-8°. Challamel. 1880. C. R. par Vossion. *B. S. G. commerciale de Paris*. III. 74-76, 1880-1881.

— Note sur l'i dzi. *B. S. d'acclimatation*, juillet 1881. *Exploration* 1881, II. 273-274. *B.S. des Études col. et mar.* 1883, 29-31.

— Ethnographie du Tonkin. Réponse aux objections de M. le Dr Harmand. *B. G. C. P.* septembre 1881.

— Les produits du Tonkin et des pays limitrophes. *B. S. G. commerciale de Paris*, IV. 26-48, 1881-1882.

— Notes sur le Tonkin. *B. S. G. P.* 3e trimestre 1882. Communication sur les limites du Tonkin et de la Chine. *C. R. S. G. P.* 1883, 85.

— Le Hoàng nàng, remède tonkinois contre la rage, les morsures venimeuses, la lèpre et d'autres maladies. *C. R. S. G. P.* 1883. 416-420.

— Quelques considération sur le conflit franco-chinois. *C. R. S. G. P.* 1883, 567-571.

— La prise de Ninh-binh. 1873-1883. *C. R. S. G. P.* 1883, 572 573.

— Le système hydrographique du Tonkin septentrional. *C. R. S. G. P.* 1883. 602-610.
— De la conciliation de la suzeraineté chinoise avec le protectorat français sur l'Annam. *Union* 8 juin 1883.
— De la naturalisation des indigènes des pays d'outre-mer soumis à la France ou placés sous protectorat (pétition au Sénat) *B. S. G. commerciale de Paris.* VI. 106-110. 1883.
— Acclimatation de l'encalyptus et du téosinté au Tonkin. *C. R. des Études col. et mar.* 1883, p. 398.
— Solution de la question du Tonkin par une insurrection du Yun-nam, *Gazette du Centre.* Limoges, janvier 1884.
— Le guet-apens de Hué et ses conséquences. — La restauration de la dynastie Lê. *Univers* 10 juillet 1885.
— Lettre sur le massacre des chrétiens annamites. *Univers*, 20 août 1885.
— La vraie politique dans les affaires du Tonkin. *Univers*, 7 septembre 1885.
— La question Birmane et les convoitises Anglaises sur l'Yun-nam occidental. *Univers*, 29 octobre 1886.
— De l'armement général des chrétiens annamites. *Univers*, Paris 2, 3 novembre 1885.
— La première chrétienté du Tonkin, 1591. *Missions catholiques*, 1885.
— Le commerce de Limoges et le Tonkin. *Courrier du Centre*, 5 décembre 1885
— L'évacuation du Tonkin et l'honneur de la France. *Univers* 24 décembre 1885.
— Les limites du Tonkin du côté du Yun-nàn. *C. R. S. G.* P. n° 10, p. 287-290.
— La frontière Tonkino-chinoise du côté du golfe du Tonkin. *C. R. S. G.* P. 1888, n° 6, p. 185-186.
— Les martyrs européens au Tonkin au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Le Pélerin*, Paris, mars 1888.

**B. Rossigneux.** — Etude sur la réorganisation des douanes au Tonkin, br. in-8°. Hanoï, imp. du gouvenement. 1883.

**P. de Rouziers.** — La colonisation française dans l'Annam et le Cambodge. *Réforme sociale*, 1er novembre 1883.

**J. E. Roy.** — La Chine et la Cochinchine. Géographie physique et politique, climat, productions, etc, 1 vol. in-8°, 192 pages. Paris, Lefort.

**J. Roy.** — Les Francs Comtois en Orient. Henri Mouhot, premier explorateur du Loas, 1826-1861. Dole, Vernier Arcelin 1884. in-8° 31 p. illust.

# S

*Sách dạy tập đi đàng nhơn đức trọng lành* (Perfection chrétienne de Rodriguez, traduction en annamite p. M. Sevard, mission-sionnaire de la fin du dernier siècle), 2 vol. in-8°, 584, 568 p. Tân định, imp. de la Mission. 1879-1880.

*Sách kể truyện các thánh tu hành* (Vie des Saints). 4 vol. in-18°, p. 332, 282, 332, 412. Tân định, imp. de la Mission. 1882-1883.

**SAIGON.**— Recueil de la législation électorale et organisation municipale de la ville de Saigon, br. in-8°, 34 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon. 1882.

— Saigon pittoresque. *B. S. G. de Dijon*, 1883.

**SAIGON RÉPUBLICAIN.** — Journal des intérêts politiques commerciaux et agricoles de la Cochinchine, commence à paraître le 8 avril 1888, imp. Bock, Saigon, le mercredi et le samedi, 69 n^os^ en 1888.

**SAIGON** (*Musée commercial de*), *B. S. G. de Bordeaux.* 1883, 532-533.

**LE SAIGONNAIS.**— Organe des intérêts politiques agricoles et commerciaux de la Cochinchine, paraissant le mercredi et le dimanche. Saigon, imp. Guilland et Martinon. 1883. 88 n^os^ in-folio, du 25 mars au 31 janvier 1884.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1885 | numéros | 186-288. | |
| 1886 | » | 288-390. | |
| 1887 | » | 291-494. | |
| 1888 | » | 495-510. | Finit de paraître février. |

**R. de Saint-Arroman.** — Les missions scientifiques dans l'Inde française, dans l'Indo-Chine et en Malaisie. *B. S. A. I.* t. 1. 1881.

**Saladin.** — Ciment de Saigon. *J. O. C.* 1881, 786-787.

— Procès-verbal des expériences faites à bord de l'*Antilope* sur le charbon ce Nong-son (Annam) le 22 décembre 1881. *J. O. C.* 1882, pag. 34.

**Saltz-korn.** — Rapport sur le mouvement commercial du district consulaire de Saigon en 1879 — Rapport sur la récolte

de la Cochinchine française et le commerce du port de Saigon en 1880 (en italien) — Bolletina consolare publicato pel cura del ministério per gli affari esteri di S. M. il Re d'Italia 1880-1881.

*Sấm truyền cũ truyện các thánh tổ Tông.* — Récits extraits de l'Ancien Testament, 2e édition, 1 vol. in-16° écu, 226 et 4 p. Tân dinh, imp. de la Mission. 1883.

**E. Sarran.** — Etude sur le bassin houiller du Tonkin suivie de notes sur les gisements métallifères de l'Annam et du Tonkin et du projet de règlement sur les mines de la colonie. Paris, Challamel. 1888, 1 vol. in-8°.

**Savigny et Bischoff.** — Les richesses du Tonkin, les produits à y importer et l'exportation française. Guide administratif, commercial, industriel, agricole, etc., complété à l'aide des derniers renseignements officiels avec une carte de Jean-Dupuis Paris 1885, 1 vol. in-8°, Oudin.

**G. Schlegel.** — Médailles de l'Annam et de la Cochinchine. *R. belge de numismatique*, 4e livraison. 1883.

**Schmitt.** — Inscription de la statue de Civa trouvée par M. Rastnam dans la forêt qui recouvre l'emplacement de l'ancienne ville de Kamphëngphet. *E. R.* X. 33-39, 1885.

— Inscription siamoise du Vat Pamokha au nord de Juthia. *E. R.* XIII. 121-138, avec 7 tableaux. 1887.

— Deux anciennes inscriptions siamoises, 12 plans, 1885 *E. R.* VIII. 429-438 et VIII. 169-187.

— Inscription siamoise du Vat Bavararivet à Bankok. 1886. *E. R.* XI. 99-107.

**Schneïder.** — Aperçu sur le Tonkin. *B. S. G. de Rochefort*, t. III. 139-146 octobre, décembre 1882.

**K. Schrœder.** — Mémoire sur les charbons minéraux de Phuquôc. *B. S. I. S.* 1. 145-149, 1883. Voir *Viénot*.

**Seligmann Lui.** — Note sur le marché de la gutta-percha à Singapore. *J. O. C.* 1882 p. 374.

— Rapport à M. le Ministre des postes et télégraphes sur les origines de la gutta-percha et sur la possibilité de l'acclimater dans la Cochinchine française. *Annales télégraphiques*, septembre, octobre 1883, p. 481-534 novembre, décembre 1883.

— Itinéraire entre Bangkok et Pnom-penh et de Pnom-penh à la mer. *C. R. S. G. P.* 1883. 267-268.

**Sellier**. — Note sur les poivrières de Hong-chong. *E. R.* XIII. 203-210, 1887.

**Sénart**. — Inscription sanscrite (du Cambodge). *C. R. Ac. des inscr.*, janvier, mars 1883.

— Une inscription bouddhique du Cambodge. *R. archéologique*, mars, avril 1883.

**Septans et Gauroy**. — Reconnaissance dans le Cambodge et le Laos. *E. R.* IV. 536-551. *Tirage à part*, br. in-8°, 18 p. Saigon 1882.

**A. Septans**. — Les commencements de l'Indo-Chine française d'après les archives du ministère de la Marine et des Colonies et les mémoires du temps. Paris, Challamel 1887. 1 vol.in-8°.

**SÉRIE OFFICIELLE**, des prix applicables aux travaux de toute nature à exécuter pour le compte du service local. Br. in-4°, Saigon, imp. Guilland et Martinon, 1882.

**St Sernin (de)**. — Voyage aux lacs du Cambodge. *R. M. et C.* septembre 1888. 369-418.

**SERVICE JUDICIAIRE**. — Recueil de jurisprudence. Tribunaux indigènes. 1 vol. in-8°. 140 pages, Saigon, imp. Nationale, 1880.

— Compte général de l'Administration de la justice indigène, civile et commerciale, criminelle, correctionnelle et de police dans la Cochinchine française pendant l'année 1879, br. in-8°, 42 p. Saigon, imp. Nationale, 1882 (*sic.*)

**Serulas**.— Rapport sur l'indigo. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1886, p. 5-14.

**Siamand Laos**. — As. seen byour Américan missionnairies, Philadelphia, 1 vol. in-8°, Presbyterian board of publication.

**J. Siegfried**. — En voyage (Angkor). *Nouvelle revue*, 15 avril 1882.

**J. Silvestre**. — Etude sur l'Indo-Chine. *B. S. G. Rochefort*, 1879.

— Rapport sur l'esclavage. *E. R.* II. 95-144, 1880. C. R. *China Review*, IX.

— Lettre au Président de la S. G. de Rochefort sur son voyage à Angkor. *B. S. G. de Rochefort* III. 90-93, 1881-1882.

— Découverte d'une antique statue de Ganésa en Cochinchine. *B. S. G. de Rochefort*, IV. 75-76, 1881-1882.

— Notes pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française. *E. R.* V. 305-344, 389-475, 1 pl. *Tirage à part,* br. in-8°, 126, p. Saigon, 1883.

— Lettre au Président de la Société de Batavia. Notulen van de algencene en Bestuurs vergoderingen Bataviaasch Genootjchap van kunsten en wetenschappen XXII. 1. 3-4, 1884.

— Note sur les Chau-lào du Tonkin. *E. R.* XI. 169-172, 1886, avec 1 tableau.

— L'empire d'Annam et le peuple annamite, 1 vol. in-8°. Alcan, Paris, 1888.

— Les antiques aborigènes du Kmer. *Mém. de la Soc. des études Jap. Chin.* t. 3. 15 octobre 1888, partie 4, 280-283.

**Simon.** — De Birmanie au Yun-nam. *Exploration*, 1884 I. 241-245.

**J. E. Simon.** — La cité chinoise. Paris. *Nouvelle Revue*, 1885. 1 vol. in-8°.

**SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE PARIS.**— Bulletin 2e série, tome 1. in-8°, Paris, Challamel 1881.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON.** — Bulletin t. 1. 1883, 1 vol. in-8° 200 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon, 1883-1884, en 4 fascicules.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1884, 1 | fascicule, | 106 p. | Imp. Commerciale. | 1884. |
| 1885, 1 | — | 32 p. | — | 1885. |
| 1886, 2 | — | 88 et 90 p. | — | 1886. |
| 1887, 2 | — | 80 et 48 p. | — | 1887. |

1888, 4 fascicules, 96,158,148 et 168 p. Imp. commerciale. 1888.

**SOCIÉTE BRETONNE DE GEOGRAPHIE.**
—L'avenir colonial de la France. L'Afrique et le Tonkin. Rapport présenté par le Comité de rédaction. *B. S. Bretonne de Géographie* 1882. 22 p. in-8°. Lorient, Chamaillard. 1883.

**Soie.** — Note de l'Union des marchands de soie. *J. O. C.* 1882. p. 1154.

**A. Spooner.** — Exploration aux ruines des monuments religieux de la province de Bati (Cambodge). 2 pl. *R. de l'Histoire des religions*, t. 1.

**S. A. Staunton.** — The war in Tonkin what the French are doing there, br. in-8°, 45 p. Boston s. d.

**Suèrus**. — L'Indo-Chine et les intérêts de la France dans ce pays. *B. de l'Union géographique du Nord* nos 6,7,8.

# T

**Tardivel**. — Catalogue raisonné des principaux produits de l'Inde française dont la culture réussirait au Cambodge et en Cochinchine. Br. in-16. 48 p. Pondichéry, imp. du Gouv. 1881.

**Taupin**. — Aperçu succint et partiel des idées cosnogoniques et mythologiques des Kmers. *B. S. E. I. C.* 2e semestre. 1886, p. 32-42.

— Prophéties Kmers (traduction d'anciens textes cambodgiens). *B. S. E. I. C.* de Saigon. 2e semestre, 1887. p. 5-22.

— Huit jours au pays des Braous. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre, 2e fascicule. 1888. p. 49-64.

— Rapport à M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine sur une mission au Laos. *B. S. E. I. C.* de Saigon. 2e semestre 1888 3e fascicule, pag. 43-104.

— Néath Outtami (poème cambodgien. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1886, p. 23-48.

— Une douzaine d'équitables jugements des Bodhisathva traduits des textes kmers recueillis par M. Aymonier. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 2e semestre 1886, p. 15-3.

— Rapport à M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine sur les résultats de la mission de M. J. Taupin au Laos. Saigon 1889, 1 br. in-8o. Rey et Curiol.

**Tavernier**. — Relation du Tonkin. Reproduite par le Cosmos, octobre, novembre 1883.

**Ténot**. — Rapport à MM. les députés au sujet des crédits à allouer au Cambodge, à l'Annam et au Tonkin. *J. O. C.* 1886.

**Ternisien**. — Lettre à MM. les membres du Conseil colonial de Cochinchine (crédit foncier), br. in-8o, 6 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon, 1883.

— Exposé sur les intérêts français en Cochinchine et au Tonkin. Communication au Congrès des Sociétés savantes françaises, section des sciences économiques et sociales. Session de 1883. C. R. *A. E. O.* VI. 376.

**TÊT** (*fête du*) Note de M. Gouin sur les images vendues en Annam à l'occasion de la fête du têt. *C. R. S. G. P.* no 14, 1885. 418 et 419.

*Thâp giái Quãng-ngãi.* Bây phép Bí tích. (Les commandements de Dieu et de l'Eglise), 1 vol. in-8°, 288 p. Tân-dinh, imp. de la Mission 1880.

**A. Thèze.** — Note sur le climat du Tonkin et l'hygiène que les Européens doivent y observer. *B. S. G. Rochefort,* III. 173-177. 1881-1882.

*Thiên chúa thánh giáo yếu lý chính giải.* (Grand catéchisme.) 2e édition, 1 vol. in-8°, 236 p. Tân-dinh, imp. de la Mission, 1879.

*Thiên chúa thánh giáo nhựt khóa.* 4e édition, 1 vol. in-32°, 260 p. Tân-dinh, imp. de la Mission, 1880.

**D. de Thiersant.** — La solution de la question du Tonkin au point de vue des intérêts français. Paris, Le Cerf, 1885, br. in-8°.

**Ch. Thomson.** — Discours prononcé par le Gouverneur à la séance d'ouverture du Conseil colonial. Session extraordinaire du 18 juin 1883, 6 p. in-8°, Saigon, imp. du Gouv. 1883.

— Discours prononcé par le Gouverneur à la séance d'ouverture du Conseil colonial. Session du 26 novembre 1883. Br. in-8°, 12 p. Saigon, imp. du Gouv. 1883.

**H. Thureau.** — Le Tonkin, colonie française. Paris, librairie patriotique, 1 vol. in-8°, VIII-112 p. et carte dressée d'après les plus récents documents.

— Notre colonie du Tonkin. Explorations et conquêtes. Aperçus géographiques, les produits naturels, les ressources commerciales, avec carte : 1 vol. in-8°, 278 p. Paris, Dreyfous. 1883.

**A. de Tinseau.**— Le Cambodge, la capitale, le roi, sa cour et sa famille, la religion et le clergé. *Revue polit. et litt.* n° 26, 28 juin 1884. p. 803-807.

**Dr. Gilbert Tirant.** — Nomenclature des oiseaux existant au jardin botanique de Saigon au 1er janvier 1879. Annales du jardin botanique, 141-151.

— Notice sur les reptiles de la Cochinchine et du Cambodge. *E. R.* VIII. 147 168, 387-428, IX. 209-246, 1885.

— Notice sur les poissons de la Basse-Cochinchine et du Cambodge. *E. R.* IX. 413-438, X. 91-198 1885.

— Les bois odoriférants de la Cochinchine. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1885, p. 23-24.

— Notes sur les reptiles et les batraciens de la Cochinchine et du Cambodge, Saigon, 1885. 1 br. in-8°. Imp. Commerciale.

**E. Toda.** — Annam and its minor currency. *J. of the North China branch of the R. A S.* 1882, p. 41-220.

**TONKIN.** — La question du Tonkin, *Economiste Français,* 5 mars 1881.

— Le Tonkin. *Avenir diplomatique*, 10, 27, 24 mars, 1882.

— Le Tonkin et la Tunisie, *Economiste Français*, août 1881.

— Solution Tonkinoise, *Inde française,* 6 août 1881.

— La piraterie dans le golfe du Tonkin. *E. R.* III. 149-173, 1881.

— Le commerce du Tonkin en 1881. *Economiste Français*, janvier 1882.

— La prise d'Hanoi, *Revue pol. et littér.* 24 juin 1882.

— The French. in Tonkin, *Contemporain review*, nov. 1882.

— Note sur les bassins houillers du Tonkin. *B. hebd. de l'assoc. scientifique de France.* 1882.

— Les droits de la France au Tonkin, *B. S. des études col. et mar.* 1882, p. 126-128.

— La dernière expédition française au Tonkin, plan et vue de Hanoi. *Missions catholiques*. 1882, 426-428.

— Le Tonkin, avec carte. *J. des Chambres de commerce*, janv. 1883.

— Affairs in Tonkin, *China-Mail*, 27 janvier 1883.

— The Tonkin affairs, *North china herald*, 10 janvier 1883.

— Les Français au Tonkin, *R. générale* (*Belge*), mars 1883.

— Le Tonkin et la marine marchande, *Moniteur des intérêts maritimes* 29 avril, 1883.

— Le danger des demi-mesures au Tonkin, *Economiste Français*, 2 juin 1883.

— La Cochinchine et le Tonkin, *Union* 17 juin 1883.

— Le Tonkin, la Chine et l'Angleterre, *B. Britannique*, juillet 1883.

— Die Tonkin frage *Export*. Berlin, juillet 1883.

— La politique française au Tonkin. *Economiste Français*, 22 septembre 1883.

— La politique française au Tonkin, *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1883, 445-458.

— Trade routes to China and French. Occupation of Tonkin, *Quarterly Review*, octobre 1883.

— Affaires du Tonkin. Exposé de la situation, octobre 1883, in-folio. Paris, imp. National. 1883.

— Affaires du Tonkin, documents diplomatiques. 1re partie, déc. 1882 à déc. 1883. Paris, imp. nat., in-folio. 1883.

— La loi sur le Tonkin. *B. S. des Études col. et mar.* 1883, 155-160.
— La question du Tonkin au sénat, séance du 4 mars 1883. *Exploration*. 1883. 1. 521-538. 550-558.
— Le Tonkin. *Exploration*. 1883 1. 751-754. (Extraits du *XIXe Siècle*).
— Affaires du Tonkin. *A. E. O.* 1883-1884. 136-148.
— Notes sur l'Annam et le Tonkin. *R. Militaire de l'étranger*. 1883.
— Le Tonkin, importance de l'établissement d'une colonie française dans ce royaume, par un diplomate, br. in-8°. Paris, Denné. 1883.
— Question du Tonkin. Le traité de 1874. *R. pol. et littéraire*. 1883.
— L'exécution du traité de 1874 au Tonkin. *Moniteur des Consulats*, 4e année.
— Le Tonkin. *Nature*, 1883, 1. 344-346. 1 carte et 2 grav.
— Expédition au Tonkin, dernières dépêches, dernières nouvelles. Théâtre des opérations. Paris, Baudot. 1883, in-4° à 2 colon. 4 p. et plan.
— Le commerce au Tonkin. ibid. 1883, p. 389.
— Les produits agricoles du Tonkin.
— Le Tonkin et la voie commerciale du fleuve Rouge, avec carte. *J. des Chambres de commerce*. 1883 57-63.
— L'opinion en France sur la question du Tonkin, ibid. 63-65.
— Le Tonkin. ibid p. 73.
— Les forteresses du Tonkin. *Exploration*, 1884. 1. 21-23 (Extrait du *Temps*).
— Les pavillons noirs. *Exploration*, 8 février 1884.
— Tonkin occidental et méridional. Cochinchine. Missions cathotholiques, février 1884.
— Les persécutions au Tonkin occidental. Missions catholiques, mars 1884.
— Le conflit Franco-Chinois. *R. politique et littéraire*, 1er mars 1884.
— Chine et Tonkin. *R. politique et littéraire*, 29 mars 1884.
— Les ruines de l'Annam et du Tonkin. *E. R.* VI. 95-132 1884.
— Tonkin et Cochinchine. Extraits des Missions catholiques, lettre de Mgr. Puginier, 13 déc. 1883. Lettre de M. Croc, vicaire apostolique du Nghé-an, 1re janvier 1884.

— Extraits de lettres de M. Caspar — *Exploration* 1884. 1.
— Exposition des produits commerciaux du Tonkin, lettre du sous-secrétaire d'Etat des colonies au général Millot. *Exploration* 1884. 1. 640-642.
— Reconnaissances exécutées au Tonkin par le corps expéditionnaire. *C. R. S. G. P.* n° 4, 138-141, avec un croquis.
— Rapports adressés à M. le Ministre de la marine et des colonies par M. le Résident général à Hué sur la situation agricole, industrielle et commerciale au Tonkin. Paris, broch. in-4°. *Ministre de la Marine et des colonies.*
— Carte du delta du Tonkin exécutée au dépôt de la guerre d'après les travaux du corps expéditionnaire, 1/3.000.000, 3e édition, février 1885 (f. 1, 2). F. 3 plans de quelques villes du Tonkin et de leurs environs. Ministère de la guerre.
— Carte annamite du haut fleuve Rouge, rivière Noire et rivière Claire, copie faite sur l'original. Hanoi, mars 1885. 1 f.
— Rapport adressé à M. le Ministre de la marine et des colonies par M. le Général commandant en chef, sur la situation agricole, industrielle et commerciale au Tonkin, mai 1885. br.in-4° Ministre de la marine et des colonies.
— La commission technique des chemins de fer du Tonkin *Rev. mar. et colon.* 1887. Paris. Baudoin 1887, brochure in-8°.
— L'avenir de la France au Tonkin, par un ancien compagnon de Francis Garnier. Paris. Challamel, 1 vol. in-8° avec carte.
— Moniteur du protectorat de l'Annam et du Tonkin, in-8°. Schneider, Hanoi.
— Correspondance d'un vieux colon, Hanoi 12 février 1888. *Revue française* 1888, p. 455-457. Paris.
— Délimitation de la Chine et du Tonkin. *Revue française* 1888, avec cartes tome VIII. p. 226-230 et 677-681 Paris.
— Le traité de commerce avec la Chine *Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1886. Hanoi.
— La houille dans l'Extrême-Orient. *Avenir du Tonkin*, Hanoi.
— La pacification du Tonkin. J. Dupuis, *Revue de géographie*, novembre 1886 Paris.
— Le mont Bavi, par M. Balansa. *Avenir du Tonkin* 2 septembre 1886. Hanoi.
— The hill slopes of Tonkin with map. *Proc. roy. Géogr. soc.* avril 1886.

— Industrie de Hanoi.— *Mon. offic. du com.* nº 186, 3 février 1887.
— Les Muongs. *Bull. de géogr. hist. et descrip.* nº 3. 1885.
— Les rives du fleuve Rouge. *Soc. Normande Géographie* nº 1.1887.
— Etudes sur le Tonkin, les pâturages. *Avenir du Tonkin,* 26 févr. 1887. Hanoi.
— L'exposition d'Hanoi.— *Avenir du Tonkin,* 19 mars 1887.
— Les limites occidentales du Tonkin et de l'Annam avec 1 carte. *B. S. G. C. P.* 1886-1887, p. 591-594. Paris.
— Le Tonkin par le général Jamais. *Bull. Soc. géogr. de Toulouse,* avril 1887.
— Un coup d'œil sur le Tonkin méridional en 1886. *Les Missions catholiques* 10, VI. 1887.
— La cire végétale dans la région du haut fleuve Rouge. *Bull. Com. étud. Indo-Chin.* 1887.
— Le Tonkin et son avenir. Vinson. *Courrier d'Haiphong,* 8 mai 1887.
— Les mines du Tonkin. *Le Courrier d'Haiphong,* 12 juillet 1887.
— Le parti à tirer du Tonkin. *B. S. G. C. P.* 1887-1888, p. 58-60 Paris.
— Les débuts de l'enseignement au Tonkin, par Dumoutier. *Gazette géographique* 15 septembre 1887.
— Le Tonkin en 1883. *Revue mar. et col.* 1. 1888.
— L'affaire du Tonkin. Histoire diplomatique de l'établissement de notre protectorat.
— Sur l'Annam et notre conflit avec la Chine, 1882-1885, par un diplomate. Paris, Hetzel.
— Carte générale du Tonkin dressée par les officiers topographes de la division d'occupation, février 1887. M. J. Haussmann.
— Mœurs et coutumes tonquinoises. *Bull. Soc. G. Lille,* mai 1888.
— Notes de Chazelles. *Bull. Soc. G. de Tours,* juin 1888.
— La question du Tonkin à la Chambre.
— MM. Andrieux et Constans. *Rev. franç.* 15 mars 1889, p. 356 368. Paris.

**P. Tournafond.**— Bombardement d'Hanoi. *Exploration* 1882. II. 117-118.
— L'Annam (d'après Dutreuil de Rhins). *Exploration,* 1883. II. 161-165. La flotte et les marins. 227-266. La province de Hué. 297-301.
— Les îles d'Hainan de Formose et de Chusan. *Exploration,* 1884, 1. 137-141.

— Le Cambodge. *Exploration*, 1884. 11 juillet, t. 18, p. 180.

**Trân-ba-Loc.**— Ce que désirent les indigènes de Cochinchine. *E. R.* I. 146-154, 1880.

— Reproduit dans *B. S. pour la protection des Indigènes des colonies*. Septembre 1882, 167-174.

— Le prix de culture et le produit des terres en Cochinchine *E. R.* 11, 437-446, 1880.

**Trân-nguon-Hanh.** — La société française jugée par un Annamite — *Réforme sociale*, 1er décembre 1881.

— Mœurs et coutumes annamites. *A. E. O.* juin 1882. Voir *Trần nguyễn Hanh*, à la lettre H.

**Tremlett.** — Rapport sur le commerce de la Cochinchine pour 1883 (en anglais). *Blue book commercial* nº 12, 1884.

**E. de Trentinian.** — L'avenir de la France au Tonkin par un ancien compagnon de Francis Garnier. Paris, Challamel, 1885, 1 vol. in-8.

**LE TROMPETTE.** — Journal politique, commercial et agricole de Cochinchine — Saigon, Imprimerie Commerciale.
1884 nºs 1-40
1885 nºs 40-60
finit de paraître le 15 octobre 1885.

**Tronchin.** — Voyage en Indo-Chine et aux ruines d'Angkor.

— Le Globe, organe de la S. G. de Genève. *Mémoires*, fasc. 1-3. 1883.

**Truong-minh-Ky.** — Chuyện Phangsa diễn ra quốc ngữ (trad. de 16 fables de La Fontaine), broch. in-8, 12 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon. 1884.

— Chuyện Phangsa. — Fables de La Fontaine, Saigon 1885, 1 br. in-8.

**Truong-vinh-Ky** — I. Œuvres personnelles.

— Institutions et mœurs annamites. *Philosophie positive*. Nov. déc. 1879, 401-413; janv. février 1880, 117-127; mars, avril 1880, 256-272.

— Voyage au Tonkin en 1876. Chuyện đi Bắc-kỳ năm Ất-hợi (1876), broch. in-8, 32 p. Saigon, imp. Guilland et Martinon, 1881.

— Bất cượng chớ cượng làm chi. Fais ce que dois, advienne que pourra. Broch. in-8, 8 p. 1882.

— Kiếp phong trần.— Evénement de la vie, broch. in-8, 10 p. 1882.

— Guide de la conversation annamite. Sách tập nói chuyện Annam và tiếng Langsa, broch. in-8, 118 p. 1882.
— Thầy trò về luật mẹo léo lắc tiếng Phalangsa, maître et élève sur la grammaire de la langne Française, broch. in-8, 24 p. 1883.
— Phép lịch sự Annam. Les convenances et les civilités annamites, broch. in 8, 52 p. 1883.
— Chuyện khôi Nhài. Passe-temps, broch. in-8, 16 p. 1882.
— Chuyện đời xưa lựa nhóm lấy những chuyện hay và có ích. Contes annamites 3e édition, broch. in-8°. 66 p. 1883.
— Grammaire de la langue annamite. 1 vol. in-8, 304 p. 1884; imprimerie Guilland et Martinon.
*2e Edition de poèmes annamites avec notes en annamite.*
— Trương lương tùng xích tòng từ du phú. Retraite et apothéose de Trương lương, 8 p. in-8, 1881.
— Trương lưu hầu phu. Apólogie de Trương lương. 18 p. in-8, 1882.
— Học trò khó phú. Un lettré pauvre. 6 p. in-8, 1883.
— Thânh suy bĩ thới phú. Caprice de la fortune, 8 p. in-8, 1883.
— Bài hịch con quạ. Proscription des corbeaux. 8 p. in-8, 1883.
— Cổ Gia định phong vịnh Gia định thất thủ vịnh. Saigon d'autrefois, 14 p. in-8, 1882.
— Kiêm Gia định phong cảnh vịnh. Saigon d'aujourd'hui, 12 p. in-8, 1882.
— Nữ tắc. Devoirs des filles et des femmes, 28 p. in-8, 1882.
— Thơ mẹ dạy con. Une mère à sa fille, 12 p. in-8. 1882.
— Thơ dạy làm dâu. La bru, 14 p. in-8, 1882.
— Huấn nữ ca của Đăng huynh Trung làm. Défauts et qualités des filles et des femmes (par Dang-huinh-Trung) 36 p. in-8, 1882.
— Gia huấn ca. Ecole domestique. Un père à ses enfants, 44 p. in-8, 1883.
— Tableaux alphabétiques. — Contes annamites. Saigon, imp. Guilland 1883, broch. in-8.
— Le Tam tự kinh. traduction, 1 vol. in-8, novembre 1884, Saigon.
— Huấn mông khúc ca. 1 vol. in-8, novembre 1884, Saigon.
— Mắc bệnh cúm từ. 1 broch. in-8, 1885, Saigon,

— Ngư tiều trường điệu (Pécheur et bûcheron), 1 broch. in-8, Saigon, 1885.
— Saigon et ses environs, 1 broch. in-8, Saigon, 1885. *E. R.* × 5 — 33.
— Morale en actions. Phong hóa điều hành. 1 broch. in-8, 1885 Saigon.
— Dictionnaire Français-Annamite. 1 vol. in-8, 1885, Saigon.
— Lục súc. Les six animaux domestiques. 1 broch. in-8, Saigon, 1887.
— Dispute de mérite entre les six animaux domestiques. 1 broch. in-8, Saigon, 1887.

**TUONG**. — Tuồng cha minh — Tuồng cha chúc dữ cho con — Tuồng con trẻ đi hoang đàng. (La tragédie du P. Minh. — La malédiction paternelle. — L'enfant indigène.) 1 vol. in-18, 174 p. Tân định, Imp. de la Mission, 1881.

## U

**UNITÉ INDO-CHINOISE**. — Journal politique, commercial et industriel. Imprimerie Commerciale, Saigon.
— De novembre 1884 au 10 novembre 1885, 92 n^os^, et du 26 avril au 3 juin 1888, 8 n^os^.

## V

**VAN VA TUONG**. — (Poèmes et drames) 2e édit. 1 vol. in-18, 660 p. Tân dinh, Imp. de la Mission, 1881.

**Vantalon**. — Rapport sur la vaccination en Cochinchine pendant l'année 1880, *E. R.* III. 277-318. *Tirage à part*, 44 p. in-8, 1881.

**Ch. Vélain**. — La géologie de l'Indo-Chine d'après les récentes explorations de M. E. Fuchs. *Nature,* 1883, II. 154-158, deux cartes.

**H. de Verneville**. — Lettre sur l'industrie des crépons annamites, *E. R.* III. 131-135, 1881.
— La province de Binh-dinh (Annam). *E. R.* IV. 287-279, 1881.
— La province de Binh-dinh (Cochinchine) *B. S. G. de l'Est*, 1er semestre 1882.

**E. Veuillot**. — Le Tonkin et la Cochinchine, le pays, l'histoire et les missions. Nouvelle édition, 1 vol. in-8 j. XIV-446 p. et carte. Paris, Palmé 1883.

**P. Vial.** — La colonie de Cochinchine, histoire, description.
— *Journal des économistes* décembre 1880.
— La politique de la France en Indo-Chine. *Journal des économistes*, janvier 1881.
— Un voyage au Tonkin. 2e édition. Voiron, 1887, broch. in-8.

**Vialleton.** — Lettre sur la mission des Bahnars. *C. R. S. G. P.* 1882, I. 23.

**Viaud.** — Eléments d'étude sur la sancévière au point de vue
— industriel. *B. S. E. I. C.* de Saigon 1885, p. 95-28.
— De la race chevaline annamite et de son amélioration par les courses, *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1887, p. 23-28.
— De la pomme de terre cultivée en Cochinchine, *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1887, p. 23-28.
— Des haras et de l'amélioration des races en Indo-Chine. *B. S. E. I. C.* de Saigon, 1er semestre 1888. p. 53-64.
— De la rhino-pharingo-laryngite ou coryza épizootique sur le cheval. *B.S.E.I.C.* de Saigon, 2e semestre 1882, 2e fascicule p. 131-138.

— **Viénot.** — Voyage au Tonkin. *B. S. normande de géographie.* janvier-février 1883. Rouen.
— Etude sommaire sur les réformes à accomplir en Cochinchine pour y développer la colonisation et le commerce français. 34 p. in-4o. Saigon, Guilland et Martinon, 1883 ( *Extrait de « l'*Indépendant ».
— Note pour les membres du Conseil colonial relativement à la fixation de l'indemnité due aux fermiers de l'opium et de l'alcool au Cambodge, 24 p. in-8o. Saigon, Guilland et Martinon, 1883.
— Le monopole des alcools en Cochinchine.
Mémoire présenté à la commission chargée d'étudier la réforme de la législation locale sur les alcools, 36 p. in-8. Saigon, Guilland et Martinon, 1883.

**K. et A. Schrœder.**— Rapport présenté à M. Le Myre de Vilers, gouverneur de la Cochinchine Française sur le voyage d'études fait au Tonkin par MM. Henri Viénot et A. Schrœder. *E. R.* VI, 5-94, avec un itinéraire, 2e fasc. 125-224, 3e fasc. 439-486, 1884.

**VIGNE DE COCHINCHINE.** — *B. S. G. de Bordeaux*, 1881. 77-78, 547. 1882-24, 125. *J. d'Agriculture pratique* 1883. 1,154,573. — *R. Horticole,* 1883, 50.

— Culture de la vigne de Cochinchine à Sor (Sénégal), *B. S. G. commerciale de Paris*, 1883, VI. 120-121.

— Communication à la Société nationale et centrale d'horticulture, par M. Arnould Baltard. *C. R. J. O.* 2 mai 1884, p. 2348.

**E. Villard.** — Etude sur le droit civil annamite. *E. R.* II. 321-372, 1888. *Tirage à part,* 54 p. in-8. Saigon, 1888.

— Etude sur le droit administratif annamite. *E. R.* IV. 306-357, 1882. *Tirage à part,* 54 p. in-8, Saigon, 1882.

— Etude sur la littérature annamite. Poésies et chants populaires. *E. R.* IV. 446-491, 1882, *Tirage à part*, 48 p. in-8, 1882.

— Rapport sur une excursion entre Soctrang et Rach-gia. *J.* 2. *C.* 1882, 450-452.

— Etude sur le droit pénal annamite. *E. R.* V. 73-167, 1882. *Tirage à part*, 98 p. in-8, Saigon 1882.

**Villemereuil. de** — Dernier rapport du commandant de Lagrée. Paris 1880.

— Les alluvions de l'ancien estuaire du Mékong, par le capitaine Silvestre. Notice publiée par M. de Villemereuil. *Extraits des mém. de la Soc. des Études japonnaises.* 1878-1879 p.155-163 avec carte. Paris, 1880.

— Les voyages des Européens des côtes de l'Annam à la vallée du Mékong. *B. S. G de Rochefort*, 1881.

— Exploration sur les manuscrits du commandant de Lagrée. *Mém. S. A. I.* tome I. 1881.

— Exploration et missions de Doudad de Lagrée. 1 vol. in-4. Paris 1882. C. R. et extraits par Bizemont. *Exploration* 1883, I. 208-209, 1884. I. 592-600.

— Etude sur l'origine du peuple Cambodgien. Communication à à la société d'ethnographie. Séance du 5 février 1883. C. R. *A. E. O.* VI. 315.

— Communication à la S. G. P. — Les rapides du Mékong et le commandant Reveillère. Le lettres d'un précurseur, par Félix Julien. *C. R. S. G. P.* 1886. nº 13, p. 383-291.

**Villeroi d'Angis.** — Lettre au consul de France à Hanoï *J. O. C.* 1882, p. 25. *C. R. S. G. P.* 1882. 94. 112.

— Relation du voyage de MM. Courtin et Villeroi d'Angis dans le Fleuve Rouge et la Rivière Noire. *E. R.* IV. 298-305, 1882.

**Frank Vincent**. — The land of the white eléphant. Travels adventures and discoveries in Burma, Siam, Cambodia and Cochinchina. 3e édition. New-York, 1882, 1 vol. in-8.

**Vivien St Martin et Rousselet**. — Nouveau dictionnaire de géographie universelle, in-4. Hachette, Paris.

**L. Vossion**. — Etudes sur l'Indo-Chine. Birmanie et Tonkin. *Nouvelle Revue*, 12 janvier 1880. *Tirage à part*, br. in-8, 32 p. Challamel.

# Y

**Yule**. — Notes on analogy of manners between the Indo-Chinese races and the races of the indian archipelago. *J. of the anthropological institute*, février 1880.

**YUNAM**. — Les Anglais au Yunam. *République Française*, 10 juin 1883.

— L'Europe et le Yunam. *R. Britannique* août 1883.

— Les pionniers de l'Europe et le Yunam. *R. Britannique*, décembre 1883.

# W

**Wintzel**. — Les relations de la Hollande avec le Cambodge et la Cochinchine au XVIIIe siècle. *E. R.* IV. 492-514. *Tirage à part*, 26 p. in-8. Saigon 1882.

# Z

**Zeiller**. — Flore fossile des couches de charbon du Tonkin. *Annales des mines*, sept.-oct. 1882. *Tirage à part*, br. in-8o. Paris. Dunod, 1882.

A. LANDES et A. FOLLIOT.

# NOTE

## SUR L'ORIGINE DES CHANTS POPULAIRES ANNAMITES

---

Les distiques que les Annamites désignent sous le nom vague de **câu hát**, vers qui se chantent, par opposition aux **câu thơ**, vers des grands poëmes ou des compositions classiques, forment avec les **huê tình** ou poésies érotiques, un bagage littéraire dont l'importance est certainement considérable, mais qui, malheureusement, se trouve encore éparpillé dans tous les pays de langue annamite. Il serait peut-être utile de rassembler en corps toutes ces productions, qui, dans leur variété, offrent un tableau assez complet des mœurs et des idées d'un peuple dont le caractère, plein de contradictions, est encore un véritable problème psychologique.

Toutefois ce genre de poésie n'est pas particulier aux Annamites, du moins par la forme, car eux seuls, peut-être, l'appliquent à des sujets aussi nombreux que différents. Maints quatrains chinois de l'époque des Đường, (1) nous présentent des descriptions concises en tout semblables à celles que l'Annamite esquisse en un distique. La même brièveté, la même symétrie dans les idées, dans les mots, sont des caractères communs à ces compositions, dont l'économie tout entière repose sur le parallélisme le plus tyrannique. Mais c'est plutôt vers le malais qu'il faut se

---

(1) Témoin celui-ci :

Sur la montagne déserte,pas une âme.
On n'entend que le seul écho de voix humaines.
La lumière épandue pénètre les sombres profondeurs de la forêt.
Ou se reflète sur la mousse verte.

tonner pour retrouver l'origine du couplet annamite. On lit dans la savante grammaire malaise de M. l'abbé Favre, à la page 220, le paragraphe suivant intitulé « Pantum ».

« Le pantum est un genre de poésie malaise que l'on pourrait appeler national. Il est composé de quatre vers en rimes croisées. Les deux premiers vers sont supposés être symboliques et contiennent une ou deux images détachées, tandis que les deux autres qui renferment un sens moral ou sentimental sont supposés devoir servir d'application à la partie symbolique. Il paraît cependant que souvent les deux premiers vers n'ont pas de sens et ne servent qu'à donner la mesure et la rime pour les deux suivants : c'est même ce que dit Abdallah.........................................

« Le docteur Leyden paraît avoir vu des Malais qui prétendent, au contraire, que les deux derniers vers du pantum renferment toujours une application juste de l'image ou du symbole exprimé par les deux premiers. C'est peut-être ce qui a eu lieu dans l'origine et ce qui fait le fond du pantum littéraire ; mais il y a eu la même dégénérescence que l'on trouve chez nous entre les odes pindariques et les chansons populaires (1) ».

Suit un exemple caractéristique de cette composition :

« De grosses fourmis dans la tige du bambou,
« Un bassin rempli d'eau de rose.
« Si la passion de l'amour s'empare de moi,
« C'est de vous seul que j'attends la guérison.

Deux amants du pays d'Annam tiennent un langage où les images paraissent aussi incohérentes :

« Je porte d'une main une assiette de poisson confit, de l'autre, une guirlande d'herbes comestibles ; parce que je vous aime, ô mon amie, mon cœur est déchiré. »

« Ma main soutient une assiette de sel additionné de gingembre, celui-là âcre, celui-ci cuisant ; je vous en prie, ne délaissez pas votre ami. »

Le distique annamite est donc ou paraît être une réduction du pantum malais, dont la première partie comprenant deux vers est souvent représentée par les deux hémistiches du premier vers annamite. D'ailleurs, le plan, la marche en sont les mêmes.

(1) Voir également l'appendice de la Traduction du poème malais « Bidasari » par Louis de Backer, où il est question du pantum.

On peut affirmer que dans les distiques composés d'après les règles, la comparaison est toujours facile à saisir ou du moins peut se justifier. Mais l'homme du peuple qui, pour aiguiser une épigramme ou tourner un madrigal provocateur, ne consulte que son oreille et la routine qu'il ne s'explique pas, considère sans peine le premier vers comme un hors-d'œuvre nécessaire, destiné simplement à servir de support à la rime et non comme une partie intégrante de la phrase poètique.

Certains de ces vers ne supportent pas toujours la lecture ou l'analyse, soit par ce qu'ils renferment des comparaisons empruntées à des mœurs et des usages inconnus des étrangers, ou qui peuvent leur sembler choquants ou ridicules et puérils, soit parce qu'ils présentent des allusions vagues et lointaines qu'un long commentaire pourrait à peine mettre en relief. Un grand nombre cependant expriment des idées claires et générales qui nous flattent par leur conformité avec les nôtres, quand elles ne nous saisisesnt point par leur originalité.

CHÉON.

Saigon le 25 août 1889.

---

## REGRETS.

I  Than ôi ! nhợ vấn cầm xa sắc ;
Hạt rẻ bấy vắng bạn tri âm.
Sụt sùi nghe tiếng dế kêu ngâm ;
Dạ hằng tưởng châu sa mây đoạn.
Khoăn khoái nồi xa cây lìa nhạn ;
Sầu tuông nước mắt nhớ bạn loan.
Tưởng tới em, lụy ứa mây hàng ;
Chạnh nỗi bậu, ruột thắt gan vàng.

## DIALOGUE.

II  Trứng vịt đánh lộn với trứng gà :
Anh thầy má em trắng, anh đả muôn hôn.
—Anh muôn hôn em, cũng cho hôn :
Cơi trầu chén rượu rồi mà sẽ hôn.
—Muôn hôn một cái mà chơi :
Cơi trầu chén rượu làm đôi vợ chồng.

## PLAINTES D'UN AMANT.

III Trách lòng con chó nhỏ, nó sủa dai ;
Năm canh anh viếng bậu, nó sủa hoài sáng đêm.
Thương em anh phải đi đêm,
Phần do bắt đặng đánh mềm như dưa.
Thương em anh phải trèo rào,
Áo lương bông cúc, gai quào rách vai.

## SUJETS DIVERS.

IV Thương chồng phải lụy cùng chồng ;
Đắng cay phải chịu, mặn nồng phải theo.

*
* *

V Tàu lui, ốc thổi vang dầy,
Xa em vì bởi quan thầy của anh.

*
* *

VI Bước xuống ghe, quạt che tay ngoắt,
Anh cắt cái mái chèo, ruột thắt từ cơn.

*
* *

VII Người đời như bóng phù du,
Sớm còn tối mất. công phu lỡ làng.

*
* *

VIII Bước xuống ghe ba lần không đứt :
Khuyên em vào cho khuất anh lui.

*
* *

IX Trăng lu vì bởi đám mây :
Đôi ta cách trở về dây tơ hồng.

*
* *

X Thấy mặt em như thấy mặt trời :
Thấy thời thấy vậy, trao lời khó trao.

*
* *

XI Trăng lên khỏi núi trăng sáng ;
Mây án con trăng lờ,
Nên hư tại vận :
Anh không cầu bạn xưa.

XII Đô ai biêt biển bao sâu,
Biêt sông mây ngã, biêt cầu mây nơi.

*
* *

XIII Thân em như trái mãng cầu,
Để trong quả tử, đã hẩu có nơi.
Phải chi anh hóa đặng con chim sâu,
Bay vô quả tử mà chơi mãng cầu.

*
* *

XIV Anh ơi ! Chớ chê em đen,
Ở gần lò rèn có vậy hơi than.

*
* *

XV Trâm vàng giất chặt còn rơi :
Huống qua với bậu, ở đời chắc đâu ?

*
* *

XVI Bao giờ cho sóng bỏ gành,
Cù lao bỏ biển, thì anh bỏ nàng.

*
* *

XVII Ghe bầu trở lái về đông :
Con gái theo chồng bỏ mẹ ai nuôi ?
Mẹ tôi thì có kẻ nuôi :
Tôi theo chú lái xa xuôi một bề.

*
* *

XVIII Bôn phương mây trắng một màu :
Trông về cô quôc, biêt đâu là nhà ?

*
* *

XIX Tay bưng quả nếp lên chùa ;
Thắp nhang lạy Phật xin bùa dưỡng thai.

*
* *

XX Bảy mươi môt tuổi còn son :
Mười lăm, mười sáu, cháu con bộn bàn.

*
* *

XXI Dụng tửu binh giải phá thành sầu,
Nên hư tại vận : không cầu của ai.

## REGRETS.

I Hélas ! Trop courte est la corde et le luth ne peut plus accompagner la guitare. La cigogne, séparée de sa volée, vit, solitaire, loin de sa compagne intime.

Je pleure en écoutant le chant du grillon. Mon âme est toujours pleine du même sentiment, et, comme autant de perles, mes larmes coulent en maints sillons.

Sans cesse je songe à la distance qui sépare l'oie sauvage de son arbre favori : la tristesse fait couler mes pleurs, au souvenir de ma compagne chérie.

Quand ma pensée s'arrête sur vous, ô mon amie, mes yeux se mouillent de larmes abondantes ; lorsque vous êtes présente à mon esprit, mon cœur se serre d'angoisse.

## DIALOGUE.

II *Lui.* — Des œufs de canard brouillés avec des œufs de poule. En voyant vos joues si blanches, petite sœur, votre frère aîné brûle de vous prendre un baiser.

*Elle.* — Si mon frère aîné veut me prendre un baiser, je le lui accorderai volontiers. Quand le plateau de bétel et la tasse de vin auront figuré, il pourra alors m'embrasser.

*Lui.* — Je ne voulais vous prendre qu'un seul baiser, pour rire. Le plateau de bétel et la tasse de vin feraient de nous deux époux.

## DOLÉANCES D'UN AMANT ROSSÉ PAR LE GUET.

III Peste soit du jeune chien qui aboie sans trêve ! Durant les cinq veilles de la nuit, je suis auprès de mon amante, mais, lui, il aboie sans cesse jusqu'au jour.

C'est par amour pour ma maîtresse que je ne viens que la nuit. Arrêté par la patrouille et roué de coups, j'ai tout le corps ramolli comme une pastèque.

C'est par amour pour ma maîtresse que j'escalade la haie : ma robe de soie, à fleurs de chrysanthèmes, accrochée aux épines, est déchirée à l'épaule.

## SUJETS DIVERS. — AMOUR CONJUGAL.

IV Quand on aime son époux, il faut pleurer avec lui ; avec lui on doit supporter l'amertume du sort, avec lui franchir les aspérités de la route.

SÉPARATION.

V Voici que le bateau quitte la rive, au son assourdissant du sifflet : mon amie, je m'éloigne de vous, car il me faut suivre mon maître.

MÊME SUJET.

VI Je monte dans ma barque, et elle, cachée derrière son éventail, me fait signe de la main. Alors, soulevant la pale de ma rame, je me sens le cœur étreint d'angoisse.

*D'espérances mensongères*
*Nous vivons preoccupés.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

VII Les générations des hommes passent rapides comme des éphémères : le matin les voit naître; le soir, elles ne sont déjà plus et leurs peines et leurs espérances aboutissent à la déception.

*
* *

VIII Trois fois j'ai tenté de monter dans ma barque sans pouvoir me détacher de mon amie. Je vous en prie, petite sœur, rentrez pour vous dérober à mes regards et me laisser partir.

*
* *

IX La lune pâlit, voilée par les nuages : pauvre couple que nous sommes, bien des obstacles tiennent les fils rouges de l'hymen loin de nous !

*
* *

X Quand je vous vois, c'est comme si je voyais le ciel. Je ne puis, en effet, que vous voir : car vous adresser la parole m'est bien difficile.

FATALISME.

XI La lune, en montant, a dépassé la cime des montagnes et répand sa clarté. Les nuages viennent-ils à la voiler : elle pâlit aussitôt. De même, le bonheur et le malheur sont sujets à des vicissitudes ; mais jamais je n'irai implorer mon ancienne maîtresse.

LE CŒUR DE L'HOMME EST INSONDABLE.

XII Je défie quiconque de connaître la profondeur de la mer ou les affluents d'un fleuve, ou le nombre des ponts qui le traversent.

PROMISE.

XIII *Elle.*— Je suis comme une pomme-cannelle que l'on a mise en réserve sur un plateau à fruits, car on m'a déjà demandée.

*Lui.* — Ah ! Si je pouvais me changer en un gobe-mouches, je volerais sur le plateau et je jouerais avec la pomme-cannelle.

### « NIGRA SUM SED FORMOSA. »

XIV O mon ami ! Ne me méprisez pas à cause de la noirceur de mon teint. C'est pour être auprès de la forge que je suis noircie par la fumée du charbon.

### A UN MARI QUI VOUDRAIT QUITTER SA FEMME.

XV Puisque l'épingle d'or fixée solidement à la chevelure n'en est pas moins tombée, pourquoi voudriez-vous qu'une nouvelle alliance avec moi fût durable ?

### SERMENT D'AMOUREUX.

*Ante leves ergo pascentur in æthere cervi.*

XVI Quand le flot cessera de battre la falaise et que les îles quitteront la mer, alors je vous abandonnerai, ô ma maîtresse !

### INGRATITUDE FILIALE.

XVII La barque de mer reprend la route de l'Est ! Pour suivre son mari, la fille abandonne sa propre mère, sans personne pour la nourrir ?

— Ma mère a quelqu'un qui prend soin d'elle. Je veux suivre, jusqu'au bout, le trafiquant, mon mari.

*Provehimur portu terræque urbesque recedunt.*

XVIII De toutes parts ce ne sont que nuages d'une blancheur sans mélange ; c'est en vain que je tourne mes regards vers mon pays natal, je ne saurais plus distinguer ma maison.

### SUPERSTITION MATERNELLE.

XIX Avec une corbeille de riz gluant, elle monte à la Pagode. Elle allume des cierges et se prosterne devant Bouddha, lui demandant des amulettes pour protéger l'enfant qu'elle porte dans son sein.

### VŒ SOLI !

XX A soixante et onze ans je vis encore seule, tandis que celles de quinze ou seize ans sont déjà entourées de nombreux enfants !

### FATALISME ET FIERTÉ.

XXI La vin est l'arme dont je me sers pour détruire la citadelle de la tristesse. Heur et malheur, tout dépend des caprices de la fortune : non, jamais, je n'implorerai le secours de personne.

# CONTE CHINOIS EXTRAIT

**de la Collection intitulée LIÊU-TRAI.**

---

*Seules la charité et la mansuétude élèvent l'homme au rang de Bouddha.*

---

# HISTOIRE DE LA-TỒ

---

La tồ était du pays de Tức-mật. Jeune, malgré sa pauvreté, il n'aimait que le plaisir et le désordre. Il fut décidé qu'un membre de sa famille irait en garnison aux frontières du Nord. Ce fut lui qu'on y envoya. Il s'y établit, et au bout de quelques années il eut un fils. Le commandant du poste traitait La-tồ avec la plus grande bonté. Ayant obtenu son changement pour Hiệp-Tây, où se trouvait le major, il voulut emmener La-tồ avec lui. La-tồ confia alors sa femme et son fils à un de ses amis, un tel de la famille Lý, et partit pour l'Occident. Trois années s'étaient écoulées sans qu'il eût pu revenir quand justement le major eut besoin d'envoyer une dépêche aux postes du Nord. La voulut profiter de cette occasion pour revoir sa femme et son fils. Le major accéda à son désir. Arrivé chez lui, La trouva sa femme et son fils en bonne santé et il en eut une grande joie. Or, sous le lit, gisait, oublié, un soulier d'homme. Cette circonstance fit naître en lui des soupçons. Il se rendit ensuite chez Lý pour lui exprimer sa gratitude. Lý lui offrit du vin avec largesse. La femme de La s'étant mise à célébrer la bonté de Lý pour elle, La se sentit touché profondément.

Le lendemain, il dit à sa femme : « Je pars pour porter les ordres « de mon chef. Le soir, je ne pourrai revenir :» ne m'attends pas. Il franchit le seuil, enfourche son cheval et part mais pour se cacher tout près de là.

La nuit devenue silencieuse, il revient sur ses pas et entend converser sa femme et Lý, couchés ensemble. Outré de colère, il enfonce les battants de la porte. Les deux coupables se traînant à genoux demandent grâce. La, qui avait dégaîné, remet son arme dans le fourreau et dit : « Jadis je vous tenais pour des « personnes dignes du nom d'homme. Mais puisqu'il en est ainsi « maintenant, en vous tuant, je souillerais mon épée. Toi, Lý, je « t'avais confié ma femme et mon fils : tu me les as pris. A mon « nom, inscrit sur les rôles de l'armée, substitue le tien : ma « monture, mes armes et mon équipement, tout est là. Quant à moi, « je déserte.» Là-dessus, il part. Les notables de la localité dénoncent le fait au magistrat qui applique à Lý la question par le bâton Celui-ci avoue la vérité. Or, l'affaire s'étant passée sans témoin, on manquait de preuve fondamentale. Partout on recherchа La : nulle trace, ni de lui, ni de sa fuite. Le magistrat soupçonnant que l'adultère l'avait assassiné, le fit mettre à la cangue avec la femme. L'année révolue, les deux coupables moururent dans les ceps et dans les fers. Des soldats reconduisirent l'enfant de La à Tức-mặt.

Dans la suite, un homme qui habitait auprès du camp de Thạch-áp, allant couper du bois sur la montagne, vit un solitaire assis dans une caverne. Il ne demandait jamais à manger : de quoi tout le monde s'étonnait. On lui apporta des provisions en guise d'offrandes. Certains soupçonnèrent que cet homme était La-Tô. Bientôt les offrandes, restées intactes, remplirent la grotte, car La, bien loin d'y goûter, semblait même dédaigner de les regarder. Aussi les visiteurs devinrent de plus en plus rares. Au bout de plusieurs années, à l'entrée de la grotte, les armoises et les ronces formaient un fourré inextricable. En regardant par un interstice, quelqu'un aperçut le solitaire assis toujours à la même place. Plus tard il fut rencontré errant sur la montagne. On accourut pour le voir : il avait déjà disparu. On se rendit à la caverne et l'on regarda avec précaution. La même couche de poussière couvrait toujours ses vêtements. L'étonnement s'accrut d'autant. Plusieurs jours s'étant passés, on revint voir La-Tô; on le trouva assis, la tête penchée en avant, dans l'attitude du sommeil, et trépassé

depuis longtemps. Les habitants de l'endroit élevèrent une chapelle en son honneur. Chaque année, au troisième mois, ils allaient lui porter l'encens et le papier funèbre, formant une longue file sur la route. Son fils étant venu, on l'appela le petit La-Tồ. Une redevance, pour avoir le droit de vendre l'encens dans cette chapelle, lui fut payée. Les générations suivantes accomplirent la même cérémonie, une fois l'an, et la redevance existe toujours.

Lưu Tông-Ngọc, de Nghi-Thủy, m'a conté cette histoire fort clairement. Je me suis mis à rire en disant : « Parmi les hommes d'aujourd'hui, ceux qui font des dons et des aumônes n'ambitionnent pas de devenir saints et sages ; il ne visent qu'à devenir des Bouddhas. Je veux le dire à tous : si vous voulez devenir des Bouddhas, vous n'avez qu'à lâcher votre épée. »

# CONTE EXTRAIT

## DES JUGEMENTS CÉLÈBRES DE BAO-CÔNG.

# LE GIBBON NOIR DE LA FENÊTRE

A cinq stades de la ville de Tây-kinh, dans la province de Vĩnh-an vivait un homme dont le nom était Trương et le prénom Thoại D'une des meilleures et des plus riches familles, il avait épousé la fille d'un nommé Dương-an de ladite ville. Cette femme, douce et vertueuse, dirigeait la maison avec beaucoup de méthode. Ses domestiques, grands ou petits, exécutaient ses ordres avec docilité. Elle mit au monde une fille du nom de Điều-nương, douée d'une vive intelligence et d'une grande beauté et maniant le fil et l'aiguille dans la perfection. Ses parents, qui l'aimaient extrêmement, disaient : « Nous ne l'accorderons qu'à un bon parti. »

A l'âge de quinze ans, elle n'était pas encore promise. Or, Thoại avait deux domestiques, l'un nommé Viên l'autre Ủng. Ủng était franc honnête et fort appliqué à la besogne. Viên était un fourbe, qui se jouait de son maître. Un jour il fit mettre en colère Trương qui le chassa. Viên soupçonna Ủng d'avoir fait de faux rapports sur lui auprès de son maître et crut que pour cette raison il avait été congédié. En conséquence, il garda rancune à Ủng et ne songea qu'à se venger de lui. Un jour, Trương-thoại, de retour d'un voyage, fut pris d'une grave indisposition. Il se soumit à un traitement qui demeura sans effet.

Au bout de dix jours, Trương, pensant qu'il n'avait pas de chances de guérison, appela sa femme auprès de lui et lui fit ces recommandations : « Je n'ai pas d'enfant mâle ; je n'ai qu'une fille « déjà avancée en âge ; il est à craindre que je ne revienne pas de « cette maladie. Après ma mort, il te faudra marier notre fille sans « perdre de temps. Ne la laisse pas à la maison. Ứng est un homme « plein d'attention, d'assiduité à la besogne; la direction des affaires « peut lui être confiée.» Ayant fini de parler, il mourut. Dương-thị, au comble de l'affliction, l'ensevelit et l'enterra. Les cérémonies d'usage accomplies, elle chargea une vieille femme du hameau de s'entremettre en faveur de sa fille. Điêu-nương, entendant ces paroles embrassa sa mère en sanglotant et dit : « Mon père est « mort, il n'y a pas encore un an ; d'ailleurs, je n'ai ni frères, ni « sœurs. Si maintenant vous mariez votre fille, en qui trouverez-« vous un soutien ? Mon intention est de rester à la maison pour « préparer votre nourriture et vous servir. Dans deux ans, il ne « sera pas encore trop tard pour me marier.» La mère, touchée par ce langage, s'abstint de toute démarche.

Le temps s'écoula rapide comme une flèche, les mois et les jours passèrent comme la navette. Quatre mois à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Trương. Dans la maison, le soin des travaux, petits ou grands, était tout entier confié à Ứng qui, de plus en plus dévoué aux intérêts de sa maîtresse, ne s'écartait en rien des recommandations suprêmes de son maître défunt. Dương-thị n'avait aucune inquiétude, aucun souci. Lorsqu'arriva précisément l'époque du paiement des impôts, Ứng-nhứt se présenta à Dương-thị et l'en avertit, disant qu'il fallait préparer l'argent et le peser pour acquitter l'impôt. Dương-thị prit une caisse de sapèques et la remit à Ứng-nhứt pour qu'il se rendît à la ville. Ứng-nhứt prit l'argent et voulut attendre le lendemain pour partir. Justement les parents de Dương-thị vinrent l'inviter. En compagnie de sa fille, elle se rendit au festin. Viên, ayant appris que Dương-thị était sortie, laissa arriver la nuit et entra chez elle pour la voler. Ayant pénétré dans les appartements intérieurs, il se trouva tout à coup face à face avec Ứng-nhứt, assis sur un lit de camp, comptant et maniant de l'argent. Viên entra en fureur et montrant Ứng-nhứt du doigt, il lui dit : « Par tes calomnies « auprès de notre maître, tu m'as fait chasser; est-il juste que main-« tenant tu gouvernes la maison ? » Puis dégaînant un coutelas affilé, il en frappa Ứng-nhứt qui, n'ayant pas eu le temps de parer le

coup, fut blessé au flanc. Lorsqu'il eut expiré, Viên s'empara de l'argent contenu dans la cassette et se sauvant il retourna chez lui sans avoir été vu de personne.

Lorsque Dương-thị revint du banquet, elle appela Ủng-nhứt; ne le voyant pas, elle courut à son appartement et le chercha : il gisait, assassiné, sur le sol. Dương-thị, pleine de frayeur, se mit à pleurer et dit à sa fille : « D'où vient que la famille Trương est vouée à « d'aussi grands malheurs? Trương, mon époux, est à peine mort « que voilà Ủng-Nhứt assassiné! Comment informer les magistrats de cette affaire ? » Sa fille pleurait également. Les voisins ayant appris la mort de Ủng-nhứt, soupçonnèrent qu'elle n'était pas naturelle. Il y avait aussi un étudiant nommé Hôn qui jadis s'était montré l'ennemi de Trương. Il dénonça le fait au Huyện-hồng qui fit appréhender la mère, la fille et leurs domestiques des deux sexes. Interrogée, Dương-thị répondit qu'elle ne savait rien du crime. Hôn déclara que la mère et la fille avaient avec certains individus des relations criminelles que Ủng-nhứt voyait d'un mauvais œil et que, pour cette raison, il avait été assassiné par eux. Le huyện, ajoutant foi à ces paroles, somma les prévenues de dire la vérité. Dương-thị se défendit de cette calomnie. Plusieurs années se passèrent sans que l'affaire pût être jugée, et il mourut, à la suite les uns des autres, plusieurs des inculpés. La mère et la fille furent soumises à la question, et leur corps ne présenta plus qu'une plaie. Leur fortune fut dissipée. Điều-nương souffrait extrêmement. S'adressant à sa mère, elle lui dit : « Demain ou après, je serai morte. Mon seul regret est de voir « que vous n'avez personne pour vous protéger. L'injustice dont « nous sommes victimes est difficile à démontrer. Il faut que j'en « aille appeler auprès des Esprits ; mais n'avouez jamais : ce serait « nous perdre d'honneur et de réputation. » A ces mots, elle se mit à sangloter sans pouvoir s'arrêter. Le lendemain, elle mourut, en effet. Dương-thị en ressentit une si grande affliction qu'elle voulut attenter à ses jours ; mais, plusieurs des prisonniers l'ayant consolée, elle renonça à se tuer.

L'année suivante, Hồng ayant été changé, Bao-Công vint en tournée d'inspection à Tây-Kinh. Dương-thị, à cette nouvelle, acheta le chef de la prison au prix d'une forte somme et obtint de lui l'autorisation de sortir pour aller exposer sa plainte. Bao-Công examina

donc cette affaire et fit mander les voisins de Dương-thị pour les interroger. Ils répondirent unanimement qu'en ce qui concernait le meurtre de Ủng-nhứt, ils en ignoraient l'auteur ; qu'en vérité Dương-thị et sa fille jouissaient d'une réputation intacte et qu'il était déplorable que plusieurs personnes fussent déjà mortes, à la suite de cette affaire. Bao-công se livra à des conjectures. Le lendemain, il jeûna et se rendit au temple de Thành-Hoàng où il pria en ces termes : « La « détention de Dương-thị dure depuis plusieurs années sans qu'on « ait pu se prononcer ; pour la laver de cette accusation calom- « nieuse, il conviendrait de m'envoyer un songe ; de cette façon je « trancherais la question. » Ayant ainsi prié, il revint au tribunal. Les lampes allumées, il se retira dans sa chambre à coucher. La 2e veille n'était pas encore arrivée qu'une rafale pénétrant dans la chambre éteignit la lampe. Il se leva pour aller voir. Il aperçut en dehors de la fenêtre la forme confuse d'un gibbon noir. « Qui est là ? » s'écria Bao-công. — « Je suis venu, répondit le gibbon, pour témoigner en faveur de Dương-thị, » Bao-công s'empressa d'ouvrir la fenêtre : partout régnaient un calme et un silence absolus, et le gibbon noir avait disparu. Il se plongea dans une profonde méditation pendant un bon moment, et une idée lui vint enfin à l'esprit. Le lendemain, de grand matin, il se rendit au prétoire et fit comparaître tous les prévenus détenus pour le meurtre de Ủng-nhứt. « Parmi vos domestiques, demanda-t-il à Dương-thị, n'avez-vous pas un nommé Viên ? » — Mon mari, répondit Dương-thị, en avait, de son vivant, congédié un du nom de Viên ; il a été renvoyé depuis plusieurs années ; mais il n'y a pas de Viên chez moi actuellement. » Bao-công dépêcha un gendarme qui arrêta Viên et l'amena au tribunal. Interrogé, il ne voulut rien avouer. Derechef, Bao-công envoya chez Viên avec ordre de fouiller partout et de se saisir des objets qu'on trouverait. On mit la main sur un coffret, lequel renfermait encore quelques sapèques, restant des nombreuses ligatures. On l'apporta pour le faire voir à Bao-công. Bao-công n'avait pas encore eu le temps d'interroger Viên que Dương-thị avait déjà reconnu le coffret pour celui qu'elle avait remis jadis à Ủng et où il avait serré les sapèques et l'argent pesé. Bao-công clairement renseigné, demanda à Viên : « Celui qui a tué Ủng, « c'est toi ; pourquoi nies-tu encore ? Je vais, en conséquence, donner « l'ordre de te mettre à la grande cangue et de t'enfermer en prison, « où l'on t'interrogera jusqu'au bout. » Viên ne pouvant plus cacher

la vérité, avoua son crime et en dévoila la marche. Bao-công rédigea ses conclusions et prononça la sentence capitale contre Viên. Hôn, qui avait calomnié des innocents, dut leur payer de forts dommages-intérêts. Dương-thị et les autres inculpés furent relâchés et tout le monde fut persuadé que la jeune fille, en faisant le vœu de mourir avant sa mère pour aller se plaindre aux Esprits, avait amené cet heureux dénouement.

# VOYAGE

## EN ANNAM ET AU TONKIN

### 12 Août 1888.

---

Notre mission se composait de M. Vildieu, architecte, le docteur Mougeot, président de la Société des Études Indo-Chinoises et moi. Nous allions en Annam rechercher les monuments ou curiosités artistiques qui pouvaient s'y rencontrer.

L'*Aréthuse*, bateau des Messageries Maritimes, démarre à 4 heures après midi ; nous sommes au Cap, de 8 à 9 heures du soir, avec une brise réconfortante. La descente du pilote dans un si petit canot qui s'élève et s'enfonce suivant les alternatives de la vague, vous inquiète toujours ; le danger est exagéré à la vue, par l'effet de nuit.

Le matin, nous avons en vue et nous suivons les côtes du Binh-Thuan ; cela fait une suite de collines assez dénudées, mais pittoresques ; souvent nous avons des effets de mer d'un bleu foncé moutonnante, tranchant sur le fond des rochers à plans étagés, aux tons crus on fuyants, variés jusqu'aux lointains vaporeux, qui invitent à l'aquarelle.

Nous arrivons au cap de Padaran, où l'on construit un phare, et qui est, paraît-il, une indication d'une légère déviation de la route, pour continuer à côtoyer.

Après, c'est la côte Est d'Annam.

De une heure à deux, nous traversons une passe entourée des mêmes collines, qui font une belle rade en demi-cercle, et dont la perspective accidentée a plus de profondeur.

Une longue plage de sable se détache sur le rivage ; il y a de la végétation, des habitations, et de nombreuses barques aux voiles penchées sous la brise animent la rade. C'est Nha-Trang, une résidence.

Une chaloupe vient amener et chercher des passagers.

Nous remarquons aussi, sur un rocher faisant saillie sur la mer, une tour en briques, couverte de végétation, probablement d'origine Khmer. La côte est bordée de larges échancrures et de baies bien abritées.

Dans une de ces baies où nous mouillons à huit heures du soir, la silhouette des collines, par un demi-clair de lune, est simplifiée et grandie et fait un décor de nuit très poétique.

Nous quittons ce bel endroit, Vung-Ro, à trois heures du matin, et vers sept heures, nous entrons dans une autre baie fort jolie aussi. Les collines ont plus de verdure, et paraissent cultivées. C'est une station, une vice résidence, Vung-Lam ; nous y remarquons des habitations sérieuses.

A onze heures, nous sommes à Qui-Nhon, que nous allons visiter sur des sampans bien légers pour les grosses lames. Ils mettent une heure à faire le trajet, avant qu'on puisse y débarquer à dos d'homme.

Qui-Nhon tient de la place, et possède une belle maison de résidence ; il y a une longue rue très peuplée et habitée par beaucoup de Chinois. On aperçoit dans la vallée, à une heure de marche dans le sable, deux grandes tours en brique et granit, d'origine Khmer, thiam, ou ciampa, bien détruites, mais avec des morceaux très conservés.

A Qui-Nhon est la dernière baie d'abri.

Nous en repartons à trois heures du matin, et jusqu'à Tourane nous longeons une côte accidentée, mais n'ayant aucune baie ni abri ; cette côte est dangereuse par les gros temps, comme celle qu s'étend de Tourane au Tonkin.

Tourane a une assez belle rade, bien abritée. Une barre en gène un peu la circulation. Nous allons voir les grottes de marbre rose

à une bonne heure de chaloupe et sampan, plus une marche à pied dans le sable, très fatiguante.

De grands rochers de marbre, dont est construit un escalier qui arrive aux grottes à mi-hauteur; une seule est intéressante : une grande nef à pan de ciel découvert, le roc varie dans son travail inégal. Ce temple a des autels, des dieux Chinois en ornent l'entrée. Au dehors sont des bonzeries.

On y a une vue de la mer splendide.

Le plus gros de notre matériel est déchargé à Tourane, nous débarquons le lendemain, à midi, à Thuan-An, devant l'embouchure de la rivière de Hué.

Nous remontons cette rivière en chaloupe, et nous arrivons à Hué à deux heures, jeudi 16 août 1888.

Le lendemain, à huit heures, nous sommes reçus chez M. le Résident supérieur, qui nous fait très bon accueil, et qui doit nous faciliter dans le but que nous poursuivons.

La maison de la Légation, sur la rive droite du fleuve, est de belle apparence et seule importante, au milieu de quelques constructions françaises clairsemées; elle paraît intérieurement très confortable.

Une courte avenue y conduit du bord de l'eau.

A Hué, la chaleur est intense, on paraît s'être étalé et avoir pris de la place, il faut compter avec les distances, il n'y a pas de voitures, on fait ses courses en sampan, sur la rivière très large et très jolie, la vue sur de belles collines d'horizon. Il y a aussi des palanquins ; les mandarins ont des pousse-pousse.

Les berges ont par endroits, des agglomérations de paillottes assez misérables, mais tout le mouvement est là.

L'entrée du canal principal sur lequel donne le marché très fréquenté est encombré, sur une assez grande longueur de barques, jonques, sampans, en pleine activité ; la vie toute maritime y est d'une grande animation.

La citadelle est la ville annamite, bordée d'un côté par la rivière ; des canaux complémentaires achèvent le tour de l'enceinte, sans préjudice du fossé extérieur à l'épaisse muraille, avec portes, miradors, etc.

Cette citadelle est d'une grande surface, 3 kil. de côté, on s'égare dans le dédale de chemins plus ou moins verdoyants et se ressem-

blant tous, qui conduisent au palais, ou aux ministères, chez des notables, ou aux casernes et cercles des officiers français.

Le palais du roi est encore entouré d'un nouveau mur d'enceinte avec fossés, ponts, etc.

La façade en est d'un délicat style annamite.

Après avoir traversé un des ponts jetés sur le fossé extérieur à l'enceinte, on pénètre par les épaisses portes de ce rempart, on arrive dans une cour qui précède un pont aboutissant à de gais parterres, puis à un jardin (plutôt des fleurs que de l'ombre), au bout duquel, à une faible distance, se voit une nouvelle façade du palais central, plus léger d'aspect. L'intérieur, en bois sculpté et doré, est richement décoré de frises, panneaux, cadres, dessus de portes ; le tout de sculpture très délicate.

A chaque bout du pont de l'entrée, sont élevées quatre colonnes de bronze, enrichies de dragons, faisant spirale, au tour.

Ces colonnes reliées à leur partie supérieure par des traverses à panneaux sculptés ou compartiments de porcelaine émaillée, font comme des portes légères, à chaque bout de ce pont.

Deux autres pagodes d'anciens rois, Tieu-tri, Gia-Long, de même style, nous sont accessibles, parce qu'on les démolit.

On les démolit parce qu'elles ont été souillées, au dire des Annamites, par le passage d'un général français. Ces palais ont aussi de riches sculptures en bois : frontons, consoles, panneaux, rampes d'escaliers en marbre, très sculptés aussi, etc., dont nous faisons notre profit.

On nous avait dit à Hué : si vous êtes venus ici pour chercher des monuments ou choses d'art, vous serez bien désappointés car vous ne trouverez rien.

Cet avis décourageant nous était pourtant donné par des amateurs éclairés, mais qui suivaient l'opinion reçue, ne se fiant pas à leur propre jugement.

Nos récentes visites dans Hué nous avaient dédommagés, et plus tard, les mêmes personnes étaient émerveillées de voir les reproductions de morceaux qu'ils n'avaient pas appréciés sur place. Sans doute la singularité du style annamite issu du chinois n'a rien qui se rapproche de nos classiques européens, mais leur bizarrerie et leur fantaisie si originales amènent des motifs d'architecture ou de décoration qui font pour nous l'imprévu; nous pouvions pres-

que penser avoir découvert l'art annamite tant jusqu'ici les européens compétents avaient montré d'indifférence ou plutôt avaient toujours trouvé l'entrée de Hué d'un difficile accès.

Les plus riches curiosités à voir ensuite à Hué, sont les tombeaux royaux. Les rois annamites ont l'habitude de construire leurs tombeaux de leur vivant. Souvent leurs successeurs les terminent ; parfois, c'est le palais du roi mort qu'on démolit et qu'on reconstruit, ou qu'on transporte dans les collines qui bordent la rivière, à six ou huit heures de Hué.

Ces tombeaux sont échelonnés sur le bord de la rivière, en amont de la ville. La situation en est bien choisie car les rives sont charmantes.

C'est le pays des tombeaux, quatre ou cinq dynasties y étalent leurs nécropoles.

Nous prîmes des sampans le soir après dîner : il avait fait de l'orage, et abrités de la pluie sous la paillotte des sampans, allongés sur notre matelas cambodgien, nous nous laissâmes remonter la rivière par nos rameurs.

Ici se place une observation qu'il nous a été donné de faire : soit que les rameurs trouvent la route trop longue, soit qu'il n'aiment pas à voir les profanes visiter les tombeaux de leurs rois, ils manifestent une certaine répugnance à remonter la rivière jusque là.

Quoiqu'il en soit à cinq heures du matin, les sampaniers arrêtaient le bateau devant un tombeau, très beau sans doute et bien entretenu, mais néanmoins, bien loin de répondre à l'idée qui nous avait été donnée de ces tombeaux, plus tard nous apprîmes que c'était celui du beau-père de Minh-Mang.

Il fallut une menace sérieuse de cadouille suivie d'un léger commencement d'exécution pour décider nos hommes à nous conduire où nous voulions aller.

A sept heures nous étions devant Minh-Mang. Mes amis, plus techniciens que moi, feront la monographie de ces tombeaux, qu'ils ont photographiés, mesurés, dessinés et analysés dans tous leurs détails.

Je ne veux donner ici qn'une rapide impression de Minh-Mang et de Thu-Duc, que nous avons visités.

On pense un peu à un Versailles d'un autre style et d'un autre parti pris, mais on y trouve autant d'art.

Celui de Minh-Mang est des plus variés. Ce sont d'immenses parcs traversés de grandes pièces d'eau circulaires, sur lesquelles sont jetés de larges ponts ceintrés. L'ensemble de ces tracés de jardins est de quelque régularité, et décèle un art savant; de belles avenues ombrées, ou droites ou circulaires conduisent à de nombreux pavillons de repos bien situés et de belle silhouette.

De partout il se dégage un charme silencieux que le créateur de ces jardins a du rêver pour les âmes errantes.

Au centre de ces jolis dessins de jardins, s'élèvent sur une ligne entrecoupée les pagodes, pavillons, palais successifs, aux salles sculptées et dorées. Cette enfilade centrale se termine par la colline funéraire où est le tombeau.

Le pavillon qui précède la colline, élevé sur une terrasse en gradins d'une vingtaine de marches, loge les veuves du feu roi qui terminent là leur existence, entourées de leurs suivantes. On a sur cette terrasse qui entoure le pavillon la vue d'un paysage délicieux.

La grande cour d'honneur, ou parterre d'entrée de Minh-Mang, est décorée de chaque côté d'éléphants, chevaux et statues de mandarins en marbre ou granit ornés de riches détails. Les éléphants, les chevaux sont très primitifs comme forme, et laissent à désirer dans quelques silhouettes; les statues de mandarins sont tout à fait des marmousets. Leur buste, comme ornement décoratif, avec leur coiffure particulière et originale, leur silhouette à caractère, ces plans simples et voulus, sur lesquels courent de riches dessins de ciselures, ont un cachet architectural tout asiatique.

Au tombeau de Thu-Duc, moins important que Minh-Mang, on retrouve ces tracés de parcs, pièces d'eau, jardins, avenues, pagodes, pavillons, palais; moins étendus ils en laissent peut être mieux embrasser l'ensemble.

La pagode principale, espèce d'arc de triomphe ouvert, avec autel central en marbre surmonté d'une stèle très ornée, est flanquée de deux légères pyramides, pourtant un peu espacées. Cette pagode forme le sommet d'un amphithéâtre de terrasses, escaliers à rampes douces, parterres, ponts, pavillons ou kiosques, le tout rayonnant et clair comme plan, laissant à découvert une perspective générale de tout cet ensemble, dont on embrasse les développements.

La pagode, peut-être en mortier bariolé, riche de légères silhouettes, et dont les couleurs clinquantes de près sont à distance

très harmonieuses, fait avec tout son ensemble comme un effet de décor de théâtre des plus séduisants et d'une certaine grandeur.

Je me suis souvenu plus tard que les Chinois qui ont fait la civilisation annamite sont maîtres dans cet art des jardins et excellent à y reproduire les variétés de la nature. Il y a un siècle, c'est à eux qu'on a emprunté ce qu'on a appelé en europe les jardins anglais. Les Annamites ont eu de bons maîtres, et ils ont ajouté à cette science acquise leur sentiment de l'harmonie.

L'architecture, aux tombeaux comme à Hué, d'origine chinoise, affecte les toits à angles relevés, à crochets et à dragons ; les couronnements ou crêtes ont toujours des découpés très riches ; les frises sont très sculptées, ou font des *compartiments* à couleurs variées ; les plates-bandes des petits encadrements, sont souvent incrustées *dedans* de panneaux de terre cuite émaillée. L'ensemble est toujours plus léger que le chinois, et la sculpture, où l'on remarque beaucoup de répétitions, est aussi plus délicate et pousse au détail un peu exagéré, parfois au détriment de la masse.

Les dragons sont très décoratifs et vont bien à la pierre, dans de solides rampes d'escalier.

La tour, dite de Confucius, est à une heure de sampan de Hué. C'est un ensemble de gradins et pavillons, et la tour octogone, à cinq ou six cordons étagés, diminuant jusqu'au sommet, vue de la rivière, a un aspect architectural. On paraît avoir réuni dans ces pagodes diverses collections de statues.

Dans les pavillons d'entrée, se trouve une douzaine de Bouddhas assis ou debout, plus grands que nature, en carton-pâte ou mortier.

A première vue, ils sont peints d'une façon tellement criarde, et si outrageusement clinquants, qu'on les jugeraient mal, surtout si l'on considère les postiches qu'ils ont comme barbe ; mais en retirant, par la pensée, cette vilaine peinture qui fausse et trouble le dessin et la silhouette, et qui égare les yeux, si on veut y lire les formes, on peut leur trouver une grande tournure décorative, peut-être un peu théâtrale, et l'on peut remarquer qu'ils ne sont pas trop mal campés et proportionnés, d'une composition supportable comme arrangement et costume, et très riche de détails d'ornements et d'effet ; moulés et enrichis seulement de quelques sobres peintures et dorures, ils retrouveraient leur effet de sculpture qui a de l'ampleur.

Un autre Bouddha, un peu court, en bronze doré, une main sur la hanche, l'autre appuyée sur une épée qui s'enfonce dans la gueule d'un dragon, est aussi très richement ornementé.

Dans la pagode du fond, sur des autels, sont les femmes divines, en belle orfévrerie, accroupies chacune sur un rond de lotus ; deux tiennent à la main cette fleur. Toutes assez bien arrangées toujours avec de riches détails, rappelleraient le style et la naïveté de nos vierges, moyen-âge. La vierge du fond, a un socle qui va parfaitement et richement à la statue, et le fond ou écran toujours doré, sur lequel elle se découpe, est d'un joli goût.

Là aussi se trouvent les bibelots précieux, brûle-parfums, etc.

Dans de petits pavillons d'entrée se trouvent deux belles cloches, dont une est ornementée finement ; les anses enrichies de dragons très fouillés sont des plus originales.

Ces pagodes sont entretenues et habitées par une bonzerie.

La légende raconte que Gia-Long eut dans ce lieu une apparition de la femme divine, qui l'engagea à y faire une forteresse, et l'informa qu'il allait bientôt s'emparer de sa capitale.

En mémoire de cette apparition et de cette prédiction réalisée, Gia-Long y érigea cette tour et cette pagode.

Le peuple de Hué, coolies, bateliers, a l'allure libre de malheureux qui vivent insouciants. Les dignitaires ont beaucoup de ton Ils s'humanisent très bien à la conversation, et sont dans leur élément dans la plaisanterie.

L'Annamite est gouailleur et on le retrouve toujours, mais comme passant inconnu. On voit qu'il se sent chez lui, et qu'il se passerait volontiers de ses protecteurs.

Je lui trouve l'œil biais, son expression est parfois farouche et d'une certaine dureté, plus solide pourtant que le Cochinchinois et plus franc de type.

On voit des têtes maigres, à l'œil fiévreux, qui ont des airs de conspirateurs. Je m'explique aussi, d'une autre façon, cette expression presque dure de l'Annamite de Hué ; par son code criminel, encore barbare, aucun ne peut se croire garanti des supplices. On perd sa tête pour peu, et la cadouille et la torture fonctionnent facilement. L'homme ainsi exposé garde un sentiment de résistance ou de stoïcisme qui donne une tête dramatique.

Hué est une ville fermée, non seulement comme citadelle mais comme situation.

La barre de Thuan-an, embouchure de la rivière, est très mauvaise, capricieuse et impraticable une partie de l'année.

La rade de Tourane reste alors le seul chemin de communication de Hué avec la mer.

De Tourane à Hué il n'y a pas de routes, mais un projet commencé et abandonné d'une route de cent kilomètres de longueur, pourtant bien nécessaire.

On franchit la montagne du col des nuages, trajet de trois ou quatre jours, très laborieux; l'autre chemin est fait par bateaux dans une chaloupe, ou sampan, profitant des lagunes de Thuan-an à Tourane, mais exposé aussi aux variations de la mer ; on met à ce voyage plusieurs jours.

Dans de telles conditions, Hué doit rester stationnaire, pauvre d'approvisionnements, et nul comme renouvellement d'habitants.

Il n'y a ni voyageurs, du moins ils sont bien rares, ni curieux, ni promeneurs, aucune circulation ; cela ne sent point la vie, et on y éprouve comme la souffrance de quelqu'un enfermé, qui n'attend point de visiteurs.

La population française, n'y augmente pas, et reste à un très faible nombre.

Les Annamites, bien chez eux, sont sûrs de rester longtemps annamites, et d'être rarement dérangés.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce n'est que quelques mois plus tard que nous allâmes au Tonkin. La mer, sur les côtes, y est souvent houleuse et il est rare qu'on n'y éprouve pas les effets du roulis et du tangage. Au mois de janvier; c'était l'hiver.

L'hiver au Tonkin fait, comme température, une brusque transition avec la Cochinchine.

Dans cinq jours vous êtes transporté dans un froid relatif auquel on est aussi sensible que de l'été à l'hiver de France. On fait du feu au Tonkin, mais les logements construits pour l'été ne sont pas aménagés pour qu'on y soit à l'aise, et le travail, par ce froid rigoureux, y est pénible, 7 à 8 degrés avec vent du Nord;

brouillard qu'on appelle crachin presque continu, jamais de soleil, ciel gris comme cendre, obscurité de jour et de nuit; je n'ai jamais vu de nuit si noire en Europe. Il faut être bien vêtu; les refroidissements amènent tout leur cortège de maladies. Le rhume de cerveau vous menace sans cesse, et les gens aux bronches délicates passent de mauvaises heures.

On se sent pourtant plus actif, l'estomac moins amolli prend sa revanche: on a de l'appétit.

On court dans la boue, la vue bornée à un ciel ras terre; ce n'est pas très gai, et il faut toute la vitalité de ses habitants pour braver ce temps à spleen; aussi on s'ingénie à toutes sortes de distractions.

Les habitants du Tonkin, même, acceptent cet hiver pourri comme une heureuse compensation avec l'été qui, paraît-il, monte à des 40 degrés.

Le port de descente est Hai-phong, derrière la baie d'A-long dans laquelle on n'entre pas. On aperçoit au loin la silhouette de ses rochers.

Le bateau mouille à l'entrée d'une rivière roulant du limon rouge. La ville ,toute plate comme Port-Saïd, avec beaucoup de maisons, a l'air d'être dans le marécage. On y descend en sampans, moins solides et moins confortables que ceux de Saigon, et on voit presque d'un coup d'œil toute la ville qui tient de la place pourtant, mais n'a pas d'arbres pour masquer ses nombreuses constructions toutes neuves.

Dans ses rues, tracées à peu près à angles droits, le marécage se voit encore dans quelques terrains vagues, mais on bâtit, on bâtit. Les maisons sont confortables, il y en a à étages, quelques-unes à prétention. Celles-ci et beaucoup d'autres ne sont pas d'un goût parfait, mais on sent une ville qui se forme et qui veut vivre tout de suite.

La rivière est vivante, grouillante, animée, encombrée de bateaux, sampans, jonques de toutes sortes, chaloupes et courriers.

Les autres côtés de la ville sont entourés d'un canal, auquel on travaille encore, et qui a dû contribuer à son assainissement. Il y a une rue habitée par beaucoup de Chinois ; mais Hai-phong, ville de commerce, est essentiellement européenne ; l'élément européen y domine sensiblement.

Le 8 janvier le soleil ne paraît pas, il fait tout à fait froid, il faut des pardessus, et on court pour se réchauffer.

Les Chinois sont vêtus et ont l'air tout à fait cossus. Les Annamites ont une robe de quelque ampleur, avec ceinture, et l'espèce de turban qui les coiffe ajoute au caractère de leur tête. Celui des boys, avec une espèce de nœud en cocarde sur le devant, serait presque plus coquet que celui des congaïs, en forme de couronne mais plus simple. Les grands chapeaux de paille ronds à parois verticales, grands comme des guéridons, aux cordons et glands pendant jus-qu'aux pieds, dont la mode se perd en Cochinchine, sont fort en usage en Annam et au Tonkin. Les congaïs ne sortent pas sans ce chapeau, par-dessus leur coiffure, qui les garantit de la pluie et du soleil. Les hommes portent souvent dehors le chapeau forme d'entonnoir dit chapeau de cavalier.

En temps de pluie les gens du peuple s'affublent d'un manteau en paillotte, plus ou moins court, qui ne manque pas de pittoresque

Les habitants européens paraissent militants et ont déjà l'air fiers et ombrageux, ils sont très soucieux de l'avenir de leur ville toute fraîche.

A 8 heures du matin, nous quittons Haï-phong où la rivière n'est pas déjà très large, et en montant elle se rétrécit encore par endroits, tournant et retournant sans cesse: c'est comme un ruban étroit dans la prairie marécageuse.

Nous passons près de la montagne de l'Éléphant, sorte de long rocher vert ; à mi-côte de ce rocher, nous avons un poste. La terre paraît encore plus plate qu'en Cochinchine ; cinquante centimètres, et la rivière continue ses circuits avec un peu plus de largeur sans arbres à la border.

Puis tout devient cultivé; les rives s'élèvent à mesure à environ 3 mètres, et les arbres absents jusqu'ici deviennent moins rares.

Cette rivière est plutôt une suite de canaux. On arrive au bout du canal des Bambous, où il y a un poste important, et on entre dans le fleuve Rouge dont la largeur dépasse celle de la rivière de Saigon.

Ce passage du canal des Bambous dans les eaux basses est souvent obstrué par les sables, et des travaux de balisage y seraient bien nécessaires.

Souvent une douzaine de bateaux y sont échoués, et le service des Messageries fluviales de Haiphong à Hanoi, pendant une partie de l'année, n'a rien de régulier. Nous remontous le fleuve Rouge où

nous revoyons partout la végétation. Nous nous arrêtons une demiheure à Hong-iên. Il est presque nuit. Nous repartons à 6 heures, et nous arrivons à Hanoi à 11 heures du soir. Il est trop tard pour y descendre. On s'installe sur une banquette, dans le salon du bateau, et on ne trouve pas superflues les épaisses couvertures fournies par l'administratiou du bord, car il fait froid.

Le matin, par un brouillard pénétrant, on s'aventure dans la ville d'Hanoi.

Hanoi est une grande ville annamite, et la ville française a heureusement formé ses quartiers sans déranger la physionomie de cette ville indigène.

La maison de la Résidence et la Concession militaire sont, sur le bord du fleuve Rouge obstrué par des bancs de sable.

La rue Paul-Bert, presque perpendiculaire au fleuve, déjà toute bâtie de maisons importantes et d'hôtels confortables, est à peu près le centre de tout le quartier français qui rayonne autour.

Un beau grand lac d'un superbe effet pittoresque étale sa surface en agrandissant celle de la ville. La citadelle, à quelque distance du fleuve, rappelle celle de Hué par ses murs et son étendue ; au centre est ce qui reste de la pagode royale, où l'on peut remarquer, entre autres curiosités, les rampes à dragons en marbre monolithes des terrasses principales de l'ancien palais détruit.

Il n'y a pas d'habitations annamites dans la citadelle.

Il y a des logements d'officiers français, cantines de soldats, hôpital, casernes, arsenal d'artillerie et des ateliers très importants.

La ville annamite, batie librement en dehors de la citadelle, est très étendue

Nous connaissons Cholon, ville chinoise près de Saigon, mais nous ne sommes pas habitués, nous Cochinchinois, à voir les Annamites industrieux, commerçants, gens de métier, et tous ces quartiers populeux, maisons bâties, aux rues aminées, par des artisans de toutes sortes, et classées commes celles de notre moyen âge : les rues des Brodeurs. des Incrusteurs, du Coton, de la Soie, de la Chaux, etc, sont des plus intéressantes à visiter.

Les boutiques toutes ouvertes étalent leurs marchandisses offertes par les marchands et marchandes annamites. Les longues rues sont assez pittoresques, et entre chaque maison les pignons débordant sur les toits font des accidents de silhouettes qui rompent la monotonie des alignements.

En parcourant les rues annamites on trouve beaucoup de pagodes plus ou moins importantes, une par rue, paraît-il ; puis des portes de style et certaines maisons ornementées à découpures à crêtes, et le plus souvent portes d'entrée avec pilastres surmontés de dragons.

La maison du kinh-lược, toute moderne, est assez joliement ornée.

La porte d'entrée précède une grande cour carrée. Au fond de cette cour s'élève le bâtiment principal divisé intérieurement par quelques pièces, dont un grand vestibule et une salle spacieuse, servant aux audiences et réceptions.

Après, centre du bâtiment, petite cour carrée, autour de laquelle sont les appartements. De chaque côté de la porte principale d'entrée de la maison, dans la première cour, sont des réduits faisant corps de garde.

Les pagodes principales sont à quelque distance du centre de la ville.

Celle de Confucius a comme entrée de sa première cour les quatre pilastres surmontés de dragons, comme des petits lions. Ces pilastres font portiques. Dans la seconde grande cour sont disposées autour une suite de stèles sur des tortues en marbre, couvertes d'inscriptions rappelant les titres littéraires des lettrés célèbres.

Dans l'intérieur de la pagode, au fond, sont, dans des sortes de tabernacles, déposées des tablettes citant également les grades des lettrés.

La pagode du grand Bouddha derrière la citadelle est dans une situation merveilleuse, au bord d'un autre grand lac traversé au milieu d'une chaussée nouvellement plantée. Ce lac, bien plus grand que celui du centre de la ville, est superbe, entouré de verdure.

Derrière, à l'horizon, par le beau temps une chaîne de collines et le mont Bovy se dessinent sur le ciel.

La pagode du grand Bouddha sur le bord de ce lac a ses quatre pilastres d'entrée comme isolés sur le bord même, et se découpant sur ce paysage séparés qu'ils sont de l'entrée de la pagode par la route.

On entre dans la pagode par un mirador à trois portes. Dans l'intérieur des murs de ce mirador sont pratiqués des escaliers, et dans un des compartiments du sommet se trouve une assez belle cloche.

Pour entrer dans la pagode il faut monter cinq ou six marches, et on en redescend une dizaine dans une grande cour carrée plantée de grands arbres.

Il y a un mur dans le fond où de chaque côté d'une porte centrale sont deux éléphants en plâtre abrités sous un auvent. On entre dans une plus petite cour où de chaque côté sont des abrits couverts. Au fond le pavillon principal de la pagode dont le vestibule est supporté par des colonnes.

On gravit quelques marches, et dans l'intérieur sont des autels en bois précieux richement laqués et incrustés: dessus, candélabres, brûle-parfums, bibelots curieux, vases contenant ces cierges menus comme des brins de paille etc. De chaque côté de l'autel, en bois découpé, peint et doré, sont des profils de grues sur tortues qu'on retrouve partout et qui ont leur signification symbolique; puis bordant l'autel, à quelque distance, une collection d'armes de pagodes, singulières dans leurs formes, complètent la décoration des cotés de la chapelle.

Au milieu et se faisant suite en allant vers le fond quatre ou cinq tables, qui paraissent destinées à placer les offrandes des fidèles; ces tables emplissent cet intervalle.

Au fond, nouvel autel plus élevé; de chaque côté sont des personnages représentant des guerriers chinois. Dernière cet autel est un grand rideau qui masque l'entrée du second pavillon où est la statue. On y entre par des petites portes latérales, et on est dans l'obscurité la plus complète.

Avec quelques bougies, éclairant faiblement on reconnaît que la statue d'un bronze noir est enveloppée de plusieurs manteaux d'étoffe qui empêchent complètement de distinguer l'ensemble de ses formes: ces robes ou manteaux sont, paraît-il, des dons de fidèles haut placés dans la hiérarchie: cadeaux de rois, princes et kinh-luoc. Le même usage au moyen-âge a dû comme ici contribuer à la conservation de vierges et saints; il renouvelait en le reportant à des personnalités connues et respectées, le côté sacré voué déjà aux divinités qui étaient ainsi patronnées par les puissants. Mais le peuple contemporain prosterné devant ses dieux en ignorait complètement la forme ce qui ne pouvait qu'augmenter son respect.

Le grand Bouddha dans sa chapelle noire enveloppée de ses trois robes n'a jamais dû être bien connu dans son bronze tout nu.

Les dessins qui l'ont reproduit jusqu'ici lui laissaient une espèce de capuchon qui lui donnait l'aïr arabe.

On nous enleva les trois robes assez poussiéreuses, et avec nombre de lampes et bougies, nous pûmes distinguer le caractère de cette statue assise qui mesure à peu près 3m50 de hauteur et 8 mètres de tour. Le torse est un peu disproportionné pour les jambes, la tête a la physionomie annamite, bien que son crâne carré ne fasse pas la face en losange forme caractéristique du type.

Il s'appuie sur une épée entortillée d'un serpent dont le bout porte sur le dos d'une tortue entre ses jambes; l'autre main réunie aussi au centre de la poitrine a un doigt levé au ciel.

Ce serait une œuvre annamite fait sur place au XVIIe siècle, et ce bronze remplacerait depuis une statue semblable mais en bois qui devenait vermoulue. Cette statue en bois a été receuillie dans une autre pagode. Quant à la statue en bronze, certaines parties ont assez de vigueur et ne sont pas mal exécutées. Celà est assez riche de détails et le tout est satisfaisant dans son style de décoration annamite.

Les Annamites ont l'habitude de faire la barbe en postiches. Les sourcils, la moustache et la barbe du menton sont en crin noir; celle-ci a 50 centimètres de longueur du menton à son extrêmité pointue.

Dans un coin de la même chapelle se trouve une petite statue accroupie en terre cuite peinte, qu'on dit représenter l'architecte de la pagode ou le fondeur du grand Bouddha. Le grand Bouddha, entouré d'une grille, emplit presque la chapelle qui doit être rarement accessible aux fidèles. C'est aux premiers autels de l'entrée de la pagode que les fidèles font leurs dévotions.

Accroupi sur une natte le bonze, officiant près de l'autel, dit les oraisons, et à chaque verset les fidèles font une forte prosternation où le crâne touche la terre.

La pagode a de petites cours latérales, plutôt des passages, qui se réunissent derrière le pavillon du grand Bouddha, dans une petite cour carrée où se trouve une fontaine de rocaille. De chaque côté sont des abris couverts; au fond est un nouveau petit pavillon avec autel intérieur, statues de personnages dans les côtés. Derrière en suite sont des jardins et les habitations des bonzes.

Les pagodes d'Ha-noï, assez nombreuses, ont une disposition analogue. Celle de Sinh-tu, toute neuve est un présent, hommage fait au kinh-Luoc décédé; elle a servi à ses funérailles; ses proportions et ses ornements sont d'une plus grande richesse tout en étant d'un goût plus moderne.

Je me suis attaché aux anciennes; peut être certaines, dans l'obscurité recherchée de leurs sanctuaires, ou moins fréquentées, ou peut être négligence du culte, ne sont-elles pas toujours entretenues avec la dernière propreté, mais beaucoup peuvent satisfaire la curiosité et les exigences des délicats.

La ville française n'en est pas à avoir déjà des monuments; pour ses divers services ce sont des maisons importantes où on a plutôt cherché le côté utilitaire.

Il y a une grande cathédrale brique et bois, à silhouette genre Notre-Dame de Paris. Les abords ne sont pas très accessibles, ils sont encombrés de paillottes d'un chétif aspect, cela n'indique pas une grande affluence de fidèles; l'intérieur spacieux est très propre, on a simulé des nervures et des moulures sur la pierre par la peinture. Les autels du fond sont très riches de dessins en découpures, on y a utilisé l'industrie annamite. Le principal est riche, fin et délicat.

La rue Paul-Bert et un ou deux boulevards sont assez bien entretenus pour la circulation, les quais sont à faire, et les vilains chemins qui les attendent ne sont guère praticables surtout en allant jusqu'à la douane.

On doit faire un boulevard autour du lac, centre de la ville, qui pourra faire une jolie promenade, si, pour régulariser, on ne lui enlève pas son côté pittoresque.

La pagode sur un îlot vers son extrêmité, le portique annamite isolé vers le milieu lui font des ornements qui ont leurs originalité toute locale; ses berges sont variées et découpées et leur bordure de rosiers les rendent gracieuses et engageantes. Ce lac par sa situation et ses abords deviendra, comme il l'est déjà, une des beautés naturelles de la ville.

Il y a peu de voitures; l'usage est des petites voitures appelées pousse-pousse très nombreuses, trainées par un ou deux Annamites, et qui sont presque le seul moyen de locomotion. On en

prend l'habitude, bien que dans les rues ou chemins plus ou moins défoncés on n'y soit pas mal cahoté.

On remarque que partout des travaux sont nécessaires, non seulement pour les embellissements mais pour le développement de cette colonie qui, pour l'observateur sérieux, est pleine de promesses.

Saigon le 1er juin 1889

S. RAFFEGEAUD,

*Sculpteur.*

# CULTURE DE L'ABACA

## Lettre de M. le Gérant du Consulat Général de Manille.

L'*abaca* est absolument spécial aux Philippines et ne croît naturellement que dans cet archipel ; déjà, à différentes reprises, on a cru reconnaître en d'autres pays, aux État-Unis, par exemple, l'existence de cette plante, et l'expérience n'a pas tardé à démontrer qu'il n'en était rien. Un des caractères particuliers de l'*abaca* est le besoin absolu d'humidité, aussi ne vient-il pas également biex dans toutes les parties des Philippines ; la plantantion doit-être, en outre, très ombragée, ce qui est une des conditions importantes de réussite, en un mot l'*abaca* ne pousse pas et ne se développe pas au hasard, comme le bananier ordinaire, ni même comme l'espèce de Cochinchine ; sa culture demande les plus grandes précautions et des soins de tous les instants.

Je pense être à même de vous envoyer, par le prochain courrier direct, les spécimens que vous me demandez, et il est probable que la remise m'en sera faite, à titre gracieux ; quant aux échantillons de produits fabriqués, je ferai en sorte de m'en procurer mais ce sera plus difficile, les Philippines ne s'occupant pour ainsi dire pas encore de cette industrie et envoyant l'*abaca* en Europe et aux État-Unis pour y être préparé.

Je vous engage, lorsque vous recevrez les plantes que je vous adresserai, à les placer simplement dans le sol, avec la terre qui les entoure, jusqu'à la saison des pluies. Vous pourrez alors procéder à leur plantation, en ayant soin de laisser un espace de deux mètres entre deux tiges voisines. Si celles-ci se développent dans les conditions ordinaires, on pourra en extraire la fibre quinze ou seize mois après que vous les aurez reçues.

Pour pratiquer cette opération, on coupe le tronc de la plante au moment où elle se dispose à fructifier, ce que l'on reconnaît à la dimension des dernières feuilles développées, qui sont plus petites que les anciennes. Les couches cylindriques concentriques qui composent le tronc sont ensuite étalées et cachées, afin d'isoler de la matière pulpeuse qui l'entoure la fibre textile que l'on fait ensuite séchée. Lorsqu'il a été procédé avec toutes les soins nécessaires à son extraction, le filament obtenu est d'une couleur grisâtre ; il ne devient rouge que lorsqu'on l'a laissé fermenter sous l'influence de l'humidité ; dans ce cas, sa solidité est moindre et sa valeur marchande moins élevée. Au surplus, des essais analogues à ceux que vous désirez entreprendre sont, actuellement, tentés au Cambodge avec des plants venus des Philippines, et vous agiriez sagement, je crois, en vous renseignant, au préalable, auprès de M. de Champeaux, sur la manière dont l'expérience se présente.

Je me ferai, en ce qui me concerne, un plaisir de vous faire parvenir les indications dont vous pourrez avoir encore besoin, souhaitant vivement que l'*abâca* puisse s'acclimater dans nos possessions d'Extrême-Orient.

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

## *Séance du 2 janvier 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Curiol, Branzell, Chanavat, Bertrand, Méré, Landes, Dalidou, Chéon, Féraud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne communication de la correspondance :

1° Lettre de M. Brousmiche annonçant qu'il lui est impossible de terminer le travail qu'il a commencé pour l'Exposition universelle;

2° Lettre de M. le Directeur du Service local faisant connaître que « sur le crédit de........................... 1.250 $
« inscrit au budget de l'exercice 1888 pour l'im-
« pression des publications de la Société des Etudes
« Indo-chinoises, il a été dépensé pour les bulletins
« des 1er et 2me semestres 1887 ................... 910 $
« et qu'il ne reste disponible que la somme de.... 340 $
« C'est à cette somme que doit être réduite la
« facture de MM. Rey et Curiol (1.407 $ 50), la
« différence.................................... 1.067 $ 50
« devant être soldée sur les propres ressources de la Société. »

Le Président fait connaître qu'il a répondu à cette lettre en faisant remarquer à M. le Directeur du Service local que c'est à tort qu'on a imputé à l'exercice 1888 les dépenses des 1er et 2me semestres 1887, et que la facture de MM. Rey et Curiol doit être payée à 1,250 $, la Société ne pouvant être responsable des erreurs de l'Administration ;

3° Autre lettre de M. le Directeur du Service local transmettant à la Société des Etudes Indo-chinoises les remerciements de M. Brière, résident de France au Thuan-khanh, au sujet de la collection des Bulletins du Comité agricole et industriel qui lui a été envoyée.

La parole est à M. Méré, qui donne lecture de ses impressions de voyage de Saigon à Angkor. C'est un simple récit de touriste, quelquefois poétique et imagé, dans lequel sont relatés tous les incidents du voyage d'inauguration du *Battambang*, sur la ligne des Grands-Lacs.

L'heure avancée ne permettant pas de terminer cette lecture, la suite est renvoyée à la prochaine séance.

Le Président rend compte de la visite des nouveaux membres du bureau à M. le Gouverneur général. Il fait connaître que le bureau a été gracieusement reçu par M. Richaud, qui a fait la promesse de mettre à la disposition de la Société des Etudes Indo-chinoises deux salles du nouveau musée. Il a engagé le président à s'entendre au plus tôt, à ce sujet, avec M. le Directeur du Service local. Le Président ayant exposé à M. le Gouverneur général le contenu de la lettre du Directeur du Service local relativement à la facture de MM. Rey et Curiol, en lui faisant ressortir l'utilité des Bulletins de la Société, surtout depuis que les publications des *Excursions et Reconnaissances* ne paraissent plus, M. le Gouverneur général a promis d'intervenir dans cette affaire et de donner satisfaction à la Société.

La séance et levée à 10 heures 3/4.

---

### *Séance du 9 janvier 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Dalidou, Méré, Branzell, Sombsthay, Larrey, Féraud.

Le Président donne lecture de trois lettres de MM. Ozoux, Demars et Gréa offrant leur démission de membres de la Société des Etudes Indo-chinoises ; ces démissions sont acceptées. Le Président donne en outre communication d'une lettre de M. Fonssagrives,

membre de la Société, faisant connaître que ses occupations multiples l'ont empêché jusqu'à ce jour de se consacrer au travail sur l'Administration coloniale, qu'il avait promis pour l'ouvrage de l'Exposition de 1889 et que, malgré toute sa bonne volonté, il lui est absolument impossible de tenir sa promesse.

M. Méré continue la lecture de sa relation de voyage à Battambang et aux ruines d'Angkor, qui sera imprimée dans le prochain Bulletin de la Société.

M. Mougeot termine la lecture du travail de M. Taupin sur le Laos.

Le manuscrit qui a été remis à M. le Président par M. Taupin est la minute du rapport que celui-ci a adressé à M. le Gouverneur de la Cochinchine à la suite de sa mission dans le Laos. Plusieurs membres demandent si ce manuscrit doit être imprimé tel, ou s'il ne conviendrait pas d'en modifier la forme de manière à le présenter comme un travail exclusivement fait pour la Société. Les avis sont partagés à ce sujet. M. Branzell pense qu'il ne faudrait rien changer sans l'assentiment de l'auteur. M. le Président propose de mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Adopté.

M. Sombsthay demande la parole. Il se plaint d'avoir été oublié pendant son séjour en France, et que, moins privilégié que d'autres, dit-il, il n'a jamais reçu les Bulletins de la Société des Etudes Indo-chinoises. Il trouve mauvais que le local de la Société ne soit pas ouvert jour et nuit ; il déplore de n'avoir pu, depuis qu'il est arrivé, avoir communication des procès-verbaux des séances ; il demande enfin ce que sont devenues les 25,000 cigarettes qui avaient été commandées avant son départ. Il désire que ces réclamations soient insérées au procès-verbal de ce jour.

M. le Président lui répond :

1° Que le bureau est renouvelé depuis un mois et que, seul, le secrétaire sortant pourrait lui dire pourquoi il a été moins heureux que ses collègues dans la distribution des Bulletins ;

2° Que le gardien de l'immeuble étant aussi l'encaisseur de la Société, le local ne peut rester ouvert à tout venant pendant que cet agent fait les courses en ville, et que d'ailleurs, une clef est constamment déposée chez le Président à la disposition de tous les membres ;

3° Que le secrétaire tient à sa disposition le registre des procès-verbaux quand il le lui demandera ;

4° Enfin que les 25.000 cigarettes n'ont jamais été fournies, malgré la commande.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## *Séance du 16 janvier 1889.*

### Présidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Méré, Chanavat, Bertrand, Pont, Dalidou, Sombsthay, Ménétré, Féraud.

MM. Pelletier, Taquet et Marnata se font excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'élection de M. Bosq, interprète, présenté par MM. Mougeot et Chéon, et de M. Mayer, entrepreneur, présenté par MM. Viaud et Blanchy.

MM. Taquet, Marnata, Pelletier votent par correspondance.

A l'unanimité des votants, MM. Bosq et Mayer sont élus membres de la Société des Etudes Indo-chinoises.

M. Felber, garde d'artillerie, est présenté par MM. Viaud et Dalidou pour être admis comme membre titulaire de la Société.

Le Président, reprenant la question du manuscrit de M. Taupin, demande à l'assemblée de décider s'il sera inséré dans le Bulletin de la Société tel qu'il est, c'est-à-dire sous la forme d'un rapport officiel adressé à M. le Gouverneur de la Cochinchine, ou s'il y a lieu d'en modifier la forme pour lui donner le caractère d'un travail fait spécialement pour la Société des Etudes Indo-chinoises. Plusieurs membres proposent de laisser le manuscrit tel qu'il est, en le faisant précéder d'une note faisant connaître qu'il a été remis par M. Taupin lui-même, en sa qualité de membre de la Société, pour être inséré dans nos Bulletins. Cette dernière proposition est adoptée à la majorité des membres présents.

M. le Président fait connaître que le Bulletin du 2e semestre 1888 va bientôt être livré par l'imprimeur. Ce fascicule contient plus de 150 pages : il comprend le Rapport de M. Taupin sur sa

mission au Laos, *Mœurs et coutumes des Laotiens*, une Promenade à Battambang et aux ruines d'Angkor, par M. Méré, une Étude sur les Types indo-chinois au point de vue de la Statuaire, par M. Raffegeaud, les compte rendus des séances du 2me semestre, le catalogue de la bibliothèque de la Société et la liste des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

---

## *Séance du 23 janvier 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Dalidou, Chanavat, Curiol, Larrey, Sombsthay et Féraud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne communication d'une lettre de remerciements de M. Mayer au sujet de son admission comme membre titulaire de la Société.

M. Sombsthay demande la révision des statuts.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

---

## *Séance du 6 février 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. VIAUD, 2e VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents: MM. Chéon, Landes, Sombsthay, Bertrand, Larrey, Chanavat, Pont, Folliot, Dalidou et Viaud.

M. Ménétré s'est fait excuser.

M. Bertrand présente à l'assemblée les regrets de M. Méré de n'avoir pas pu faire ses adieux aux membres de la Société, vu son départ précipité.

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 1889 est lu et adopté.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire général de la Société botanique de Lyon qui demande l'échange des publications des deux Sociétés. L'assemblée décide que cet échange sera effectué.

M. Sombsthay demande ce que sont devenus les nouveaux statuts de la Société qui ont été formulés par la commission nommée le 2 mai 1888.

M. Viaud répond qu'il les a retrouvés et procède à leur lecture.

M. Mougeot, président, entre en séance.

M. Viaud lit un projet de règlement intérieur de la Société destiné à faire suite aux statuts.

Sur la proposition de M. Landes, l'assemblée décide que les Bulletins de la Société seront mis en vente chez les différents libraires de Saigon, au prix de 10 cents la feuille.

On vendra tous les Bulletins disponibles, depuis la fondation de la Société.

M. Viaud lit la nomenclature des bulletins des 46 Sociétés savantes reçus par la Société des Etudes Indo-chinoises.

M. Bourguet, conducteur des ponts et chaussées, est présenté par MM. Pérot et Vildieu.

La séance est levée à 10 heures.

---

## *Séance du 20 février 1889.*

### Présidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Étaient présents : MM. Mougeot, Dalidou, Bertrand, Mayer, Féraud.

MM. Viaud, vice-président, et Chéon, bibliothécaire se font excuser.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Rey, annonçant son départ pour la France et demandant à continuer, pendant son absence, à faire partie de la Société aux conditions prévues par le règlement.

Il est procédé à l'élection de M. Felber, garde d'artillerie, présenté par MM. Viaud et Dalidou, M. Viaud vote par correspondance. Le dépouillement donne 7 *oui* et 1 *non*.

M. Felber est élu membre de la Société.

M. Chéon étant malade, la lecture de sa notice sur son voyage au pays des Moïs est renvoyée à une prochaine séance.

Un sociétaire, vu le petit nombre de membres qui assiste depuis quelques temps aux réunions hebdomadaires, propose de ne se réunir que tous les quinze jours. L'assemblée ne se trouvant pas en nombre suffisant, il est décidé que cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance. Le secrétaire adressera, à ce sujet, des lettres de convocation pour la séance du mercredi suivant 27 février.

La séance est levée à 9 heures 1/4.

---

## *Séance du 27 février 1889.*

### Présidence de M. Viaud, 2e vice-président.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Viaud, 2e vice-président, en l'absence de M. Mougeot, président, retenu à la séance du Conseil municipal.

Etaient présents : MM. Landes, Chéon, Folliot, Chanavat, Dalidou, Pont.

M. Felber, malade, se fait excuser.

M. Viaud donne lecture : 1° d'une lettre de M. Léonard s'excusant de ne pouvoir présider la séance ; 2° d'une lettre de M. Féraud, secrétaire, s'excusant de n'avoir pu envoyer à temps les lettres de convocation qu'on avait décidé de faire parvenir dans la dernière séance.

L'ordre du jour appelle le vote sur la fixation de la date des séances ; MM. Pont ; et Chanavat proposent de continuer à se réunir toutes les semaines.

L'assemblée approuve cette proposition. M. Chéon demande qu'il soit adressé des lettres de convocation lorsqu'il y aura à lire un travail d'un des membres de la Société ou une question importante à l'ordre du jour.

Adopté.

Sur la proposition de M. Landes, il est décidé qu'il sera adressé des lettres de remerciements à M. le prince Bonaparte et à la Société normande de Géographie: au premier, pour la réception de ses ouvrages, et à la seconde, pour l'envoi de son Bulletin. Il y aura échange entre les Bulletins des deux Sociétés. M. Landes informe le Président qu'il ne pourra assister à la prochaine réunion.

M. Chéon lira dans cette séance une traduction de M. Landes d'un ouvrage hollandais sur la sorcellerie chez les peuples de l'archipel Néerlandais.

La séance est levée à 10 heures.

---

*Séance du 6 mars 1889.*

Ptésidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents: MM. Larrey, Chanavat, Chéon, Dalidou, Felber, Féraud, Mougeot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'élection de M. Bourguet, présenté par MM. Pérot et Vildieu, en la séance du 6 février dernier.

A l'unanimité, M. Bourguet est élu sociétaire.

M. le Président fait connaître qu'il n'a pas encore reçu le catalogue de la bibliothèque qu'était chargé de dresser M. Viaud. Ce catalogue devait figurer à la fin du Bulletin du 2me semestre 1888; le fascicule est prêt et le catalogue seul en arrête la publication. M. le Président propose de renvoyer la publication du catalogue au prochain Bulletin.

L'assemblée, considérant que le Bulletin de fin d'année 1888 est déjà en retard, adopte la proposition.

MM. Dalidou et Felber proposent comme membre de la Société M. Frélat, commis des directions de travaux de la marine. Conformément aux règlements, le candidat est affiché dans la salle des séances.

La parole est à M. Chéon, qui lit une partie de la traduction d'un ouvrage hollandais par M. Landes : *le Shamanisme ou spiritisme dans l'archipel Indien.*

La séance est levée à 10 heures.

## *Séance du 13 mars 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Étaient présents : MM. Mougeot, Chanavat, Pont, Chéon, Féraud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne communication de la correspondance reçue.

Lettre de M. Alteer, chancelimer du Consulat de France à Calcutta, au nom de M. Harmand, informant le Président de la Société des Études Indo-chinoises, en réponse à sa lettre du 24 janvier dernier, que M. le Ministre plénipotentiaire regrette de ne pouvoir, à moins d'une autorisation spéciale de M. le Ministre des affaires étrangères, donner communication de son rapport sur la culture du pavot et la préparation de l'opium dans l'Inde, en raison du caractère confidentiel de quelques passages de ce travail. M. Harmand se plaint également de n'avoir pas reçu les Bulletins de la Société depuis le commencement de 1884. Il sera répondu à cette lettre par l'envoi des Bulletins parus depuis 1884 et par une lettre à M. Harmand, le priant d'excuser l'apparente indiscrétion qu'il peut avoir vue dans notre demande de communication de ce rapport ; les membres de la Société avaient pensé que les passages confidentiels auraient pu être laissés de côté, car les détails de culture et de préparation seuls leur étaient utiles pour les essais à faire en Cochinchine et au Cambodge.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le docteur Dorvaux, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris, demandant à titre gracieux la collection complète des Bulletins de la Société et toutes nos publications concernant l'histoire naturelle et la matière médicale de l'Extrême-Orient.

Il sera répondu à M. le docteur Dorvaux en lui expédiant une collection aussi complète que possible (quelques numéros se trouvant épuisés), et en lui demandant en échange les publications, thèses, synthèses, études, etc., qui pourraient nous intéresser et nous aider dans nos recherches.

Le Président donne communication de deux circulaires : 1° de la Société de Géographie de Paris, et 2° d'un Congrès international des sciences géographiques pour 1889. La commission de ce

Congrès désirerait avoir un exposé sommaire des voyages et publications qui ont le plus contribué au progrès des sciences géographiques pendant le XIXe siècle et, à cet effet, invite chaque Société à lui fournir : 1o Une énumération des voyages faits par les explorateurs, avec indication des dates et pays parcourus, en faisant ressortir successivement les découvertes faites au cours de ces voyages et les mouvements économiques et commerciaux auxquels ces voyages ont donné lieu : des cartes avec croquis et itinéraires pourront être jointes au texte : 2o Un index bibliographique des principales publications relatives aux sciences géographiques dues aux savants de la région que représente chaque Société. Le point de départ de ce double relevé pourra être l'année 1880. Ces exposés sommaires, ainsi établis, seront présentés, dès le début du Congrès, et remis à une commission spéciale chargée de les coordonner et d'en former un travail d'ensemble, monument d'histoire de la géographie du XIXe siècle, facile à compléter dans une dizaine d'années et auquel les noms des rapporteurs demeureront attachés.

Le Président pense que ce double travail ne peut être fourni avec les éléments dont dispose la Société. D'ailleurs, presque tous les voyages, explorations, reconnaissances, opérés en Indo-Chine, ou ont été publiés soit dans la *Revue géographique de Paris* même, dans les *Excursions et Reconnaissances*. Il préparera un projet de réponse qu'il soumettra aux membres de la Société dans une prochaine réunion.

M. Pont demande la parole. Il trouve étonnant qu'il n'existe pas un registre de correspondance, il serait à désirer que toute lettre, communication ou expédition de Bulletin passât entre les mains du secrétaire, qui en ferait enregistrement sur le cahier de correspondance ; on pourrait, par ce moyen, vérifier le bien-fondé des réclamations incessantes de certains membres absents qui se plaignent de ne pas recevoir, soit les publications du Bulletin, soit les réponses à telles lettre ou communication qu'ils ont adressées à la Société.

Le secrétaire promet de satisfaire au désir de M. Pont ; il ouvrira dès demain un registre *ad hoc*. Il fait ressortir toutefois la nécessité de lui adjoindre un secrétaire indigène. On ne peut confier aucun travail de ce genre à l'employé actuel, qui est surtout un planton chargé de la surveillance du local et des courses en ville.

M. le Président annonce que la situation financière de la Société ne permet pas ce surcroît de dépenses. M. Pont pense qu'on pourrait porter les cotisations à 1 piastre 1/2. Le Président craint que l'augmentation de la cotisation n'entraîne la démission de plusieurs membres.

L'assemblée ne se trouvant pas en assez grand nombre pour prendre des décisions si importantes, ces diverses questions sont renvoyées à la prochaine séance pour laquelle des lettres de convocation motivées seront envoyées à tous les membres présents à Saigon.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 1/2.

---

### *Séance du 20 mars 1889.*

La séance se passe en conversations, en l'absence des président et vice-présidents.

Etaient présents : MM. Chanavat, Chéon, Raffegeaud, Curiol, Bosq, Folliot, Féraud.

M. Chéon lit la traduction d'un conte chinois *le Gibbon noir de la fenêtre*, qui ne manque pas d'originalité.

Il passe ensuite à la lecture de la traduction de M. Landes, *le Shamanisme.*

M. le docteur Mougeot, qui avait été retenu auprès d'un Annamite blessé à la suite d'une chute de cheval, arrive à 9 heures 1/2 avec M. Pelletier, et prend la présidence.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté à l'unanimité.

. Il montre le nouveau cahier de correspondance ouvert selon les désirs exprimés dans la dernière réunion et donne communication de toutes les lettres enregistrées et expédiées par lui pendant la semaine écoulée.

MM. Mougeot et Pelletier présentent, pour être admis en qualité de membre titulaire de la Société, M. Chesnay, directeur de l'*Avenir du Tonkin.* Le nouveau candidat est affiché, selon le règlement, dans la salle des séances ; il sera procédé dans un mois au vote sur son admission.

La séance est levée à 11 heures.

*Séance du 27 mars 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIEENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Raffegeaud, Pont, Curiol, Viaud, Marnata, Mougeot, Dalidou.

Se font excuser : MM. Féraud, Felber et Chéon.

En l'absence de M. Féraud, M. Dalidou prend les fonctions de secrétaire.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Outrey, sous-chef de cabinet du Gouvernement général, offrant à la Société un Reçueil de législation cantonale et communale annamite de la Basse-Cochinchine, dont il est l'auteur. Une lettre de remercîments sera adressée à M. Outrey par les soins du secrétaire.

Le Président donne ensuite lecture d'une circulaire du *Journal des Économistes*, auquel la Société est abonnée, réclamant le montant de l'abonnement pour 1889, soit : 38 francs.

Il sera répondu que MM. Marpon et Flammarion sont chargés de la liquidation de ces dépenses.

Il est encore donné lecture par le Président d'une lettre de la « Deutsche Kolonial geselschaft de Berlin » qui demande à acheter le Bulletin de la Société pour les années 1884 à 1888 et à échanger à partir de cette année, nos publications contre le journal *Deutsche Kolonial Zeitung*.

Il sera répondu que les Bulletins demandés contre remboursement seront expédiés et que l'échange avec nos publications sera fait à partir de 1889.

Enfin, il est donné lecture d'une lettre de la Société académique Indo-chinoise de Paris demandant que la Société des Études Indo-chinoises émette des vœux en faveur :

1° De l'élévation au titre de consul général du consul de France à Tiflis avec juridiction sur le Caucase, la Transcaspienne et le Turkestan ;

2° De la création de vice-consulats de carrière à Novorossik et à Bakou, et d'agences consulaires à Vladikarvkaos, Kars et Érivan ;

3° De négociations par la voie diplomatique pour obtenir du gouvernement russe l'ouverture de la Transcaspienne et du Tur-

kestan à nos nationaux et à notre commerce. Éventuellement, des agences consulaires seraient installées à Kiz-il-Arvat, Askhabald, Merw, Echardjoui, Boukára, Samarkand et Kokan.

Il est décidé que le Président libellera ces vœux et les transmettra à la Société académique Indo-chinoise de Paris, revêtus de la signature des membres du bureau.

Le Président, parlant de la situation financière, dit que la Société doit à M. Curiol la somme de 848 $; il demande l'autorisation de faire retirer de la Banque Honkong-Shanghai un titre de 500 $ que possède la Société, pour pouvoir payer un premier acompte, et sur la demande de M. Pont, cette proposition est renvoyée à la prochaine séance. Des convocations motivées seront adressées aux membres habitant Saigon pour la réunion de mercredi 3 avril.

Le Président donne communication d'une lettre adressée à M. Viaud par M. Chauveau, membre de l'Institut, professeur du Muséum d'histoire naturelle, inspecteur général des Écoles vétérinaires, qui remercie de l'envoi du Bulletin de la Société et déclare qu'il se trouverait honoré de compter parmi les membres de la Société.

Il est décidé que M. Chauveau sera présenté à la prochaine séance par les membres du bureau en qualité de membre honoraire. Mention en sera faite à l'ordre du jour sur lettres de convocation de la prochaine réunion.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 h. 1/2.

---

## *Séance du 3 avril 1889.*

### PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Etaient présents : MM. Viaud, Dalidou, Féraud, Raffegeaud, Larrey, Pont, Curiol, Chéon, Folliot, Felber, Mougeot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président rappelle que dans sa réunion du 27 mars, la Société des Études Indo-chinoises de Saigon a décidé qu'il y avait lieu d'accepter les propositions mises en avant par la Société académique Indo-chinoise de France, concernant les provinces russes du

Kouban, du Terk, du Caucase, de la Transcaspienne et du Turkestan, et de s'unir aux justes revendications de ceux qui soutiennent les intérêts coloniaux partout où il est besoin. Il propose, en conséquence, de libeller comme suit l'adhésion de la Société :

« La Société des Études Indo-chinoises de Saigon,

« Considérant l'urgence pour les Colonies françaises de ne pas « laisser la métropole se désintéresser trop facilement des entre- « prises tentées par l'initiative de courageux colons, et de la pré- « munir contre les appréciations fantaisistes de nouvellistes trop « souvent mal informés ;

« Considérant qu'il serait utile de reconnaître plus d'importance « à toutes les possessions si facilement sacrifiées de tout temps;

« Considérant la nécessité pour la France d'être représentée au « Caucase par un agent d'un rang au moins égal à celui des agents « des autres nations, tant au point de vue du prestige et de « l'influence que doit avoir cet agent, qu'au point de vue de l'autorité « qui lui est indispensable pour exercer le protectorat traditionnel « de la France sur les chrétiens non orthodoxes ;

« Considérant le développement atteint par les provinces russes « de Kouban, du Terck, du Caucase, de la Transcaspienne et du « Turkestan, l'importance que pourrait avoir pour notre industrie, « notre commerce et notre marine marchande l'ouverture de « débouchés dans ces provinces; la nécessité pour l'industriel, le « commerçant, l'armateur et le capitaliste d'être constamment « renseignés de la façon la plus précise sur l'état économique de « ces pays et d'y trouver un nouveau champ d'affaires; l'utilité « pour eux d'être tenus au courant des changements que la créa- « tion des voies ferrées dans l'Asie centrale y introduira, d'étudier « les courants commerciaux qui en résulteront, les centres de « gravitation qui s'y formeront et de noter les modifications poli- « tiques qui s'y préparent ;

« Considérant la nécessité de protéger ceux de nos nationaux « qui y ont créé des établissements ou y ont exposé des capitaux,

« Déclare s'associer de tout cœur aux vœux suivants émis en « assemblée générale par la Société académique Indo-chinoise de « France :

« 1° Que le consulat général de France à Tiflis soit élu au rang « de consulat général, avec juridiction sur tout le Caucase, la « Transcaspienne et le Turkestan ;

« 2° Que des vice-consulats de carrière soient créés à Novoros-
« sick et à Bakou, et des agences consulaires à Vladikawkaos, Kars
« et Érivan ;

« 3° Que des négociations soient engagées par la voie diploma-
« tique pour obtenir du Gouvernement russe l'ouverture de la
« Transcaspienne et du Turkestan à nos nationaux et à notre
« commerce, et qu'éventuellement des agences consulaires soient
« installées à Ouzon-Ada, Kizil-Arvat, Askhabald, Merw, Tchardjoui,
« Boukhara, Samarkand, et Kokan. »

L'ordre du jour appelle le vote sur l'admission de nouveaux membres :

M. Chauveau, membre de l'Institut, professeur du Muséum d'histoire naturelle, inspecteur général des Écoles vétérinaires, en qualité de membre honoraire, et M. Frélat, commis des Directions de travaux de la marine, présenté comme membre titulaire par MM. Dalidou et Felber.

A l'unanimité M. Chauveau est admis comme membre honoraire ; M. le Président se charge d'en donner lui-même avis à l'intéressé.

M. Frélat est admis à l'unanimité membre titulaire de la Société. Le secrétaire est chargé d'en donner avis au nouveau membre.

Le Président donne communication d'une circulaire du Ministère de l'Intruction publique pour le Congrès des Sociétés savantes de 1889.

Le bureau est chargé d'étudier cette circulaire et de voir dans quelle mesure la Société des Etudes indo-chinoises pourrait prendre part à ce Congrès.

Le Président soumet à l'assemblée une facture de M. Curiol, pour frais d'impression des derniers Bulletins, s'élevant à la somme de 848 piastres.

Il demande l'autorisation de faire retirer de la Banque Hong-kong-Shangai un chèque de 500 piastres, dont le paiement est valable depuis le 12 janvier dernier, et de prendre les mesures nécessaires pour le complément.

Adopté.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

## *Séance du 17 avril 1889.*

### Présidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.
le docteur Mougeot, président.

Etaient présents : MM. Viaud, Dalidou, Hubert-Delisle, Raffegeaud, Pont, Chanaval, Monceaux, Marrhem, Marnata, Sellier, Frélat, Curiol, Mougeot.

M. Féraud malade, se fait excuser.

M. Dalidou prend à sa place les fonctions de secrétaire.

A la suite de la lettre de convocation demandant aux membres qui ne pourraient assister à cette réunion de vouloir bien faire connaître leur avis sur les mesures à prendre contre les membres qui refusent de payer leur cotisation, MM. Pâris, Taquet, Chéon, Vallance, Paulus-Cua et Potteaux s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et émettent les conclusions suivantes contre les récalcitrants:

M. Pâris. — Exclusion des membres qui auront refusé de payer leur cotisation et recommandation au trésorier de présenter régulièrement chaque mois les quittances.

M. Taquet. — Une sommation, et les rayer en cas de refus.

M. Chéon. — 1° S'ils ont payé et qu'ils produisent une quittance, il n'y a rien à dire; si, ayant payé, ils déclarent avoir perdu le reçu, il faut les croire ;

2° Si n'ayant pas payé, ils demandent un délai, il est juste de le leur accorder; s'ils refusent catégoriquement, il ne reste plus qu'à opérer leur radiation.

M. Vallance. — Radiation de la liste des membres de la Société, avec affichage dans la salle de réunion, des membres qui, pendant quatre mois, n'ont pas payé leur cotisation à présentation du récépissé qui est porté au domicile du sociétaire.

M. Paulus-Cua. — Exclusion de tous les membres qui refusent de payer leur cotisation.

M. Potteaux. — Exclusion, avec insertion des noms des membres récalcitrants dans le Bulletin de la Société.

Parmi les membres présents, M. Raffegeaud propose de prévenir trois fois les retardataires et de les rayer s'ils ne répondent pas.

M. le docteur Monceaux formule la proposition suivante :

« Ecrire à chacun des membres en retard d'au moins 3 mois, et en cas de non réponse, un mois après, lui envoyer une lettre recommandée, après laquelle, s'il ne répond pas, il sera considéré comme démissionnaire d'office. — Il sera annexé à chacune de ces lettres un extrait du procès-verbal de la séance. »

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président donne lecture d'une lettre de MM. Marpon et Flammarion, qui informent la Société que nos abonnements sont assurés pour 1889, et font parvenir leur facture s'élevant à la somme de 611 francs

Cette somme sera payée au moyen d'une facture sur le crédit d'impression et reliure.

M. le Président propose de lever la séance en signe de deuil à l'occasion de la mort de M. de Champeaux, notre regretté ex-président de la Société.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 9 heures.

---

## *Séance du 24 avril 1889.*

### Présidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Viaud, Dalidou, Raffegeaud, Larrey, Curiol.

En l'absence de M. Féraud, malade, M. Dalidou prend les fonctions de secrétaire.

M. Felber s'est fait excuser.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Fonssagrives, qui, rentrant en France et ne sachant pas quand il lui sera loisible de revenir en Cochinchine, prie les membres de la Société de vouloir bien accepter sa démission.

Adopté.

Il est procédé au vote sur l'admission de M. Claude, prote d'immerie, et de M. Brunet, comptable, présentés par MM. Curiol et Pont, et celle de M. Chesnay, directeur de l'*Avenir du Tonkin*, présenté par MM. Mougeot et Pelletier.

A l'unanimité des membres présents, ces trois candidats sont élus membres titulaires de la Société des Etudes Indo-chinoises.

La séance est levée à 9 heures 3/4.

---

## *Séance du 8 mai 1889.*

PRÉSIDENT DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Viaud, Dalidou, Féraud, Curiol, Raffegeaud, docteur Monceaux, Brunet, Claude et Mougeot.

Les procès-verbaux des séances des 17 et 24 avril sont lus et adoptés.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'admission de M. Bock, imprimeur à Saigon, présenté par MM. Viaud et Mougeot. A l'unanimité des membres présents, M Bock est admis membre titulaire de la Société.

Le trésorier demande l'autorisation de faire imprimer une circulaire pour le recouvrement des cotisations en retard.

Adopté.

La parole est à M. Raffegeaud, qui donne lecture d'un récit fort intéressant sur son voyage en Annam et au Tonkin.

A ce sujet, M. le docteur Mougeot communique à l'assemblée une collection de photographies qu'il a rapportées de son voyage à Hué.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## *Séance du 15 mai 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Curiol, Raffegeaud, Larrey, Frélat et Brunet.

M. Féraud, secrétaire, se fait excuser.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Harmand, consul général à Calcutta, au sujet de son rapport sur l'opium. Il conclut que cette culture n'est pas praticable en Cochinchine.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le gérant du Consulat général de Manille communiquée par M. Josselme, au sujet de la culture de l'*abaca*.

La séance est levée à 10 heures.

---

## *Séance du 22 mai 1889*

### Présidence de M. le docteur Mougeot, président.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents: MM. Mougeot, docteur Monceaux, Viaud, Larrey, Felber, Dalidou, Brunet, Claude, Raffegeaud.

Le président lit une lettre de M. Harmand, consul à Calcutta, qui offre d'admettre la société « Agricultural and horticultural Société of India » et demande l'échange des publications. Il adresse, en même temps, à titre de spécimen, le dernier fascicule du journal et les statuts de cette association.

L'échange est accueilli par la Société et les derniers numéros seront adressés, d'après les indications de M. Harmand, au secrétaire de l'Agricultural horticultural Sociéty, Metcalfe Hall à Calcutta.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Branzell, qui, partant pour la France, donne sa démission de membre de la Société, à partir du 1er juin.

Il est donné communication par le Président de deux rapports de M. Halka, ingénieur, sur un nouveau procédé de fabrication de vernis gras au copal et sur l'huile de bois. Ces renseignements sont mis à la disposition des membres de la Société.

M. Viaud lit l'introduction d'un travail sur « Quelques Épizooties en Cochinchine ». Ce travail est divisé en cinq parties; 1° coryza épizootique; 2° fièvre aphtheuse, infection virulente; 3° dysenterie, infection miasmatique; 4° variole, infection virulente inoculable; 5° choléra de la volaille, infection miasmatique virulente.

La première partie a été traitée par l'auteur dans le Bulletin de la Société des Etudes Indo-chinoises, 1888, 2me semestre, 2me fascicule.

La deuxième partie a été aussi traitée par M. Corroy, vétérinaire, dans le Bullelin du Comité agricole et industriel, 2me série, tome 1er, no 6.

M. Viaud lira la suite de son travail dans la prochaine séance.

La séance est levée à 10 heures.

---

### *Séance du 5 juin 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Pont, Raffegeaud, Claude, Dalidou, Larrey, Féraud.

Le Président annonce la mort de M. Richaud, ex-gouverneur général, président d'honneur de la Société, enlevé, dit on par une attaque de choléra à bord du *Calédonien*, le 31 mai. Il propose de levre la séance en signe de deuil.

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée immédiatement.

---

### *Séance du 12 juin 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Landes, Raffegeaud, Brousmiche, Folliot, Dalidou.

MM. Féraud et Felber se font excuser.

Le président lit une lettre de M. Harmand, consul de France à Calcutta, qui déclare que la culture pratique du pavot est impossible en Cochinchine.

C'est d'ailleurs la conclusion de son rapport que M. Harmand regrette de ne pouvoir communiquer à la Société.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. Tambon qui donne sa démission de membre titulaire de la Société des Etudes Indo-chinoises.

La séance est levée à 10 heures.

---

## *Séance du 19 juin 1889.*

### PRÉSIDENCE DE M. VIEAUD, 2e VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

MM. Féraud et Felber, malades, se font excuser.

Les procès-verbaux des séances des 5 et 12 juin sont lus et adoptés.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Féraud secrétaire, qui dit que, pris par la fièvre, il lui est impossible de venir à la séance, et prie M. Dalidou, trésorier, de vouloir bien le remplacer.

Le Président communique à l'assemblée un album offert par M. Raffegeaud et contenant des photographies de bustes et moulages exécutés par lui. L'assemblée vote des remerciments à M. Raffegeaud pour son don gracieux.

Il est décidé qu'il sera envoyé des lettres de convocation pour la prochaine séance, dont l'ordre du jour comprendra le vote sur l'admission de M. Montagne, conducteur des travaux publics, présenté par MM. Bertrand et Mougeot, et le vote sur l'élection d'un trésorier en remplacement de M. Dalidou qui rentre en France.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

---

## *Séance du 26 juin 1889*

### PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Dalidou, Mayer, Frélat, Brunet, Curiol, Pont, Larrey, Raffegeaud, Hubert-Delisle, Bock, docteur Monceaux, Claude, Féraud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance :

Lettre du Directeur de l'*Avenir du Tonkin* informant la Société que son abonnement à ce journal expire le 30 juin et demandant s'il y a lieu de le continuer. — L'assemblée décide qu'on renouvellera cet abonnement ;

Lettre de M. James Schrœder accusant réception de l'envoi du 3e fascicule du 2e trimestre du Bulletin de la Société qui lui a été envoyé comme membre correspondant à Reims. Il prie M. le Président de vouloir bien lui envoyer les futurs Bulletins à sa nouvelle adresse à Paris, 13 rue Drouot, et remettre les anciens à la librairie Schrœder de Saigon qui les lui fera parvenir à la première occasion.

Il est pris note de la nouvelle adresse de ce membre correspondant et les Bulletins qui ne lui sont pas parvenus, seront remis à la librairie Schrœder par les soins de M. Viaud, faisant fonctions de bibliothécaire.

Lettre de la Société Académique Indo-chinoise de France en réponse à l'adhésion de la Société des Etudes Indo-chinoises de Saigon, aux vœux émis au sujet des consulats français dans l'Asie-Russe :

Paris le 21 mai 1889.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de remercier la Société des Etudes Indo-chinoises
« de Saigon d'avoir bien voulu donner son adhésion aux vœux
« émis par la Société Académique Indo-chinoises de France, en
« faveur du développement du service consulaire français dans
« l'Asie-Russe.

« Je me suis empressé de faire connaître la décision de votre
« savante compagnie aux Ministères des Affaires étrangères, et du
« Commerce, de l'Industrie et des Colonies. Nos vœux ont reçu
« un commencement d'exécution. En effet, M. le Président du
« Conseil a bien voulu m'informer, à la date du 5 courant, que
« M. le Ministre des Affaires étrangères avait chargé notre consul
« à Tiflis d'examiner sur quels points il serait possible de créer
« dans la Transcaucasie des agences consulaires. Dès que le rap-

« port de M. de la Chaume lui sera parvenu, M. le Ministre des « Affaires étrangères priera le Représentant de la République à « Saint-Pétersbourg d'entretenir le Gouvernement Russe de la « question d'établissement d'agents consulaires sur les points où « leur présenee sera reconnu utile à notre commerce, l'assentiment « du Gouvernement Russe étant en effet nécessaire pour toute suite « à donner à l'installation de nouveaux postes consulaires dont « la création sera jugée apportune.

« Avec les expressions de notre gratitude, veuillez agréer, Mon- « sieur le Président, les assurances de ma haute considérations.

SIGNÉ :

Lettre du « Deutsche kolonialgesellschaft » remerciant le Président de l'envoi des Bulletins de 1884 à 1888 et le priant de vouloir bien lui envoyer l'année 1883 pour compléter l'ouvrage.

Il ne pourra être donné satisfaction complète à cette demande, le premier Bulletin de 1883 étant épuisé.

Lettre de M. le docteur Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, remerciant le Président de l'envoi gracieux des publications du Comité agricole et de la Société des Etudes Indo-chinoises, y compris la *Cochinchine en 1878*. Il ajoute que les publications de l'Ecole sont des plus restreintes et qu'elles lui paraissent devoir nous intéresser médiocrement ; il donne les titres des thèses présentées en 1888-89 (3 seulement), la thèse qui jadis, à Paris, était le couronnement obligatoire des Études phamaceutiques étant devenue facultative. Toutefois, si ces travaux intéressaient la Société, il demanderait à M. le Directeur de l'Ecole de lui en concéder un exemplaire.

Lettre de M. Felber, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et priant le Président de vouloir bien accepter son vote en faveur de M. Brunet pour les fonctions de trésorier et son vote favorable pour l'admission de M. Montagne.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'admission de M. Montagne, conducteur des Travaux publics, présenté par MM. Bertrand et Mougeot.

M. Bertrand se fait excuser par M. Mayer, à qui il a remis son bulletin de vote, de n'avoir pu se rendre à la séance.

A l'unanimité des votants M. Montagne est élu membre titulaire.

On procède ensuite à l'élection d'un trésorier en remplacement de M. Dalidou, qui rentre en France. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

M. Brunet, quatorze voix.

M. Larrey, une voix.

M. Brunet est élu trésorier.

M. Dalidou rend compte de sa gestion, pendant le 1er semestre 1889, et expose la situation financière de la Société comme suit :

| 1889. | DATE. | DÉSIGNATION. | RECETTES. | | DÉPENSES. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | $ | | $ | |
| Janvier. | 1 | Solde en caisse à ce jour....... | 3 | 30 | ...... | |
| | 16 | Encaissé un mandat du Service | | 25 | ...... | |
| | 16 | local ..................... | 343 | » | ...... | |
| | » | Cotisations encaissées.......... | 80 | » | ...... | |
| | 31 | Dépenses diverses du mois. | ...... | ... | 123 | 77 |
| Février. | 10 | Cotisations encaissées ......... | 39 | » | | |
| | 28 | Dépenses diverses du mois. | | | 67 | 75 |
| Mars. | 10 | Cotisations encaissées .......... | 50 | » | | |
| | 31 | Dépenses diverses du mois. | | | 124 | 17 |
| Avril. | 10 | Cotisations encaissées ......... | 43 | » | ...... | |
| | 14 | Espèces retirées de la Banque Hong-kong-Sanghaï.......... | 510 | » | ...... | |
| | » | Reçu de Mme Compagnon (billets retrouvés sur le cadavre de son mari). | 35 | » | ...... | |
| | 30 | Dépenses diverses du mois. | | | 625 | 35 |
| Mai. | 10 | Cotisations encaissées.......... | 38 | » | | |
| | 30 | Dépenses diverses du mois. | | | 64 | 50 |
| Juin. | 10 | Cotisations encaissées.......... | 35 | » | | |
| | 30 | Dépenses diverses du mois. | ...... | ... | 106 | 89 |
| | | Solde débiteur ........... | ...... | ... | 64 | 12 |
| | | | 1.176 | 55 | 1.176 | 55 |
| Juillet. | 1er | Actif numéraire en caisse à ce jour | 64.12 | | » | |

M. Pont demande la parole. Il exprime ses regrets sur le départ de M. Dalidou et propose de voter des remercîments au trésorier sortant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président fait connaître que M. Halka lui a communiqué quelques études sur l'épuration de l'huile de bois et la gutta-percha. Il demande qu'une commission soit nommée pour se rendre compte de l'importance des travaux de M. Halka et pour examiner ses échantillons de gutta-percha. MM. Léonard, Viaud, docteur Monceaux et Brousmiche sont désignés pour faire partie de cette commission, qui se réunira sur la convocation de M. Léonard, président.

La parole est à M. Viaud qui donne lecture de son travail: De quelques Épizooties en Cochinchine.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

# TABLE DES MATIÈRES

IMP. REY & CURIOL. — SAIGON.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

Année 1889. — 2e Semestre.

---

SAIGON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—

Imprimerie Rey & Curiol

—

1889

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

**1889, 2e Semestre. — 1er Fascicule.**

---

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

Année 1889. — 2e Semestre.

SAIGON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Imprimerie Rey & Curiol

1889

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
# ÉTUDES INDO-CHINOISES
DE SAIGON

# EXTRAIT DU RAPPORT[1]

DE

M. HEURTEL,

Capitaine de frégate, commandant l'aviso *l'Alouette*.

---

**SEPTEMBRE 1889.**

---

. . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le 22 avril au soir, nous arrivions à Krattié.

COURANTS. — DOCUMENTS SUR LES RAPIDES.

Le courant de descente du fleuve, observé dans les journées du 21 et du 22, a varié entre 2 et 3 nœuds. La crue du fleuve en ce moment, rapporté à la courbe des eaux observées à Sambor en 1884-85 (carte manuscrite n° 1 du Cambodge, de Krattié à Ca-Some-Tome, exécutée par M. de Fésigny du 1er au 7 octobre 1884), serait, d'après les comparaisons des sondes, de 7 à 8 mètres.

---

(1) Ce voyage a pu être entrepris grâce à l'initiative et à la bienveillance de M. Turquet de Beauregard, capitaine de vaisseau, commandant la division navale de Cochinchine.

Pour continuer ma route au-dessus de Krattié, j'avais à ma disposition le rapport de M. Campion qui, en 1885, avait remonté l'*Alouette* jusqu'à Sambor, et les cartes suivantes :

1° Cambodge, de Krattié au Nord de Ca-Prien ; 4e feuille (manuscrite) levée en septembre et octobre 1884, par de Fésigny ;

2° Haut-Cambodge, cours du fleuve de Ca-Prien au Nord de Ca-lomnieu (1) (manuscrite), levée en avril 1885, par de Fésigny;

3° Camboge, Ca-lomnieu à la frontière siamoise (manuscrite), croquis fait en septembre 1885, par de Fésigny.

### DE KRATTIÉ A CA-TOC.

Après avoir soigneusement suivi sur ces divers plans le manuscrit non daté des travaux hydrographiques du Haut-Mékong de Fésigny, j'ai, le 23 août à 5 heures 30 du matin, quitté Krattié et, longeant la berge à une trentaine de mètres, je suis arrivé à 9 heures, sans la moindre difficulté, devant Sambor, tête de ligne des Messageries fluviales aux hautes eaux, n'ayant pas trouvé par le travers du rapide proprement dit plus de 3 nœuds 5 de courant.

A mon passage à Pnom-Penh, j'avais appris que le Résident supérieur devait, dans une quinzaine de jours, remonter au delà des rapides avec M. Araud, l'intelligent et entreprenant directeur des Messageries fluviales, qui venait avec une de ses chaloupes faire une tournée d'étude dans ces parages, afin d'arrêter le type de bateau le plus convenable pour assurer aux hautes eaux un service jusqu'à Stung-Treng. Je savais aussi les appréhensions qu'inspirait à tous la navigation jusqu'à la frontière cambodgienne, les doutes que l'on avait encore sur la possibilité de franchir sans risques le barrage de Préa-Patang, et je pensai que si je réussissais à conduire l'*Alouette* jusqu'au mouillage de Ca-Toc, avec les cartes de Fésigny, je ferais œuvre utile qui porterait immédiatement ses fruits.

(1) Ce n'est pas Calomnieu, mais bien Cà-lognen qu'il faut dire. *Cà-logneu* est 'orthographe adoptée officiellement par le Roi du Cambodge et le Gouvernement rançais.

La route, tracée il y a quatre ans à travers ces trente milles de rapides qui séparent Sambor de Préa-Patang, serait élargie, et la connaissance que j'en aurais me permettrait de donner aux pionniers de notre commerce des renseignements qui leur enlèveraient toute hésitation.

L'exactitude du lever de Fésigny entre Krattié et Sambor m'ayant donné toute confiance dans les cartes qu'a signées cet officier, je n'hésitai pas à continuer ma route et je m'engageai, à 9 heures 30, dans le chenal à l'Ouest de Ca-lomnieu, ne doutant plus que le pavillon de l'*Alouette* flotterait le soir devant Préa-Patang.

### RAPIDE DE CA-PRIEN.

A 11 heures 40, nous entrions dans le chenal à l'Ouest de Ca-Prien; presque aussitôt la rivière nous semblait complètement fermée par le rideau des grandes arbres rangés sur une seule ligne, qui forment le premier barrage des rapides supérieurs. A mesure que nous avancions, les arbres s'écartaient de Ca-Prien, la route s'ouvrait libre.

A 25 minutes, le rideau d'arbres avait de nouveau fermé la rivière derrière nous, le rapide de Ca-Prien était franchi.

Là encore nous n'avions pas trouvé plus de 3 nœuds 5 de courant.

Nous allions aborder la partie du fleuve qui présente le plus de difficultés à la navigation.

Le passage entre Ca-plon et Ca-lomnieu est rempli de roches couvertes en cette saison; il faut, par endroits, chenaler entre les cimes d'arbres plus nombreuses que partout ailleurs, et le courant devient de plus en plus fort à mesure que l'on remonte.

### TOURBILLONS DE PRASCO.

A une heure, nous l'avions franchi très aisément, et nous entrions dans les grands tourbillons de Prasco. Le courant était alors d'environ 6 nœuds; l'eau bouillonnait autour de nous, des remous circulaires de 15 à 20 mètres de diamètre à dépression centrale qui atteignait souvent près d'un mètre, s'enchevêtraient sur la ligne médiane du fleuve, charriant des troncs d'arbres arrachés aux berges, des pièces de bois enlevées aux radeaux des Laotiens, qui, énormes ludions, descendaient le fleuve en tournoyant.

C'était beaucoup plus effrayant que dangereux, surtout pour un bâtiment en bois et à roues.

A son entrée dans ce chaos, l'*Alouette* sembla hésiter, eut plusieurs mouvements de roulis légers ; elle montra quelques velléités de se livrer à la ronde générale, et après deux ou trois embardées, rapidemment corrigées, elle continua sa route, se laissant gouverner très facilement.

A 1 heure 50, nous nous trouvions au Sud de Ca-Anchey dans des eaux relativement calmes, refoulant un courant qui ne dépassait pas alors 4 nœuds. Deux chemins s'ouvraient devant nous, celui de droite, connu ; celui de gauche, inexploré, signalé libre aux basses eaux. Le courant y paraissant moins fort que dans celui de droite, je m'y engageai lentement, en en faisant le lever et je le baptisai : « Passe de l'Alouette».

Cet excellent petit bâtiment avait bien mérité de laisser trace de son passage au milieu du dédale d'îles, d'écueils et d'arbres noyés dans lequel il était engagé depuis le lever du soleil.

Nous avions le rapide Garnier par le travers, à 3 heures, quelques minutes plus tard, nous doublions le Sud de Ca Tombon, le barrage milieu de Préa-Patang se montrait à nous dans toute sa sauvage beauté et je mouillais devant lui à toucher Ca-Toc par 12 mètres (s. v.). Une amarre envoyée à terre nous accostait aux herbes de la berge, nous pouvions dormir tranquille, nous reposer, la journée n'avait pas été perdue.

### RECONNAISSANCE DU BARRAGE DE PRÉA-PATANG.

J'étais resté sur la passérelle, explorant à la jumelle la partie inférieure du barrage dans laquelle s'ouvre la passe Reveillère. J'en voyais très distinctement l'entrée ; élevé comme je l'étais, je suivais parfaitement un S dessiné par les tourbillons au milieu des broussailles émergeantes, et je ne doutais pas que cet S n'indiquât très exactement le chenal.

Trois cents mètres à peine à faire dans des remous qui ne paraissaient pas beaucoup plus violents que ceux de Prasco ! une marche à monter ! et l'on retombait dans le rapide, n'ayant plus à lutter contre lui que de vitesse.....et trois milles plus loin, *tout droit*, l'on arrivait à la frontière du Laos où le fleuve devient large, libre et profond.

J'étais vivement contrarié de n'avoir à ma disposition que l'insuffisant croquis fait lors du passage du torpilleur 44 en 1885. Connaissant mon bateau comme je le connaissais, sûr de sa machine, certain avec mon officier de route, M. Guissez, avec mes hommes de barre entraînés depuis le matin à manœuvrer pour les tourbillons, d'en être maître quelle que fût la violence des remous, je n'aurais pas hésité à aller de l'avant, et cela *sans la moindre témérité.*

J'allais, pour oublier ce contre-temps, étudier le lever de la passe Fésigny et voir s'il ne me serait pas possible de remonter facilement par ce côté, lorsque j'aperçus, à un demi-mille au dessus du barrage, au milieu des rapides, un petit sampan monté par deux Penons, qui se dirigeait vers les tourbillons. Quelques minutes plus tard, il y était engagé et il les passait tout naturellement emporté par le courant, décrivant à peu près la courbe de l'S que je supposais être le chenal, sans que ses pagayeurs, assis l'un à son avant, l'autre à son arrière, eussent fait autre chose que pagayer tranquillement comme ils le faisaient auparavant.

Ce qu'une embarcation au ras de l'eau, venait de faire, je pouvais le tenter avec une baleinière farguée ; si je réussissais, je serai fixé sur la forme du chenal, sur sa profondeur, je pourrais peut-être y faire passer l'*Alouette !*

Mais il fallait, pour cela, arriver à remonter au-dessus du barrage, ce qui ne semblait guère possible.

Je donnai l'ordre de mettre dans la baleinière, débarrassée de tout ce qui était inutile, son armement annamite, formé d'hommes vigoureux, excellents nageurs, un sondeur annamite, et j'y embarquai avec M. Guissez qui m'avait exprimé le désir de m'accompagner. Tout d'abord aidés par un contre-courant, nous nous élevâmes facilement le long de Ca-Toc. Le chenal qui la coupe en deux était presque traversé, les nageurs redoublaient d'efforts ; nous allions atteindre les premiers arbres du barrage, lorsque nous fûmes arrêtés net par l'eau qui se déversait entre eux avec violence.

Il n'y avait pas à s'entêter, nous perdions.

Je revins me mettre à l'abri le long de Ca-Toc, et lorsque les hommes furent reposés, je me décidai à traverser le fleuve. Le courant était plus maniable le long de Ca-Tombon, nous fûmes bientôt amarrés à l'un des arbres noyés qui font à cette île une

bordure non interrompue. Je ne doutai plus que je réussirais à me déhaler de l'un à l'autre, assez haut pour me mettre dans la situation du sampan penon.

Après bien des haltes, ayant toujours gagné, nous étions enfin assez élevés au-dessus du barrage, pour que nous puissions atteindre le milieu du rapide avant les remous de l'S.

Un dernier repos, un dernier appel aux muscles des baleiniers, et nous nous trouvions au milieu du rapide, beaucoup plus tranquilles que je ne me l'étais imaginé, gouvernant assez facilement pour passer d'un remous dans un autre et ralentir notre descente. Debout à l'arrière, je voyais très bien le chenal nettement dessiné; il n'y aurait aucune difficulté de manœuvre pour le faire; on ne serait même pas exposé à stopper pour des troncs d'arbres, tous prenant les passes Garnier et Fésigny. Nous n'avions plus qu'à attendre le résultat des sondes.

A toucher les arbres, il y a 8 mètres d'eau! dans le tourbillon, on ne trouve pas le fond à 10 mètres!

Que demander de plus? que le courant ne dépasse pas les forces de l'*Allouette*.

Nous le saurons demain.

### PASSAGE DU BARRAGE DE PRÉA-PATANG (1).

A 6 heures 30, au matin, le 24, nous appareillions, et à 6 heures 40 nous avions le cap sur le milieu de la passe, le premier récif du barrage par le travers. Je n'avais rien changé à l'allure habituelle de la machine, elle donnait trente tours, ce qui nous faisait marcher à 8 nœuds 5.

Si cela ne suffisait pas pour doubler le courant, j'étais décidé, ne voulant pas commettre la moindre imprudence, à ne pas lui demander davantage Je me serais résigné, quoiqu'il m'en coûtât, à me laisser culer en conservant assez de vitesse pour gouverner, et j'aurais ramené mes regrets à Sambor.

(1) D'après les indigènes, le véritable nom est Préa-Tapeang, le mot Patang n'est pas cambodgien (Préa-Tapeang, gouffre sacré ou mare sacrée avec idée de terreur) Dr MOUGEOT.

Heureusement, je n'eus pas à prendre ce parti : l'*Alouette* se comporta vaillamment. A son entrée dans les tourbillons, elle donna quelques forts coups de roulis, mais elle ne broncha pas de sa route, comme elle l'avait fait la veille à Prasco ; les hommes de barre ne s'étaient pas laissés surprendre. L'eau bouillonnait, se brisait avec bruit sur sa coque, à droite et à gauche elle se glissait écumante entre les buissons accrochés aux roches ; il me semblait que nous remontions une pente. Le spectacle était vraiment beau, nous en pouvions jouir à notre aise, car nous marchions lentement, bien lentement, à mon gré..... un demi-nœud à peine.

Enfin, nous sortons des tourbillons, le courant diminue sensiblement, la route se fait large devant nous. Un peu de patience et nous allons retrouver le calme que nous ne connaissons plus depuis vingt-quatre heures.

Le courant était très irrégulier : lorsque nous nous trouvions devant un passage entre deux îles, il nous étalait presque.

A 8 heures, nous avions la pointe Sud de Ca-Pras par le travers, nous en avions fini avec les rapides.

Le Haut-Mékong, dans cette partie de son cours, se montrait large, tranquille, magnifique avec ses îles couvertes de splendides forêts.

C'était bien ce qui nous avait été promis.

Je continuai ma route la sonde à la main, suivant, en le complétant, un itinéraire fait en 1887 par la mission de Verneville.

Comme au-dessus du rapide, le courant ne dépassa pas 3 nœuds.

## Stung-Treng

A midi, nous arrivons à Stung-Treng. Je mouillai devant la case commune, autour de laquelle une foule de curieux se trouvait déjà réunie. Je me fis conduire immédiatement à terre avec un interprète, et je trouvai, en accostant la berge, le gouverneur militaire siamois qui me tendait la main pour m'aider à débarquer. Il avait mis, pour la circonstance, son vêtement de cérémonie, un dolman de sous-lieutenant avec une décoration siamoise, des bas, des souliers de caoutchouc et le traditionnel casque à pointe britannique.

Tout d'abord son air inquiet me frappa ; les marques de déférence dont il m'entoura ensuite ne laissèrent pas que de m'étonner. Je savais l'arrogance avec laquelle il avait reçu la mission de Verneville il y a deux ans, et je ne m'attendais pas à un pareil accueil.

Les canons de l'*Alouette* qui brillaient au soleil étaient probablement de meilleurs introducteurs que les passeports de Bangkok !

Il me fallut marcher devant lui pour monter à la case commune ; l'unique fauteuil de l'établissement me fut offert, et lorsqu'il eut pris possession de l'escabeau qui restait, une vingtaine de notables, ayant à leur tête le chef laotien du village, vinrent s'accroupir à ses côtés. Je lui fis alors dire par l'interprète qu'étant remonté le matin au-dessus des rapides de Préa Patang pour en étudier les passes, je n'avais pas voulu venir aussi près de Stung-Treng, sans lui faire une visite, et que si j'en avais eu le temps, je lui aurais demandé un pilote pour remonter jusqu'aux cataractes de Khong qui sont, paraît-il, superbes.

Il me répondit qu'il était enchanté de me voir, mais bien étonné qu'un bâtiment comme le mien n'eût pas été arrêté à Préa-Patang..... qu'il n'en avait jamais vu un aussi grand. Il me demanda sur les dimensions de l'*Alouette*, sur son équipage, sur son armement, des renseignements que je lui donnai avec plaisir..... un peu exagérés. Aux grimaces qu'il fit en répétant à son entourage les chiffres que l'interprète lui traduisait, je jugeai que les craintes qu'il n'avait pas pu s'empêcher de manifester à mon arrivée ne s'évanouiraient pas de sitôt, et très satisfait de ce résultat de ma visite, je le quittai en lui disant que je reviendrais peut-être à Stung-Treng avant longtemps et que j'aurais alors le plaisir de le recevoir à mon bord.

Il était près d'une heure quand j'appareillai, je n'avais pas de temps à perdre si je voulais exécuter mon programme, qui était de descendre les rapides avant la nuit.

### DESCENTE DES RAPIDES DE PRÉA-PATANG

J'étais impatient, je l'avoue, d'en avoir fini avec la manœuvre délicate qu'il m'allait falloir faire pour conduire l'*Alouette* de Ca-Pras à Ca-toc ; elle ne m'inspirait aucune appréhension par

elle-même, je savais que le bâtiment serait plus manœuvrant à la descente qu'à la montée, qu'il serait moins influencé par les remous en marchant avec eux qu'en les refoulant : ce qui me préoccupait, c'est que la vitesse avec laquelle j'allais me trouver lancé au milieu de dangers rapprochés, exigerait une rapide et sûre reconnaissance des lieux : pas d'hésitation dans les ordres à donner à la barre, pas d'erreur dans leur exécution..... et c'était beaucoup de choses à la fois !

Le temps s'était couvert, des grains chassaient vite de l'Ouest ; entre Stung-Treng et Ca-Pras, je fus obligé de stopper deux fois pour laisser passer de fortes averses qui gênaient la vue, et à 2 h. 20, je m'engageai dans le rapide, après avoir mis aux postes de manœuvre et pris toutes mes dispositions pour être obéi à la lettre.

Quelques minutes plus tard, mes préoccupations étaient dissipées, je constatais que l'*Alouette* gouvernait encore mieux que je ne l'avais supposé, que la barre était beaucoup moins dure à manœuvrer qu'à contre-courant.

Nous défilions rondement..... un fort grain, crevant sur nous au moment où nous allions atteindre le barrage, assombrit le cadre, ajoutant encore au sauvage du spectacle. Nous fûmes bien vite dans les tourbillons, le temps de commander : tribord... babord toute tribord.....et le barrage était derrière nous. Il était 2 h. 40.

Nous avions descendu en 13$^{m}$ les trois milles de vrai rapide que nous avions monté le matin en 1 h. 10$^{m}$, ce qui donnait environ 5 nœuds 5 de courant moyen.

Nous nous arrêtâmes un quart d'heure sous Ca-Toc, attendant que la pluie cessât, et à 5 h. 30 nous mouillions à Sambor, ayant descendu tous les rapides facilement et sans incident.

Le 25, je fis route sur Pnom-penh où j'arrivai dans la matinée du 31, m'étant arrêté à Krattié le 26 et le 27 à Kráuchmar, du côté du Pére-Lazare le 28 et le 29, et à Compong-Chiam le 30.

Depuis plusieurs jours déjà, la nouvelle du passage des rapides de Préa-Patang par l'*Alouette* était parvenue à la résidence, où je trouvai M. de Verneville et M. Araud se disposant à partir pour Stung-Treng, *non plus avec une chaloupe*, mais avec un bateau de 40$^{m}$ filant 9 nœuds : avec le *Cantonnais.*

Le Résident supérieur m'ayant demandé de l'accompagner avec mon bâtiment, dont le retour à la frontière siamoise lui paraissait très opportun, en même temps qu'il *assurerait la réussite du voyage du « Cantonnais »*, je pris les ordres de mon Commandant, par le télégraphe, et je hâtai l'achèvement du croquis que nous avions fait de la passe Reveillère.

### DE PNOM-PENH A CA-TOC

Le 27 au jour, me conformant à mes instructions, je quittai Pnom-penh pour retourner dans le Haut-Mékong.

Le Résident supérieur m'ayant prié d'arrêter le programme de la navigation du voyage, j'avais donné rendez-vous au *Cantonnais* à Sambor. Je l'y trouvai, le 3 au soir. Le 4 au matin, nous fîmes route pour Ca-Toc, accompagnés du *Cantonnais* que pilotait mon officier de route M. *Guissez*, à qui j'avais donné comme instructions de se tenir derrière l'*Alouette* à trois ou quatre encablûres Les eaux avaient baissé d'environ deux mètres à Sambor, les cou rants étaient un peu moins violents qu'à notre premier voyage.

Le long de Ca-plon, je heurtai légèrement de l'avant un tronc d'arbre qui devait flotter entre deux eaux, parce que je me trouvais à ce moment sur la route de Fésigny tracée aux basses eaux, et que la sonde donnait 7 à 8 mètres sans variation.

Je signalai immédiatement au *Cantonnais* de sortir de mon sillage et de veiller.

Ce fut le seul incident de notre navigation ce jour. A 5 heures nous étions amarrés à la berge sous Ca-Toc.

### NOUVELLE RECONNAISSANCE DU BARRAGE DE PRÉA-PATANG

De nombreuses cimes d'arbres sorties de l'eau, avaient beaucoup changé l'aspect du barrage. Le chenal, dans le rapide, était mieux indiqué encore à mon sens que lorsque nous étions venus la première fois, mais ce n'était plus ce que nous avions vu, et dans ces conditions, je ne pouvais pas faire prendre à un officier, quelque confiance que j'eusse en lui, la responsabilité d'y piloter un bâtiment. J'abandonnai mon projet de remonter à Stung-Treng avec l'*Alouette* et le *Cantonnais*, et je me décidai d'autant plus facilement à laisser l'*Alouette* à Ca-Toc que la reprise de ses drosses, qui était nécessaire, nous aurait retardés, et que le *Cantonnais*, beaucoup plus manœuvrant, ne calait que 1m 90.

Avant la nuit, je fus encore, avec la chaloupe des Messageries *la Mouette*, qui nous avait accompagnés, reconnaître l'S de l'entrée du chenal, le sonder, et j'y manœuvrai très aisément ; aussi, lorsque le 5 au matin, nous entrâmes avec le *Cantonnais* dans les tourbillons de la passe, je n'avais aucune des appréhensions de ceux qui suivaient la manœuvre en spectateurs.

PASSAGE DU BARRAGE DE PRÉA-PATANG

A un moment donné, nous ne gagnâmes plus ; le bâtiment cula même quelques instants : un coup de barre convenable nous fit rejoindre le côté d'un tourbillon qui devait nous aider, et nous réussîmes à doubler ce point-mort. La navigation, après cela, ne présenta plus aucune difficulté, nous sortîmes des rapides vers 9 heures, à midi nous étions à Stung-Treng.

STUNG-TRENG

Le Résident supérieur fut rendre visite au Gouverneur militaire siamois, qui, non seulement lui demanda son passeport, mais voulut encore le copier.

Enfin, il vint lui rendre sa visite et il mit à sa disposition deux pilotes ! pour conduire le bateau jusqu'aux cataractes de Khong. A 2 heures, nous pûmes continuer notre route. Nous passâmes la nuit au pied des montagnes de marbre et le 6 au matin, le *Cantonnais* mouillait à deux milles à peine de la grande cataracte, devant un petit village laotien placé au bord de la vaste cuvette entourée de montagnes coniques et boisées, dans laquelle le fleuve se reforme, après avoir été divisé par les nombreux barrages qui l'empêchent de rouler librement ses eaux.

LES CATARACTES DE KHONG.

Nous embarquâmes alors sur la *Mouette*, et nous engageant dans une étroite coulée entre deux montagnes, refoulant un courant de 7 à 8 nœuds, nous arrivâmes bientôt devant une jolie plage de sable micacé, étincelante au soleil (1); à travers les arbres on apercevait une échappée de la cataracte, un bruit sourd, puissant, parvenait jusqu'à nous, l'eau passait rapide, tourbillonnait, comme affolée dans une fuite.

---

(1) Cette baie a été baptisée baie Marguerite, en l'honneur de Mme de Verneville, première femme européenne ayant visité ces parages.

Nous débarquâmes.

Après une marche sous bois d'un quart d'heure à peine, nous nous trouvions devant un des plus beaux panoramas que l'on puisse imaginer, le dominant, l'admirant.

Sur un fond de forêts vert-sombre, à nos pieds, le fleuve large d'au moins un mille, luttait furieusement avec les énormes massifs de grés qui veulent lui barrer le passage : sur une longueur de plus de deux milles, suivant une pente raide, ses eaux se précipitent furieuses, mugissantes, blanches d'écume, crevées çà et là par les têtes noires des roches.

Après avoir longtemps contemplé cet imposant spectacle, nous reprenions notre promenade sous bois et nous arrivions à un cirque de verdure encaissé dans des rochers, dans lequel un étroit bras du fleuve se jette par un rapide raide et deux délicieuses cascades de 5 à 6 mètres de hauteur.

Il y avait de la lumière, du mouvement, des bruits gracieux. C'était féerique.

La fraîcheur du lieu nous invitait à nous y attarder et nous nous serions laissé aller à ses séductions, si depuis longtemps déjà nous n'avions pas dû être rentrés à bord.

On nous attendait pour appareiller : aidés par le courant, nous fûmes bien vite à Stung-Treng où le *Cantonnais* passa la nuit.

De Stung-Treng à Khong, nous n'avons rencontré d'autre difficulté que celle de trouver notre route dans des forêts noyées, où il y a partout du fond, mais par endroits des courants de 5 à 6 nœuds,..... et pour circuler dans ces conditions entre les arbres quelquefois très rapprochés, il faut être sur un bateau bien manœuvrant.

Dans cette saison, l'étinéraire de la mission de Verneville en 1887 est très suffisante pour remonter jusqu'aux cataractes.

Le 7 nous nous mettions en route pour Pnom-Penh.

### DESCENTE DES RAPIDES DE PRÉA-PATANG

Le Résident supérieur ayant eu à s'arrêter au poste siamois de Bungla en face de Ca-Pras, j'en profitai pour aller avec la *Mouette*, étudier la partie Nord de l'entrée des rapides de Préa-Patang, et sonder les diverses passes qui peuvent y conduire.

A 10 heures nous étions de retour à bord du *Cantonnais* et nous nous remettions de suite en route. Je pris, pour m'engager dans le rapide, une passe plus directe encore que celles que j'avais suivies jusque là, et moins absorbé par la manœuvre, que je ne l'étais dix jours avant, je pus, en franchissant le barrage, jouir complètement de l'agréable sensation que procure à celui qui le court, ce steeple-chase d'un nouveau genre.

Tout se passa rapidement et bien, et nous vînmes mouiller à Ca-Toc sur l'avant de l'*Alouette*, dont les feux furent allumés de suite. Nous avions trouvé le courant dans le rapide sensiblement diminué. Dans l'après-midi j'appareillai pour descendre à Sambor suivi par le *Cantonnais* dont M. *Guissez* avait repris le pilotage. Nous fûmes aussi heureux dans cette dernière partie du voyage que nous l'avions été auparavant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Pendant ce voyage que je viens de faire dans le Haut-Mékong, je me suis surtout attaché à étudier la question de la navigation dans les rapides. Je suis resté trop peu de temps dans la région entre Sambor et Khong pour en rapporter autre chose que des impressions.

De Préa-Patang aux cataractes, le pays est magnifique : tout y est grand, le fleuve, les forêts, les animaux qui les peuplent ; le sol vierge y donne largement la vie à tout ce qui le touche, et l'on voit les arbres géants qu'il nourrit, descendre dans le fleuve même lui disputer son lit.

C'est réellement beau.

Mais l'on se sent bientôt envahi par un sentiment de mélancolie profonde. Il manque quelque chose à cette superbe nature, il lui manque l'homme, il lui manque l'animation que seul il sait créer.

On le cherche..... on le trouve rare... . on s'en étonne.

Stung-Treng, quelques cases éparses dans les îles, un misérable village Penon au pied des cataractes, les postes de douanes de Bungla et de Siemboc, sournoisement établis par les Siamois en plein territoire cambodgien, voilà tout ce que l'on rencontre le long de cette merveilleuse voie fluviale.

De rares trains de bois, quelques pirogues laotiennes qui venant d'au delà des cataractes, profitent des eaux pour apporter à Pnom-penh un peu de cornes, de peaux, de gommes, etc , etc...... Voilà à quoi semble se résumer le mouvement d'échange de ces immenses territoires !...... et l'on craint que la réalisation des espérances fondées sur l'ouverture de ce pays à notre commerce ne soit encore bien éloignée.

Entre Préa-Patang et Sambor, sur la frontière du Cambodge, le pays est encore plus désert : les abords des rapides sont désolés, quelques Penons campés au Nord de Ca-Tum, un Européen, M. Pelletier, installé depuis quelques mois avec une vingtaine de

travailleurs dans le Sud de la grande île de Ca-lomnieu dont il est concessionnaire, avec le docteur Mougeot, conseiller colonial, sont les seuls habitants que l'on rencontre.

La région entre Sambor et Pnom Penh est assez connue pour que je n'entre pas ici dans d'inutiles redites.

Partout où je me suis arrêté, j'ai trouvé les autorités cambodgiennes, les notables des villages très-convenables, très-complaisants. Le pays est tranquille : le repiquage du riz se fait dans d'excellentes conditions ; si les pluies de septembre ne manquent pas, la récolte prochaine fera oublier la misère de l'année présente, misère noire dans certains endroits de la région de Krattié, où nombre d'habitants en sont réduits, pour se nourrir, à manger des jeunes pousses de bambous et certaines racines forestières.

---

## CONCLUSIONS.

L'*Alouette,* dans le voyage heureux qu'elle vient de faire, a franchi les rapides de Préa-Patang, considérés jusqu'à ce jour comme abordables seulement avec de petits bâtiments spéciaux dont le type était encore à créer.

Elle a prouvé que si la navigation de ces rapides ne présente pas de difficulté, même avec un bâtiment de 50 mètres très ordinaire, pas gouvernant, elle deviendra un véritable jeu, lorsqu'on la fera avec des bateaux d'une quarantaine de mètres pouvant filer au besoin de onze à douze nœuds, ayant leur propulseur protégé et leur avant doublé, s'ils sont en fer, pour les défendre contre l'abordage des bois flottants que le fleuve charrie pendant ses crues.

Elle à ouvert le Laos au commerce Européen. Le sentier tracé il y a quatre ans par le commandant Reveillère avec le torpilleur *44*, est aujourd'hui une route large, droite, sûre pendant les hautes eaux, que j'ai fait prendre au *Cantonnais* des Messageries fluviales, huit jours après l'*Alouette* et qui lui a permis de pousser une reconnaissance jusqu'au pied même des cataractes de Khong.

On peut espérer qu'au point de vue politique, les conséquences de ce voyage ne seront pas moins importantes, et que la cour de Bangkok, en apprenant qu'un de nos bâtiments de guerre, bien armé, a pu venir se rendre compte des empiétements de ses agents dans le territoire cambodgien, les arrêtera et se montrera plus souple, lorsqu'il s'agira de régler la question des frontières.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Saigon, le 20 septembre 1889.

HEURTEL.

# EXAMEN DES ANCIENNES FRONTIÈRES

## ENTRE LE SIAM ET L'ANNAM, D'APRÈS LA CARTE DE MONSEIGNEUR TABERD,

### et des empiétements des Siamois sur le territoire Annamite.

En 1838, l'évêque Taberd a publié, en quoc-ngu et en latin, une carte de l'empire d'Annam rééditée en 1861 par ordonnance du ministre de la Marine et des Colonies, le comte P. de Chasseloup-Laubat.

Ce travail n'a pas certainement la précision de ceux qui ont paru après les grandes explorations de Doudart de Lagrée, Harmand, Néis, Pavie, etc.; néanmoins il donne des renseignements suffisamment précis sur le Mékong et quelques localités voisines. A ce titre on doit le regarder comme un document de grande valeur pour le règlement de la question de frontières avec le Siam. C'est le résumé de toutes les connaissances qu'on avait alors sur l'empire d'Annam et le bassin du Mékong: Mg. Taberd était très à même d'être bien renseigné, et on constate qu'il a employé tous les moyens en son pouvoir pour atteindre ce but.

Les découvertes qui ont été faites depuis prouvent que les noms inscrits sur sa carte ne sont pas placés au hasard, que la position relative des grands centres de population est assex exactement indiquée, et que, par conséquent, on doit tenir un grand compte de cet ouvrage. De plus, cette carte a été dressée sans parti pris et en dehors des considérations politiques qui ont influencé les travaux plus récents des Anglais et des Siamois, et par suite, elle mérite plus de confiance.

D'après l'ouvrage de Mg. Taberd, l'empire d'Annam est divisé en Cochinchine inérieure et Cochinchine extérieure ou Tonquin. Il comprend en outre le Gia-Dinh phû ou Basse-Cochinchine, la

plus grande partie du Laos, une partie du Cambodge et le royaume des Stiengs. La partie annamite du Cambodge porte le nom d'ancien royaume du Cambodge.

Pour ce qui concerne le Laos en particulier, l'auteur a placé, non pas exactement, mais du moins assez heureusement, les centres appelés aujourd'hui Khong (Muong-Hong), Bassac (Than-Lao Bathac), Packmon (Thap-Bacanon), Lakon (Lakhon), Vien-Chan, Luang-Prabang (Muong-Long Phabang), Tchou-Kan (Suc-cam), etc. Ces noms n'étaient donc pas inconnus aux Annamites; et comme il est beaucoup plus difficile d'être renseigné sur la situation géographique d'une ville que sur sa situation politique vis-à-vis des états voisins, il en faut conclure que les différentes localités citées plus haut appartenaient réellement à l'Annam, puisque l'auteur de la carte les marque comme appartenant à cet empire.

La frontière entre le Siam et l'Annam part de la pointe Samit à l'ouest de la baie de Compong-som; elle atteint presque en ligne droite l'extrémité N. O. du grand lac Biên-hô ; de là elle prend une direction N. N. E, rejoint les collines qui séparent le bassin du Mékong de celui du Meinam, les suit pendant quelque temps, puis coupe le cours du Mékong en laissant à l'Est Luang-Prabang, et enfin monte presque directement au Nord vers les frontières de la Chine.

Comment les Siamois ont-ils pu, en 50 ans, déplacer leurs frontières vers l'Est d'une façon aussi inquiétante pour les Annamites? Ils ont d'abord envahi le Laos central et détruit Vien-Chan (1827.) L'Annam a pu réclamer, mais comme il n'appuyait point ses réclamations par de nombreuses armées, le Siam a passé outre et poussé sans interruption sa marche vers l'Est. Nous avons vu sa manière de procéder lors de l'expédition Mac-Carthy.

En 1883-1884, une expédition siamoise, sous les ordres de l'anglais Mac-Carthy, a parcouru le pays compris entre le Mékong d'une part, la rivière Noire et l'Annam septentrional d'autre part. Le croquis fait à la suite de cette exploration effectuée par l'ordre du gouvernement de Bangkok, porte la frontière jusqu'à la rivière Noire et attribue ainsi au Siam, entre autres pays, toute la province de Trân-Ninh, naguère encore soumise directement à l'Annam, dont la frontière touchait ainsi au cours du Mékong.

Déjà, par suite de l'occupation de la rivière Noire et du poste de Dien-bien phù, que le Siam avait la prétention de nous disputer, nous avons refoulé les Siamois au Sud, sans avoir beaucoup de peine à leur prouver l'inanité de leurs prétentions.

Aurons-nous toujours des succès aussi faciles ? Il est probable que non.

Il est très délicat de parler de cette question de frontières aussi longtemps que l'on n'aura pas déchiffré et utilisé les renseignements envoyés au Ministère, concernant cette question. Toutefois, il faut prévoir dès maintenant le cas où une partie seulement des pièces établissant les droits de l'Annam sur le Laos viendrait entre nos mains, et se bien convaincre d'avance que l'absence de documents sur certaines contrées du Laos n'établit nullement les droits du gouvernement de Bangkok sur ces contrées.

Si nous faisons la preuve du bien fondé des revendications de la cour de Hué, que les Siamois agissent de même ; et s'ils prennent pour base de la discussion les cartes les plus récentes, qui leur sont si favorables, prenons, nous, la carte de Mgr Taberd.

Malheureusement, dans les questions litigieuses de frontières, et l'Indo-Chine ne fait pas exception, les diplomates avec qui les nôtres se trouvent en discussion, peuvent nous opposer des cartes françaises ; en effet, quelques-uns de nos géographes les plus distingués n'attribuent à la France et aux pays protégés par elle, que ce qui leur revient sans conteste ; mais moins scrupuleux à l'égard du voisin, il lui donnent tout ou presque tout le reste, sans un examen approfondi et en prenant des prétentions pour des titres (1)

Demandons au Siam comment et quand il a établi ses droits. S'il parvient à nous convaincre de l'excellence de ses arguments, nous nous inclinerons volontiers; mais que cela soit réciproque. Il a profité des difficultés continuelles de l'Annam pour envahir ce pays; combien d'années d'occupation faut-il pour légitimer une conquête faite par la force? Aussi longtemps que le gouver-

---

(1) Nous sommes heureux d'apprendre que M. le général Bégin, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, 1888-1889, a fait dresser par les bureaux de l'État-Major, une carte de l'Indo-Chine où les droits de l'Annam sont affirmés d'une manière formelle.

nement de Hué n'aura pas formellement renoncé par un traité aux pays sur lesquels il régnait, il y a peu d'années encore, la possession de ces pays par le Siam n'est pas définitive et peut être contestée. La seule conclusion qui s'impose est un règlement de frontières entre le Siam d'une part et l'Annam ou sa tutrice la France d'autre part.

De plus, il faut se hâter de régler cette question, à cause des empiètements continuels des Siamois. Si ceux-ci ont profité de la faiblesse du gouvernement annamite, au moins qu'ils ne mettent pas à profit nos retards et nos hésitations. Que la France se substitue donc au plus tôt à son protégé l'Annam et bientôt l'on verra les soldats et les fonctionnaires du Siam repasser le Mékong.

Saigon, le 28 septembre 1889.

FOLLIOT, *professeur.*

# ÉTUDE

## SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## EN

## COCHINCHINE

PAR

**E. ROUCOULES**

PROFESSEUR-CONSEIL

L'organisation de l'Instruction publique avant la conquête, n'était autre que celle qui existe encore aujourd'hui dans la partie de l'Empire d'Annam soumise seulement à notre protectorat. MM. Luro et Vial l'ont étudiée dans des ouvrages connus. Aussi dans cette notice sommaire, ne ferons-nous qu'en rappeler les traits principaux.

Chaque village avait une école libre qu'il pouvait ouvrir sans autorisation et qui était dirigée par un nhiêu-hoc. Les enfants y apprenaient la morale et la littérature chinoises, le calcul élémentaire et les écritures que l'on appelait chữ-nhu et chữ-nom, la première se compose des caractères chinois proprement dits, et la seconde des caractères chinois phonétiques appliqués à l'écriture de la langue annamite vulgaire. Au chef-lieu de l'arrondissement (huyen) ou du département (phû) étaient placées des écoles secondaires, dont le programme était celui du premier degré, mais un peu élargi.

Elles étaient confiées soit à des fonctionnaires, soit à des professeurs libres mais contrôlés par les représentants du pouvoir royal. Les chefs de ces établissements (dôc-hoc) devaient être pourvus du grade de licencié (tân'sî) ou tout au moins de bachelier (tư-tai).

Les fonctionnaires qui les surveillaient étaient des mandarins de l'instruction publique, inspecteurs de province nommés par le roi.

Tous les trois mois des compositions étaient faites dans toutes les écoles par ordre du gouverneur.

Tous les six mois des examens et des concours avaient lieu sous la présidence de fonctionnaires désignés dans chacune des provinces. Ils avaient pour but de maintenir le niveau des études et le culte de la littérature ; ils servaient aussi à faire distinguer les élèves que la province enverrait aux plus prochains examens triennaux qui avaient lieu par circonscription de région et à la suite desquels les candidats obtenaient le titre de bachelier ou de licencié.

Les sujets des devoirs étaient le développement d'une maxime et une composition littéraire.

Les élèves qui étaient reconnus dignes d'obtenir ce grade pouvaient être envoyés au frais de l'administration impériale, suivre les cours des grands collèges de la capitale, à la fin desquels s'obtenait le grade de docteur. Il n'est pas inutile de rappeler les honneurs qu'ils recevaient quand ils revenaient pourvus de ce titre. Enfin, au sommet de l'échelle se trouvait l'Académie nationale chargée de rédiger les annales, de diriger l'instruction, et placée sous l'autorité du ministre des rites.

Dans les degrés supérieurs les programmes ne portaient que sur la littérature et la morale chinoises. Le calcul et les sciences en étaient exclus. Les fonctionnaires qui en avaient besoin ne s'en occupaient qu'après les examens.

Un service spécial était organisé pour l'instruction et l'éducation des princes.

Dès leur arrivée en Annam les missionnaires essayèrent de faciliter leur tâche en appliquant l'écriture latine à la transcription des sons. Ils créèrent l'écriture quôc ngũ et fondèrent des écoles placées près de leurs presbytères

Aussi le 17 février 1859, au moment où l'amiral Rigault de Genouilly s'emparait de Saigon, il trouvait déjà installés par les pères des Missions étrangères, un séminaire et une école appelée école d'Adran, du nom de l'évêque qui l'avait fondée.

Les indigènes catholiques qui fréquentaient ces établissements apprenaient à lire et à écrire la langue annamite en caractères latins ; on leur enseignait aussi assez de langue latine pour qu'ils pussent aider les missionnaires dans leur service, et même faire des prêtres indigènes chargés de répandre la religion chrétienne. Rarement l'on apprenait aux catéchumènes quelques mots de français.

Les amiraux, commandant en chef le corps expéditionnaire, eurent recours aux Missions pour avoir les premiers interprètes nécessaires au corps d'occupation. Les commandants ne songèrent point, pendant la période de lutte et de conquête, à organiser l'enseignement, et se contentèrent d'accorder un certain nombre de bourses payées sur les fonds de l'armée d'occupation aux deux établissements qui leur fournissaient les sujets dont ils avaient besoin, sujets qui parlaient presque exclusivement un mauvais latin.

En 1861, l'amiral Bonnard augmenta le nombre des bourses accordées au collège d'Adran.

Les candidats aux fonctions d'interprète durent subir un concours réglementé par une décision du 1er décembre 1861.

Les interprètes indigènes n'étaient pas suffisants ; un collège d'enseignement de la langue annamite fut créé à Saigon pour des interprètes français, qui furent plus tard les premiers professeurs. Ce collège fut réglementé par un arrêté de l'amiral Bonnard en date du 8 mai 1862, aux termes duquel ce collège dut fournir des interprètes européens recrutés dans l'armée ou la marine.

Après un cours de neuf mois les élèves interprètes subissaient un concours, à la suite duquel ils étaient nommés aide-interprètes en cas de succès, ou renvoyés à leur corps en cas d'échec.

Cette institution était surtout administrative, et nullement éducatrice.

L'instruction n'était donnée qu'à quelques catholiques, et les anciennes écoles étant fermées depuis plus de trois ans, la population indigène manquait de tout moyen de culture, intellectuelle et morale.

C'est alors que l'amiral Bonnard, dont la haute intelligence avait, après un premier séjour d'un an, compris le parti que l'on pouvait momentanément tirer de l'ancien système d'administration indigène, le rétablit sous la direction d'officiers du corps d'occupation portant le titre d'inspecteurs des affaires indigènes, et comprit dans cette organisation l'instruction publique.

Le 31 mars 1863, un arrêté rétablissait les anciennes circonscriptions scolaires et les titres de dôc-hoc, giao-tho, huân-dao, créait les places d'étudiants de diverses catégories, hôc-sanh, tû-tai, cû-nhôn, instituait de nouveau les concours triennaux, dont le premier devait avoir lieu en 1864, et adjoignait aux écoles établies près des principaux fonctionnaires de l'enseignement indigène des interprètes chargés, d'enseigner le quôc-ngû (écriture latine appliquée à la langue annamite).

La connaissance de cette écriture n'était pas rendue obligatoire, mais dans les concours la préférence était donnée aux candidats qui la connaissaient. Les charges de cette organisation étaient réparties entre les revenus locaux des provinces et entre les ressources des cantons.

Cette organisation ne pouvait s'appliquer qu'aux indigènes qui voulaient subir des examens ; elle ne pouvait contribuer beaucoup à la diffusion de l'écriture en caractères européens.

Le 18 juillet 1864, l'amiral Lagrandière créa, dans les centres principaux, des écoles primaires de caractères français confiées aux interprètes et aux secrétaires qui devaient faire la classe deux heures par jour et devaient recevoir un supplément de solde de un franc par journée de classe, plus une prime de un franc par élève sachant lire et écrire, et de 0 fr. 50 par élève sachant lire.

L'instruction était gratuite ; les fournitures classiques étaient données par l'Administration ; les écoles étaient placées sous la surveillance des inspecteurs, et les charges complètement supportées par le budget local (chapitre Ier art. 3).

Les résultats ne tardèrent pas à se produire, et après l'Exposition de 1866 à Saigon, une décision du 21 mars accordait aux élèves dont les travaux avaient été exposés trente-deux mentions honorables et des primes variant de 5 à 15 francs.

L'écriture européenne commençait à être un peu connue, mais la langue française ne se répandait pas. L'amiral Lagrandière résolut de créer à Saigon une école française, décida qu'elle serait confiée

aux frères de la doctrine chrétienne, et désigna, après entente avec la Mission, le collège d'Adran pour y installer cet établissement. Par décision du 1er février 1866, M. Jaime, supérieur, fut nommé directeur de l'école française, et cinq frères lui furent adjoints.

Des appointements fixes leur furent alloués sur le budget local; le nombre des bourses fut augmenté; les formalités pour les obtenir furent enfin fixées par l'arrêté du 31 juillet 1866.

Dès lors, l'enseignement de la langue française aux indigènes prit pied dans la colonie; mais il resta entièrement congréganiste entre les mains des missionnaires et des frères de la doctrine chrétienne qui ne tardèrent pas à ouvrir des écoles dans les centres les plus importants, Mytho, Cholon et Vinh-long. Des bourses coloniales furent créées dans chacune de ces écoles; des subventions mensuelles de 0 fr. 50 puis de 1 franc furent accordées par chaque élève pour les fournitures classiques. (Décisions des 31 septembre 1867, 6 novembre 1868, 23 août 1870, 28 avril 1871).

Les établissements religieux subventionnés par la colonie prennent, pendant cinq ans, un développement considérable. Pendant ce laps de temps le conseil consultatif avait été créé pour donner ses avis sur les questions d'enseignement. Dans sa délibération du 9 mai 1868, ce conseil décidait que le séminaire de Saigon donnerait dans les classes supérieures l'enseignement de la langue française, qu'il recevrait pour ce motif une subvention annuelle de 10,000 francs et que la direction de l'administration et de l'éducation dans cet établissement serait soumise au contrôle d'une commission administrative.

Par une décision du 13 mai, modifiée le 3 juin suivant, M. l'amiral Ohier mettait cette délibération en exécution et nommait une commission composée de cinq membres dont deux seulement étaient laïques et appartenaient à l'Administration. La commission devait visiter le séminaire au moins tous les trois mois, et rendre compte au Gouverneur de ses investigations.

Le collège d'Adran était autorisé le 28 juin à recevoir les élèves qui avaient commencé leur éducation chez les frères de la Seyne. Ces élèves, qui étaient destinés à diriger des écoles sous les ordres de leur supérieur, recevaient une subvention journalière de 1 franc par jour pour leur nourriture et leur entretien. La Sainte-Enfance, qui depuis l'occupation était seule chargée de l'instruction

des filles et jouissait de plusieurs bourses, en voyait augmenter de cent le nombre. L'enseignement indigène était établi.

Cependant, la population européenne avait considérablement augmenté ; les familles devenaient nombreuses. Pour assurer l'instruction de leurs enfants, à la suite d'un vœu du Conseil municipal, qui venait d'être réorganisé en 1867, et qui demandait pour les Européens un établissement spécial et laïque. L'amiral Lagrandière prit, le 10 février 1868, un arrêté portant création d'une école municipale d'externes administrée sous la haute surveillance du Directeur de l'intérieur, et la direction immédiate du commissaire municipal. Ce fut le premier pas de l'enseignement laïque.

Cette école comprenait trois sections :

1° L'école primaire européenne avec un cours élémentaire gratuit et un cours supérieur payant. Le programme de l'enseignement était celui des écoles primaires de France, augmenté de notions sur l'histoire ancienne et moderne, et sur les sciences naturelles. Les parents pouvaient, en outre, faire donner aux enfants qui suivaient les cours supérieurs, mais moyennant une augmentation de rétribution, des leçons de langues étrangères, de latin et de grec, etc. ;

2° L'école des interprètes européens existant déjà sous le nom de collège annamite : Cette école continuait à fonctionner comme par le passé, mais sous la surveillance du directeur de l'institution municipale, qui était chargé de faire un cours de français aux élèves interprètes. Ceux-ci étaient admis sans condition de nationalité ;

3° Une école d'adultes pour les indigènes, dont les cours pouvaient être suivis par tous les résidents et par tous les indigènes. Douze boursiers externes y étaient entretenus aux frais de la colonie. Les charges étaient réparties entre le budget local et le budget municipal. Cependant, l'Administration ne négligeait pas la masse du peuple, et cherchait à remplacer le plus possible par l'écriture européenne l'écriture en caractères chinois, ce qui constituait à cette époque un véritable progrès.

Le système inauguré en 1864 se développait. Le 22 mars 1867 une ordonnance chargeait M. Luro, inspecteur des affaires indigènes, de l'inspection des écoles primaires dont le nombre s'était rapidement accru, et quinze jours après (7 mai) une nouvelle ordonnance créait un examen à subir par les Annamites qui se destinaient

à l'enseignement. Ils étaient divisés en deux classes, recevaient après un certain stage un brevet de capacité et jouissaient d'une solde fixe; ceux qui étaient en fonctions étaient, par mesure transitoire, mis en demeure de subir l'examen dans un délai de deux mois.

Les programmes très simples ne comprenaient pour la 2e classe que l'écriture en quôc-ngũ, les quatre règles et des notions très sommaires d'arpentage. Pour la 1re classe, il était exigé en plus une traduction.

Des écoles d'aldultes dont les cours comprenaient l'écriture en caractères européens, les premiers éléments de la langue françaises, et qui pouvaient être suivis par les élèves des écoles primaires, étaient successivement ouvertes à Cantho, Soctrang, Gocong, Tanan, Rachgia, Cangioc, Ich-thanh (amiral Ohier 17 février 1869). Les centres de Long-nhung, My-thuan, Cu-lao-mai, Bo-hut, etc. furent pourvus d'écoles du même genre dans le courant de novembre de la même année.

A ces écoles il fallait des moyens d'action, des instruments de travail. Le 5 juin 1868, une commission, présidée par Mgr Miche, et dans laquelle un seul membre, M. Philastre, représentait l'élément administratif et laïque, était nommée à l'effet de composer une grammaire et un dictionnaire qui pussent être mis entre les mains des élèves pour leur faciliter l'étude du français. Les ouvrages étaient commencés, et le 25 septembre 1869 M. Poteaux, interprète de 1re classe, était chargé, exclusivement à tout autre service, des publications destinées aux écoles indigènes.

Un mois auparavant, afin d'exciter l'émulation entre les divers établissements, un concours trimestriel avait été institué dans chaque inspection entre les élèves des écoles primaires et ceux des écoles des frères. Des primes en argent étaient distribuées aux meilleurs élèves et doublées lorsque les lauréats étaient capables de faire un thème et une version annamite-français.

Telle fut la situation de l'instruction publique en Cochinchine jusqu'à la fin de 1870. En 1871, après l'établissement du Gouvernement républicain et le retour de la paix, un esprit plus libéral se fait sentir dans l'administration de l'instruction publique en Cochinchine. Le Gouvernement local ne voulut plus être simplement tributaire de l'enseignement congréganiste, et voulut recruter et for-

mer lui-même ses instituteurs. L'enseignement laïque va se développer.

Le 10 juillet 1871, M. l'amiral Dupré prenait trois décisions importantes. Il instituait à Saigon une école normale coloniale indigène à laquelle était annexée une école primaire. Le directeur et les trois professeurs devaient être pourvus des diplômes universitaires de l'enseignement secondaire, d'un brevet de capacité ou du titre d'interprète. Les trois répétiteurs indigènes étaient des instituteurs de 1re classe. La limite d'âge pour l'admission était de 16 ans au minimum, 25 au maximum. Les 60 élèves de l'école étaient internés et entièrement à la charge de la colonie, qui les nourrissait et les habillait. La pagode Barbet fut affectée à cette école; comme première mise d'entretien, chacun des postulants admis reçut une somme de 25 francs.

Par un autre arrêté du même jour, M. le Gouverneur nommait une commission chargée de préparer le plan d'études de la nouvelle école et de rédiger un manuel pour les instituteurs. Une commission de surveillance était aussi instituée, dans laquelle l'élément congréganiste n'était représenté que par le supérieur des écoles chrétiennes.

Enfin, à la même date, les instituteurs étaient répartis en trois classes ; les appointements étaient augmentés et il leur était attribué un supplément de un franc par jour de classe. En revanche, le niveau de l'examen pour l'obtention de ces emplois fut considérablement élevé, et les programmes élargis (arrêté du 31 juillet 1871). Deux brevets indigènes furent créés. Le brevet élémentaire était exigé pour les deux classes inférieures d'instituteurs ; le brevet supérieur pour la première classe. Des encouragements et des primes pécuniaires furent accordés aux élèves de la jeune école normale (22 août 1872) dont le nombre fut augmenté de 20 (1er octobre 1872), et pour rendre plus facile l'administration de l'établissement, des fonds d'avance furent mis à la disposition du directeur (3 mai 1873).

La population des arrondissements était encore bien mal partagée au point de vue de l'enseignement de la langue française. MM. les Inspecteurs furent les premiers à signaler cet état de choses et à demander une réforme complète. Malgré tout leur zèle et tout leur dévouement les secrétaires et les interprètes qui étaient chargés des écoles ne pouvaient, à cause de leurs occupa

tions multiples, donner tous leurs soins aux élèves. Aussi le 13 janvier 1873, l'amiral Dupré voulant former un tout des créations déjà existantes, nomma une commission spéciale chargée d'étudier et de lui présenter un projet d'organisation de l'enseignement en Cochinchine, notamment pour les écoles de l'intérieur, l'établissement des programmes, le choix des ouvrages et des méthodes à employer dans tous les établissements.

La commission étudia longuement son projet, et ce ne fut que dix-huit mois après que l'amiral Dupré signa, le 17 novembre 1874, l'arrêté qui réorganisait entièrement l'instruction publique. Par cet acte, l'enseignement était déclaré gratuit et libre, il était soumis aux réglements généraux de l'instruction publique en France et confié à des professeurs remplissant les conditions de titres et de diplômes et les garanties exigées par la loi de 1850.

L'instruction publique était placée sous les ordres directs du Directeur de l'intérieur, et la surveillance des écoles situées dans les arrondissements confiée aux administrateurs.

De plus une commission permanente où l'administration et l'enseignement laïque et congréganiste étaient représentés, devait se tenir au courant de tout ce qui concernait le service, étudier les améliorations ou les réformes devenues nécessaires et les proposer à l'Administration supérieure. Les écoles du village où l'on n'apprenait guère que les caractères chinois étaient supprimées ou plutôt réunies au chef-lieu de l'arrondissement en une seule école de caractères latins. Les six centres les plus importants de la Cochinchine, Saigon-inspection, Cholon, Mytho, Vinhlong, Bentré et Soctrang étaient pourvus d'une école française. Le personnel de ces écoles se composait d'un directeur français, muni autant que possible d'un titre universitaire et connaissant la langue annamite, et d'instituteurs sachant le français.

Les élèves étaient internes ; les frais de nourriture et d'habillement étaient à la charge de la colonie qui payait pour 10 francs par mois. L'école pouvait recevoir un nombre non limité d'externes libres suivant les cours. Un règlement sommaire était imposé à chacun de ces établissements ; il créait une discipline, un tableau d'honneur, etc..., etc. Les études avaient une sanction ; après trois années de cours les élèves devaient subir un examen de sortie. Les élèves moyens reconnus aptes à occuper un emploi inférieur dans l'Administration pouvaient obtenir des places de

360 francs d'appointements annuels. Les premiers classés devaient continuer leurs études au collège indigène qui remplaçait l'école normale indigène. Cet établissement devait recevoir 120 élèves pensionnaires, boursiers de la colonie, pour lesquels il était versé une première mise de fonds de 20 francs pour la nourriture et le logement.

Le personnel du collège se composait d'un directeur et de professeurs européens auxquels étaient adjoints des instituteurs indigènes de 1re classe. Les programmes comprenaient trois années de cours à la fin de chacune desquelles les élèves subissaient un examen, et ceux qui étaient reconnus incapables étaient rendus à leurs familles. L'enseignement du français était développé et conduisait à un examen du brevet supérieur devenu obligatoire pour entrer dans l'administration et dans l'enseignement.

Bien que dans la commission l'élément congréganiste eût été largement représenté, cette nouvelle organisation ne fut pas du goût des pères des missions, des difficultés s'élèvaient entre ceux-ci et les administrateurs, et l'autorité de M. le Gouverneur dut intervenir.

Les dépenses de l'instruction publique furent inscrites au budget de 1875, pour la somme de 200,000 francs environ. (1)

Deux ans après, le collège indigène installé dans le local qui venait d'être construit prenait le nom de collège Chasseloup-Laubat. Un arrêté du 6 janvier 1876 accordait aux élèves une première mise de 15 francs et une égale somme par mois pour la nourriture et l'entretien. Ces mesures eurent pour résultat d'élever un peu le niveau des études ; le personnel indigène avait besoin de se perfectionner et afin de l'obliger à atteindre ce but, une nouvelle réglementation de la hiérarchie et de l'avancement fut reconnue nécessaire. Le titre de professeur indigène fut créé (7 février 1876), emploi pour lequel de nouveaux examens durent être subis. Ces examens nécessitaient une instruction assez complète et un surcroît de travail, en compensation desquels des avantages relatifs furent accordés aux indigènes.

L'inspection des établissements scolaires fut confiée à un membre de la commission supérieure de l'instruction publique, qui

(1) Dans cette somme sont comprises les deux bourses créées à l'école Taberd, dirigée par le P. de Kerlan, des missions étrangères et dont il est fait mention pour la première fois. Ces bourses étaient créées aux profits d'enfants Français, fils de fonctionnaires.

eut la franchise postale et télégraphique pour tout ce qui concernait cette partie de son service. Des pièces trimestrielles devaient lui être adressées. Un commencement de service était organisé par la centralisation dans les mains de l'inspecteur tout ce qui concernait la direction technique des écoles placées encore sous les ordres directs des administrateurs.

Cette situation ne tarda pas à ne plus répondre aux besoins de l'Administration. Le nombre des élèves du collège augmentait considérablement, la population des écoles primaires dirigées par les Français s'accroîssait en proportion. De nouveaux moyens étaient devenus nécessaires. La commission supérieure fut saisie, et, après de longues et patientes études, elle proposa à la signature de M. le Gouverneur contre-amiral Laffont l'arrêté organique du 17 mars 1879, qui commença à être appliqué en 1880, et qui régit aujourd'hui, à quelques modifications près, le service de l'instruction publique.

L'enseignement est divisé en trois degrés correspondant à peu près à l'enseignement primaire élémentaire, à l'enseignement primaire supérieur à programmes élargis. Au 1er degré, le programme ne devait comprendre que l'enseignement élémentaire du français, c'est-à-dire qu'à la fin des trois années de classe les enfants devaient pouvoir écrire quelques phrases simples sous la dictée, répondre à des questions usuelles faites en langue française, et déchiffrer une page d'un livre élémentaire, de plus le calcul des quatre règles.

Le deuxième degré étend ce programme surtout sous le rapport de l'enseignement du français, et des applications de l'arithmétique et de la géométrie pratique.

Enfin, le troisième degré élargit encore le programme de la langue française et comprend des notions élémentaires sur les sciences physiques, mathématiques et naturelles ; il ne comprend pas l'histoire même celle de la Cochinchine.

Le cadre, la hiérarchie, le mode d'avancement du personnel européen et indigène est fixé. Le service est confié sous la haute administration du Directeur de l'intérieur, à un directeur de l'enseignement, et les mesures à prendre sont soumises à une commission supérieure permanente. Dès lors, l'enseignement commence à prendre son essor. Les écoles françaises voient rapidement

augmenter le nombre des élèves, les cadres du personnel s'élargissaient d'autant. Le collège de Mytho est créé par un arrêté de M. Le Myre de Vilers (1880). Des écoles cantonales sont fondées afin de répandre le plus rapidement possible la connaissance de la langue annamite écrite en caractères français. L'inspection de ces établissements est confiée à un interprète principal européen.

Les écoles des frères de la doctrine chrétienne, bien que subventionnées encore par la colonie au moyen des bourses accordées à un grand nombre d'élèves, ne tardent pas à se fermer à Mytho et à Vinhlong (1881). Les frères abandonnent même, en 1883, le collège d'Adran. L'enseignement colonial pour les enfants du sexe masculin est entièrement passé entre les mains laïques et l'inspection de toutes les écoles est confiée à un fonctionnaire européen ayant satisfait aux épreuves professionnelles. Les trois collèges du second degré sont soumis au contrôle direct du directeur de l'enseignement, trois établissements congréganistes restent seuls : l'école Taberd à Saigon et les séminaires de Culao-Gieng et de Saigon.

Il faut cependant mentionner encore des écoles tout à fait élémentaires installées par les Missions auprès des résidences des desservants des chrétientés. Dans ces écoles les enfants n'apprennent qu'à lire et à réciter les prières. Un dixième à peine apprend quelques mots de français. La subvention qui était accordée à l'enseignement congréganiste pour les garçons fut presque entièrement supprimée. On ne maintint que les bourses de l'école Taberd, et ce ne fut que deux ans plus tard, qu'en rénumération des services rendus par les petites écoles religieuses de l'intérieur pour la diffusion des caractères latins, qu'une subvention de 5,000 à 6,000 francs fut rétablie au bénéfice des Missions.

L'enseignement colonial se développe ; le nombre des élèves qui demandent à suivre les cours augmente considérablement. Des écoles annexes sont fondées près des trois collèges dont le nombre d'élèves s'accroît rapidement. Les candidats aux divers examens indigènes deviennent de plus en plus nombreux. On favorise cet accroissement par un abaissement du niveau des examens et de la limite d'âge, et par une propension bien marquée à briller plutôt par le nombre que par la qualité. Il est vrai de dire que la création successive des vicinalités, de la régie, des Contributions indirectes, et les nombreuses demandes formulées par l'Administration du Ton-

kin obligeaient à produire vite et beaucoup. En 1884 et 1885, de nouvelles écoles sont confiées à des Européens. En 1885, Tay-ninh et Gocong sont pourvus d'un école d'externes. En 1886, Sadec voit ouvrir la sienne. En 1887, trois inspecturs sont chargées des tournées et le personnel européen est fixé à 80 professeurs. Ce nombre a été immédiatement réduit. A la rentrée de 1888, Thudaumot, Baclieu, Baria, Cantho ont des écoles primaires dirigées par des professeurs français.

Chacun de ces établissements compte environ cent élèves, dont les huit dixièmes fréquentent assidûment les classes. Deux autres écoles, Chaudoc et Caibé, sont créées et ouvertes en janvier 1889, et deux devaient être prévues au budget de la même année comme constructions nouvelles. Malgré des tâtonnements et des hésitations, l'enseignement et la propagation de la langue française sont en bonne voie. Ils le seraient bien davantage si l'expérience du pays avait présidé, dès les débuts, à la formation du service, et sous la période que la colonie vient de traverser. Il ne nous appartient pas d'apprécier les mesures prises au moment de la création de l'Indo-Chine ; nous ne pouvons que les énumérer et en constater les résultats, au point de vue de l'instruction publique.

Au commencement de janvier 1888, la direction de l'enseignement a été supprimée, et les attributions du chef du service ont été réparties entre plusieurs, sans que la répartition ait jamais bien défini les pouvoirs de chacun.

L'arrêté du 15 janvier 1888 a mis les écoles de l'intérieur sous les ordres directs des administrateurs, et les collèges de Saigon sous les ordres de M. le Secrétaire général de la Cochinchine. Plus tard, un arrêté nommait le directeur du collège Chasseloup-Laubat professeur-conseil ; enfin, un dernier arrêté accordait une indemnité au chef du 3e bureau du service local pour la centralisation du service de l'enseignement. Aucun document n'est venu coordonner ces différentes mesures, et l'arrêté organique du 17 mai 1879 s'est trouvé virtuellement rapporté dans plusieurs de ses articles essentiels.

Le 3e bureau dirige à peu près la marche du service, fait les propositions d'avancement et ordonne l'expédition d'une partie des fournitures classiques ; la partie matérielle et administrative est à peu près assurée.

Quant à la partie technique, elle aurait dû entrer dans les attributions du professeur-conseil. Ces attributions n'ayant jamais été bien définies, ce fonctionnaire ne peut prendre aucune initiative. Il n'a le droit de correspondre directement ni avec les professeurs détachés dans les arrondissements, ni avec les administrateurs. Son autorité n'est pas suffisamment établi pour qu'il puisse être informé des mesures prises dans les établissements de l'intérieur, pour qu'il lui soit permis de donner des ordres ou même des conseils techniques aux directeurs d'écoles. Il doit se borner à ne donner son avis que lorsque l'administration centrale le lui demande. Il est, en outre, chargé de l'expédition d'une partie des fournitures classiques, spécialement des livres. L'inspecteur des écoles a été supprimé au commencement de 1888, en même temps que le directeur du service.

L'arrêté du 17 mars 1879 avait créé une commission supérieure de l'instruction publique, dont la composition a subi plusieurs modifications. Elle était présidée par M. le Directeur de l'intérieur. Elle n'a pas été convoquée depuis plus de 2 ans.

Le personnel européen a été diminué à diverses reprises; au lieu de compter 72 fonctionnaires, il n'en compte plus que 61 dont 21 sont en congé en France et 5 sont détachés dans divers services. Il ne reste plus que 34 membres de l'enseignement chargés des directions et des classes dans les établissements coloniaux. Il n'a pas été possible de suffire aux besoins du service Aussi, en 1888 et 1889, des écoles de 200 élèves n'ont plus qu'un professeur; celles de plus de 200 n'ont plus que 2 professeurs, et le collège du 2e degré de Mytho ne compte plus, y compris l'école annexe, qu'un directeur et 3 professeurs. Deux écoles dirigées par des Français ont dû être confiées à des instituteurs annamites.

Les auxiliaires indigènes cherchent à quitter un service où leur avancement, déjà très lent et très difficile, est encore retardé par suite de la suppression de leur chef direct et technique, qui pouvait les proposer et les défendre avec plus de compétence. Ils cherchent dans l'administration locale et au Tonkin des situations mieux rétribuées. Ce ne sont pas les moins bons qui réussissent, attendu que ceux-ci peuvent rendre plus de services que les médiocres, comme interprètes et comme secrétaires.

Les chefs d'établissement, collèges ou écoles, nont ni direction

technique ni inspection d'aucune sorte; ils n'en font pas moins leur devoir et réussissent à attirer dans les écoles un grand nombre d'élèves.

Les programmes d'enseignement ne sont plus exactement déterminés. Ceux de 1879, qui devraient être encore en vigueur, ont été délaissés sur l'ordre des directeurs de l'enseignement, parce qu'ils comportaient un premier enseignement élémentaire donné en grande partie en quôc-ngữ, et ils n'ont pas été définitivement remplacés. Ceux élaborés par les directeurs de l'Enseignement et appliqués sous leur administration tombent en désuétude dans plusieurs écoles, parce qu'ils n'ont jamais été rendus définitivement obligatoires par mesure administrative.

Dernièrement encore, le directeur d'un de nos grands établissements signalait cet état de choses et il a été constaté que, malgré leur zèle, beaucoup de directeurs d'école ne s'occupent que de la classe à résultats, ils lui donnent tous leur temps, négligent les autres et vont ainsi contre le vrai but de l'enseignement en sacrifiant l'avenir à un succès éphémère.

Il est inutile d'insister plus longtemps sur un état de choses dont les inconvénients ont frappé tout le monde. Il serait facile de remonter aux causes vraies ; car, malgré la situation florissante que paraissait avoir l'enseignement avant 1888, il est certain que les résultats obtenus, quoique brillants par le nombre, n'étaient point tels qu'ils auraient pu être. Les causes principales sont à signaler brièvement. Elles tiennent à la direction même du service qui avait été confiée à deux personnalités éminentes prises dans les branches extrêmes de l'Adminstration métropolitaine. L'une appartenait à l'enseignement supérieur, l'autre à l'enseignement primaire. Toutes les deux étaient arrivées de France avec un programme tout fait qui ne tenait compte ni du milieu, ni des mœurs, ni du caractère des Annamites, ni des besoins du pays. Ils s'étaient d'ailleurs rencontrés tous les deux pour proscrire de nos écoles l'usage et l'emploi de la langue indigène, même pour un enfant qui commençait.

Il est difficile de s'imaginer un professeur français, ne sachant pas un mot d'annamite, obligé de faire une leçon quelconque à 40 ou 50 enfants ne sachant pas un mot de français, et auquel il est défendu de se servir d'aucun intermédiaire. On peut, par ce moyen

obtenir quelques rares individualités, mais l'ensemble d'une classe perd son temps. Le but de l'enseignement est manqué.

Il est résulté de ce système que, pour ne pas rester aux sessions d'examen au-dessous du nombre des candidats des années précédentes, on a été obligé de rendre ces derniers plus faciles, et l'on est arrivé à ce résultat de voir admettre au brevet des élèves qui avaient fait d'une manière à peine passable des compositions d'une force égale à celle que devaient faire et que font les élèves de la première année du cours supérieur indigène.

De toutes ces considérations, il résulte que le service de l'enseignement doit être rétabli et confié à une personne ayant, avec l'instruction technique, l'expérience du pays, la connaissance de l'Annamite, de ses mœurs et de son caractère. L'exemple a prouvé que celui qui fait en France un brillant professeur de rhétorique ou de faculté et celui qui fait un excellent directeur d'école normale, ne peuvent pas, du premier abord, diriger un service dans un pays absolument différent de mœurs et de langage. C'est ainsi qu'en ont jugé le Conseil colonial et M. l'Inspecteur général Bideault lors de sa dernière inspection. L'Administration supérieure se rendant compte, du reste, de cet état défectueux de l'enseignement, a prévu de nouveau au budget le poste de directeur de ce service.

Il serait tout aussi nécessaire de recréer la commission supérieure de l'Instruction publique et d'y faire entrer comme membres les représentants de l'administration centrale, de l'administration provinciale, des membres de l'enseignement, des notables français et quelques anciens fonctionnaires indigènes. Cette assemblée, composée de personnes connaissant bien les besoins du pays assisterait de ses lumières le chef de service.

La première préoccupation, et du directeur de l'enseignement et de la commission supérieure, doit être la base même de l'institution l'organisation des écoles qui doivent être mises à la portée des familles, c'est-à-dire les écoles cantonales. Créées depuis 1881, elles ont pris un grand développement au point de vue matériel, mais elles ont été négligées au point de vue technique. Elles devraient devenir les écoles du 1er degré prévues par l'arrêté de 1879.

Il s'agirait de leur déterminer un programme maximum qui devrait avoir pour but de donner aux indigènes, dans leur langue,

les notions élémentaires nécessaires à la vie et au régime que leur impose le but poursuivi, depuis l'occupation, par la République française ; la civilisation du peuple conquis et la propagation des idées et du langage français. Ce programme paraît être le suivant :

1° Lecture et écriture (quốc-ngữ, et prononciation française). Dictée en quốc-ngữ. Explication du texte quốc-ngữ traduction des mots usuels qui seront lus, puis écrits au tableau et sous la dictée ;

2° Calcul mental en quốc-ngữ, numération avec les noms de nombre en annamite et en français, addition, soustraction, multiplication, division en annamite et en français. Elément du système métrique en annamite et en français, mesure des longueurs, des surfaces et des volumes simples en annamite et en français. Problèmes d'application facile. Comparaison des mesures indigènes et des mesures françaises. Calcul des intérêts simples ;

3° Leçons de choses sur des sujets pratiques et appropriés au pays, faites en annamite. Les mots usuels importants seront traduits en français de manière que l'enfant se fasse lentement, mais sûrement, un petit vocabulaire très pratique ;

4° Eléments de l'histoire d'Annam ;

5° Géographie de l'Indo-Chine ;

6° Caractères chinois.

La durée des cours devra être de 3 ou 4 ans, selon l'âge des enfants (de 8 à 12 ans.)

L'inspection de ces écoles devrait être confié, au directeur de l'école d'arrondissement qui serait toujours un Européen. Parmi les meilleurs des élèves des cours de 3e et de 4e année des écoles cantonales ce fonctionnaire choisirait un nombre d'élèves tel qu'il puisse, chaque année, constituer la première division de l'école française du chef-lieu : 20 à 25 élèves par exemple. Les enfants qni ne paraîtraient pas capables de continuer leurs études devraient être renvoyés dans leur famille dès qu'ils connaîtraient la lecture, l'écriture, le calcul dans leur langue et un petit vocabulaire très pratique de mots français.

Ces écoles du 1er degré resteraient sous le contrôle et l'administration directe des chefs d'arrondissement. Ce système déjà essayé a été approuvé par plusieurs administrateurs ; il existe encore dans quelques arrondissements, et il ne paraît pas jusqu'ici que l'administration provinciale ait eu, en général, lieu de s'en plaindre.

Une seule objection pourrait être faite : c'est le défaut de connaissances de la plupart des instituteurs cantonnaux. L'objection paraît sérieuse et elle l'a été jusqu'ici par la seule raison que l'on s'est imaginé que les écoles cantonnales ou communales devaient être des écoles françaises semblables à nos écoles d'arrondissement. Il est cependant compréhensible que, dans les limites du rôle qu'elles seraient appelées à jouer et qui paraît être le vrai, un instituteur médiocre, bien dirigé, bien surveillé et souvent inspecté pourra obtenir les seuls résultats que l'on peut et doit attendre de lui.

Au-dessus des écoles dont nous venons de parler se placeraient les écoles d'arrondissement qui seraient confiées, ainsi que nous l'avons dit, à un professeur français. Leur programme devrait être celui qui est prévu pour les écoles du 2e degré par l'arrêté de 1879. Il serait trop long de le détailler dans cette notice, et il appartiendrait au directeur de l'enseignement et à la commission supérieure d'en faire la distribution entre les trois années de cours. Le nombre des élèves qui fréquentent actuellement ces écoles se trouverait considérablement diminué par suite de l'organisation et de la solution dont il a été déjà parlé pour l'instruction élémentaire. De plus, un examen pour l'obtention d'un certificat d'études serait la sanction de ce degré d'instruction.

Il y aurait lieu d'examiner si les éléments de l'enseignement professionnel et agricole ne pourraient pas être introduits dans le programme. Dans ce pays, où le préjugé contre le travail manuel est encore plus enraciné qu'en Europe et où tout élève qui a quitté son village estime, pas plus d'ailleurs que ne le font ses parents, qu'il doit devenir fonctionnaire et qu'il se déshonorerait s'il revenait à la charrue ou à l'outil, il faudrait habituer l'enfant dès son jeune âge à comprendre que travailler la terre ou fabriquer des objets n'est pas plus déshonorant que tenir la plume ou le pinceau.

De plus il serait possible de distinguer vers 12 ou 13 ans les aptitudes de chacun des enfants et de les diriger vers l'une des branches spéciales qui devraient former le couronnement de notre système d'instruction locale.

Ces branches diverses pourraient, suivant les besoins du trésor, être, soit centralisées dans un établissement unique, soit réparties entre les établissements spéciaux. La première solution serait peut-être préférable, surtout au point de vue budgétaire, en ce sens que

plusieurs cours pourraient être communs et faits par les mêmes professeurs. Les cours spéciaux correspondraient : 1° à l'enseignement technique professionnel et agricole ; 2° aux cours normaux préparatoires aux fonctions de l'instruction publique ; 3° au cours d'enseignement spécial, préparant aux fonctions administratives dans la Cochinchine et même dans l'Indo-Chine toute entière à laquelle pendant longtemps encore nous devrons prêter nos sujets.

Il suffirait, pour atteindre ce but, de remanier en le diminuant peut-être un peu le programme des établissements de 3e degré contenu dans l'arrêté de 1879 et d'exiger des aspirants un examen très sérieux avant de les admettre à continuer leurs études. Le nombre devrait en être restreint. Il appartiendra à la commission supérieure d'étudier tous les détails d'exécution d'après les projets qui pourront lui être présentés ultérieurement.

Il serait possible d'établir dans l'école du 3e degré une division spéciale pour les enfants français et métis, ainsi que cela existe au lycée d'Alger et dans les collèges de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Inde, etc. Les cours de français pourraient y être facilement suivis par cette jeune population coloniale ; le dortoir, le réfectoire et les études seuls ne seraient pas communs. Il n'y aurait pas lieu de s'offusquer de cette mesure qui est déjà appliquée dans la colonie, puisque les enfants européens fréquentent l'école municipale de Saigon et l'école Thaberd dont le plus grand nombre des élèves sont métis et annamites. Ces établissements sont d'ailleurs largement subventionnés par le Service local au moyen de bourses. Cette charge pourrait être diminuée. (1)

Il n'est pas permis, dans un simple étude, d'entrer dans de trop long détails ; l'histoire de l'enseignement qui a été passée en revue au commencement de ce petit travail doit nous servir à préparer l'avenir ; c'est elle, jointe à l'expérience, qui a conduit au système qui vient d'être rapidement exposé. Ce système coûterait-il plus cher au budget ? Ce n'est pas probable, il y a lieu de croire même que les dépenses seraient amoindries par la diminution progressive des bourses qui sont actuellement accordées en trop grand nombre tant en France que dans les établissements locaux publics ou libres. Le

---

Nota. — Une bourse pour un enfant métis coûte 720 francs à l'école Taberd. Elle ne coûterait que 250 environ dans un collège colonial.

montant de chacune d'elles s'élève dans nos écoles en même taux et pour les enfants qui ne savent pas lire et pour ceux qui terminent leurs études. L'enseignement élémentaire étant mis à la portée des familles le nombre des boursiers obligatoires serait considérablement réduit dans nos écoles d'arrondissement dont la plupart seraient des écoles d'externes.

Il est utile de faire remarquer que la population scolaire de ces établissements se renouvelle assez rapidement, et qu'une grande partie des dépenses est faite sans atteindre le but qu'on se propose, beaucoup de ceux qui en ont profité quelque temps quittant l'école dès qu'il savent lire, écrire et compter.

Le personnel européen actuel serait suffisant comme nombre, et comme capacité.

Le personnel indigène, bien dirigé, rendrait les services qu'on est en droit d'en attendre, surtout si on lui accordait, au point de vue des grades, de la solde et de l'avancement, la parité d'office avec les divers fonctionnaires de l'administration centrale et provinciale.

Saigon, le 20 octobre 1889.

ROUÇOULES,
Professeur-conseil.

# CONTE

## EXTRAIT DES JUGEMENTS CÉLÈBRES DE BAO CONG

# LE VASE QUI PARLE

On raconte qu'au temps où Bao Công était préfet de Định châu, un nommé Lý hạo, de Dương châu, riche à plus de 10.000 ligatures, s'étant rendu pour faire du commerce dans le district de Định châu, s'éloigna de plus de dix stades du chef-lieu. Il but du vin et s'enivra au point qu'en s'en retournant il ne pouvait marcher. Il s'endormit donc au beau milieu de la route. Au crépuscule, deux voleurs nommés Dinh thập et Dinh vạn, voyant qu'il avait de l'argent sur lui, se concertèrent à l'endroit même pour profiter de son ivresse. L'ayant transporté dans un endroit désert, ils lui prirent tout ce qu'il possédait, c'est-à-dire cent onces d'or, que les deux complices se partagèrent par moitié. Puis ils retournèrent chez eux et confièrent le butin à leurs femmes. Se communiquant ensuite leurs réflexions, ils se dirent : « Quand cet homme, une fois désenivré, ne verra plus son argent, il ira sûrement faire sa déclaration à Định Châu. Ne vaut-il pas mieux le tuer pour nous en débarrasser? » Aussitôt ils le tuent, et suspendant son cadavre à une perche, il le portent jusqu'à un four à chaux où ils le brûlent. La nuit venue, recueillant les cendres et les os, ils les réduisent en une poudre, qu'ils gâchent avec de l'argile et en fabriquent un vase qu'ils font cuire au four. Plus tard, un vieillard nommé Vương, de Định châu, fit emplette de ce vase voulant s'en servir quand il épancherait l'eau. Une nuit, il s'en approcha pour satisfaire un léger besoin : O surprise ! Le vase se mit à crier : « Vengeance ! Je suis un marchand de Dương châu. Comment osez-vous vous soulager sur ma face ! » Vương lão, terrifié, allume aus-

sitôt une lampe et s'approchant du vase: « Si tu es vraiment victime d'un guet-apens, dit-il, je te prie de me le faire connaître clairement ; je te vengerai à ta complète satisfaction. » Le vase répondit : « Je suis un habitant de Dương châu ; mon nom est Lý, mon prénom Hạo. Etant allé trafiquer dans le district de Đinh châu, je m'enivrai et tombai sur un côté de la route où je fus dévalisé par deux voleurs, les nommés Đinh thập et Đinh vạn, qui m'ont pris cent onces d'or et en même temps ôté la vie. Brûlant ensuite mon corps, de mes cendres, mélangées à de l'argile ils ont fait ce vase. Victime innocente, je vous prie de me porter en présence de Bao Công ; devant son tribunal, j'exposerai l'affaire, et plus tard je vous récompenserai. » Vương lão, à ces paroles, resta tout interdit. Laissant passer la nuit, dès le matin, il porta ledit vase au prétoire de la préfecture et dénonça le crime, rapportant textuellement les paroles proférées par le vase pendant la nuit. Bao Công, en conséquence, ordonna à un garde de prendre ce vase et de l'apporter à la barre pour l'interroger. Le vase ne répondit mot. Furieux, Bao Cộng s'écria : « Ce vieillard a inventé un conte pour nous en imposer. » Puis, le tançant, il lui enjoignit de sortir. Vương lão, ainsi admonesté, dut remporter le vase chez lui, mécontent et dépité. La nuit venue, le vase se mit de nouveau à l'appeler. « Vieillard, lui dit-il, ne vous attristez point ainsi ; aujourd'hui présenté à Bao Công sans rien qui me couvrît, je n'ai pu dévoiler le crime auquel j'ai succombé. Je vous prie donc de me prêter des vêtements et d'aller trouver Bao Công une seconde fois, afin que je fasse ma déclaration sans varier d'un mot. » Vương lão trouva cela bien étrange, et ce fut bien à contre cœur que le lendemain, recouvrant le vase de ses vêtements, il comparut devant Bao Công à qui il raconta cette aventure. Le juge, tout en se contraignant, voulut bien interroger le vase qui dénonça l'attentat dont il avait été victime. Bao Công, grandement effrayé, envoie des gendarmes quérir Đinh thâp et Đinh vạn. Au bout d'un bon moment, ils revinrent accompagnés des deux individus. Bao Công les questionna en détail sur le meurtre de Lý hạo. Tous deux, déclarant qu'ils ne l'avaient pas commis, s'obstinèrent à nier. Sur l'ordre de Bao Công, on les renferma en prison et on les mit à la question : ils n'avouèrent pas davantage. Le juge fit alors comparaître leurs femmes. Interrogées à ce sujet, elles nièrent également. « Vos deux époux, dit alors Bao Công, ayant traîtreusement mis Lý hạo

à mort, lui ont volé cent onces d'or, ont réduit son corps en cendres et de ces cendres mélangées à de l'argile, ils ont fait un vase. Quant à l'or, c'est vous qui le recelez. Vos maris l'ont avoué. Pourquoi vous en défendez-vous encore ? » Epouvantées, les deux femmes déclarent à Bao Công que les cent onces d'or étaient enfouies au pied de la muraille. Il fit suivre les deux femmes qu'il renvoya chez elles : on trouva effectivement la somme au pied du mur et on l'apporta à Bao Công qui ordonna d'amener les deux accusés. « Vos femmes, leur dit-il, ont apporté ici même les cent onces d'or ; il est clair que c'est vous qui avez assassiné Lý-hạo ; pourquoi le niez-vous encore ?» Les deux coupables se regardant face à face ne trouvèrent rien à opposer à ces affirmations ; ils ne purent que convenir du fait. Bao Công les condamna tous deux à mort, comme convaincus de vol et d'assassinat. Après l'exécution, Vương-lão, pour avoir dénoncé un crime bien constaté, toucha comme prime vingt onces d'argent. Quant au vase et aux cent onces d'or, montant de la somme volée, les parents du défunt reçurent l'ordre de tout emporter, à charge d'enterrer le vase : chose bien étrange en vérité !

# A PROPOS DU CHAT

Les Annamites appellent le chat *mèo*, les chinois *mao* (1), mot qui, dans la langue annamite mandarine, est devenu *miêu*. Ce nom de *mèo* peut n'être qu'un emprunt fait aux chinois, mais il est plus probable qu'il est arrivé aux deux peuples de désigner tout naturellement cet animal par son cri, que nous-mêmes nous transcrivons par *miaou* et par *miauler*. On pourrait encore expliquer la présence de ce mot dans les deux langues par la communauté d'origine ou l'identité des deux idiômes (?) D'autre part, les Annamites disent *ngoao* pour miauler, et de *ngoao* à *mèo*, il n'y a qu'un faible écart.

Le chat ronronne (khò khò); il siffle ou crache (sịt), ou bien il gronde (ngừ.)

Il n'est guère prisé des Annamites et feu Buffon eût été ravi de se rencontrer avec eux à son sujet.

Il est, disent-ils, la tante du tigre; évidemment il s'agit d'une chatte.

Jadis, au temps où les bêtes parlaient, le tigre, un jour, vit avec surprise une chatte grimper lestement sur un arbre. Emerveillé de ce beau talent, il lui dit: « tante (gì), apprenez-moi à sauter et à grimper comme vous ». La tante y consent, et pour lui donner une leçon pratique, elle s'élance et grimpe sur l'arbre. Le tigre. qu'elle engage à l'imiter, bondit à son tour et atteint une branche à laquelle il se cramponne de toutes ses forces. Mais la branche cède et le lourdaud d'élève tombant avec elle se casse le nez.

(1) Ce même mot *mao* signifie aussi miaulement.

C'est depuis ce temps que le tigre a le nez camus. Gardant fidèlement le souvenir de cette malencontreuse leçon, chaque fois qu'il aperçoit sa tante la chatte, il la terrasse, l'assomme et s'assied dédaigneusement dessus, sans y toucher autrement.

Le chat est le symbole de la délicatesse et de la gracilité. Aussi le mot mèo désigne-t-il par une métaphore naturelle la jeune fille ou la jeune femme. Au lieu de dire crûment qu'il est en quête d'aventures joyeuses, le jeune Annamite vous avouera poétiquement qu'il cherche un *mèo*. S'il découvre une gente jouvencelle, il la qualifiera de chat tricolore (1), l'animal ainsi habillé étant réputé le plus beau. S'il est tombé sur une beauté tout ordinaire, ce sera un chat tacheté (2) ; s'il a fait la rencontre d'un laideron, il l'appellera chat d'ébène (3) ou chat concombre, c'est-à-dire rayé et gris ou jaunâtre.

Un enfant amaigri est mince, grêle comme un chat; un bambin débile est un chat mouillé : on sait l'aspect lamentable que présente cet animal au sortir des ondes. Les garçons mangent comme des tigres, les jeunes filles comme des chattes, du bout des dents. Un petit mangeur ne fait que lécher comme un chat. Désirer vivement, manger des yeux, c'est convoiter avec l'ardeur du chat qui voit un morceau de graisse. Frapper quelqu'un sans l'endommager ou sans que les coups portent, c'est faire comme un chat qui égratignerait une muraille de chaux.

Les chiens de tavernes et les chats des rues désignent pittoresquement les coureurs de tripots et les belles de nuit. Un homme qui se loue lui-même de qualités qu'il possède ou qu'il croit avoir est un chat qui se complimente sur la longueur de sa queue. Un chat qui porte un chapelet est un bonze hypocrite qui veut faire croire à son zèle et à sa piété, ou un mandarin qui se drape dans de beaux vêtements afin de passer pour un homme de valeur. On dit quelquefois grimper comme un chat ; cette expression ne fait pas allusion à la légèreté du grimpeur, mais à un procédé fort commun ici. Les Annamites, en effet, grimpent souvent en empoignant l'arbre à deux mains au lieu de l'embrasser, et en s'arc-

(1) Mèo tam sâc ; c'est un chat blanc, noir et jaune.
(2) Mèo vá.
(3) Mèo mun, mèo mướp.

boutant à l'aide des pieds. Une étoffe sans consistance, sans corps est un placenta de chat. Un menteur fieffé ment comme un chat, toutes comparaisons qui, en général, sont loin de lui faire honneur. Enfin, certaines personnes écrivent à la manière d'un chat qui égratigne.

Il y a un malin esprit qui prend la forme du chat : c'est le revenant chat ou *ma mèo*. Le soir, vous l'entendez miauler, au milieu d'un buisson, parmi les touffes d'arbrisseaux qui bordent votre route : c'est en vain que vous le chercherez à l'endroit où vous le croyez tapi. Parfois il passera devant vous comme l'éclair, pour vous effrayer, sans jamais vous faire de mal.

Lorsqu'un homme vient de mourir, il faut prendre garde qu'un chat ne saute par dessus son cadavre, de crainte qu'il ne se lève sur son séant, ce qui serait fort incommode et entraînerait de fâcheuses conséquences pour la famille du défunt. Bien qu'il n'existe en réalité qu'un chat capable de produire pareil phénomène, c'est le chat surnaturel ou *linh miêu* (1), comme rien ne le distingue extérieurement des autres matous, il est prudent de se défier de toute l'engeance. Ce *linh miêu* aurait, selon quelques-uns, le pouvoir de s'emparer de l'âme, sur laquelle il fondrait avec la même facilité qu'un chat vulgaire se laisse tomber sur une souris. Si ce malheur arrivait à un trépassé, car ici les maux ne finissent pas avec la vie, ses descendants seraient fatalement voués à toutes sortes de calamités.

Le chat, en Cochinchine, a la queue longue et droite ou courte et cassée ; cette difformité tient, disent les Annamites, à la race, non à une opération stupide, que l'on supposerait nécessaire à la santé de l'animal ou propre à en faire un émule de Rodilardus. Il est souvent accusé d'être paresseux (*làm biếng*).

Un enfant peut s'appeler mèo. Un conte annamite, recueilli et traduit par M. Landes (2), a pour titre *de Chat revenir à chat*:

Des parents avaient donné à leur fille, dès son plus bas âge, le nom de *mèo*, sans doute par esprit de superstition, pour la soustraire aux mauvaises influences. Lorsqu'elle fut en âge de prendre un mari, ils voulurent changer ce nom, qui leur

---

(1) En chinois le *linh miêu* est la civette de l'Archipel Indien.—(Dictionnaire chinois-anglais de Wells Williams, page 581.)

(2) Excursions et Reconnaissances ; Tome XI nº 26, CXXVIII.

déplaisait et n'avait plus d'ailleurs de raison d'être. Ils assemblèrent donc les notables du village pour les consulter sur un sujet aussi grave. L'un d'eux proposa d'appeler la jeune fille *Thiên*, c'est-à-dire le ciel la plus grande chose qui soit au monde. « Non, dit un autre, c'est *Vân*, le nuage, puisqu'il couvre le ciel ». « Alors, réplique un troisième, c'est *Phong*, le vent car il chasse le nuage ». « Pas du tout, objecte un quatrième; c'est *bích* le mur: n'arrête-t-il par le vent? » Un cinquième représenta à son tour que ce devait être *thử*, le rat, comme perçant la muraille. «J'ai mieux que cela», dit le dernier; appellons la *miêu*, chat, car le chat mange le rat : ainsi de *mèo*, ils étaient revenus à *miêu*, qui a le même sens.

Les enfants chantent en gardant leur jeune frère ou leur petite sœur :

> Con mèo, con mèo, con meo.
> Ai dạy mầy trèo, chẳng dạy em tao?
> O chat ! O chat ! O chat !
> Qui t'a appris à grimper sans l'apprendre à mon petit frère ?

Les ménagères répètent à leurs fillettes qu'elles instruisent :

Chó treo mèo đậy. De peur des chiens, suspendez la marmite; de crainte des chats, recouvrez-la.

On dit encore par manière de proverbe : chưởi chó mắng mèo, ce qui signifie littéralement injurier les chiens, invectiver les chats. On flétrit par là le travers qu'ont certaines gens de décharger leur colère sur des personnes ou des choses qui n'en peuvent mais, ou de s'en prendre à tout ce qui tient, de près ou de loin, à ceux dont ils veulent se venger, ne pouvant les frapper directement.

Saigon, 28 novembre 1889.

CHÉON.

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

*Séance du 3 juillet 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. VIAUD, 2e VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Léonard, Viaud, Folliot, Raffegeaud, Bertrand, Bosq, Curiol, Brousmiche, Marrhem, Paris, Pont, Mayer, Frélat, Montagne et Brunet.

M. le président Mougeot se fait excuser.

Le vice-président annonce qu'il a reçu de MM. Marpon et Flammarion une lettre accusant réception de l'envoi de 611 fr., du 26 avril 1889, pour solde de nos abonnements de cette année.

M. le vice-président dit que M. Féraud, secrétaire, étant absent, le procès-verbal de la séance du 26 juin sera lu dans la prochaine réunion.

La parole est à M. Léonard, qui fait connaître que les échantillons soumis par M. Halka ont été examinés par la commission nommée en séance du 26 juin. Les conclusions de cet examen sont que les échantillons renferment des principes et qualités propres à l'élastique, mais aucune des qualités de la gutta-percha. M. Léonard donne ensuite l'appréciation de la commission sur les mémoires relatifs à l'huile de bois et au vernis gras au copal ; la commission fait d'abord remarquer que ces mémoires sont incomplets, puisque l'exploitation de ces deux produits, si toutefois l'exploitation est possible, ne fait prévoir que des résultats douteux.

En ce qui concerne le vernis, des essais ont déjà été faits par quelques industriels de notre ville et n'ont donné que des résultats négatifs.

Quant à l'huile de bois, il paraît difficile, vu la quantité relativement minime dans notre région des bois spéciaux à cette production, d'arriver à livrer à la consommation un produit éclairant d'un prix inférieur à l'huile de pétrole généralement employée. En outre, la commission estime que ces deux questions tombant dans le domaine purement industriel, la Société des Études Indochinoises ne pourrait prêter à M. Halka un concours efficace.

En conséquence, M. Léonard propose d'écrire à M. Halka une lettre de remerciement, où, tout en regrettant de ne pouvoir donner à ses travaux les encouragements qu'ils méritent, on lui conseillerait de soumettre ses mémoires à la Chambre de commerce de Saigon, auprès de laquelle il trouvera sans doute un appui plus positif.

M. le vice-président met aux voix la proposition de M. Léonard, qui est acceptée à l'unanimité.

Le vice-président donne ensuite lecture d'un travail de M. Collard, traitant de l'historique du Cambodge, ses habitants, leurs mœurs, leur langage, etc.

M. Brousmiche demande la parole : il propose le rétablissement d'un comité de publication qui serait composé de trois membres indépendants du bureau : ce comité serait chargé de faire un rapport sur les travaux soumis à la Société, après lecture en séance, et de décider de leur insertion au Bulletin de la Société. La proposition de M. Brousmiche, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et la nomination de ce comité est renvoyée à la prochaine séance.

Le séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## *Séance du 10 juillet 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Brunet, Montagne, Féraud.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

M. Brunet fait connaître que M. Grenier, chef du service actif des douanes et régies, et M. Funel, capitaine au long cours, demandent à faire partie de la Société. Ces deux candidats sont présentés par MM. Curiol et Brunet. Leurs noms sont affichés dans la salle des séances conformément au règlement, et la date du vote sur l'admission est fixée au 7 août prochain.

M. Montagne fait connaître qu'il lira dans la prochaine séance un travail sur le dragage des canaux en Cochinchine et du canal de Chogao en particulier.

Vu le petit nombre de membres présents, le vote sur la composition du comité de publication chargé d'examiner les travaux à insérer dans le Bulletin de la Société est renvoyé à la prochaine séance.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

---

*Séance du 17 juillet 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Féraud, Brousmiche, Claude, Curiol, Raffegeaud.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et adopté.

L'ordre du jour ne comporte que la nomination des membres devant faire partie du comité de publication chargé d'examiner les travaux soumis à la Société et de décider de leur insertion au Bulletin. Il y est procédé immédiatement et le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

| | | |
|---|---|---|
| M. Pont . . . . . . . . . . | 7 | voix |
| M. Brousmiche . . . . . . . | 6 | — |
| M. le Dr Monceaux . . . . . | 5 | — |
| M. Folliot . . . . . . . . . | 3 | — |

En conséquence MM. Pont, Brousmiche et Monceaux sont nommés membres du comité de publication.

Le président donne communication d'une lettre de M. Montagne l'informant que ses occupations l'ont empêché de terminer son

travail; qu'ayant trouvé la carte Bigrel insuffisante, il a dû en reproduire une à 1/2000 qu'il soumettra avec son étude dans la séance du 24 juillet.

Il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce soir et du retard qu'il a apporté, malgré lui, à son travail.

Sur la demande du président, M. Raffegeaud offre à la Société plusieurs moulages destinés à orner la salle des séances.

Les membres présents adressent à M. Raffegeaud, au nom des membres de la Société, leurs plus vifs remerciements pour ce don gracieux.

La séance est levée à 10 heures.

---

*Séance du 31 juillet 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Larrey, Folliot, Curiol, Garcerie, Montagne, Raffegeaud, Brunet, Feraud.

Le président donne lecture de la correspondance :

1° Lettre de M. Henry, administrateur à Bienhoa, autorisant la Société des Études Indo-chinoises à demander à l'Administration un exemplaire de ses ouvrages sur le régime forestier, savoir :

1° Un projet d'organisation sur le service forestier avec exposé des motifs ;

2° Un programme d'études forestières à faire en Annam et au Tonkin ;

3° Un projet de réglementation sur les pêcheries ;

4° Des tables à l'usage des gardes forestiers.

L'assemblée adresse ses plus vifs remerciements à M. Henry pour la gracieuseté avec laquelle il a bien voulu mettre ses travaux à la disposition de la Société.

2° Lettre de M. Reynaud, de Haiphong, en date du 1er août 1889, qui fait connaître qu'il est très étonné de recevoir une note du 22 juin dernier lui réclamant le montant de 17 mois de cotisation.

« Car, dit-il, en quittant Saigon, j'avais prié M. Péré de donner « ma démission de membre de la Société et je croyais cette formalité remplie depuis longtemps. »

Le président fait connaître que dès la réception de cette lettre il s'est empressé de faire faire des recherches concernant la démission de ce membre que M. Péré devait donner en son nom. Aucun procès-verbal ne fait mention de cette démission et il résulte clairement de ces recherches que M. Péré ne s'est pas acquitté de la commission qui lui avait été donnée. D'ailleurs tous les Bulletins ont été régulièrement envoyés à M. Reynaud, et comme celui-ci n'a pas cru devoir les retourner et nous rappeler qu'il pensait être sorti de la Société, il a toujours été considéré comme membre actif.

M. le président répondra dans ce sens à M. Reynaud, en le priant de vouloir bien acquitter le montant des cotisations qu'on lui à réclamées, et de lui faire connaître en outre sa résolution définitive au sujet de cette démission.

Le président fait part de la demande de M. Pelleau qui désirerait soumettre à la Société des Études Indo-chinoises un vernis de sa composition pour meubles et parquets et un vernis spécial pour garantir les abus de l'humidité.

Le président propose de communiquer cette demande à M. Léonard, pensant que la commission nommée pour examiner les échantillons de gutta percha est bien choisie pour analyser les produits Pelleau. Les membres présents sont de cet avis et votent à l'unanimité des félicitations à M. Léonard pour sa gracieuseté à se mettre à la disposition de la Société.

La parole est à M. Montagne qui expose son travail sur le canal de Chogao. Ce n'est encore qu'une ébauche, fort intéressante d'ailleurs, que M. Montagne promet de terminer au plus tôt.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

---

### *Séance du 14 août 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Viaud, Raffegeaud, Brousmiche, Curiol, Chéon, Montagne, Brunet et Mougeot.

Le président donne lecture :

1° D'une lettre du directeur du *Straits Times*, réclamant les 18 $, coût de l'abonnement. Le trésorier est chargé de donner satisfaction à cette demande ;

2° Lettre du *Canadian Institut*, sollicitant une échange des publications. Accepté à l'unanimité ;

3° Lettre de la Société Languedocienne de Géographie de Montpellier, invitant la Société des Études Indo-Chinoises à assister au Congrès national de géographie en 1890 à l'occasion du 6e centenaire de la fondation de l'université de Montpellier ;

4° Lettre de M. le Lieutenant-Gouverneur demandant à la Société l'envoi, à titre gracieux, du Bulletin au vice-consul de France à Lang-Tchéou. Il est décidé à l'unanimité qu'on fera droit à cette requête et qu'en outre, les statuts de la Société seront en même temps envoyés à M. le Vice-Consul de Lang-Tchéou, afin qu'il en prenne connaissance dans le cas où il éprouverait le désir de compter parmi ses membres.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'admission de M. Grenier présenté par MM. Curiol et Brunet.

M. Larrey, qui s'est fait excuser, a remis à M. Viaud son bulletin de vote.

Le dépouillement du scrutin donne 8 oui et 1 bulletin blanc.

M. Grenier est déclaré membre de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## *Séance du 4 septembre 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Chéon, Brousmiche, Raffegeaud, Claude, Taupin, Grenier, Curiol.

M. Féraud se fait excuser, M. Chéon prend à sa place les fonctions de secrétaire.

Il est procédé au vote sur l'admission de M. Funel, capitaine au long cours présenté par MM. Curiol et Brunet.

Le dépouillement donne les résultats suivants :
4 oui, 2 non, 5 bulletins blancs.

Vu le résultat obtenu et le petit nombre de votants, les membres présents jugent à propos de procéder à un nouveau vote à la prochaine séance, fixée le 11 septembre.

M. Chéon est chargé d'envoyer à cet effet des convocations à tous les membres présents à Saigon.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

---

### *Séance du 11 septembre 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Brunet, Féraud, Brousmiche, Folliot, Curiol, Bosq, Bertrand, Mayer, Pelletier, Raffegeaud.

M. Chéon s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion ; ses occupations l'ont empêché de préparer le procès-verbal de la dernière séance, dans laquelle il avait pris les fonctions de secrétaire en remplacement du titulaire empêché. Il n'a pu en outre s'occuper des convocations relatives au nouveau vote sur l'admission de M. Funel.

Au sujet de l'élection de M. Funel il est décidé, sur la proposition de M. Brousmiche, que le vote définitif sera fixé au mercredi suivant 18 septembre, et que de nouvelles convocations seront adressées aux membres de la Société habitant Saigon.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le Lieutenant-Gouverneur demandant la liste des membres payants de la Société des Etudes Indo-Chinoises, ainsi que le budget détaillé de ses recettes et de ses dépenses de 1889 et ses prévisions pour 1890. Ces renseignements sont nécessaires à l'Administration pour déterminer le chiffre de la subvention qu'il y aura lieu de demander au Conseil colonial en faveur de la Société pour l'année 1890.

M. Brousmiche demande la parole : Il rend compte des démarches faites auprès de M. Pelleau, par la commission dont il fait partie, pour connaître le mode de fabrication des vernis présentés par cet industriel. Mais celui-ci garde le mutisme le plus complet

sur ce sujet; il craint, dit-il, qu'on lui prenne son secret. M. Brousmiche consent à écrire de nouveau à M. Pelleau pour l'inviter à se présenter encore une fois devant la commission et tâcher d'obtenir de lui tous les renseignements nécessaires.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

---

### *Séance du 20 septembre 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Chéon, Brousmiche, Montagne, Verrat, Grenier, Larrey, Curiol, Brunet, Frélat, Raffegeaud, Pelletier, Féraud.

M. Chéon donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 septembre, et M. Féraud de celui de la séance du 11 septembre. Ces deux procès-verbaux sont adoptés.

Il est procédé au vote définitif sur l'admission de M. Funel, capitaine au long cours, présenté par MM. Curiol et Brunet, MM. Claude et Roucoules se font excuser de ne pouvoir assister à la séance et votent par correspondance.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Votants . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Oui . . . . . . . . . . . . . . | 9 |
| Non . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Bulletins blancs . . . . . . . . | 4 |

M. Funel ayant obtenu la majorité des suffrages est admis comme membre titulaire de la Société. Avis lui en sera donné par les soins du secrétaire.

Trois nouveaux candidats sont affichés dans la salle des séances :

M. Cotel, professeur, présenté par MM. Mougeot et Folliot.

M. Giat, directeur de l'Ecole municipale, présenté par MM. Mougeot et Viaud.

M. Defrance, commis rédacteur au secrétariat général de la Cochinchine, présenté par MM, Viaud et Chéon.

Le vote sur l'admission de ces membres est fixé à un mois.

Le président fait connaître que M. Pelleau refuse absolument de faire connaître le mode de fabrication de ses vernis. L'assemblée décide qu'il n'y a plus lieu de s'occuper des produits de cet industriel.

Le président dit que M. Taupin lui a remis le manuscrit de son dictionnaire Laotien qui ne contient pas moins de 4,000 mots. Il propose de le soumettre à l'examen de la commission de publication. L'assemblée décide qu'il y a lieu de s'adresser d'abord à l'Administration locale qui pourrait le faire imprimer à ses frais, puisqu'elle avait déjà subventionné l'auteur pour faire ce travail. En cas de refus, ce dictionnaire pourrait être alors soumis à la commission de publication qui jugerait s'il y a lieu de le publier dans le Bulletin de la Société.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 1/4.

---

### *Séance du 2 octobre 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 45.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Chéon, Raffegeaud, Frélat, Féraud.

Le procès-verbal de la séance du 20 septembre est lu et adopté. Il n'a pas été tenu séance le mercredi 25 septembre ; trois membres seulement étaient présents : MM. Viaud, Brousmiche et Féraud, et rien n'était à l'ordre du jour.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Léonard, président de la commission chargée d'examiner les vernis Pelleau. M. Léonard estime que, M. Pelleau tenant à conserver le secret de ses manipulations et se refusant à donner aucune indication, la commission nommée par la Société pour procéder à l'étude de ces produits doit considérer sa mission comme terminée et rendre à l'inventeur ses échantillons.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Suchetet, pemandant qu'on lui fasse connaître les noms des membres de la

Société qui s'occupent de zoologie, particulièrement ceux qui possèdent des collections de mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, coquilles, etc. M. Suchelet, qui s'occupe spécialement d'hybridation, prie de lui communiquer les faits de ce genre qui seraient connus en Cochinchine. Il demande égalemen la liste des membres de la Société.

Réponse lui sera faite et il lui sera envoyé le dernier Bulletin de 1888 qui contient les noms des membres des Études.

Le président parle ensuite de l'ouvrage de M. Collard sur le Cambodge, qu'on pourrait insérer dans le prochain fascicule du Bulletin de la Société, si la commission de publication avait fait connaître les conclusions de son examen sur ce travail qui lui a été communiqué depuis près de deux mois. Le secrétaire est invité à écrire aux membres de cette commission pour les prier de vouloir bien donner au plus tôt une solution à cette question.

L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit :

Vote sur l'admission de MM. Giat, Cotel et Defrance ;

Lecture du 2e acte de la tragédie annamite de M. Chéon ;

Lecture de la traduction annamite du Code pénal militaire par M. Bosq.

Des lettres de convocation seront adressées pour cette réunion du 9 octobre.

Le président fait connaître qu'il a porté, accompagné de M. Chéon, le manuscrit du dictionnaire Laotien de M. Taupin à M. le Lieutenant-Gouverneur qui a consenti à le faire imprimer, aux frais de l'Administration, dans le recueil des *Excursions et Reconnaissances*. On ajoutera au nom de M. Taupin, professeur de cambodgien, sa qualité de membre de la Société des Etudes Indo-Chinoises de Saigon.

Le président annonce que le fascicule sur l'art annamite par MM. Mougeot et Vildieu sera prochainement soumis à la Société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 1/2.

---

## *Séance du 9 octobre 1889*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Viaud, Chéon, Cazeau, Pont, Roucoules, Paulus Cua, Claude, Mayer, Taupin, Bertrand, Brousmiche, Folliot, Monceaux, Montagne, Larrey.

MM. Curiol, Grenier et Féraud se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. Montagne est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire en l'absence de M. Féraud.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Courteaud donnant sa démission de membre de la Société. Cette démission est acceptée à l'unanimité par vote à mains levées.

Le président donne ensuite lecture d'un rapport de M. Heurtel, capitaine de frégate sur le passage en steamer du barrage de Préa-tapéang sur le Mékong dans le haut Cambodge.

M. Folliot lit ensuite une étude sur la délimitation de l'Indo-Chine et du Siam. Conclusion de cette étude : nécessité d'un réglement de frontière entre l'Annam et le Siam, les Français étant négociateurs avec les Siamois.

M. Brousmiche prend la parole pour dire qu'il croit savoir que le Gouvernement s'occupe de la question. Il aurait même été question d'une mission de M. Heurtel à Bangkok. Cette mission se trouverait ajournée en ce moment, mais il est probable que le retard apporté sera peu considérable.

M. Folliot répond qu'il a décidé de faire son travail au vu d'une carte française de l'Indo-Chine indiquant les limites du Siam à 15 ou 20 kilomètres de Hué.

On procède ensuite au vote pour l'admission de M. Cotel, professeur, présenté par MM. Mougeot et Folliot, de M. Giat, directeur de l'Ecole municipale, présenté par MM. Mougeot et Viaud et de M. Defrance, commis rédacteur présenté par MM. Chéon et Viaud.

MM. Curiol, Grenier et Feraud votent par correspondance ; ce qui porte à 18 le nombre des votants.

MM. Cotel et Giat obtiennent la totalité des suffrages, et M. Defrance en obtient 17. Ces trois candidats sont élus membres titulaires de la Société des Etudes Indo-Chinoises.

M. Chéon donne enfin lecture du 2e acte de sa tragédie annamite. Cette lecture intéressante est écoutée attentivement.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

*Séance du 16 octobre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Etaient présents : MM. Mougeot, Pont, Larrey, Giat, Raffegeaud, Pelletier, Montagne, Bosq, Taupin, Curiol, Cazeau, Brunet, Brousmiche, Verrat, Pàris.

M. Montagne lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Bosq donne quelques explications sur une traduction annamite qu'il doit produire du Code pénal militaire français à l'usage des tirailleurs annamites.

M. Taupin donne lecture d'une relation d'un voyage qu'il a fait en 1888 au Laos, d'Oubon à Sanassaï, en compagnie du fils du gouverneur d'Oubon.

La séance est levée à 10 heures.

# TABLE DES MATIÈRES

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

Année 1889. — 2e Semestre.

2e fascicule.

---

SAIGON

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SCHRŒDER

—

Imprimerie Rey & Curiol

—

1889

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

**1889, 2e Semestre. — 2e Fascicule.**

---

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON

---

**Année 1889. — 2e Semestre.**

**2e fascicule.**

---

SAIGON

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SCHRŒDER

—

Imprimerie Rey & Curiol

—

1889

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
# ÉTUDES INDO-CHINOISES
DE SAIGON

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

*Séance du 23 octobre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

---

La séance est ouverte à 8 heures 3/4 :

Présents : MM. Mougeot, Pâris, Pont, Roucoules, Cazeau, Montagne, Raffegeaud, Féraud.

M. Montagne lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Président donne lecture de la deuxième partie du voyage d'exploration au Laos, d'Oubon à Sanassai, par M. J. Taupin.

M. Roucoules donne lecture d'une étude sur l'Instruction publique en Cochinchine. C'est un historique fort intéressant de l'Enseignement : ce qu'il était avant la conquête, ce qu'il a été depuis, ce qu'il est actuellement, et ce qu'il devrait être.

Les travaux de MM. Taupin et Roucoules sont remis au secrétaire pour être soumis à l'examen de la Commission de publication. M. Fontaine, professeur, est présenté par MM. Mougeot et Chéon ; le vote sur son admission est fixé à un mois, soit à la séance du 20 novembre prochain.

Le Séance est levée à 10 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

*Séance du 30 octobre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. CHÉON.

La séance est ouverte à 9 heures.

Présents : MM. Chéon, Defrance, Pont, Folliot, Frélat, Bertrand, Raffegeaud, Grenier, Claude, Féraud.

En l'absence du Président et des vice-Présidents, M. Chéon, le plus ancien des membres du bureau, prend la présidence.

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre 1889 est lu et adopté.

M. Chéon donne lecture d'un conte chinois : « le Vase noir » et la séance se termine en conversation à 9 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

---

*Séance du 6 novembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Présents : MM. Mougeot, Folliot, Pont, Roucoules, Chéon, Bertrand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il n'y a rien à l'ordre du jour. M. Frélat demande la parole. Il a remarqué que dans la Bibliographie parue dans le fascicule du 1er semestre 1889 du Bulletin de la Société des Etudes Indo-Chinoises, on a omis de citer le Barême pour la conversion des piastres en francs et des francs en piastres depuis le taux de 3 fr. 50 jusqu'à 3 fr. 99 inclusivement, qu'il a publié en 1886 ; on a pourtant mentionné un ouvrage du même genre de M. Mœvus pour le taux de 4 fr. et au-dessus.

M. Folliot, l'auteur de cette Bibliographie, dit qu'il n'a trouvé nulle part trace de cette publication, mais que cette omission pourra être réparée par un erratum dans le fascicule du 2e semestre qui va paraître prochainement.

Le séance est levée à 9 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

---

*Séance du 13 novembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Présents : MM. Mougeot, Viaud, Mayer, Pont, Claude, Raffegeaud, Larrey, Féraud.

MM. Brousmiche et Vildieu se font excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Le Présidentf ait connaître qu'il n'y a rien à l'ordre du jour.

A ce propos, M. Raffegeaud demande qu'à l'avenir un ordre du jour constant soit fixé pour chaque séance. M. Pont appuie cette motion ; il y aurait intérêt à avoir des questions déterminées à traîter en séance ; ce travail imposé ne ferait qu'activer le zèle des membres de la Société et assurerait pour nos publications des ressources permanentes.

Cette proposition est adoptée ; l'ordre du jour de la prochaine séance est arrêté comme il suit : lecture d'un travail de M. Chéon ; on discutera : 1° sur les voies de communication terrestres et fluviales (en particulier du canal de Cho-gao, par M. Montagne) ; 2° sur l'éclairage.

Les lettres de convocation porteront à l'ordre du jour les questions à traiter dans une ou plusieurs séances ; cet ordre du jour sera inséré dans le *Journal officiel* de la Cochinchine et dans le *Cochinchinois*.

Le Président désire que les convocations pour la prochaine réunion invitent les membres de la Société qui ne pourraient y assister à vouloir bien faire connaître par écrit leur avis sur les motions de MM. Raffegeaud et Pont, au sujet de la fixation d'un ordre du jour constant.

Le séance est levée à 10 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

*Séance du 20 novembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. VIAUD, 2e VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Présents : MM. Léonard, Viaud, Fière, Cazeau, Raffegeaud, Frélat, Brousmiche, Pont, Montagne, Roucoules, Cotel, Larrey, Chéon, Folliot.

MM. Mayer, Grenier, Curiol, se font excuser.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Féraud, secrétaire, s'excusant de ne pouvoir se rendre à la réunion. Le procès-verbal de la dernière séance est joint à cette lettre.

M. Folliot prend les fonctions de secrétaire et lit le procès-verbal de la séance du 3 novembre qui est adopté à l'unanimité.

Le Président donne communication : 1° d'une lettre de M. Garcerie, offrant sa démission de membre de la Société. Adopté ; 2° d'une lettre de M. le Lieutenant-Gouverneur, demandant les noms des membres du bureau pour les inscrire à l'annuaire de la Cochinchine. Le Président a répondu que le nouveau bureau doit être réélu dans un mois, mais que, quoiqu'il en soit, il envoie les noms des membres du bureau actuel. M. Matringe, télégraphiste, présenté par MM. Defrance et Mougeot, demande à faire partie de la Société. Ce candidat est affiché dans la salle des séances, et le vote sur son élection fixé à un mois. La parole est à M. Chéon qui lit une traduction d'un poème annamite. Le Président demande ensuite si qu'elqu'un a une communication à faire sur les voies terrestres, fluviales ou autres, question fixée par l'ordre du jour.

Personne ne demandant la parole, il est passé à la 2e question : de l'éclairage.

M. Pont propose d'ajourner la question ; on échange différentes observations sur les charbonnages du Tonkin.

M. le Président demande un crédit pour acheter de la naphtaline pour protéger les ouvrages de la bibliothèque.

M. Raffegeaud, demande qu'on fixe un ordre du jour ayant un certain degré de permanence. M. Pont demande à remettre l'ordre du jour non traité à la quinzaine suivante.

M. Raffegeaud propose un ordre du jour constant qu'on traiterait à défaut d'autre matière.

M. Montagne dit quelques mots de ses études sur le canal de Chogao et d'un projet ayant pour but d'empêcher son envasement. MM. Roucoules, Pont, Brousmiche contestent les conclusions de M. Montagne.

La séance est levé à 10 heures 45.

*Pr le Secrétaire,*
FOLLIOT.

---

*Séance du 27 novembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

Etaient présents : MM. Mougeot, Féraud, Brousmiche, Pàris, Larrey, Raffegeaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président annonce la mort de M. Marrhem, capitaine au long cours, membre de la Société.

Il propose de lever la séance en signe de deuil.

Le séance est levée à 9 heures.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

---

*Séance du 4 décembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

Présents : MM. Mougeot, Viaud, Raffegeaud, Roucoules, Pont, Brousmiche, Larrey, Féraud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'admission de M. Fontaine, professeur, présenté par MM. Mougeot et Chéon.

MM. Verrat, Pâris, Folliot, Vildieu, Araud et Pelletier, qui se sont fait excuser, votent par correspondance, ce qui porte à 14 le nombre des votants ; le dépouillement du scrutin donne 14 oui.

En conséquence, M. Fontaine est élu membre de la Société des Etudes Indo-Chinoises à compter de ce jour.

Le Président donne communication de deux lettres de démission : M. Marnata pour cause de santé, et M. Vallance pour cause de départ, ces deux démissions sont acceptées.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

---

*Séance du 18 décembre 1889.*

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Étaient présents : MM. Mougeot, Raffegeaud, Viaud, Roucoules, Taquet, Pont, Cotel, Féraud.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté.

L'ordre du jour ne comporte que le vote sur l'admission de M. Matringe, commis des postes et télégraphes, présenté, dans la séance du 20 novembre dernier, par MM. Defrance et Mougeot.

Il y est procédé immédiatement.

MM. Fontaine, Pelletier, et Defrance qui se sont fait excuser votent par correspondance ; à l'unanimité des votants, 11 oui, M. Matringe est élu membre titulaire de la Société des Études Indo-chinoises.

M. Pont remet entre les mains de M. le Président un travail de M. Gilly, sur l'impôt foncier. M. le Président en donne immédiatement lecture. Ce travail, très apprécié par les membres présents sera remis au plus tôt au comité de publication, afin qu'il puisse être inséré, s'il y a lieu, dans le fascicule du 2e semestre 1889.

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 16 des statuts de la Société, l'élection du bureau pour l'année suivante doit se faire à la dernière réunion de décembre ; or, le dernier mercredi de décembre se trouvant, cette année, le 25, jour de Noël, il propose de fixer l'assemblée générale au vendredi suivant 27.

Cette proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé d'envoyer dès le lendemain les lettres de convocation aux membres présents à Saigon et à ceux de l'intérieur, en les invitant à faire parvenir leur bulletin de vote.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

---

*Séance du 27 décembre 1889*

PRÉSIDENCE M. LE Dr MOUGEOT, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Étaient présents. MM. Mougeot, Viaud, Paris, Folliot, Roucoules, Brousmiche, Raffegeaud, Frélat, Curiol, Lorin, Chéon, Grenier, Larrey, Cazeau, Féraud.

Se sont fait excuser : MM. Pelletier, Verrat, Araud, Fontaine, Léonard, Douville, Outrey, Moreau.

L'ordre du jour porte le renouvellement du bureau pour l'année 1890. Il est procédé immédiatement au vote, et le dépouillement donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Votants présents | 16 |
| Votants par correspondance | 8 |
| Total | 24 |

*Vote pour le Président.*

| Obtiennent : MM. | | |
|---|---|---|
| | Mougeot | 20 voix |
| | Brousmiche | 2 |
| | Monceaux | 1 |
| | Léonard | 1 |

*Vote pour le 1er Vice-Président.*

| Obtiennent : MM. | | |
|---|---|---|
| | Brousmiche | 9 voix |
| | Léonard | 7 |
| | Chéon | 4 |
| | Pont | 2 |
| | Viaud | 1 |
| | Bulletin blanc | 1 |

M. Brousmiche n'ayant pas obtenu la majorité absolue des suffrages, il y a lieu de procéder à un 2e tour de scrutin. Au 2e tour les votes pas correspondance n'entrent pas en compte.

*Vote pour le 1er Vice-Président (2e tour).*

| Obtiennent : MM. | | |
|---|---|---|
| | Brousmiche | 11 voix |
| | Léonard | 4 |
| | Viaud | 1 |

*Vote pour le 2e Vice-Président.*

| Obtiennent : MM. | | | |
|---|---|---|---|
| | Chéon................ | 7 | voix |
| | Viaud................ | 6 | |
| | Pont................. | 5 | |
| | Léonard.............. | 4 | |

*Vote pour le 2e Vice-Président (2e tour).*

| Obtiennent : MM. | | | |
|---|---|---|---|
| | Chéon................ | 8 | voix |
| | Viaud................ | 3 | |
| | Pont................. | 3 | |
| | Léonard.............. | 2 | |
| | Bulletins blancs............. | | 2 |

M. Jollivet entre dans la salle des séances à 9 heures 3/4; il prend part aux votes suivants, ce qui porte à 25 le nombre des votants.

*Vote pour le Secrétaire (1er tour).*

| Obtiennent : MM. | | | |
|---|---|---|---|
| | Pont................. | 6 | voix |
| | Folliot.............. | 5 | |
| | Larrey............... | 4 | |
| | Chéon................ | 2 | |
| | Féraud............... | 2 | |
| | Viaud................ | 1 | |
| | Roucoules............ | 1 | |
| | Brunet............... | 1 | |
| | Lorin................ | 1 | |
| | Bulletins blancs............. | | 2 |

*Vote pour le Secrétaire (2e tour).*

| Obtiennent : MM. | | | |
|---|---|---|---|
| | Pont................. | 11 | voix |
| | Folliot.............. | 6 | |

*Vote pour le Biliothécaire-Archiviste.*

| Obtiennent : MM. | | | |
|---|---|---|---|
| | Folliot.............. | 16 | voix |
| | Viaud................ | 2 | |
| | Jollivet............. | 1 | |
| | Pâris................ | 1 | |
| | Bulletins blancs.............. | | 5 |

*Vote pour le Trésorier.*

| Obtiennent : MM. | Brunet................ | 18 voix |
|---|---|---|
| | Pont................. | 1 |
| | Curiol................ | 1 |
| | Grenier............... | 1 |
| | Bulletins blancs.............. | 4 |

Le Président proclame les noms des membres du nouveau bureau qui se trouve composé comme il suit :

Président : M. le Dr Mougeot ;
1er Vice-président : M. Brousmiche ;
2e Vice président : M. Chéon ;
Secrétaire : M. Pont ;
Bibliothécaire archiviste : M. Folliot ;
Trésorier : M. Brunet.

Le président propose de voter des remerciements aux membres du bureau sortants.
Adopté à l'unanimité.

M. Jollivet demande des explications sur le procès-verbal de la séance du 26 septembre 1888 : 1° « M. Curiol s'est plaint d'avoir été harcelé... » M. Jollivet déclare qu'il est allé très souvent à l'imprimerie pour la correction de ses épreuves ; il demande à l'imprimeur si c'est cela qu'il appelle harceler. M. Curiol ayant répondu affirmativement, M. Jollivet se déclare satisfait ; 2° « M. le Président annonçant l'impression de la traduction des trats de M. Paulus Cua par M. Jollivet, ajoute que 28 seulement sur 64 ont été traduits et que la traduction est erronée en plusieurs points... » M. Jollivet proteste et déclare que le nombre 28 n'est pas exact et qu'il est inférieur au nombre réel. Il ajoute que la traduction à été faite en collaboration avec M. Paulus Cua.

M. le Président répond qu'il n'est que le porte parole de M. Paulus Cua pour le nombre des pièces traduites et la valeur de la traduction. Il maintient toutefois que ses démarches ont empêché

M. Jollivet de vendre à son profit une brochure imprimée anx frais de la Société. M. Jollivet ajoute que c'était son droit et qu'il y a des précédents.

M. Roucoules fait remarquer que M. Jollivet pouvait avoir ce droit au point de vue juridique, mais qu'il y a des convenances qu'il est bon d'observer.

M. Jollivet réclame l'insertion de ces explications au procès-verbal.

L'incident est clos et la séance est levée à 10 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*
FÉRAUD.

Note. — C'est par erreur que l'ouvrage de M. Frélat, intitulé *Barême pour la Conversion de la Piastre de 3 francs 50 jusqu'à 3 francs 99*, a été omis dans la Bibliographie de l'Indo-Chine orientale publiée par MM. Landes et Folliot.

# BUREAU

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES

POUR L'ANNÉE 1890.

---

**Président :**

M. le Docteur MOUGEOT, Conseiller colonial.

**1er Vice-Président :**

M. BROUSMICHE, Directeur du Jardin botanique.

**2e Vice-Président :**

M. ROUCOULES, Professeur conseil.

**Secrétaire :**

M. PONT, Géomètre.

**Bibliothécaire - Archiviste.**

M. FOLLIOT, Professeur.

**Trésorier :**

M. BRUNET, Comptable.

---

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES

AU 1er AVRIL 1890.

---

**Président d'honneur**

M. Piquet, gouverneur général de l'Indo-Chine.

**Vice-Président d'honneur :**

M. Danel, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine.

**Membres honoraires :**

MM. Constans, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.
Ch. Thomson, ancien gouverneur de la Cochinchine.
Harmand, consul général à Calcutta.
Chauveau, membre de l'Institut, professeur du Muséum d'histoire naturelle.

**Membres correspondants :**

MM. Aymonier, directeur de l'École coloniale, Paris.
Challemel, éditeur, Paris.
Errington de la Croix, ingénieurs des mines, Paris.
De Kergaradec, consul de France à Bangkok.
Schrœder James, négociant Paris.
Thévenet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Paris.

**Membres titulaires :**

MM. ARAUD, directeur des Messageries fluviales.
BAPTISTE, greffier du Tribunal de 1re instance.
BARROS, géomètre.
BERTAUX, géomètre, chef du cadastre.
BERTRAND, conducteur des travaux hydrauliques de l'Arsenal.
BÈS D'ALBARET, résident au Tonkin.
BLANCHY, président du Conseil colonial.
BOCK, imprimeur.
BOSQ, interprète.
BOURGUET, conducteur des ponts et chaussées, Tonkin,
BROU, inspecteur des postes et télégraphes, Tonkin.
BROUSMICHE, directeur du jardin botanique.
BRUNET, comptable à l'imprimerie Rey et Curiol.
CAZEAU, syndic.
CHABRIER, commis principal du service local.
CHANAVAT, ingénieur colonial.
CHAVASSIEUX, administrateur des affaire indigènes, maire de Haiphong.
CHÉON, chef du bureau des interprètes à Hanoi.
CHESNAY, directeur de l'*Avenir du Tonkin.*
CLAUDE, imprimeur.
COTTEL, professeur.
COURTET, garde d'artillerie.
COUZINEAU, sous-chef de bureau.
CURIOL, imprimeur.
DE LA ROZIÈRE, commis de comptabilité du service local.
DEFRANCE, commis rédacteur.
DOUVILLE, chef du cabinet du lieutenant-gouverneur.
ENGLER, négociant.
FELBERT, garde d'artillerie.
FÉRAUD, sous-agent comptable de la marine.
FIÈRE, négociant.
FOLLIOT, professeur.
FONTAINE, professeur.
FORESTIER, administrateur des affaires indigènes.
FOURÈS, secrétaire général du service local.
FRÉLAT, commis des directions de l'Arsenal.

MM. Gilly, géomètre.
Girard, commissaire de police.
Grenier, contrôleur des douanes.
Guillon, commis de trésorerie au Tonkin.
Dr Hanh, chef de cabinet du résident supérieur du Cambodge.
Hector, résident supérieur à Hué.
Henri, administrateur des affaires indigènes.
Houssin, professeur.
Hubert-Delisle, syndic.
Jollivet, magistrat.
Lacan, administrateur des affaires indigènes.
Landes. administrateur des affaires indigènes.
Larrey, sous-chef de bureau.
Lorin, interprète.
Lourme, directeur des postes et télégraphes.
Lugand, commis de résidence au Tonkin.
Marquis, administrateur des affaires indigènes.
Matringe, commis des postes et télégraphes.
Mayer, entrepreneur.
Ménétré, payeur adjoint.
Michel, magistrat.
Dr Monceaux, médecin de la Municipalité, conseiller municipal.
Montagne, conducteur des travaux publics.
Dr Mougeot, médecin du Service local, conseiller municipal, conseiller colonial.
Navelle, administrateur principal des affaires indigènes.
Niobey, substitut du procureur général.
Outrey, sous-chef de bureau.
Paulus Cua, doc-phu-su.
Pavie, vice-consul de France à Luang-Prabang.
Pelletier, planteur à Ca-Logneu (Cambodge).
Pérot, conducteur des ponts et chaussées, Tonkin.
Pont, géomètre principal.
Potteaux, interprète principal.
Pouymayou, commis de comptabilité, Tonkin.
Quan, secrétaire au gouvernement.
Raffegeaud, sculpteur.
Rey, imprimeur.

MM. Roucoules, professeur conseil, directeur du collège Chasseloup-Laubat.
De Saussure, enseigne de vaisseau.
Sellier, administrateur des affaires indigènes.
Sestier, vice-résident au Tonkin
Sombsthay, chancelier de résidence au Tonkin.
Taquet, directeur du collège de Mytho.
Taupin, professeur de cambodgien.
Tirant, résident de 1re classe au Tonkin.
Truong-vinh-ky, professeurs de langues orientales.
Verrat, capitaine au long cours.
Viaud, vétérinaire.
Vidard, géomètre.
Vildieu, architecte, chef de service au Tonkin.
Vinson, avocat-défenseur.
Wetzel, marchand de bois.

# SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

## FRANCE

Société académique indochinoise, Paris.
Association scientifique de France, Paris.
Société nationale d'acclimatation, Paris.
Société nationale d'agriculture, Paris.
Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord (Douai).
Société d'agriculture et d'acclimatation du Var (Toulon.)
Société de Borda (Dax).
Société des études japonaises, Paris.
Société florimontane, Annecy.
Société d'horticulture de Marseille.
Société philomatique, Paris.
Société zoologique de France, Paris.
Société académique de Brest.
Société botanique de Lyon.
Société d'ethnographie, Paris.

### *Sociétés de Géographie.*

Société de géographie de Paris.
Société de géographie commerciale de Paris.
Société de géographie commerciale de Bordeaux.
Société de géographie du Havre.
Société de géographie de Lille.
Société bretonne de géographie, à Lorient.

Société de géographie de Lyon.
Société languedocienne de géographie, à Montpellier.
Société de géographie de l'Est, à Nancy.
Société de géographie de Rochefort.
Société de géographie de Tours.
Société de géographie de Toulon.
Société de géographie de Nantes.
Société de géographie de Toulouse.
Société de géographie de Lyon.
Société normande de géographie à Rouen.

## ALGÉRIE ET COLONIES

Société d'agriculture d'Alger.
Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran.
Société des sciences et arts de la Réunion.

## ÉTRANGER

Denthe colonialgesselchaft, Berlin.
Société belge de géographie, à Bruxelles.
Société de géographie d'Anvers.
Sociedad geographica de Madrid.
Koninklijk institute voor de taal land en Volkenkunde van Ned-Indië.

Societa africana d'Italia, Naples.
Societa geografica italiana, Rome.
Sociedade de geographia de Lisboa.
Swenska salskapet for anthropologi och geografi, Stockolm.
Société khédiviale de géographie, au Caire.
Instituto historico do Brazil, Rio-de-Janeiro.
Sociedade de geographia de Lisboa no Brazil.
Asiatic society of Japan.
Romaji kai, Tokio.

North China branch of the Royal asiatic Society, Shangai.
Bataviaasch indische maatschappij van nijverheid en landbouw, Batavia.

Bataviaasch genootschap van kunsten en wettenschappen, Batavia.
Canadian institute, Toronto (Haut-Canada).

NOTA. — *La Société des Études indochinoises reçoit les Bulletins de ces diverses Sociétés correspondantes en échange de ses Bulletins.*

---

*Elle expédie ses Bulletins à titre gracieux à*

MM. le Dr DORVAUX, bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Le Vice-Consul de France à Long-théou (Chine).

Imprimerie Rey et Curiol. — Saigon.